This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

840.6
M558
1748

SEPTEMBRE. 1748.

A PARIS,

Chés { ANDRE' CAILLEAU, rue Saint Jacques, à S André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE générale du Mercure est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, *rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.*

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au Mercure de France, rue des Mauvais Garçons, pour remettre à M. Remond de Sainte Albine.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

SEPTEMBRE. 1748.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

POEME SUR LA PAIX.

BRillantes Nimphes de la Seine,
Sortez en foule sur ces bords;
Doux nourrissons de Melpomene,
Formez les plus tendres accords.
Que les pipeaux & les musettes
Retentissent de toutes parts.
On n'entend plus le son des bruyantes trompettes.
Mars a ployé ses étendarts.
La discorde au regard perfide,

Digitized by Google

Le trouble, la haine homicide,
Se replongent dans les Enfers.
Dans la main de Louis le tonnerre immobile
Cesse de gronder dans les airs,
Et d'un œil serein & tranquile,
Ce Vainqueur généreux rassûre l'Univers.
Vaincus par ses vertus, autant que par ses armes,
Ses plus fiers ennemis l'adorent, comme nous;
Ils se rendent sans peine, entraînés par ses charmes,
Et la plus tendre estime étouffe leur courroux.
Sur les Peuples voisins, éblouis de sa gloire,
Il pouvoit étendre ses Loix;
L'indomptable Valeur, la Force & la Victoire,
Marchant sous ses Drapeaux, assûroient ses Exploits.
Il peut lancer la foudre, exciter les tempêtes,
Effacer les travaux des antiques Vainqueurs,
Mais content de sa gloire, il borne ses conquêtes,
Sûr de regner dans tous les cœurs.
Il sçait que les lauriers, dont se ceint la victoire,
Croissent parmi le sang, le carnage & l'horreur,
Et que les noirs transports d'une longue fureur
Sont moins les titres de la gloire,
Que l'opprobre de la valeur.
Vengeur terrible, armé par la justice,
Il foudroya ses rivaux éperdus;

Digitized by Google

Dans ses mains aujourd'hui sa clémence propice
Arrête ses traits suspendus.
Bien-tôt, le front couvert de l'Olive sacrée,
Enchaînant à ses pieds le Démon des Combats,
Sous l'aspect fortuné de Minerve & d'Astrée,
Ce Héros bienfaisant va régir ses Etats,
Et répandant au loin sur la terre & sur l'onde
L'influence douce & féconde
De sa sagesse & de ses Loix,
Il va tout réunir dans une paix profonde;
Pere de ses Sujets, & l'Oracle du monde,
La gloire & l'exemple des Rois.
Que vois-*je*! *quel éclat*! quel pompeux assemblage!
Que d'objets gracieux s'offrent à mes regards!
Du haut de l'Hélicon la foule des Beaux-Arts
Vient s'établir sur ce rivage;
Avec les doux plaisirs l'abondance les suit;
Le Commerce répand dans le sein de la France
Tous les trésors de l'opulence,
Et la bonne foi le conduit.
Pour célébrer un Héros magnanime,
Qui comble ses Sujets de tant de biens divers,
Les nourrissons du Dieu des vers
S'apprêtent à chanter d'un ton mâle & sublime;
Le zéle les soûtient, l'équité les anime,
La vérité préside à leurs Concerts.

Ils ont chanté ses vertus héroïques,
Nos superbes rivaux terrassés par ses mains;
Ils vont chanter ses vertus pacifiques,
Et son cœur occupé du bonheur des humains.
Oui, grand Roi, quel que soit l'éclat de la victoire,
Le courage, sans la bonté,
N'est qu'un vain titre, une funeste gloire;
Et sans la douce humanité
On n'arriva jamais au Temple de Mémoire,
Mais chés toi la sagesse éclaire la valeur.
Lorsque frappés de ton tonnerre,
Nos ennemis en toi redoutent leur vainqueur,
Le monde y voit toujours un Pere;
Ta gloire est l'équité, les vertus sont ta Cour.
Aussi bon Roi que guerrier redoutable,
Heros charmant, Prince adorable,
Ton Trône est dans nos cœurs, ton regne est notre amour.

J. D. Verardy.

IN LUDOVICUM REGEM.

Quod jam pacando Lodoix subrideat orbi,
Deponatque piâ fulmina sæva manû,
Plaudite. Mavortis dum negligit ille triumphos,

Plura quidem dulci pace tropæa refert.
Si se sic imperio cohibet, cum vincere possit,
Hunc latè Regem consecrat orbis amor.
Nempe novas cupidi sceptris adjungere gentes,
Bella gerant alii : plus meruisse fuit.

Par le même.

QUESTIONS

A l'occasion du Projet d'une Mesure universelle.

LA lecture du premier article du Mercure de Juillet m'a déterminé à proposer diverses questions.

On ne doit point les regarder en qualité d'objections, mais comme de simples considérations sur le projet très-louable de faire servir à une mesure universelle la longueur du Pendule simple à secondes, déterminée sous l'Equinoxial.

Premiere question. Cette longueur est-elle actuellement la même sous toute la circonférence de l'Equinoxial en Amérique, en Afrique & en Asie ?

Seconde question. La longueur du Pendule sous l'Equinoxial & sous les divers Paralleles Austraux ou Boreaux, est-elle

immuable & invariable, malgré le cours des siécles, ensorte qu'elle auroit été trouvée semblable par nos Ancêtres, & que nos Descendans la trouveront telle ?

J'ajoûte trois autres questions, qui serviront par leur éclaircissement à la prompte décision des deux premieres.

Une masse déterminée d'un poids connu, par exemple de trois marcs, sous un Parallele & dans une Ville, comme Paris, peut-elle ou doit-elle, malgré sa transposition, conserver sa pesanteur identique de trois marcs, sans aucun accident, sous les autres Paralleles, & dans les vallées ou sur les montagnes du même Parallele ?

Le Pendule simple auroit-il la proprieté d'avoir des arcs de vibration tautochrones, & isochrones, ou de conserver la même étenduë dans ses arcs vibratoires, & le même nombre d'oscillations en tems égaux dans un air temperé, soit au pied, soit au sommet de la plus haute montagne du même Parallele, quoiqu'il ne l'ait point pour un même endroit dans les diverses saisons, ni à la hauteur du niveau des Mers, sous divers Paralleles ?

Enfin la longueur du Pendule simple à secondes sous le quarante-cinquiéme Parallele Boreal, & sous le quarante-cinquiéme Parallele Austral, ou sous tout autre

Parallele de Latitude Auſtrale ou Boreale, mais d'énumération identique, eſt-elle ſemblable eſſentiellement ; de-même que la vîteſſe de ſes vibrations ?

Si la moindre difference eſt reconnuë dans les cas exprimés par ces trois dernieres queſtions, on en doit induire la variabilité de la peſanteur, & du Pendule ſimple à ſecondes avec le cours des ſiécles, à meſure que la Terre changera ſa poſition par une ſuite de ſes mouvemens de progreſſion & de regreſſion, ſelon le quatriéme ſyſtême du Monde expliqué par le troiſiéme ſyſtême de Phyſique.

L'ancien *projet du célebre Geodiſte M.* Picard, & de Mouton, Chanoine de Lion, pour une meſure univerſelle à prendre dans le Ciel, & renouvellé par un Académicien très-capable de le porter à ſa perfection, & d'en déduire toutes les utilités poſſibles, ſeroit-il à ſuivre en conſéquence des expériences qui ont été ou qui ſeront faites relativement à ces queſtions ?

Digitized by Google

ODE

Tirée du Pseaume LXV. *Jubilate Deo omnis terra, &c. Par M. Dourxigné, Auteur de l'Ode tirée du Pseaume 24, insérée dans le second volume du Mercure de France du mois de Juin 1748, p. 89.*

QUe l'Univers s'empresse à suivre notre
exemple ;
Accourez, Nations ; venez dans notre Temple
Adorer l'Eternel,
Qui nous a délivrés d'un cruel esclavage,
Et nous prépare encor le glorieux partage
D'un bonheur immortel.

Nos ennemis trompés par leur haine implacable ;
Se flatoient que toujours ton cœur inexorable
Dédaigneroit nos pleurs ;
Mais, en brisant nos fers, ta Puissance céleste
A démenti, Grand Dieu, le présage funeste
De nos persécuteurs.

C'est toi, dont la clémence en miracles féconde ;
Ouvrant à nos ayeux un passage dans l'onde,
Daigna sauver leurs jours,

Digitized by Google

Quand ton Peuple, opprimé par un Tyran * perfide,
Contre lui vainement d'une fuite rapide
Emprunta le ſecours.

Pour nous punir, Seigneur, ta vengeance ſévere
Nous a livrés long-tems à l'injuſte colere
D'un Maître furieux,
Mais enfin nos regrets ont fléchi ta juſtice,
Et nous ne craignons plus de ſa noire malice
Les complots odieux.

Comme l'or par le feu ſe rafine & s'*épure*;
Dieu, pour nous éprouver ici bas, nous procure
De légeres douleurs;
Trop *heureux*, qu'à ce prix ſes bontés favorables;
D'un éternel ſupplice à nos ames coupables
Epargnent les horreurs!

Chaque jour t'adreſſant de nouveaux ſacrifices;
On me verra, grand Dieu, du ſang de mes géniſſes

* *Pharaon.*

Arroser tes Autels,
Et publier les biens que verse ta clémence
Sur l'homme pénitent, qui met sa confiance
En tes soins paternels.

Si l'endurcissement comblant notre misere,
Avoit fermé nos cœurs au repentir sincére
Qui lave les forfaits ;
Abandonnés sans cesse au sort le plus terrible ;
Nous aurions fatigué ta justice infléxible
D'inutiles souhaits.

Bénissons, Dieu Puissant, tes faveurs souveraines ;
Israel par ta main a vû rompre les chaînes
De sa captivité,
Et secondant les vœux d'un Peuple qui t'implore,
Du sein de nos malheurs ta bonté fait éclore
Notre félicité.

Digitized by Google

SECONDE Lettre sur le Solitaire, ou Tenia.

SI notre curiosité, Monsieur, est peu satisfaite sur la nature & l'origine du *Tenia*; en revanche on a enfin trouvé la bonne maniere d'attaquer & de vaincre cet ennemi. Nous avons cette obligation à M. *Hertenswandt*, Médecin de S. A. S. le Prince de Saxe Gotha. Il faut avouer que le triomphe, qu'il a remporté sur ce ver, lui a peu coûté, & il est assés modeste pour en faire honneur au *hazard*, qui est le premier auteur de presque toutes les découvertes. M. H. donnoit un reméde pour une maladie particuliere; ce reméde eût un succès inesperé; le malade jetta le ver *solitaire*, & fut guéri. Notre Médecin donna le même reméde à un autre malade, & sa surprise redoubla à la vûë des mêmes effets. Un esprit éclairé & attentif ne laisse guéres échapper le fil, quand il le tient une fois, & comme si la Providence vouloit entrer dans ses vûës & y concourir, elle lui fournit les occasions de suivre ses expériences, & de s'assûrer de la réussite. Il est certain qu'il se présenta plus de cas favorables, que

notre habile Docteur ne se flatoit d'en rencontrer. Telle personne qui gardoit le silence, & qui se résolvoit à passer sa vie avec le *solitaire*, changea de résolution, dès qu'elle eût esperance de s'en délivrer. Il est naturel de chercher à se défaire d'un hôte, sinon extrêmément dangereux, du moins souvent inquiet & presque toujours incommode. Les Médecins trouvoient bien des remédes qui soulageoient, & qui faisoient même sortir quelques aunes du *Tenia*, mais il ne mouroit pas pour cela; il réparoit bientôt ses pertes, & c'étoit toujours à recommencer. Cela causoit des anxietés au malade: quand l'imagination n'auroit été que blessée, le mal ne laissoit pas d'être très-réel.

M. *le Clerc*, célébre par sa judicieuse & sçavante Histoire de la Médecine, & le fameux M. *Andri*, avoient indiqué plusieurs remédes contre le *Tenia*, mais il étoit réservé à M. *Hertenswandt* de remporter une victoire complette. Il a guéri à Genéve plus de trente malades, parmi lesquels il y a des gens de la premiere considération, & dont la santé est très-précieuse au public. Le remède qu'il donne ne laisse point craindre de suites funestes; il est aisé à prendre; l'opération est finie dans l'espace de quatre à cinq heures,

& l'on a la satisfaction de voir le ver sortir entier & vivant. Ce n'est point ici une de ces illusions flateuses, qui endorment le malade, sans le guérir. L'œil juge du succès, & en est le témoin. Quelle difference de cette cure avec les promesses fastueuses d'un Empyrique ou d'un Charlatan! A la vérité, ce remède est encore un secret, mais ce n'est pas le mystére qui en fait le prix, & il est bien juste que celui qui a eu le bonheur de le découvrir, en profite. Je le loue avec d'autant plus de plaisir & de sincerité, que je n'ai aucun interêt à le vanter. Ce n'est point moi qui le distribue, & les liaisons que j'ai eu avec l'Inventeur sont si foibles, & se sont si fort relâchées, que je ne puis être déterminé que par l'amour de la vérité & du bien public.

On s'est souvent servi pour le *Tænia* de l'écorce de meurier, & de la racine de fougere, mêlées & mises en poudre, mais ce remède est violent, & ne réussit pas toujours. Le *Tanacetum*, l'*Alsotanum*, le *Mercure doux*, le *Kermés*, le *Tartre émetique*, ont quelquefois produit de bons effets, aussi bien que la poudre *d'Etain*, que les Actes de la Societé *d'Edimbourg* donnent comme un spécifique pour fondre le ver *solitaire*. Mais si ce remède est un

diſſolvant, comme il faut néceſſairement que c'en ſoit un, comment agira-t'il ſur le ver, ſans bleſſer les viſcéres qui le renferment? Lui attribuëra t'on du diſcernement & de l'intelligence? L'expérience, il eſt vrai, nous apprend qu'un diſſolvant agit fort bien ſur un corps, ſans toucher à un autre; le vinaigre ronge la pierre, & il conſerve dans ſon ſein mille petits animaux. Les diſſolvans, qui ſont dans l'eſtomach, qui ne l'offenſent point, & qui contribuent ſi fort, ſelon M. *Andri*, à la digeſtion, & à la fermentation des alimens, en ſont encore une preuve.

A ce ſujet, Monſieur, je remarquerai que le *ſolitaire* n'a point eû de plus grand ennemi que feu M. *Hecquet*; comment en effet pouvoir concilier l'exiſtence & la conſervation de ce ver, avec l'hypothèſe de la trituration, qui étoit l'idole de ce Docteur? Comment le *Tenia* n'auroit-il pas été moulu & briſé en mille piéces par le broyement continuel des muſcles du bas ventre & des inteſtins? Comment reſiſter à un poids de deux cent ſoixante-un mille cent quatre-vingt ſix livres? En vérité, le ſyſtême de la trituration ne peut tenir contre une ſi forte objection, & l'on peut dire que le *ſolitaire* le reduit en poudre.

Je finirai cette lettre par les obſerva-

Digitized by Google

tions que je vous ai promises. Le *Tenia* semble fermer quelquefois l'ouverture du *canal cholidoque*, comme pour empêcher la bile, qui l'incommode, d'en sortir; & il nuit par-là au malade. F. *Hildanus* rapporte qu'une femme de Lausanne rendoit régulierement la veille de la *Saint Jean* quelques aunes du *solitaire*. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle n'en rendit point, après avoir pris une forte décoction de *Colokinthe*. M. *Andri* parle d'une fille de qualité, accusée d'être enceinte, parce qu'elle avoit le ventre fort gros, & de fréquens maux de cœur; elle mourut, après avoir pris inutilement plusieurs remédes; on l'ouvrit, & on lui trouva le *solium*, qui occupoit presque toute la capacité du bas ventre.

Au reste, Monsieur, j'ai traité, ou peu s'en faut, de chimére, un ver *solium*, qui avoit deux cornes, quatre yeux, une queue fourchuë, & une petite langue en forme d'aiguillon, d'une couleur noire: cependant il n'y a qu'un moment qu'on vient de m'assûrer qu'on en a vû de tels. *Ambroise Paré* parle d'un ver, à peu près semblable, trouvé dans la cuisse d'un jeune homme. Comme nous ne devons pas tout croire, nous ne devons pas aussi tout nier. Je ne décide point, je voudrois seu-

Digitized by Google

lement qu'on fit attention à une chose. Le *Tenia* se rompt très-aisément. En se rompant il fait des frisures & des filamens, ausquels l'imagination & la crédulité peuvent donner la forme & la figure qu'il leur plaît. Il sera aisé de s'éclaircir sur ce sujet, aujourd'hui que ce ver est plus commun, & qu'il paroît s'être multiplié.

Quelques Auteurs ont assûré qu'on a vû sortir des serpens & des dragons de quelques cadavres, & qu'on en a trouvé dans le tombeau de *Charles Martel*, qui s'étoient engendrés de son corps. *Plutarque* rapporte un fait à peu près semblable, en parlant de *Cleomene*. Cela ne montre-t'il pas avec quelle sage défiance on doit lire les Historiens, même les plus véridiques? Ne peut il pas être arrivé que ces prétendus dragons ou serpens ne fussent que le *solium* qui a survêcu au mort, & qui s'est fait passage pour sortir? On sçait que ce ver prend souvent une figure très-hideuse, lorsqu'il vieillit. N'en voilà-t'il pas assés pour le peindre sous la forme d'un serpent ou d'un dragon? Mais ce ne seroit pas sa figure qui me feroit peur; ce qui doit effrayer véritablement, c'est qu'il cause quelquefois la mort. On sçait combien la plûpart des vers sont nuisibles: dans le tems de la peste de Marseille, une per-

Digitized by Google

ſonne, ayant mis le ſoir une feuille de papier ſur ſa fenêtre, y apperçût le matin une fourmilliere de petits vers ailés, d'une figure très-ſingulière, qui diſparurent entierement quand la peſte eût ceſſé. Il eſt aſſés vraiſemblable que c'étoient ces petits inſectes qui y avoient apporté la contagion; le *Tartre émetique* fit très bien, lors de cette funeſte maladie, & c'eſt en effet un très-bon remède contre les vers.

Si les vers donnent quelquefois la mort à l'homme, ils lui donnent auſſi la vie, ſelon quelques Phyſiciens. Ces Sçavans prétendent que l'on trouve dans la liqueur du mâle un petit ver qui a une groſſe tête & une longue queuë, & que l'on doit regarder comme un germe animé, qui ne fait que ſe développer dans l'*uterus*. Après cela, que l'homme, s'il l'oſe, ait de l'orgueil. Pour l'humilier, je n'ai qu'à lui mettre devant les yeux ſon origine & ſa fin: il doit ſa naiſſance à un ver; de viles inſectes peuvent le dévorer pendant ſa vie, & il en eſt la proye après la mort. Je ſuis avec reſpect, &c.

Tollot à Geneve.

A Madame J. M. pour le jour de sa fête, lequel a été remarquable cette année par la derniere éclipse du Soleil.

TEl qui seroit d'humeur de vous compter fleurettes,
Et vous faire en beaux vers un fade compliment,
Profiteroit du rare évenement,
Qui fait contre le Ciel braquer maintes lunettes,
Pour vous dire emphatiquement
Qu'aujourd'hui le Roi des Planettes,
Sur certain sujet important
Voulant avec la Lune avoir un tête à tête,
Avoit pour l'entretien galant
Choisi le jour de votre fête,
Vous offrant pour bouquet le brillant embarras
D'éclairer le monde à sa place,
Et d'être dans ce jour l'astre de nos climats.
Que ce débût auroit de grace!
D'insipides flateurs, épris de vos appas,
Peut-être vous tiendroient ce dangereux langage;
Mais moi qui de flater ne connois point l'usage,
Moi, dont le discret Apollon,
Ni ne sçait, ni ne doit se monter sur ce ton,
Je vous dirai sans hyperbole,

Digitized by Google

Qu'en ce jour, où pour vous on fait mille souhaits
Les miens seront, sur ma parole,
Les moins flateurs, mais les plus vrais.

Par A. M. Docteur en Médecine à Lyon.

L'AMOUR PEINTRE.

*A Mademoiselle de ***.*

Vous demandez des vers; il faut vous satisfaire.
Malgré tous mes sermens, j'obéis à vos loix;
Si c'est un crime, Iris, celui de vous déplaire,
Me paroît plus grand mille fois,
Mais je trouve un nouvel obstacle,
Qui vient dans ce projet tout à coup m'arrêter;
Car sur quel ton puis-je chanter?
L'Amour, qui devroit être ici mon seul oracle,
Est le seul qu'avec vous je n'ose consulter.
Quand vous faites sentir ses ardeurs les plus vives;
Tout de sa part vous est suspect,
Et vous voulez que ses flammes captives,
Suivent toujours les loix d'un sévére respect.
J'oserois, plus hardi qu'Apelle,
Tracer de vos beautés un portrait éclatant,
Mais sans ce Dieu que vous méprisez tant,

Pourrois-je, comme il faut, exprimer mon modelle ?

Un esclave soumis est un Peintre fidelle.

Iris, un seul soupir poussé d'un certain ton,

Est un garant plus sûr des attraits d'une belle,

Que tous les beaux discours que nous dicte Appollon.

Par M. N. D. L. R.

MADRIGAL

*à Mademoiselle de **

Quand j'eus brisé les fers où me tenoit Philemé,
Dans mon juste dépit je jurai mille fois
D'éviter de l'Amour les tyranniques loix,
Mais, alors, aimable Célimene,
Je ne prévoyois pas qu'un jour je vous verrois.

Par le même.

Digitized by Google

PENSÉES MORALES.

LA raison éclaire, mais elle ne conduit pas.

Les personnes, qui ont le cœur usé par les grandes passions, sont peu propres à l'amitié.

L'amour propre, bien entendu, devient la base de toutes les vertus.

Combien d'actions seroient moins vantées, si l'on en connoissoit les motifs ?

Peu de gens sçavent écouter, ce qui fait que peu de gens sçavent répondre.

Que les hommes sont difficiles à contenter ! Ce n'est point assés de les louer, autant & plus qu'ils ne méritent ; ils ne pardonnent point les louanges que l'on donne aux autres.

On loue volontiers un mérite inférieur.

On parle avec les autres, on pense avec soi.

Il est des yeux, avec lesquels on entre d'abord en conversation.

Beaucoup de femmes sont criminelles, avant que de connoître le crime.

Rien de plus méprisé que le monde, & rien de plus respecté.

Pour être détrompé, on n'est pas détaché.

Digitized by Google

C'eſt une grande illuſion que de remettre aux autres le ſoin de nous rendre heureux ; il n'eſt de vrai bonheur que celui qu'on trouve en ſoi.

Les vertus ſont plus foibles dans les femmes, que dans les hommes.

Peu de gens ont le talent, & moins encore la volonté de concilier les eſprits.

Les bienfaits engagent autant & plus ceux qui les font, que ceux qui les reçoivent.

Les grandes épreuves exercent le courage ; les petites uſent la patience.

On corrigeroit plutôt les vices que les foibleſſes.

Si nous nous voyions des mêmes yeux, dont les autres nous voyent, nous ſerions bien modeſtes.

Il eſt peu de plaiſirs qui ſoient vifs & purs.

Un bon cœur eſt ſouvent le foible, comme le fort, de celui qui le poſſéde.

Telle perſonne ſeroit capable d'amitié, qui ne trouve pas à la placer.

On veut être loüé, & l'on néglige d'être louable.

Nous rendons notre bonheur trop dépendant de l'opinion des autres.

L'amitié eſt une vertu qui comprend toutes les autres ; elle rend ingénieux à faire

Digitized by Google

faire plaiſir, prévenant, attentif, déſintereſſé, & même généreux ; il n'eſt rien dont un homme propre à l'amitié ne ſoit capable.

Il eſt des perſonnes qui ne poſent ſur rien, & dont les réflexions ſont ſi ſuperficielles, les vûës ſi courtes, qu'on pourroit dire qu'elles ſortent de ce monde, comme elles y ſont entrées.

Une des folies les plus ordinaires aux hommes eſt de vouloir être connus, & combien de ces hommes gagneroient bien davantage à être ignorés ?

La fermeté, le courage, sont des qualités de l'ame, qui excitent la ſurpriſe & l'admiration, mais il leur faut un objet digne d'elles.

Il ſemble que ce ſoit un droit de faillir que d'en être jugé capable.

EPITRE

Ecrite le premier Janvier 1748.

DU vaſte ſein de la plaine liquide,
Où folâtre la Néréide
Aux avides regards du Triton amoureux,
Le Soleil, en ce jour, de ſes utiles feux

Digitized by Google

Reproduisant la source,
Recommence à nos yeux
Une nouvelle course.
Ah ! dans ce tems bruyant, par Momus inventé,
Quels sots usages sont les nôtres !
Fades complimenteurs, échos les uns des autres,
C'est à qui fera voir moins de sincérité.
En fleurs déguisant les épines,
Le mensonge par tout avec impunité
S'éleve des Autels sur les tristes ruines
De la plaintive vérité.
Dans les hameaux elle s'exile :
Ah ! suivons-la, fuyons le séjour de la Ville ;
L'air que l'on y respire est un air infecté.
Dans le silence des retraites,
Amis, courons goûter un repos assûré ;
Là, de la politique au maintien mesuré
Secoüant les chaînes secrettes,
Nous n'irons point aux pieds d'un riche impertinent
Prostituer des vœux que notre cœur dement,
Et par les plus lâches courbettes
Souvent mandier un appui,
Qu'on rougit de tenir de lui.
Mais où m'entraîne donc un délire bizarre !
Dans des essors si hauts je sens que je m'égare.
Ma muse, sur le chalumeau

Digitized by Google

Consacrant à l'Amour un éternel hommage,
Ne dépeignit jamais qu'un Berger sous l'ormeau,
Rappellant par ses pleurs une amante volage,
Et la fixant par des soins empressés.
Si mes tableaux ont plû, n'en est-ce pas assés?
Pardonnez, chere Iris, ces écarts de ma verve;
Baillez, baillez, & ne vous gênez pas,
Cela soulage, mais hélas!
D'ennuis pareils que le Ciel vous préserve.
Je reviens donc à mon sujet,
Et pour en remplir tout l'objet,
Je vous dirai qu'Amour par des loix souveraines
Veut que pour vos étrennes
Je vous adresse une *leçon*,
Et qui plus est, de ma façon.
De ce début envain votre fierté s'irrite;
Je ne le céle point, à l'Amour j'ai promis
Qu'avant peu, malgré vos mépris,
Je vous rendrois sa Prosélyte,
Et qu'en vous ébauchant ses traits,
Peut-être, malgré vous, je vous désarmerois.
Si l'entreprise est téméraire,
Elle ne me rébute point.
Ne pensez pas que j'exagére
Dans l'image qu'ici je prétends vous en faire:
A mes crayons toujours le vrai se trouve joint.

Digitized by Google

Je peindrai l'Amour tel qu'avec des traits de flamme
Vos appas ravissans l'ont porté dans mon ame.
Maître de la terre & des cieux,
Son Empire enchanteur s'étend jusques aux Dieux ;
C'est lui qui sous un air d'enfance,
Intéresse, flate, séduit,
Qui, sur l'aîle de la constance,
Au comble des desirs par degrés nous conduit.
Sincere, il bannit l'imposture,
Il est soûmis, tendre, pressant,
Et le bonheur qu'il nous procure
Forme le bonheur qu'il ressent.
A ses feux, heureux qui se livre !
Heureux le cœur où ce Dieu naît !
Un mortel ne commence à vivre
Que du moment qu'il le connoît.
Oüi, de l'Amour qui vous créa si belle,
Voilà, charmante Iris, l'esquisse naturelle ;
Vous lui devez tous vos instans,
Et la coupable indifference,
Où vous coulez les jours d'un rapide printems,
Est pour son culte une réelle offense.
Pour prix de mes soupirs laissez-vous enflammer ;
Toujours tendre, toujours fidéle,
Je vous servirai de modéle,

Digitized by Google

Et je vous apprendrai l'art délicat d'aimer
Par sentiment & jamais par foiblesse.
Cette leçon n'offre rien qui vous blesse;
J'y vais mettre un dernier vernis:
Plus leger cent fois qu'Eole,
Sans retour le tems s'envole;
Joüissez-en, & croyez, jeune Iris,
Que quand l'âge vient nous surprendre;
On ne regrette point les plaisirs qu'on a pris,
Mais ceux que l'on auroit dû prendre.

Par M. Gaudet.

*LETTRE d'un Sçavant de Hollande à M. l'Abbé ***, sur un Poëme attribué à feu M. Despréaux.*

ON travaille ici, Monsieur, à une nouvelle édition des Œuvres de M. Despréaux, dans laquelle on se propose d'insérer un Poëme qu'on lui attribue. A la tête de cette Piéce on doit mettre une Préface qui contient l'histoire de ce prétendu ouvrage posthume: j'ai crû que vous seriez bien aise de la lire. La voici.

Comme on recherche avec soin après la mort des grands hommes jusqu'à leurs moindres ouvrages, & qu'une esquisse de

Raphaël, ou de Michel Ange, trouve s
place dans les Cabinets des Curieux par
mi les morceaux les plus rares & les plu
finis, le public verra sans doute avec plai
sir, à la suite du *Lutrin* de l'illustre M
Despréaux, un Poëme qui, comme le pre
mier, doit sa naissance à un leger differend
survenu dans un Chapitre entre le Prévôt
le Chantre, & les Chanoines, au sujet d
cérémonial que le Chantre prétendo
qu'on suivît, lorsqu'il officioit. L'engage
ment d'écrire fut le même que celui d
Lutrin. On raconte ainsi le fait.

M. Despréaux, peu d'années avant s
mort, alloit quelquefois prendre l'air à l
campagne chés un de ses amis, dont
maison étoit le rendez-vous de plusieu
gens de Lettres. Un jour la conversatio
de la table tomba sur ce differend, dont
principal sujet étoit une prétention c
Chantre de porter un Bâton d'une certain
forme pour marque de sa Dignité. Le ma
tre de la maison, prenant la parole, d
que ce noble Bâton étoit le frere puîn
du Lutrin; qu'en France les cadets d
Gentilshommes avoient quelque part à
succession de leurs peres; que l'aîné éto
assés heureux d'avoir le Fief, & qu'il s
roit injuste de priver de sa légitime u
malheureux qui n'avoit d'autre crime q

Digitized by Google

d'être venu le dernier. Cette plaisanterie fit rire tout le monde, excepté M. Despréaux, qui rougit modestement, & qui répondit avec sa maniere ordinaire & réservée, que la joie, qu'on pourroit goûter de se voir pere dans un âge avancé, étoit fort combattue par la peine qu'on ressentoit de ne pouvoir avant sa mort établir ses enfans; qu'ainsi le prétendu fils qu'on vouloit lui donner si liberalement sur la fin de ses jours, pourroit bien éprouver le sort de ces enfans infortunés, qui perdent leurs parens en bas âge, & qui passent tristement en *tutelle* une partie de leur vie.

Cependant retiré dans sa chambre, il s'amusa du souvenir de cette aventure, & sa Muse s'étant échauffée, il crût ne pouvoir laisser un plus grand gage d'amitié à l'hôte obligeant, chés lequel il continua de joüir pendant quelques jours d'une agréable solitude, que de lui laisser en partant son *Bâton de vieillesse*. Ce furent ses termes. Il exigea de cet ami, qu'il ne feroit jamais voir le jour à cet écrit. *Je me suis*, disoit-il, *engagé en quelque sorte envers le public, à ne plus ramasser de rimes. Il y a d'autant plus lieu de tenir parole, que ce malotru-ci semble né malgré les glaces de l'âge, & en dépit d'Apol-*

Digitized by Google

lon, que j'avois congédié depuis lon
tems. Son ami eût assés de peine à lui fa
une semblable promesse, mais il y a
fidéle, car ce n'a été qu'après sa mort q
l'ouvrage a vû la lumiere. Ceux entre
mains desquels il tomba d'abord, & c
n'avoient pas contracté le même enga
ment, ne se sont fait aucun scrupule
le communiquer. C'est au public à jug
si dans ces sortes de rencontres on p
se dispenser quelquefois d'avoir ég
à l'intention des défunts.

*S*i vous voulez, Monsieur, que je v
dise mon sentiment sur cette Préface,
soupçonne que l'Histoire, qui y est rapp
tée, est une fiction imaginée pour pouv
attribuer à M. Despréaux un ouvrage
quel il n'aura peut-être jamais pensé.
aura voulu rire sans doute, & essaye
on pouvoit donner le change à quelqu'
Mais entre nous, il n'y aura de trom
que ceux qui voudront bien l'être. I
puis long-tems on est revenu de ces sor
de finesses. Il faut avoüer au reste, qu
ce récit n'est pas vrai, il est du moins v
semblable, & qu'il peut faire naître la
riosité de voir ce Poëme.

Digitized by Google

TRADUCTION de l'Epître de M. de Voltaire au Roi de Prusse, *qui commence ainsi* : Quoi ; vous êtes Monarque & vous m'aimez encore ?

Epistola Voltarii ad Prussiæ Regem.

REx es, & antiqui memor es, quis credat, amici?
Vix regnas, aurora tui vix fausta reluxit
Imperii, totum radiis & roribus orbem
Ditatura, meis cumulum dedit hæc quoque votis.
Rex bone, Rex constans? Nos eccè immensa remotos
Intervalla piis junxit tua dextera donis.
Excelsus solio, virtutibus altior, ad me
Deposito veluti duce scribis. Epistola, corde
Quæ memori maneat nullo delebilis ævo!
Qui nùnc huic nostro lucis Deus imminet orbi,
Non sic in cœlis radiavit semper Apollo;
Æthereàmque inter sublimia sidera sedem
Non habuit semper; silvas habitavit opacas,
Atquè casas humiles & amænè florida rura;
Hîc faustos sine labe dies feliciter egit,
Dilexitque bonas ibi quas invenerat artes,
Et coluit, docilique lirâ celebravit amandam
Virtutem, & magnis hanc laudibus extulit unam.

Digitized by Google

Antè rudes Phrigios bonus edocet, antè feroces
Lenit, & adducit nativis legibus uti ;
Facundus dictis & carmine nobilis, artem
Edocuit numerosè loqui & suadere loquendo.
Aurea dicenda est hæc ætas, aurea namque est,
Sit licèt indoctus, quâ rectè homo cogitat, ætas.
Tàm fortunatas pastor peregrinus ad oras
Venit, Apollineæ modulamina suavia vocis
Audivit, captusque fuit dulcedine ; cantus
Edere concordes est ausus pastor ; Apollo
Laudavit voluitque simul laudando docere,
Et blandis dulcem stimulis formavit ad artem.
At Deus agresti numen sub imagine celat
Pastoris, fictæ confidens advena formæ,
Nil nisi pastorem novit, laudavit, amavit.
Ille ego sum de quo narratur fabula pastor
Advena, sed quis erit qui me inspiravit Apollo ;
Edocuitque simul ? Vos tèrque quatèrque beati,
O populi, vestrum sub Apolline noscite Regem.
Ille mihi Deus : Europæ splendor amorque,
Vivat, Io resonet, subjectæ plaudite gentes.
Illius auspiciis sua jam jam præmia virtus
Et feret, & reduces ludique artesque vigebunt.
En ab utraque viri sapientes provincia arcto
Conveniunt, ultrò subituri jura recentis
Imperii, & domino gaudent servire docenti ;
Tu veri rectique sequax & victima, virtus [illegible]

Cujus in adversis clara inconcussaque mansit,
Invidia inferni stimulis agitata furoris,
Atque error, multos se jactavere per annos,
Jam repetas patrios, ô vir generose, penates;
Conscendit solium Socrates, exulat error.
Qui, veluti cruor est in corpore, fusilis auri
Nummus in imperio, & letum, ni circuit, infert;
Largâ spargetur dextrâ, nil deerit egenis.
Auri congestos ægrè Rex spectat acervos,
Ni bonus inde levet populum, faciatque beatum;
Quotquot vicinos reges, tot habebit amicos,
Nàm pater est populi, fraterque vir integer illi
est.
Dat pacem, fortis simul est ab bella paratus,
Non ab utraque polo magnâ mercede petitos
Quærit ad arma viros quos unum molis ineptæ
Pondus commendat; virtutem poscit in illis.
Dixerit hic quidquid, quicquid rex fuerit, heros
Emicat, à norma cùm numquàm abscesserit æqui.
Heroas Bellona minùs spectanda trophæis,
Quàm pietas, facit officiis comitata benignis.
Quà se se celeri velox rapit impete Ganges,
Sex olim tu quinque Duces, Trajane, domasti;
At non sanguineis famosum nomen ab armis
Traxisti: fecit tua munificentia laudem;
Non victæ gentes, eversaque mœnia Titum
Non celebrant magnâ percepti strage Triumphi;

Digitized by Google

Titus amabatur ; pietas sua, gloria tota est.
Æmulus insistis Tito ; superabitur : unum
Perdidit ille diem, nullum, Rex optime, perdes.

G. B. A. de S. Châmond.

EPITAPHE.

De Madame la Maréchale de Noailles.

PAr une faveur singuliere,
Qui de ses vertus fut le fruit,
Noailles a fourni la plus longue carriere.
Saine de corps & plus saine d'esprit,
Elle touchoit à son vingtiéme lustre,
Quand de ses jours serains le cours fut arrêté.
Epargnons, dit la Parque, à cette femme illustre
L'affront de la caducité.

Digitized by Google

REMARQUES du Pere Texte, Dominicain, pour prouver qu'Amiot étoit à la Cour dans le tems de la S. Barthélemi.

DAns le Mercure de France, second volume de Juin 1746, M. Pré.... Chanoine de N. D. de Paris, adresse cette supplique à M. l'Abbé le Beuf, de l'Académie des Belles Lettres. » Je suis, M. sur » le déclin, *avis d'une bonnête retraite*; je » vous établis mon Substitut pour décou- » vrir si le sçavant Jacques *Amiot*, Evêque » d'Auxerre & Grand Aumônier de Fran- » ce, n'auroit pas été absent de la Cour » le 18 Août 1572, que se firent les Nô- » ces de Henri, Roi de Navarre, avec Mar- » guerite de France, six jours avant la jour- » née de la S. Barthelemi. Vous êtes plus » à portée que tout autre d'en décider. Je » vois dans votre excellente Histoire d'Au- » xerre, qu'*Amiot* prit possession de son » Evêché le 29 du mois de Mai 1571, & » qu'il ne vint faire un tour à Paris qu'en » celui d'Avril 1573. Cet *alibi* supposé, il » étoit dans les bonnes regles, qu'il fut » suppléé par Hennuyer, Evêque de Li- » zieux, Premier Aumônier du Roi Char- » les IX : ainsi ce Prélat n'auroit pas pû

» être présent dans son Diocèse pour y
» sauver la vie aux Huguenots, & y faire
» le personnage que M. de la Roque dans
» son manuscrit, & plusieurs autres Au-
» teurs, lui prêtent. ... ..

Le silence de M. le Beuf, depuis un si long espace de tems, m'ayant fait comprendre qu'il n'a pas daigné faire cette recherche, & qu'il s'en tient à ce qu'il a avancé, j'ai crû que pour autoriser cette présence dont il s'agit, & forcer l'adversaire jusque dans son retranchement de l'*alibi*, qu'il se flate de trouver, je n'avois qu'à rapporter ce qui suit, & qu'on seroit persuadé que M. le Beuf, le seul qui dit *Amiot* Grand Aumônier & Evêque d'Auxerre, absent de la Cour depuis le 29 Mai 1571 jusques en Avril 1573, s'est visiblement trompé.

Le Roi Charles IX eut une fille, née le 29 Octobre 1572, laquelle fut baptisée à Paris le 2 Fevrier 1573. L'Abbé Archon, p. 606, Chapelle des Rois, a écrit que ce fut le Grand Aumônier qui la baptisa dans l'Eglise de S. Germain de l'Auxerrois. Voilà qui est positif, & M. Pré... qui en a été Chanoine, a pourtant ignoré ce fait. Le Grand Aumônier étoit donc à la Cour avant le mois d'Avril 1573.

» Second fait. Le Roi Charles IX man-

» geoit & dormoit fort peu, ſelon M. de » Thou, t. 2. p. 990, & depuis la S. Bar» thelemi ſon ſommeil étoit ſouvent inter» rompu par des fantômes & des ſonges » affreux. *Modicus ut cibi & ſomnii, quem » etiam nocturni horrores poſt caſum Sanbar» tholemaum plerumque interrumpebant.*

» L'ennui & le déplaiſir du Roi, dit » Archon, p. 604, ſe faiſant connoître » ſur ſon viſage, ſon Grand Aumônier, qui » s'en appercevoit, lui demanda avec » une liberté pleine de reſpect, pourquoi » Sa Majeſté s'abandonnoit ainſi au cha» grin; ce Prince lui répondit, *mon Maî» tre, n'en ai-je pas raiſon?* Et dans une au» tre occaſion, pour lui témoigner com» bien ſa préſence lui étoit néceſſaire, il » lui dit: *mon Maître, ne me quitte pas.* Il » avoit été ſon Précepteur.

» Archon ajoûte: le chagrin du Roi » augmenta par le mauvais ſuccès du ſiége » de la Rochelle. Ce ſiége fut mis, ſelon Duplex, le 4 Décembre 1572, & continué avec un ſi mauvais ſuccès, qu'il fut levé au mois de Juin 1573. Le Grand Aumônier étoit donc ordinairement auprès de ſon Roi, ſon illuſtre Diſciple, pour le conſoler par ſes entretiens pieux & familiers, depuis ſon indiſpoſition & avant le ſiége de la Rochelle, mis le 4 Décembre

Digitized by Google

1572, cinq mois avant Avril 1573, puisque le mauvais succès du siége de la Rochelle ne fit qu'augmenter le chagrin précédent. Est-ce-là ne venir que faire un tour à Paris après deux ans d'absence ?

Concluons, que d'un côté la résidence de l'Evêque de Lizieux, Premier Aumônier du Roi, dans son Diocèse, étant exacte & certaine, & d'un autre côté M. Pré... se voyant dans l'impuissance de prouver qu'Amiot n'étoit pas à la Cour pendant la Saint Barthelemi, il faut qu'il avoue que l'Evêque de Lizieux fut en état de faire l'action héroïque que M. de la Roque, ancien Auteur du Mercure, lui attribue après une nuée d'Ecrivains, & *dont la tradition généralement reçûe à Lizieux ne sçauroit être assés respectée*, comme M. Pré... en est d'abord convenu en propres termes, Mercure de Décembre 1742, & comme je l'ai démontré par une Réponse insérée dans celui de Décembre 1746.

Digitized by Google

CANTATE,

Chantée dans le Château de M. Noyel de Belleroche, Secretaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts de Villefranche, un des Membres de celle de Lyon, & Subdélegué de M. l'Intendant.

A Peine la naiſſante Aurore
Des ombres de la nuit diſſipoit les horreurs,
Et payoit à la jeune Flore
Le riche tribut de ſes pleurs,
Que le front ceint des roſes les plus belles;
Le Brillant Dieu, qui préſide à Délos,
Suivi de ſes ſœurs immortelles,
A ſes chers nourriſſons a fait oüir ces mots.

Chantons, célebrons la naiſſance
D'un mortel, ami des Beaux-Arts.
Toujours, dès ſa plus tendre enfance,
Il a ſuivi mes étendarts.

Si des Héros couverts de gloire
Je chante les faits inouis,
Si j'éterniſe leur mémoire,
Dois-je oublier mes favoris?

Digitized by Google

Chantons, célebrons la naissance
D'un mortel, ami des Beaux-Arts;
Toujours, dès sa plus tendre enfance,
Il a suivi mes étendarts.

Ainsi parle Phébus, & la troupe chérie
De ses immortels confidens
D'une touchante mélodie
Fait retentir les bords charmans
D'Hypocrene & de Castalie.

Quand par de vifs transports, par des chants gracieux,
Du Dieu des Vers le docte Empire
Signale dans ce jour le zéle qui l'inspire,
Goûtons dans ces paisibles lieux
Mille plaisirs délicieux.

Ris légers, graces naïves,
Jeux séduisans, tendres amours,
Volez sur ces aimables rives,
Vous seuls faites de beaux jours.

Parmi le fracas de nos Villes,
Les plaisirs ne sont que brillans;
Ils sont vrais, touchans & tranquilles,
Dans le silence de nos champs.

Digitized by Google

Ris légers, graces naïves,
Jeux séduisans, tendres amours,
Volez sur ces aimables rives,
Vous seuls faites de beaux jours.

Par M. Vidal, Professeur de Rhéthorique au Collége de Villefranche, en Beaujolois.

LETTRE de M. Michault, Avocat au Parlement de Dijon.

LOrsque je fis imprimer, M. sur une feüille volante, le projet de l'ouvrage que je prépare concernant la Bourgogne, ce ne fut que pour le distribuer dans cette Province aux personnes les plus capables de me fournir des mémoires. L'expédient m'a réüssi, & j'ai reçû grand nombre d'observations très-utiles, dont un jour je témoignerai d'une maniere authentique ma reconnoissance à ceux de qui je les tiens. Cependant je suis surpris que mon dessein étant annoncé si publiquement, trois ou quatre Villes considérables paroissent n'y avoir pris aucun intérêt, & que les gens de Lettres, qui se trouvent sans doute parmi leurs Citoyens, marquent tant d'indifference sur la gloire de leur Patrie.

Digitized by Google

Depuis que mon Projet a été inseré dans votre Journal, * on m'a adressé des réflexions & des conseils, qui m'ont paru trop justes pour n'y pas déférer. On voudroit, par exemple, trouver dans mon Livre les Poüillés des Evêchés de la Province, & c'est aussi ce que je me propose d'exécuter dans le détail le plus exact. J'avois promis une esquisse du Nobiliaire, mais on souhaiteroit de l'avoir complet; je m'y engage volontiers, pourvû que les Maisons illustres & les Familles distinguées de la Bourgogne se prêtent à cette entreprise, en me procurant leurs généalogies & des mémoires sur lesquels je puisse travailler, sans blesser la vérité historique, & sans déplaire à personne. J'attends aussi de ceux qui possedent des Terres & des Fiefs en Bourgogne, d'amples instructions, & même la communication des principaux titres qui peuvent servir à établir leurs droits & leurs priviléges. Cet avertissement doit par la suite me disculper envers les Seigneurs qui auront négligé ou refusé de me donner des éclaircissemens; j'ose même dire qu'en ce cas ils se plaindroient injustement de mes erreurs, & qu'elles leur deviendroient en quelque sorte imputables.

* *Voyez le Mercure de France de cette année, Janvier, pag. 122, & Fevrier, pag. 42.*

Digitized by Google

Comme la carriere que je me suis ouverte est fort vaste, j'éviterai de copier servilement mille passages, qui ne servent qu'à faire parade d'une vaine érudition ; je me contenterai de citer les Livres où j'aurai trouvé des faits, dont l'indication m'aura semblé nécessaire, en me réservant néanmoins le droit de porter quelquefois mon jugement sur les ouvrages & sur les Auteurs.

L'Histoire Naturelle ayant été jusqu'ici fort négligée dans la Bourgogne, c'est une matiere toute neuve, qui se présente à moi sous differens points de vûë. Les occupations des Curieux de la nature portent sur une infinité d'objets agréables, quoiqu'ils ne soient pas du même degré d'utilité. Les Coquillages, les Pétrifications, les Insectes, les Plantes, les Fontaines, les Carrieres, les Marbres, les Minéraux, méritent des soins & des recherches ; toutes découvertes en ce genre ont leur prix, & ne doivent pas être négligées. Mais je m'attacherai particulierement à celles qui tournent le plus à l'avantage de la société. Quelqu'attention que j'y puisse apporter, je ne me flate pas de tout dire sur une matiere si étenduë, mais j'aurai du moins le mérite d'avoir été le premier à donner quelques lumieres sur ce que la

Digitized by Google

terre porte de précieux dans nos climats ; je réveillerai en même-tems, sur les découvertes que j'aurai faites, la sagacité des Physiciens, & l'intérêt de ma Patrie sur les biens qu'elle possede, & qui n'y sont pas assés connus. Je puis en citer un exemple tout récent. Un de mes amis a découvert depuis peu en Bourgogne des terres propres à composer des couleurs très-vives, & à être employées utilement dans la Peinture. Je ne manquerai pas d'en faire part au public, en marquant les lieux où il les a trouvés. Je détachai aussi dernierement dans les carrieres de nos environs, des Ochres, qui à l'épreuve m'ont paru parfaites. Les Pierres & les Marbres de la Province sont encore un objet considérable, dont je puis acquérir une grande connoissance par la collection qu'en font MM. V*** pour enrichir le Cabinet d'Histoire Naturelle qu'ils forment depuis quelque tems, & où ils travaillent à rassembler tout ce que le Païs produit en ce genre de curieux & de rare. Je suis, &c.

A Dijon le 16 Août 1748.

Digitized by Google

EPITRE

De M. l'Abbé du Plessis-de-Joué, à M. de la Bruere.

AImable Auteur que je révére fort,
Un *fruit précoce* humblement je t'adresse,
Non de ces fruits que donne le Permesse,
Et de le dire on auroit très-grand tort,
Mais c'est un fruit qu'enfanta la jeunesse
Dans *les accès d'un pétulant transport,*
Fruit fort aigret, non tel que *Soriniere*,
Vous * en envoye, ou son ami *Maillard*,
Car mon Pégase est un vieux Oreillard,
Coursier poussif, qui tousse de maniere,
Que bien souvent j'ai crû dans la carriere
Que le Troteur, aux *discordans accords*,
Subitement descendroit chés les morts.
Mais attendons, cher la Bruere,
Qu'un peu plus d'âge ait mûri mes talens;
Tu peux compter que carmes excellens
Pour toi seront, & si le fin Mercure,
Ce Dieu facond, vouloit bien prendre cure
De les porter dans les lointains pays,

* *Ce* Vous *s'adresse à tous les Journalistes.*

Je lui promets, je lui voue & lui jure
Une hécatombe aux langues de Fourmis, *
Un autre eût dit de bœufs, à l'aventure;
Mais tenir faut ce que l'on a promis.

EPIGRAMME.

DAns un célébre Parlement,
Un Avocat, pourvû d'une rare éloquence,
Plaidant avec chaleur un fait de conséquence,
Vit que les Magistrats dormoient tranquillement;
Messieurs, s'écria-t'il, l'objet est important,
Réveillez-vous, je vous supplie,
Vous allez décider du sort de ma Partie,
Instruisez-vous auparavant.
Le Président, surpris d'une telle licence,
Confus de la remarque, & se frottant les yeux,
Dit d'un ton de colere, *Avocat ennuyeux*,
La Cour de vos avis s'offense,
Et pour punir votre insolence,
Vous interdit pour trente jours.
L'Avocat fiérement répond à ce discours,
Et moi, pour enchérir, Messieurs, sur l'ordonnance,

* *On n'offroit à Mercure que les langues des victimes, comme Dieu de l'éloquence.*

Et

Digitized by Google

Et vous laisser en paix dormir à l'Audience,
Je m'interdis pour toujours.

Par M. Cottereau, Curé de Donnemarie.

AUTRE.

DAns une Paroisse d'Auxerre,
Un maître Bohémien mourut subitement;
Pour contenter sa femme, on eut soin de lui faire
Un magnifique enterrement.
Trois jours après, le Curé poliment,
Accompagné de deux Vicaires,
Vint demander ses honoraires.
La veuve, à ce discours pressant,
Dit à sa fille ingénûment:
Babet, ces bons Messieurs ont chanté pour ton pere;
Et tu sçais que chacun s'aide de son métier.
Eh bien! sonnons du tambourin, ma mere,
Et dansons pour les remercier.

Par le même.

Digitized by Google

De quelques Médailles.

J'Ai lû la Dissertation sur une Médaille de petit Bronze, de l'Empereur Gratien, par M. Beauvais. Elle est p. 54 du Mercure de France, second vol 1747.

Quelque réputation qu'ait le P. Hardouin, j'ai été surpris qu'on ait tant insisté à réfuter son opinion sur la Légende GRATIANVS AVGG. AVG. *Gratianus Augustus Gener Augusti.* J'aimerois mieux dire que dans le mot AVGG. le second G est une faute du Monétaire, qui l'a ajoûté par mégarde ou par précipitation, que d'avancer une opinion si opposée à la notion commune des Médailles. La double lettre signifie si fréquemment un pluriel, qu'un commençant se trompe rarement dans COSS. *Consulibus.* IMPP. *Imperatoribus.* Comment le P. Hardoüin expliqueroit-il le *Concordia* AVGGG. avec trois G. Victoria AVGG. avec deux GG ... ? Il diroit, sans doute, *Victoria Augustorum.* N'auroit-il point pû dire de Gratien *Augustorum Augustus* ?

La régle de la ponctuation, suivie par M. Beauvais, paroît très-sûre ; il ne me convient point de lui dire ce que je pense

Digitized by Google

sur l'explication qu'il a donnée à la Légende GLORIA NOVI SÆCULI. Il l'a trop bien éclaircie & solidement appuyée ; j'aurois souhaité qu'il eût attribué aux ordres de Maxime la mort de Gratien. Andragace ne fut que l'exécuteur de ces ordres.

Agréez, Monsieur, que je communique ici à M. Beauvais un petit differend, dont on le prie de dire son sentiment avec sa précision ordinaire. Il s'agit d'une Médaille de petit Bronze de l'Empereur Othon, très-bien conservée ; elle est dans un Cabinet de Province ; voici la description : IMP. M. OTHO CAESAR AVG. TR. P *Caput Othonis nudum sinistrorsum*. PONT. MAX. *figura muliebris violata stans, dextrorsum. d. spicas. l. cornucopiæ*. On a fort relevé la rareté de cette Médaille. Le Possesseur, voulant s'en bien assûrer, écrivit à un sçavant Antiquaire, qui fit cette réponse.

» A la vérité, il y a des véritables Mé-
» dailles d'argent d'Othon, de la grandeur
» ordinaire d'un denier, mais elle est fausse
» quand elle est de Bronze, quoique faite
» à la ressemblance de la véritable.

» Il peut se faire que cette Médaille de
» Bronze a été couverte d'argent ; alors elle
» est d'une véritable antiquité, mais d'un
» petit prix. La feüille d'argent don elle

Digitized by Google

» étoit couverte, étant perdue par la suc-
» cession des tems, malgré les soins des
» faux Monétaires, qui la faisoient passer
» pour une Monnoye courante; il n'en
» reste que le seul cuivre rouge.

Je joins la réplique.

Il est vrai que de célebres Antiquaires pensent qu'il n'y a jamais eu de Médailles de Bronze d'Othon; ils se fondent & sur le peu de durée de son regne & sur la haine du Peuple pour ce Prince.

Ces raisons ne paroissent point décisives. Des Monétaires, ou par avidité du gain, ou sans rapport à la haine publique, peuvent avoir frappé des Médailles de Bronze, qui étoient de leur ressort.

Charles Patin en rapporte une, qu'il croit indubitable, en petit Bronze, quoique le Monétaire ait omis l'H dans le nom OTO, au lieu de OTHO. Il est donc très-possible qu'il y ait eu des Médailles de Bronze & de petit Bronze d'Othon. La vûë de celle dont il s'agit, en convainc pleinement. L'Auteur de la réponse prétend, ou qu'elle est fausse, ou qu'elle a été fourrée, mais quand elle auroit été fourrée, il y auroit donc des Médailles de Bronze, puisque les Médailles fourrées n'étoient que sur le Bronze.

Si cet Auteur voyoit la Médaille, le

Digitized by Google

coup d'œil, l'œil du métail, qui sont des guides assés sûrs pour discerner les Médailles, surtout quand elles sont sans vernis, le convaincroient de la sincérité de la Médaille.

Elle ne paroît point avoir été fourrée. Le métail des Médailles fourrées, presque toujours, est alteré, quand la feuille d'argent est tombée. La Médaille en question est très-bien conservée; elle n'est nullement altérée; il n'y a point de vestige d'une feuille d'argent; ces raisons persuadent que la Médaille d'Othon est vraie, antique, rare & très-rare.

L'Auteur de la réponse supposant que la Médaille ait été fourrée & par conséquent d'une véritable antiquité, la regarde pourtant comme d'un petit prix.

Les Médailles fourrées ont un vrai prix; & par leur antiquité & par la rareté des Médailles d'un Empereur tel qu'Othon; surtout en petit Bronze, qui se trouvent difficilement dans le haut Empire, & partilierement sous les douze Césars. L'Auteur de la réplique finit en soumettant ses foibles lumieres à la décision des Maîtres; il les prie seulement de ne pas croire impossible de voir ce qu'ils n'ont pas vû eux-mêmes.

Il se trouve dans un autre Cabinet une

Digitized by Google

Médaille Grecque, ou plutôt un Médaillon, car elle pése deux gros 19 grains. Si M. Beauvais la juge digne de quelque attention, il obligera d'instruire un Curieux qui n'a qu'une connoissance très-imparfaite des Médailles. Voici la description.

Figura togata stans sinistrorsùm : utrâque manu extensâ.... Versùs ramum oblongum, à pedibus ad caput. Ad latus sinistrum figuræ Bellua, quasi camelus. Retro figuram avis : & inter figuram & avem hasta, in cujus summitate avis altera. Sine Epigrafe.

Prora navis super quam ΛΕΥΚΑΔΙΟΝ ΛΕΩΝΧ.

Cette Prouë n'indiqueroit-elle pas une Ville Maritime ?

M. Vaillant, dans ses Médailles Grecques, Amsterd. 1700, pag. 200, dit Leykadion in Syria. num. Gordiani, pii.

A la page 152, il rapporte deux Médailles de cette Ville. Dans son Appendix des Médailles des Villes, il donne l'empreinte d'une de ces deux Médailles, qui ne paroît pas conforme à la description qu'il en fait, pag. 152.

Digitized by Google

ODE

Sur les vanités du monde.

LE Ciel parle. A mes yeux surpris
Déja l'avenir se découvre.
Sous mes pas l'abîme s'entr'ouvre ;
Où sens-je emporter mes esprits !
De Dieu la colere étincelle.
Dans le néant, qui les recéle,
Tous les tems sont ensevelis.
La terre est prête à se dissoudre.
Sur ma tête gronde la foudre.
Des tombeaux les morts sont sortis.

Quel est ce Juge qui s'avance ?
La terreur marche sur ses pas.
Sous sa redoutable puissance
Je vois trembler les Potentats.
Sur son front éclatant de gloire,
Brille le sceau de sa victoire.
Des opprimés il fut l'appui,
De l'orphelin le tendre pere,
Et le pauvre dans sa misere
Ne trouva de repos qu'en lui.

Digitized by Google

Frémis en ces momens d'horreur,
Riche barbare, impitoyable.
Ton malheur est inévitable ;
Sois ton premier accusateur.
Cruel, dont l'ame déchirée,
A ses remords abandonnée,
Dans son sein nourrit ses bourreaux ;
Ton avarice insatiable,
Du pauvre l'oubli condamnable,
Sont la source de tous tes maux.

Et toi, Philosophe orgueilleux,
Victime de ton fanatisme,
Soûtenu du fol Athéisme,
Tu les armes contre les Cieux.
Tu suivois une route impure.
Rebelle au cri de la Nature,
En vain tu voulus l'étouffer.
A ton cœur elle offroit un Maître ;
Tu feignis de le méconnoître,
Mais tu ne pûs en triompher.

Quel objet s'offre à ton réveil ?
Le Ciel armé pour ton supplice.
Quoi ! sur le bord du précipice
Peut-on se livrer au sommeil ?

Digitized by Google

L'Enfer avoit juré ta perte ;
La grace à tes yeux s'eſt offerte ;
Toi-même as dicté ton Arrêt ;
Dieu le prononce & te réprouve.
Il eſt tems que ton cœur éprouve
Qu'il eſt un vengeur des forfaits.

Empire de la volupté,
Combien eſt courte ta durée !
De ton joug mon ame ennyvrée ;
En faiſoit ſa Divinité.
Mes *jours couloient dans la molleſſe* ;
Enfant de la délicateſſe,
Mon cœur y trouvoit mille appas.
La mort paroît. A ſon approche,
Le jour luit ; mon cœur ſe reproche
Un vuide qu'il *ne* voyoit pas.

Eſclave de l'ambition,
Ton ſort eſt-il moins miſérable ;
Et quelle eſt la fin déplorable
Où t'entraîne ta paſſion ?
Jouet de tes folles penſées,
Dans le vaſte champ des idées
Ton eſprit ſans ceſſe entraîné,
Projette, exécute, s'enflâme, ...

Digitized by Google

Bien-tôt se dissipe le charme ;
Ton cœur en paroît consterné.

Et vous, Tyrans impétueux,
Rois, Conquérans, foudres de guerre,
Vous, fiers arbitres de la terre,
Avez-vous pû vous rendre heureux ?
Quand à vous servir tout s'empresse,
D'où naît cette sombre tristesse,
Qui perce à travers les plaisirs ?
Vous les aimez .... c'en est la source ;
Vous les cherchez ... plus de ressource,
Et vous mourrez dans les desirs.

PRIERE.

Guide mon esprit & mon cœur
Dans les sentiers de la sagesse ;
Ouvre mes yeux sur ma foiblesse ;
Romps-en le charme séducteur,
Dieu puissant ! Du mal que j'abhorre,
Le feu mal éteint brûle encore ;
L'homme y combat contre ta Loi ;
Remets le calme dans mon ame ;
Viens y graver en traits de flâme,
Qu'on ne peut être heureux sans toi.

Digitized by Google

ETABLISSEMENT des Ecoles de Mathématiques dans la Ville de Reims.

ON ouvrira au mois de Novembre prochain, dans les Salles de l'Hôtel de Ville de Reims, deux Ecoles publiques, où l'on enseignera tout ce qui peut contribuer à la perfection des Arts & des Manufactures. Il y aura dans l'une & dans l'autre plusieurs places gratuites, en faveur des jeunes gens qui seront moins partagés des dons de la fortune que de ceux de la nature; les autres donneront 6 liv. par mois. Les dépenses considérables que la Ville est obligée de faire pour ce nouvel établissement, la mettent actuellement dans la nécessité d'imposer ce léger tribut sur ceux qui sont dans un état aisé.

Il se distribuera tous les ans, dans chaque Ecole, des Prix à ceux des Eleves qui s'y seront signalés par leurs progrès. L'une de ces deux Ecoles aura les Mathématiques pratiques; l'autre, l'art du Dessein, pour objet. Voici le plan de l'une & de l'autre.

Digitized by Google

PLAN de l'Ecole de Mathématiques pr tiques, par le P. Fery, *Prêtre Religie Minime, Professeur de cette Ecole, nom par Messieurs de l'Academie Royale Sciences, & par Messieurs les Lieuten & Gens du Conseil de la Ville de Reims.*

L'Arithmétique sera le premier objet nos Leçons; nous l'enseignerons dans to te son étendue, relativement aux Scie ces, aux Arts & au Commerce. L'Algéb & l'Analyse prêteront leurs secours à l'A rithmétique. Nous en donnerons les pri cipes nécessaires pour résoudre une infir té de Problêmes, qui se rencontrent à ch que instant dans l'usage de la vie civil & dont l'Algébre facilite, ou s'est réservé solution. Nous assortirons notre Géom trie de toutes les pratiques & les usag qui y sont relatifs. Le Toisé, l'Arpentag la division des terres, la méthode de lev les Plans & les Cartes, le jaugage, le n vellement, la pratique du jardinage, & la construction & l'usage des principau Instrumens de Mathématiques nécessair pour ces opérations, seront autant d'obje sur lesquels nous exercerons la sagacité nos Eleves, & comme rien n'est pl propre à former l'Apprentif Géométre da les opérations pratiques, que l'exerci

Digitized by Google

même de la pratique, nous consacrerons quelques jours dans la plus belle saison à lever par parties le Plan de la Ville & des dehors, & à donner successivement à nos Disciples le spectacle de toutes les opérations les plus utiles & les plus curieuses qui répondent à notre objet. Peu contens d'avoir opéré dans la Géométrie sur les figures semblables & les Echelles, nous puiserons dans la Trigonométrie l'art de calculer les triangles par les Tables des Sinus & des Tangentes, & pour donner à ce calcul la simplicité dont il est susceptible, nous *donnerons les notions & les* usages des tables des Logarithmes, pour en former les analogies.

Après avoir donné les principes généraux de la Statique & de la Méchanique, nous les appliquerons à toutes les machines simples & composées, relatives aux Arts, aux Manufactures, aux besoins, aux commodités & à l'agrément de la vie. Le développement de toutes ces machines, leur explication & leur calcul, couleront, comme de source, des principes qui auront été posés ; nous tâcherons de n'en omettre aucune de celles qui sont recommandables par leur utilité, ou par le génie qui a présidé à leur invention. Nous les traiterons ici relativement à leur méchanisme &

à leur construction, nous réservant d'avoir égard à leurs moteurs, dans la partie de laquelle ils dépendent. Nous insisterons particulierement sur l'explication de celles qui sont les plus communes & les plus nécessaires dans le Pays Rémois, telles que sont les fouleries des Etoffes, les moulins de dégorgement & les differens métiers pour les Manufactures, toutes les Machines propres à seconder l'industrie & à faciliter les travaux dans la construction des Edifices, les pressoirs, les moulins à eau & à vent, & les Machines hydrauliques, soit pour les besoins de la vie, soit pour épuiser les fondemens & les terreins aquatiques. Nous ferons exécuter en petit toutes les Machines que leur perfection & leur utilité rend précieuses aux connoisseurs; nos explications tomberont ainsi sur du réel; l'œil en sera frappé, & l'esprit d'autant plus éclairé. La théorie des rouës dentelées & des lanternes, qui font partie de la plûpart des Machines composées, & la méthode d'estimer & de calculer le frottement, auront place à la fin de ce Traité.

Nous donnerons ensuite tout ce que l'Hydrostatique a de plus intéressant: delà nous passerons à l'Aërométrie, où le flambeau de l'Expérience nous servira

Digitized by Google

de guide pour assujettir à nos recherches les diverses propriétés de l'air ; nous donnerons ici sous differens points de la vûë la construction de plusieurs instrumens, dont nous indiquerons les usages & expliquerons les effets, tels que sont la Machine pneumatique, le Barométre, le Thermométre, l'Hygrométre, l'Arquebuse à vent, differens Acoustiques, la Trompette parlante, &c. Nous terminerons par quelques recherches importantes sur le choc & les effets du vent, en faveur des machines auxquelles il est échû pour moteur.

Dans l'*Hydraulique nous traiterons* de toutes les machines que la méthode revendique à cette partie. Les pompes de toutes les espéces, tout ce qui peut contribuer à les rendre parfaites, soit par leur construction, soit par celle des pistons & des soupapes, &c. La façon d'animer le feu par le concours de l'air & de l'eau dans les grandes forges, & dans les fourneaux des Fonderies ; la Fontaine de Heron, telle qu'elle est sortie des mains de son Inventeur, & telle qu'elle a été perfectionnée depuis par M. Nieuwentyt ; le vase de Tantale, la Fontaine de compression, d'interruption, de raréfaction, &c. feront succéder l'agréable à l'utile.

Digitized by Google

Nous nous retournerons ensuite vers les machines, dont la méchanique aura fixé la construction, mais dont le moteur ressortit à l'hydraulique. Nous donnerons les méthodes les plus sûres pour mesurer la dépense, estimer la vîtesse des eaux, & pour en calculer les efforts en la puissance sur une surface donnée. Nous apprendrons aux Artistes à faire usage d'une chûte & d'un courant d'eau, & nous leur indiquerons les cas où les roues à auges doivent être préferées aux roues à volets. De-là naîtra l'occasion de leur donner le développement & l'explication de quelques moulins à eau, qui sont en usage dans la Provence & dans le Dauphiné ; & de ceux du Basacle de Toulouse, qui par la simplicité de leur construction ont mérité l'approbation des Machinistes les plus habiles.

Nous ajouterons ici les régles pour déterminer la surface des aubes d'une roue, respectivement à la force du choc de l'eau, & à la résistance opposée par le poids, & pour fixer le nombre des mêmes aubes, relativement à leur hauteur & au diamétre de la roue. Nous placerons ici quelques notions importantes sur le cours des rivieres, nous indiquerons les differens moyens d'opposer des digues à l'im-

Digitized by Google

pétuosité d'un courant irrégulier, pour empêcher la dégradation des rives, &c. & après avoir réglé la pente des aqueducs, &c. nous donnerons les instructions nécessaires pour conduire & distribuer les eaux dans une Ville, & pour tirer un prompt secours des fontaines publiques dans le cas d'un incendie. Nous joindrons à ces nouvelles connoissances la solution des problêmes, qui peuvent être de quelque utilité dans la pratique des eaux jaillissantes.

Après avoir donné les principes fondamentaux, & les notions principales de l'optique & de la perspective, nous enseignerons le trait & la projection des *Anamorphoses*, & tout ce qui est du ressort de la perspective curieuse.

La matiere, la préparation, la construction de toutes les espéces de miroirs, miroirs plans, concaves, convéxes, coniques, cylindriques, pyramidaux, &c. Le détail & l'explication de leurs effets surprenans, seront l'objet de nos leçons sur la catoptrique, & pour ne rien laisser à désirer sur cette partie, nous donnerons les régles pour tracer sur des plans horizontaux des figures difformes, qui paroissent dans leur naturel, étant vûes par réflexion d'un point donné sur des surfaces coniques, cylindriques, &c.

Digitized by Google

Nous tirerons de la Dioptrique les moyens de remédier par l'art aux défauts naturels, & accidentels de notre vûë, que l'Optique nous aura fait connoître. De-là nous passerons à la construction des Télescopes, tant de réfraction que de réflexion, & à celle des Microscopes simples & composés ; nous ajouterons la maniere de faire la chambre obscure, la lanterne & le tableau magiques, & nous finirons par la description des principaux instrumens nécessaires aux Artistes pour façonner & polir les verres plans, concaves, convéxes & polyedres.

Nous donnerons de la Gnomonique ce qui en sera nécessaire pour tracer une ligne Méridienne, & les cadrans les plus simples & les plus usités. Les autres operations, qui demandent une spéculation trop profonde, seront renvoyées à notre Ecole de Théorie, que nous nous proposons d'ouvrir ici dans quelques années.

Nous nous bornerons dans l'Architecture Civile, à donner quelques éclaircissemens de Physique & d'expérience sur la nature, les propriétés & la solidité des matériaux qu'on y employe ; de-là nous descendrons à l'explication des cinq Ordres dont nous assignerons l'harmonie, la convenance & les proportions. Après

Digitized by Google

avoir donné à l'Architecte les connoissances nécessaires pour assûrer aux fondemens, & aux murs la solidité relative à leur charge, nous déterminerons les proportions des portes & des fenêtres respectivement à chaque Ordre, la largeur des chambres & des salles, eû égard à leur longueur; la proportion des cheminées, la figure de leurs jambages, & la construction de leurs foyers la plus avantageuse, pour en augmenter la chaleur, & les differens moyens de les garantir de la fumée; nous ne toucherons point à ce qui regarde l'ornement & les décorations des édifices & des jardins; cet objet nous seroit étranger & nous en laisserons le soin à M. Ferrand de Monthelon, qui s'est chargé d'enseigner dans nos Ecoles l'Art du dessein relativement à tous les Arts

Un petit traité de Stereotomie servira d'introduction à nos leçons sur la science du Trait; nous traiterons des portes & des arrieres voussûres, des trompes, des descentes & des escaliers, & comme dans la coupe relative à ces parties, les figures & les desseins en perspective laissent toujours quelque chose à desirer à l'imagination, nous opérerons sur les solides mêmes; après avoir tracé l'épure de chaque objet de nos opérations, nous emprunterons la

main d'un Appareilleur qui coupera du Trait sous les yeux de nos Eleves, & réduira le tout à l'exécution ; nous indiquerons ici les régles que doit suivre l'Architecte, pour calculer la charge & la poussée des voutes, & leur proportionner la hauteur & la solidité des piédroits, & des arcs & des pilliers boutans.

Nous ne nous bornerons pas à la coupe des pierres, nous appliquerons nos principes à la coupe des bois, en faveur des Menuisiers pour les revêtemens des arrieres-voussures, soit en lambris soit en placage ; & du Charpentier pour la construction des voutes & des escaliers de charpente, pour l'assemblage & la composition des cintres, qui servent de dispositif à la construction des voutes en pierre, & pour tout ce qui concerne les fermes & les combles de toutes les espéces ; nous terminerons par quelques éclaircissemens sur l'art d'échaffauder.

Nous aurons soin de réserver nos leçons de Fortification à la saison destinée au repos du Militaire, afin que la jeunesse choisie de cette Province, qui se consacre au service du Roi, & qui n'est point à portée des Ecoles Royales d'Artillerie, puisse acquerir ici les connoissances qui lui sont utiles ou nécessaires, pour servir Sa

Digitized by Google

Majesté avec disti...
Nous enseignerons ...
fier les Places réguli...
de remédier aux c...
Places; nous finirons par les régles qui doivent diriger l'Ingénieur dans la construction des Citadelles, des Réduits & des Magasins à poudre. Ce traité sera suivi de celui de l'attaque & de la défense des Places; après avoir dirigé les travaux d'un siége, depuis l'investissement jusqu'à la reddition de la Place, nous prescrirons les régles de la défense; & comme la Pyrotechnie vient également au secours de l'Assiégeant & de l'Assiégé, après avoir traité la composition de la poudre, ses propriétés, son épreuve & ses effets, &c. nous passerons à la description, l'usage & le service de toutes les machines offensives & défensives, à l'art de tirer avec précision, de charger & de pointer le canon, le mortier, le pierrier, &c. Nous décrirons ensuite les differentes espéces de mines & de contremines, & nous assignerons leur objet, leur construction, la charge de leurs fourneaux, la configuration de leurs galeries, & l'explication de leurs effets. Pour relever l'utile par le mêlange de l'agréable, nous terminerons nos leçons par les notions principales de tout ce qui fait le jeu

Digitized by Google

des feux d'artifice pour les rejoüissances publiques.

Nous donnerons ces leçons en François, & nous tâcherons d'employer le tems, de façon que nous puissions donner ce cours complet dans l'espace de deux ans.

Nous avons été obligés de ne donner ici qu'un abregé du plan de notre Ecole, pour nous conformer à la forme du Mercure. Ceux qui souhaiteront de l'avoir dans un plus grand détail, & tel qu'il a été présenté à l'Académie Royale des Sciences, qui a bien voulu l'honorer de son approbation, pourront s'adresser *à Reims*, chés *Delaître*, pere & fils; *à Paris*, chés *Jombert*, Quai des Augustins; *à Lyon*, chés *de la Roche*; *à Rouen*, chés *Besogne*; *à Amiens*, chés *Godart*; *à Dijon*, chés *Devente*; *à Lille*, chés la veuve *Danel*; *à Amsterdam*, chés Pierre *Mortier*; *à Londres*, chés *Manby*; *à Francfort*, chés *Varentrap*; *à Lausanne*, chés *Bousquet*, &c. *à Turin*, chés les freres *Reycend*, &c. On trouvera chés *Delaître*, *à Reims*, un Discours prononcé par M. de Pouilly, Lieutenant des habitans de la Ville de Reims, sur l'établissement & l'utilité de ces Ecoles.

MEMOIRE de M. Ferrand de Monthelon, ancien Professeur de l'Académie de Peinture & de Sculpture de Paris; & Professeur de Desseing dans l'Ecole des Arts établie à Reims.

LE Desseing n'est pas moins nécessaire aux Artistes que les Mathématiques. C'est en effet l'Art du Desseing, qui forme le goût pour diverses sortes d'ouvrages; il donne également la fécondité de l'imagination, & la facilité de l'exécution; il est la baze de l'Architecture, de la Peinture, de la Sculpture & de la Gravûre; il rend le Maçon, & le Tailleur-de-Pierre, habiles à exécuter les projets de l'Architecte. Le Charpentier en a besoin dans la plûpart de ses opérations. Il est nécessaire à l'Orfèvre pour ces riches & rares ouvrages qui brillent dans nos Temples & sur nos tables; au Menuisier pour la décoration d'une alcove, d'une console, d'un lambris, d'un panneau, d'un chambranle; au Serrurier pour former une grille, un support, un balcon; il étend les vûës de l'Horloger, du Tabletier, de l'Ebéniste, du Metteur en œuvre, du Galonnier, du Cartisannier, du Tapissier, & de tous les

Digitized by Google

Fabriquans d'étoffes pour le choix des ornemens & des belles formes ; enfin il donne à toutes les differentes sortes d'ouvriers le talent de réunir dans leurs ouvrages l'agréable & le nouveau ; talent heureux, qui rendra toujours les peuples voisins tributaires de celui qui en sera possesseur.

Les enfans des Gentilshommes & des gens aisés recevront dans cette Ecole des instructions, qui les mettront à portée de servir plus utilement Sa Majesté pendant la guerre, & d'ennoblir leur loisir pendant la paix. Ils y apprendront à éclairer & à diriger par la suite leurs ouvriers, & à faire regner autour d'eux cette élégance & ces proportions, qui font le charme des yeux, leur offrent un agrément toujours subsistant, & effaçent quelquefois par la noblesse de leur simplicité tout le faste de la magnificence.

Mais l'avantage le plus considérable de cet établissement sera de fournir aux jeunes gens un préservatif contre l'oisiveté, & les désordres qu'elle traîne après elle, dans le tems de la sortie des Colléges & des Ecoles ordinaires, dans ce passage de l'enfance à la jeunesse, époque malheureuse de la dépravation de tous ceux qui n'ont point sçû mettre à profit le tems de la vie le plus

précieux

Digitized by Google

précieux, & presque toujours le plus funeste.

Cette Ecole de Desseing sera ouverte tous les jours, depuis sept heures du matin jusqu'à midi, & depuis deux heures après midi jusqu'à sept heures du soir. Le plaisir y deviendra la sauve-garde de l'innocence des mœurs, & la plûpart des jeunes gens, infiniment sensibles aux charmes de l'imitation, y consacreront avec joie la meilleure partie de la journée, à devenir rivaux de la nature, en créant des ouvrages pareils aux siens. Je me félicite infiniment d'avoir été choisi par Messieurs les Lieutenant & Gens du Conseil de la Ville de Reims, pour être un des instrumens & des Ministres de leurs vûës, & j'ose espérer de les remplir dans l'Ecole dont ils m'ont confié la direction. J'en ai pour garans le grand nombre d'éleves que j'ai formés à Paris. Il y a dans cette Capitale peu de professions d'Artistes, dans lesquelles il n'y ait des sujets excellens qui me font l'honneur de reconnoître qu'ils doivent à mes leçons une partie de leur réputation. Ils en doivent sans doute la principale partie à leurs talens, mais je me persuade qu'ils ont quelque obligation à mon zéle, à mon application & à ma Méthode. J'ai toujours eu l'attention de faire passer suc-

Digitized by Google

cessivement mes Eleves des choses simples & aisées, à celles qui sont plus composées & plus difficiles; je leur fais répéter des choses à peu près semblables, jusqu'à ce qu'ils les possédent parfaitement, & dans les choses qui se ressemblent, j'ai soin de jetter assés de variété pour écarter le dégoût. L'expérience constante de grand nombre d'années m'a appris qu'en suivant cette route, il n'est aucune sorte d'Artiste qui, pour peu qu'il ait de disposition, ne puisse parvenir en peu de tems à acquerir ce qu'il lui faut de Desseing pour atteindre à la perfection de son Art.

VERS

*A M. de R**. en lui envoyant un serin de Canarie.*

De ce jeune oiseau,
Délicat & beau,
Le tendre ramage,
Est le témoignage
De mes sentimens;
Il en est le gage.
Tous ses mouvemens,
Ses jeux, son langage,

Digitized by Google

Sont les truchemens
D'un sincére hommage,
Ah! qu'il est charmé
D'être ton partage!
Cet oiseau volage
Craint d'être enfermé;
Mais s'il est aimé
D'un ami si sage,
Plus qu'un verd bocage
Il chérit sa cage.
Puissent ses accens,
Si doux, si touchans;
Flater ton oreille,
Quand sur le matin,
Comme un franc lutin,
Phébus nous réveille,
Et que de la nuit
Repliant les voiles,
Le jour qui nous luit
Fait fuïr les étoiles!
Alors les présens
De l'aimable Flore
Dans nos heureux champs
S'empressent d'éclore.
Progné par ses chants
De la blonde Aurore
Marque les instans.

Digitized by Google

L'Amour qui l'enflamme,
Réveille nos sens,
Et répand dans l'ame
Des attraits puissans.
L'oiseau que j'envoye ;
Mieux que moi dira
Quelle est cette joye,
Qu'en ce moment-là
Notre cœur déploye.
Ami, prends-en soin ;
Au son de ta lyre,
Bas, & sans témoin,
Il pourra redire
D'un cœur délicat
Le tendre martyre,
Car sous le rabat
L'Amour nous inspire ;
On le voit sourire,
Quand d'un trait malin
Il blesse & déchire
Un petit mutin,
Qui bravoit son ire.
Crains donc son courroux ;
Malgré sa sagesse,
L'aimable Jeunesse ;
Doit craindre sans cesse
Les terribles coups

Digitized by Google

Dont ce Dieu nous blesse.
De vœux criminels
L'ame déchirée,
Nous donnons entrée
A ces maux cruels,
Dont tous les mortels
Reçoivent l'atteinte.
Hélas ! les oiseaux
Vivent sans contrainte,
Sans crimes, sans feinte,
Sans soins, sans travaux.
L'homme seul coupable,
Est seul misérable.
La haine & l'amour
Consument nos ames;
Leurs funestes flammes
Font de ce séjour,
Un lieu plein d'allarmes;
De troubles, de larmes.
Ho ! qu'il seroit doux,
Si, respectant tous
L'aimable innocence,
Loin de l'indigence,
Nous trouvions en nous
Le bonheur suprême,
De nous si prochain,

Digitized by Google

Et qu'hors de lui-même
L'homme cherche en vain !

J. B. Tollot, de Geneve.

A M. de B. qui vouloit se marier à soixante ans, sur deux rimes.

A Soixante ans, cher Ariste, à cet âge,
Doit-on former de nouveaux nœuds ?
Un homme libre, un homme sage,
Sur le ton tendre & langoureux,
Peut il à l'objet de ses feux
S'assujettir à rendre hommage ?
Lorsqu'on est jeune & vigoureux,
L'Hymen badine avec les jeux,
Et se montre en bon équipage ;
L'Amour même rit avec eux,
Et fournit aux frais du ménage.
Mais quand les ans sur nous ont marqué leur passage,
Et que, blanchissant nos cheveux,
Ils ont ridé notre visage,
Sous les drapeaux d'Hymen si jamais l'on s'engage,
C'est risquer d'être malheureux,
Et s'exposer à l'esclavage.

Digitized by Google

Tendron alors est d'un triste présage,
Et l'on est trop lorsqu'on est deux ;
Le vif éclat de deux beaux yeux,
Quand de trop près on l'envisage,
Nous peut causer bien du dommage :
Certes, pour un vieillard le cas est hazardeux ;
Et s'il veut faire le voyage,
Je ne réponds pas du naufrage.
Pensez-y ; lorsque l'on est vieux,
Le grand œuvre du mariage
Est pour nous un pénible ouvrage :
Votre fils, cher ami, je gage,
Quoiqu'il soit à peine amoureux,
Et qu'il n'en soit encor qu'à son apprentissage,
Si cette œuvre étoit son partage,
S'en acquitteroit beaucoup mieux.
Pour qui d'un doux repos veut goûter l'avantage,
Et de la liberté se plaît à faire usage,
Prendre femme, est bien dangereux.

Par le même.

RE'PONSE de M. de la Font de S. Tenne, à la lettre de M. l'Abbé Rainal, imprimée dans le Mercure de Juillet. *

ON est si peu accoûtumé aujourd'hui, Monsieur, à voir des Auteurs rendre graces aux Censeurs de leurs ouvrages, quelques égards qu'ils observent, que votre lettre mise dans le Mercure du mois de Juillet dernier a paru un prodige au public, & vous a attiré l'admiration & l'estime de tout Paris. Des fautes, aussi sincérement avoüées, font autant d'honneur que les plus beaux traits d'un ouvrage. Après avoir admiré ceux de votre Histoire sur le Parlement d'Angleterre, on a senti, dans le courage de votre aveu, un génie capable de s'élever au plus haut degré dans le genre historique, quand il voudra régler son feu, & paroître avec moins de précipitation. Quel exemple, Monsieur, pour nos Auteurs, que vos protestations de reconnoissance à mon égard, & les assûrances d'une entiere satisfaction, si ma Critique eût été plus sévére! Quel bien pour les Lettres & pour

* Cette Réponse auroit dû être placée dans le dernier Mercure.

Digitized by Google

les Arts, si votre humilité & votre docilité peuvent former des imitateurs! Vos sentimens confirment honorablement les miens, lorsque j'ai dit dans ma lettre à la suite des Réfléxions sur l'état présent de la Peinture en France : *Que j'éprouvois combien il est peu de ces ames fortes, qui sentent la nécessité d'une sage Critique pour arriver à la perfection. Qu'il n'est donné qu'aux grands Génies, non-seulement de la voir avec fermeté, mais encore de l'aimer, de la desirer, d'en connoître le prix, & d'avoüer lui devoir cette justesse, & ces traits de lumiere qui portent rapidement les ouvrages à l'immortalité.* Ce n'est point aux Peintres critiqués, que je dois les suffrages qu'ont eû mes foibles Réfléxions sur la Peinture; c'est à la bonté du public, touché de mon amour pour la vérité, l'impartialité, & la gloire de la Nation. Ce sont les mêmes raisons, Monsieur, qui m'ont mérité vos loüanges dans votre Réponse à ma Critique. Je ne regarde vos éloges que comme une effusion de ces sentimens que les ames nées sensibles & reconnoissantes ne sçauroient contenir, & qui se répandent malgré elles sur tous ceux à qui elles pensent avoir quelque obligation. Elles ne me feront pas prendre le change sur le peu de valeur d'un écrit aussi médiocre que le mien.

Digitized by Google

J'avouerai ſeulement avoir été extrêmément ſenſible à la juſtice que vous rendez à mon motif, à ce zéle invincible & peut-être indiſcret que l'on y voit pour le progrès des Belles-Lettres & des Arts, & pour retenir chés ma Nation le goût du grand, du vrai, & de ce ſimple & beau naturel qui nous échape de toute part. Uniſſons-nous tous les deux, Monſieur, pour un ſi digne projet. Vous, par la voix forte de l'exemple, en donnant d'excellens ouvrages; moi, par la voix modeſte des remontrances dans une Critique très-meſurée. Si je puis réuſſir à faire quelque converſion à cet égard, je vous déclare que non-ſeulement je ne craindrai plus vos éloges, mais qu'alors j'aurai beſoin du ſecours de votre amitié pour réprimer mon amour propre. Rien ne peut le piquer que la gloire de contribuer à ce qui eſt utile & honorable à ma Patrie & à mes Concitoyens. Ne m'en faites aucun mérite. Ce ſont de ces vertus d'inſtinct & de tempéramment, indépendantes de notre choix, & même de notre volonté. L'attachement que j'ai pour vous n'eſt pas de ce genre: il eſt uniquement l'effet d'une eſtime éclairée, dûë au mérite de votre caractére. Ne doutez point, Monſieur, que la générosité de vos ſentimens ſur ma Cri-

Digitized by Google

tique ne l'ait beaucoup augmenté, aussi-bien que le desir d'être toute ma vie avec un parfait dévouement, Monsieur, votre, &c.

EPITRE

De M. de la Soriniere, de l'Académie Royale des Belles-Lettres d'Angers, à M. Corvaisier, de la même Académie.

A Près un sommeil assés long,
Quand notre Académie en sursaut se réveille
A la clochette d'Apollon,
Maint plaisant veut crier merveille
Sur phenoméne si nouveau,
Et déja de son froid cerveau
Tire Sarcasme & *Brocardeau*:
Le fat qu'il est! il ne sçauroit comprendre;
Qu'ici bas tout état soûmis aux loix du sort,
Tantôt plus, tantôt moins, s'éleve & prend l'essor;
Je m'en vais le lui faire entendre.
Une comparaison en termes assés forts
En doit graver ici l'ineffaçable Type.
» La Hollande jadis dans les fers de Philippe
» Languissoit abbatuë, & dormoit dans ses Ports.
» On ne soupçonnoit point ces vigoureux efforts
» Qui la firent paroître à l'Europe étonnée

» Sous l'éclat triomphant d'une autre destinée.
» Il falloit que Nassau par les Dieux inspiré,
» Concevant la grandeur d'un projet consacré,
» Laborieux, actif & rusé Politique,
» D'un peuple esclave né fît une République,
» Et portant de ces coups qu'admire l'univers,
» Rétablit dans ces lieux, où regnoit la tristesse,
» Avec la liberté, l'honneur & la richesse.
(Voltaire, un tel exploit est digne de tes vers.)
Il en est tout ainsi de ce Temple des Muses,
Et de ces doctes Ateliers.
Depuis vingt ans entiers
Y paroissoient récluses
Parmi nos meilleurs ouvriers,
L'indolente paresse,
La non-chalance & la mollesse,
Et l'on n'osoit prévoir le retour de ce ton,
Qu'enfante le travail, & qu'enseigne Apollon
Aux plus zélés de ses *Adeptes*,
Quand tout-à-coup des cimes d'Hélicon
Descendit un certain *garçon*,
Qui par l'exemple & les préceptes
Rétablit tout à l'unisson,
Et nous fit tous chanter ensemble
Tant douce, & tant belle chanson,
Que tout connoisseur se rassemble,
Pour écouter notre leçon,
Dans cette Royale Maison,
Où les talens, la politesse,

Digitized by Google

L'esprit, les graces, la noblesse,
Concourent avec la raison.
Encore un mot : pas davantage ;
Corvaisier, c'est-là ton ouvrage :
Je n'ai pas pû taire ton nom *.

A la Soriniere 1748.

CONJECTURES sur la Méchanique, employée pour électriser les corps.

QUels effets doit produire une telle méchanique ? Trois. Le premier sera le changement de forme qui doit arriver à l'air qui environne le Globe. Le second sera le passage de cet air qui vient de changer de forme dans le canon & dans sa circonference. Le troisiéme sera les nouvelles formes que prendront les parties du canon. Suivons ceci, & commençons par la modification de l'air autour du Globe. Le Globe, dans son mouvement circulaire, n'emportera-t'il pas avec lui les particules d'air, qui compriment immédiatement sa surface ? Je le crois ainsi. Cette superficie d'air, dont le Globe est environné, tournera donc en rond, & peut-être même le mouvement

* *Unus homo restituit rem.*

de cet air surpassera-t'il de beaucoup celui du Globe. Qu'est-ce que cela produira ? Un tourbillon particulier d'air autour du Globe. Oüi, me direz-vous, mais toutes ces parties aëriennes ainsi agitées vivement, & dans un mouvement circulaire, ne feront-elles pas quelque effort, afin de s'éloigner du Globe ? Elles le feront, mais leur mouvement en rond est trop vif, pour qu'elles se puissent faire un passage au travers de l'air extérieur, qui bien loin de leur faciliter quelque issuë, les comprimera, les resserrera, & les condensera autour du Globe, de la même maniere qu'un tourbillon d'air, qui sera resserré par l'air qui l'avoisine, deracine quelquefois de grands arbres, sans toucher à ceux qui les approchent. Voilà donc un tourbillon formé autour du Globe, où il se trouve emprisonné.

Venons maintenant au passage de l'air ainsi agité en rond, tant dans le canon que dans sa circonference. N'est-il pas vrai que si le canon, au moyen de la feuille d'auripeau, touche le Globe, la colonne d'air, qui emprisonnoit le tourbillon d'air autour du Globe, sera rompuë en cet endroit seulement ? Sans doute, me direz-vous : mais qu'arrivera-t'il de-là ? Il arrivera que les tourbillons d'air rassemblés

autour du Globe, s'échapperont, mais où iront-ils ? Autour, & en votre canon, parce qu'ils ne trouveront point de résistance de ce côté. Qu'est-ce qui les retiendra autour, & dans le canon, me demanderez-vous ? La même cause qui les retenoit autour du Globe; en effet cet air, en sortant d'autour du Globe, conserve son mouvement en rond, ce qui ne lui permet pas de se mêler avec l'air extérieur. L'air qui environnoit celui qui vient de passer d'autour du Globe au canon, ne prendra-t'il pas la place de celui qui vient de s'échaper, & ne sera-t'il pas modifié de la même maniere ? Cela doit être ainsi, & de plus repasser avec le premier, & ainsi de suite. Voilà bien des tourbillons qui passent dans le canon, me direz-vous ? Où se placeront-t'ils ? Ils environneront votre canon extérieurement & intérieurement, ils pourront même s'introduire jusques dans les pores du canon. Qu'appercevez-vous de tout ceci ? Un canon extraordinairement chargé & environné des petits tourbillons d'air extraordinairement pressés & comprimés, car plus le canon sera chargé & environné de cet air agité en rond, plus ce même air fera d'effort pour vaincre l'air extérieur qui l'emprisonne, & plus son effort sera grand, plus

Digitized by Google

la résistance de l'air extérieur augmentera, le comprimera, le condensera & le réduira en un certain espace.

Voilà donc un canon déja capable de produire des grands effets, & pour faire joüer la machine, il ne nous reste plus qu'à parler de nouvelles formes que doivent acquerir toutes les parties intégrantes du canon. Pensez-vous que le frottement que reçoit la feuille d'auripeau par le mouvement circulaire du Globe, ne puisse par la communication qu'elle a avec le canon, ébranler, émouvoir, & faire tremblоter toutes les parties intégrantes du canon ? Cela doit arriver, si je ne me trompe ; voilà donc le canon chargé & environné de toutes parts par des petits tourbillons, qui ressentira des vibrations dans toutes les parties intégrantes.

Accrochez maintenant un fil d'archal au canon, il sera tout d'un coup, & environné de tourbillons, par la même raison que le canon vient d'en être environné, & participant aux vibrations du canon. Il en sera de même de la personne qui tient le fil d'archal accroché au canon, & des personnes qui la tiendront par la main, & qui formeront un cercle, également à l'égard de la cuillere pleine d'eau-de-vie, tenue d'une main par la personne, & qui

Digitized by Google

fient de l'autre le fil d'archal accroché au canon.

Maintenant, si vous voulez voir ce que la machine sçait faire, touchez le canon. Vous l'avez touché, & vous vous trouvez un peu repoussé, avec un peu de douleur à l'extrêmité de votre doigt. Ne voyez-vous pas que vous avez rompu la muraille de la prison de tous les tourbillons d'air ? Ignorez-vous, qu'après que vous avez rompu la résistance à tous ces tourbillons, ils doivent s'élancer sur vous avec d'autant plus de force, que vous venez de diminuer la force qui les retenoit ? Est-ce que leur élancement sur vous ne doit pas être augmenté, au moyen des vibrations des parties integrantes du canon, & au moyen de ce que toutes les parties du canon qui étoient comprimées par les tourbillons mêmes, se restituent tout d'un coup par leur propre ressort ? Vous avez donc dû vous sentir repoussé avec douleur au bout du doigt, mais vous avez eû la satisfaction de voir une étincelle de feu, preuve du mouvement précipité, troublé & vertical, avec lequel ces tourbillons sont venus fondre sur vous.

Ne touchez pas au fil d'archal qui tient au canon, autrement il vous arrivera la même chose, & par les mêmes raisons.

Digitized by Google

Puiſque vous êtes déja ſatisfait de cette expérience, c'eſt à mon tour à tenir le fil d'archal qui eſt acroché au canon, & me voilà environné de tous côtés par des tourbillons pareils à ceux qui environnent & le canon & le fil de fer que je tiens; peut-être auſſi que les fibres de mon corps participent aux mouvemens tremblotans des parties intégrantes du fil d'archal que vous me voyez tenir. Ne me touchez donc pas, ni à mon épée, car il en feroit de même à peu près, comme quand vous avez touché le canon : mais donnez-moi dans cette main, qui me reſte libre, une cuillere pleine d'eau-de-vie. Vous me direz que puiſque je tiens la cuillere, elle deviendra environnée comme moi des tourbillons. Oüi, ſans difficulté; il en feroit la même choſe de vous, ſi vous me touchiez, ce qui vous mettroit hors d'état de pouvoir mettre le feu à l'eau-de-vie qui eſt dans ma cuillere, parce qu'étant environné des tourbillons qui m'environnent, vous ne pouvez plus rompre la colomne d'air qui les preſſe & les retient priſonniers dans l'eau-de-vie & aux environs, mais ſi vous ne me touchez point, portez votre doigt le plus perpendiculairement que vous pourrez, vous romprez la priſon de ces tourbillons, & ils s'en iront avec tant de pré-

Digitized by Google

pitation qu'ils mettront le feu à l'eau-de-
ie avant de la quitter.

Prenez maintenant la petite bouteille
que je viens d'acrocher au canon ; ayez
soin de la ferrer en votre main, donnez
votre autre main à votre voisin, & votre
voisin me donnera la sienne ; si je touche
le canon entre le Globe & le canon, nous
aurons chacun un grand coup, fussions-
nous 200 à nous tenir par la main ; en
effet, contre qui voulez-vous, lorsque je
romps la colomne d'air, que les petits tour-
billons du canon, vivement élancés par
leur propre *élasticité*, & par une astriction
subite des parties du canon sur *elles-mê-
mes*, aussi bien que de la bouteille, agis-
sent ? Se perdront-ils tout d'un coup dans
l'air extérieur ? Non, ils trouvent trop de
résistance de ce côté, parce qu'en sortant
ils sont dans un mouvement circulaire trop
vif : ils agiront donc sur nous auparavant,
parce qu'ils trouveront moins de résistance
de notre côté, en ce que nous sommes tous
environnés d'autres tourbillons, sembla-
bles à ceux qui se lancent sur nous de la
part du canon, ce qui doit occasionner en
chacun de nous une vive pression à laquel-
le nous devons attribuer le coup que nous
croyons ressentir : par la même raison nous
devons être un peu repoussés.

Digitized by Google

Je vois que sans y penser je viens de me contredire, & vous m'allez demander comment je puis présentement rompre la colonne d'air, afin de donner issue à tous ces petits tourbillons, pendant qu'il n'y a qu'un moment qu'il falloit ne vous point toucher pour pouvoir mettre le feu à l'eau de vie; maintenant quoique vous me touchiez & me teniez par la main, vous avez rompu néanmoins la prison des tourbillons.

Cette objection que je ne prévoyois pas, me fait croire que le coup que nous venons de ressentir, vient plutôt de l'astriction subite de toutes les parties integrantes du canon, suivie d'une restitution aussi prompte de ces mêmes parties, que de l'irruption des tourbillons sur nous. En effet, en touchant le canon, j'ai occasionné un ébranlement extraordinaire de toutes les parties du canon; par cet ébranlement le canon & la bouteille ont fait un effort extraordinaire pour chasser tous les tourbillons d'air comprimés dont ils étoient environnés, mais l'air exterieur a contrebalancé leur force; à quoi a donc abouti tous ces efforts? A comprimer dans le même instant tous les tourbillons dont nous étions ci-devant environnés, & c'est à cette vive pression que nous attribuerons le coup que nous avons ressenti.

Digitized by Google

La partie petite de la feuille d'or qui voltige au-dessous du canon, tantôt en s'en approchant, tantôt en s'en éloignant, est une preuve du balancement continuel entre l'air extérieur & les tourbillons comprimés, & des mouvemens irréguliers que reçoit l'air extérieur jusqu'à une certaine distance ; il ne sera donc point surprenant que si elle s'approche trop du canon, elle aille s'y coller ; si elle s'en éloigne trop au contraire, elle tombera par terre.

Si vous suspendez votre canon avec des fils de soye, la matiere électrique ne passera point *dans ces fils*, ils diminueront au contraire celle du canon. Peut-être les parties intégrantes de la soye ne sont pas susceptibles de vibrations assés fortes pour permettre aux petits tourbillons de s'étendre & de se multiplier suffisamment autour des fils de soye ; à faute de ces vibrations suffisantes, qu'arrive-t'il ? Que l'air extérieur n'est point poussé assés loin des fils de soye, pour permettre un libre passage aux tourbillons qui se présentent pour y passer. Joignez à cette raison, que parce qu'ils ne peuvent recevoir des vibrations assés fortes, ils se trouvent par la même raison hors d'état de pousser assés vivement les tourbillons, lorsque l'on touche ces fils. La vertu électrique du canon sera

Digitized by Google

même diminuée, parce que ses vibrations seront émoussées par cette suspension. Les corps élastiques seront donc les plus faciles à électriser, & plus l'air sera élastique, mieux la machine fera son jeu.

En mouillant le canon d'un peu d'eau, l'eau se rassemblera en gouttes dans la partie basse du canon, elle tombera ensuite par gouttes, froides comme de la neige, & comme un petit globule de flâme violette. Qui est-ce qui cause ce phénomene? J'attribue la fraîcheur de ces gouttes d'eau à la condensation de toutes ses parties, occasionnée par la pression des tourbillons qui les environnent; peut-être pourroit-on parvenir par cette méchanique à former de la grêle; les gouttes d'eau paroîtront lumineuses, parce qu'au moyen de ce qu'elles ont été condensées, elles reflêchissent plus de rayons de lumiere.

Je n'ai point vû d'autres expériences à ce sujet. Tout ceci demanderoit une explication plus détaillée, mais cela ne se peut faire dans une Lettre, dans laquelle toute mon envie est de vous donner une légere idée de mon systême.

Digitized by Google

FABLE.

Le Mourant & les Médecins.

ON dit qu'un jour au fond de sa taniere
Sire Lion, gouteux & décrépit,
Voyant enfin le bout de sa carriere,
En ses Etats publia cet Edit;
» Que tout Docteur en fait de Médecine
» Vint le trouver en dix jours au plus tard.
L'ordre reçû, la Faculté chemine;
L'Ane, *le Loup*, *le Singe*, *le* Renard,
S'en viennent donc trouver notre vieillard;
Il désiroit, dit-on, ce bon Monarque,
Que sans user de feinte & de détour,
Chacun lui dît, s'il croyoit que la Parque
Tranchât bien-tôt le filet de ses jours,
(Car il vouloit, scrupuleux & timide,
Auparavant de descendre au tombeau,
Restituer ce que sa dent avide
Sçût autrefois ravir à maint troupeau;)
Mais nonobstant cela, par pure flaterie,
Nos Médecins dirent tous d'une voix:
» Bien instruits de votre maladie,
» Chacun de nous voit que selon nos Loix,
» Vous aurez, Sire, encor quinze ans de vie.
De cet espoir le Monarque flaté,

Digitized by Google

Se reposa sur une prophétie,
Dont il connut trop tard la fausseté.
Deux jours après le mal croît & s'augmente.
On philosophe, on cherche, on se tourmente;
Chacun en vain épuisa son sçavoir,
Le Roi mourut, sans regler ses affaires;
» Pourquoi, Médecins téméraires,
» Faites-vous l'homme blanc, quand vous le voyez noir ?
» Par une cruelle indulgence,
» Vous sçavez le flater d'un chimérique espoir,
» Mais malgré vous, sa mort s'avance.

LETTRE écrite de Nevers.

PErmettez-moi, Monsieur, de proposer au Public par la voye du Mercure, l'explication d'une ancienne Enigme, ou plutôt d'une Inscription, qui depuis bien des années (peut-être même des siécles) se présente aux yeux de tous ceux qui veulent la lire dans notre Ville, & qui est placée sur un Corbeau, environ à dix pieds d'élévation à l'endroit où étoit autrefois la principale porte de la Cité, & où l'on doit aller recevoir MM. nos Evêques lorsqu'ils font des Entrées solemnelles.

Cette Inscription est gravée sur une pierre

Digitized by Google

pierre beaucoup plus longue que large, de laquelle elle ne remplit qu'environ la moitié; une bordure en relief sert d'ornement à cette même pierre, & lui donne la figure d'un tableau. Voilà, Monsieur, une copie servile de cette pierre & de l'Inscription.

Il y a, comme vous voyez, des lettres plus grandes les unes que les autres, & un o y enjambe sur un v; c'est à Messieurs les Antiquaires à décider de quel siécle sont les caractéres, si l'Inscription est du tems du Paganisme, ou depuis que le Christianisme a été *établi dans les Gaules*, sur quoi il est bon de vous observer que de l'autre côté de la rue & presque vis-à-vis la pierre, il y a une statue de la Sainte Vierge, tenant l'Enfant Jesus dans ses bras, mais d'une sculpture infiniment plus moderne, qui au reste peut avoir été substituée depuis un siecle ou deux à une plus ancienne.

Guy Coquille, judicieux Commentateur de notre Coûtume, mais très-diffus Historien de notre Province, n'a pas jugé à propos de parler de cette Inscription, mais Michel Colignon, Chanoine de Nevers, le fait avec beaucoup d'emphase dans la Préface d'un Livret imprimé à Paris en 1616 chés François Pomeray, & intitulé *Catalogue Historial des Evêques de Nevers*,

ANDE
CAMU
LOSTOVTI
SSIGNOS
IEVRV

Digitized by Google

& voici de quelle façon il s'explique:

» Qui ne sçait, (s'écrie-t'il dans cette » *Préface*,) que Nevers a été autrefois appellé *Noxius*, nom qui lui étoit approprié, voire même dès le tems de la Dictature de Furius Camillus, qui fut environ » l'an du monde 3577, & de la Ville de » Rome bâtie 365, & avant la venuë de » *J. C.* en terre, depuis ladite Ville de Rome édifiée 413, selon que l'on peut conjecturer, faisant supputation des tems, » car la Ville de Nevers ayant été brûlée » & édifiée derechef, on rencontra dans » les fondemens une pierre presque car» rée, contenant certaines lettres écrites à » la façon ancienne des Romains, mais » presque toutes effacées, à cause du laps » de tems, desquelles toutefois on peut » lire assés facilement celles-ci *An. dè.* » *Camillos. toti. sic. noxie. uri.* Par où il appert que pour lors elle étoit sous la puissance des Romains & appellée Noxius, » en ce même tems consommée de feu, laquelle pierre se voit au mur de la maison qui fait le commencement de la Cité, où étoient les murailles de ladite » Ville du tems dudit Camillus & de Jules » César, devant laquelle maison les Echevins reçoivent M M. les Evêques à leur » premiere & solemnelle Entrée; la raison

» de ce nom *Noxius* peut être pour ce que les » Gaulois étoient ennemis jurés des Ro» mains, & leur faisoient cruelle guerre, » d'où arriva que Furius Camillus, homme » fort valeureux, fut créé Dictateur, pour » arrêter leurs courses & les chasser d'Italie.

Qu'il me soit permis de faire deux observations sur ce que dit Colignon (& d'après lui l'Auteur du Livre intitulé, *Etats & Empires du Monde*). La premiere est que je ne crois pas qu'il ait jamais trouvé dans aucun Auteur ni aucun titre, que Nevers ait été autrefois appellé *Noxius*; il y a à la vérité une ancienne Forteresse ruinée dans la Province, appartenante à M. le Duc de Nevers, située sur une montagne escarpée de tous côtés, appellée Montenoison, & en Latin *Mons noxius*, mais cette Forteresse est à huit lieues de Nevers, & par conséquent trop éloignée pour qu'il puisse y avoir de la confusion dans les noms des deux endroits; je crois même qu'elle a été élevée plutôt pour nuire aux Bourguignons, qu'aux Romains.

La seconde observation est qu'il n'est pas vrai que les lettres de l'Inscription soient *presque toutes effacées*, elles sont très-entieres, & il ne les annonce défigurées, que pour faire adopter l'explication qu'il y donne; au reste, il auroit dû nous appren-

Digitized by Google

dre en quel tems *la Ville de Nevers a été brûlée & édifiée derechef, & la pierre rencontrée dans les fondemens*, & sur quels garants il appuye ces faits.

Il me reste à prier les Antiquaires d'expliquer l'Enigme ; personne ne le peut mieux que M. l'Abbé le Beuf, & il en est très-humblement prié ; peut être le fera-t'elle revenir de la prévention où il a parû être, malheureusement pour notre Ville, qu'elle n'est pas le *Noviodunum Heduorum*, dont il est parlé au septiéme Livre des Commentaires de César, auquel cas notre Inscription nous deviendra extrêmement précieuse. Je suis, &c.

A M. de Bufon, Intendant du Jardin Royal des Plantes à Paris.

CEt essai que Pégase apporta du Parnasse
Pour ce Jardin délicieux,
Chés vous s'il pouvoit trouver place;
Peut-être exciteroit quelqu'un à faire mieux.

Inscription pour le Jardin Royal.

Orbis & Artis opes locus hic en omnibus offert :
Hortum Flora sibi sumpsit, Apollo Domum.

Digitized by Google

Inscription pour la Serre du Jardin.

Forte Parisiacos fines dum Flora pererrat,
Hic stetit, atque novas læta profudit opes.
Tristis hiems subito procul hinc, & frigus acutum;
Diffugiunt, & Ver occupat ecce locum.

Inscription pour la Fontaine du Jardin.

Quæ sterilis quondam Nimpha & male parca fluebat,
Plantas blanda Parens nunc rigat, atque nutrit.
Quin flores pingit varios, succosque salubres
Suppeditat Medicis, & fugat omne malum.

A M. *** pour sa Maison de campagne.

Bacchus & alma Ceres rus istud frugibus ornant;
Scilicet ista famem sedat, & ille sitim.

Pour la Fontaine du Jardin.

Cænosum per iter quæ quondam invita fluebat,
Nunc puris, & ovans, Nimpha superbit aquis.

A M. l'Abbé Salier, Garde de la Bibliothéque du Roi.

Inscription pour cette Bibliothéque.

Mendacem Parnassum ultrà ne Græcia jactes;

Digitized by Google

Hîc verum intus ineſt, artis & omne genus,

Mortuus hîc vivit, pandunt oracula muti.

Fons ſalit irriguus, quì ſitit unde bibat.

LETTRE de Mademoiſelle L. à M.

JE vous envoye, Monſieur, les refléxions ſur la ſociété, que vous m'avez demandées, je ne ſçais pas trop à quelle fin; c'eſt ſi peu de choſe, que je croyois qu'il devoit vous ſuffire d'en avoir entendu la lecture. Il eſt vrai que comme vous autres hommes n'attendez preſque rien des perſonnes de mon ſexe, il nous eſt facile de ſurprendre votre admiration, quand nous nous mêlons d'écrire. Auſſi je ne regarde les éloges que vous me donnez, que comme un effet de cette politeſſe qui vous eſt naturelle, & comme une marque de l'étonnement où vous avez été de ne me pas trouver tout-à-fait auſſi ignorante, que vous ſuppoſiez apparemment que je devois l'être.

J'écris, dites-vous, avec légereté & avec agrément. Vous trouvez de la juſteſſe & de la préciſion dans mes idées, & ſi je veux vous en croire, mon petit

ouvrage fait connoître que j'ai de la facilité dans l'esprit & des sentimens dans le cœur. Vous avez imaginé vrai-semblablement que j'avois besoin de ces louanges pour me soutenir, & qu'en me les donnant, elles deviendroient un engagement qui pourroit me les faire mériter. Au reste, je suis flatée de la justice que vous rendez au fond de mes sentimens. Je ne me pardonnerois pas d'avoir écrit, s'il m'étoit échappé une seule phrase que des personnes sages & raisonnables fussent en droit de me reprocher. A l'égard de l'esprit, j'en suis moins touchée; quand il seroit vrai que j'en aurois, il seroit toujours gêné par les usages, & je devrois le cacher sous le voile des bienséances.

Vous vous rappellez, Monsieur, l'occasion qui m'a fait devenir Auteur. J'avois à prouver que nous sommes tous faits pour la société. Un Philosophe auroit composé sur ce sujet une Dissertation en forme; pour moi, je me suis contentée des reflexions que voici.

L'homme ne peut se suffire à lui-même; tout lui annonce qu'il est fait pour la société. Les cris de l'enfant qui vient de naître, & les pleurs qu'il répand, sont autant d'invitations par lesquelles il sollicite

les secours dont sa foiblesse a besoin ; s'il forme dans la suite des sons qui deviennent les interprétes de ses pensées, ce n'est que parce qu'il les a appris de ceux à qui le soin de son enfance a été confié. Sa raison ne se forme, son jugement ne se développe, & ses connoissances ne s'étendent, qu'à l'aide des Maîtres qui sont chargés de l'instruire. Il lui faut des modéles pour l'animer à bien faire, & des rivaux pour exciter son émulation. Il est même quelquefois utile que la laideur du vice lui soit rendue sensible par des exemples, afin de lui en inspirer plus d'horreur. La honte attachée au crime est un frein capable de retenir ceux qui se sentent le plus de penchant à le commettre. Placez l'homme hors de la société : quelle ressource a-t'il contre l'ignorance qui l'environne, contre la tristesse qui peut le saisir, contre la douleur qui ne vient que trop souvent le tourmenter, & enfin contre l'ennui auquel il se trouvera sans cesse exposé ? Il n'aura ni Docteurs pour l'éclairer, ni amis pour le consoler, ni même des indifferens pour le distraire. De noires réflexions s'empareront de son esprit, & augmenteront ses chagrins ; il se plongera dans une sombre mélancholie qui le rongera insensiblement, & il suc-

Digitized by Google

tombera enfin, parce qu'il ne trouvera pas dans son propre fond les appuis qu'il auroit trouvés dans le commerce des autres hommes.

Que seroient les plaisirs les plus touchans, s'ils n'étoient partagés avec personne ? Dans quel affreux état tomberoient ceux qui commencent à sentir le poids des années, & qui voyent croître leurs infirmités avec leur âge, s'ils ne trouvoient dans la société les consolations, qui seules peuvent leur rendre la vie supportable ? Qui les exhorteroit à la patience ? Qui s'attendriroit sur leurs maux? Qui s'entretiendroit avec eux des évenemens auxquels ils ont eû part dans le tems passé, si on les réduisoit à vivre dans la solitude ?

Toutes les réflexions que je viens de proposer en peu de mots, n'ont pour objet que les besoins mutuels, qui rendent les hommes dépendans les uns des autres, & qui les forcent en quelque sorte de vivre ensemble. Les inclinations, qui leur sont naturelles, peuvent encore leur découvrir quelle est leur véritable destination. Que sert en effet à l'homme d'être né humain & compatissant, s'il n'a personne sur qui exercer sa compassion ? Pourquoi Dieu lui a-t'il donné un cœur généreux, si sa générosité est sans objet ? Pourquoi sent-il en

lui-même ce penchant si doux pour l'amitié, s'il ne devoit point avoir d'amis ?

Que devient cette industrie qui enfante & perfectionne les Arts ? Que deviennent ces talens qui élevent si fort l'homme au-dessus de la bête, & qui sont la preuve la plus certaine de sa grandeur & de son excellence ? A quoi bon enfin ces organes où éclattent d'une maniere si sensible la sagesse & la souveraine intelligence de celui qui les a créés, si l'homme est fait pour être solitaire ? C'est Dieu même qui a formé les liens de la société, & vouloir les rompre, ce seroit nous rendre également malheureux & criminels.

Mais faut-il donc condamner tant de personnages si célebres, qui sont allés dans la retraite chercher une perfection qu'ils désespéroient de pouvoir acquérir dans le monde ? Peut-on dire qu'ils se soient rendus coupables envers l'Auteur de la Nature, parce qu'ils se sont dérobés à leur véritable destination ?

Pour répondre à cette difficulté, je dis en premier lieu, que la société est l'état commun auquel tous les hommes sont appellés, & qu'il ne sçauroit leur être permis d'en sortir, sans l'ordre exprès de celui qui les y a placés.

Je dis en second lieu qu'il faut bien dis-

Digitized by Google

tinguer la retraite de la solitude. Celui que l'Esprit de Dieu conduit dans la retraite, n'est pas un solitaire misantrope, qui refuse de prendre part & de concourir au bien commun, mais un Citoyen prudent, qui évite des périls plus forts que lui. L'un a éprouvé les impressions funestes du siécle; il en craint la contagion, & il s'en sépare pour se soustraire à une chute déplorable. L'autre fuit le tumulte qu'occasionne le commerce des hommes, & va se recueillir dans la retraite pour être moins distrait dans ses travaux, mais les uns & les autres ne perdent point de vûe leurs freres, & ils les aident & les soulagent en la maniere qu'ils le peuvent. Quiconque iroit se renfermer dans une solitude, pour s'affranchir des devoirs de la société, ne mériteroit le nom ni de Chrétien, ni même de Philosophe.

Vivons donc pour la société, puisque nous sommes créés pour elle. Travaillons au bonheur de nos semblables, en même-tems que nous travaillerons au nôtre. Excusons leurs foiblesses, supportons leurs défauts, soyons sensibles au plaisir de les obliger, & tâchons de mériter l'amitié de plusieurs & l'estime de tous.

Digitized by Google

VERS

*Présentés à Mlle ***, qui brodoit une robe, par M. de Mon.... à Andely.*

CEs bouquets séducteurs, par Minerve brodés,
Par leurs vives couleurs effaçent la Peinture,
Et de près même regardés,
Pourroient tromper sans peine & Flore & la Nature.
Je serois de ces fleurs amoureux comme un fou,
Mais un clou chasse un autre clou.
Je ne vois plus l'ouvrage, ou le laisse en arriere,
Si-tôt que mes regards tombent sur l'Ouvriere;
Un objet si charmant, de tout autre vainqueur,
Occupe seul toute mon ame.
La surprise y fait naître une brûlante flâme,
Et le charme des yeux passe jusqu'à mon cœur.

Digitized by Google

DISCOURS*.

Le vrai bonheur consiste dans la Sagesse

L'Homme est le plus parfait ouvra qui soit sorti des mains de Dieu ; est l'abregé de toutes ses merveilles. To ce qui l'environne lui donne des idées sa grandeur. Qu'il jette les yeux sur la te re, il y découvre les plus belles moisso pour servir à sa nourriture ; qu'il regar dans les airs, les oiseaux n'y volent q pour lui ; qu'il entre dans les forêts, d animaux de toutes especes s'offrent à vûe, & viennent en quelque sorte le connoître pour leur Maître. Les fleuves les rivieres ne coulent que pour son utili la mer même n'applanit ses flots & ne ouvre son sein, que pour fournir à sa dé catesse & à sa somptuosité.

Tous ces prodiges lui font connoître supériorité sur tout ce qui est créé. To lui retrace la noblesse de son origine & l dée de son Créateur.

Abandonné cependant à lui-même, aveuglé par les biens séduisans dont il

* *L'Auteur de cet Essai étant extrêmement jeu on ne doit pas le juger avec beaucoup de sévérité.*

Digitized by Google

le possesseur, sa félicité irrite ses passions. Il s'étourdit sur son état, & méconnoît quel est le principe de son être, & quelle en doit être la fin. Il veut établir son suprême bonheur dans la possession des richesses, mais qu'y trouve-t'il? Le poids accablant des inquiétudes. La plus grande fortune est-elle autre chose que la plus grande servitude? *

Un mêlange de bassesse & de grandeur occupe tour à tour l'esprit & le cœur de l'homme. La bassesse le retient vers la terre, & voudroit lui persuader qu'il y trouvera tout ce qui peut le rendre heureux. Sa grandeur l'éleve vers le Ciel, elle lui fait mépriser tous les biens terrestres, & envisager confusément un bien infiniment plus durable & plus vrai.

Comment l'homme connoît-il ce bien si désirable? Par la sagesse, qui fait elle seule son bonheur. C'est aussi Dieu seul qui peut nous la donner, & c'est un rayon de sa lumiere, qui l'a imprimée au fond de nos ames, pour en dissiper les ténebres, & nous empêcher d'errer dans des sentiers opposés à la vertu. Oüi, il n'y a que la sagesse qui puisse nous faire jouir du véritable bonheur. Elle nous éclaire, elle dirige nos pas,

* *Magna servitus est magna fortuna.* Seneq.

Digitized by Google

elle est l'unique source de la paix du cœ
& de l'esprit.

Que l'homme rejette donc ces idées fau
ses, qui le portent à faire ses délices d
biens terrestres. Qu'il sçache que no
comptons pour rien les revers de fo
tune, & toutes les catastrophes auxquell
nous sommes exposés, quand nous avo
la sagesse en partage. Qu'il apprenne q
le plus sage de tous les Rois a dit que l
biens & les honneurs du siécle n'étoie
que vanité; qu'ils ne pouvoient satisfai
le cœur humain, qui malgré sa dépray
tion, se sent toujours de la grandeur
son origine. L'homme est fait pour con
noître le vrai & pratiquer la vertu; il e
porté naturellement à la chercher, &
n'est heureux que quand il l'a trouvée.

En effet, l'avare est-il tranquille au m
lieu de ses trésors? Non; la crainte & l
sollicitudes ne lui permettent pas de goû
ter de repos. Ses yeux ne peuvent se fe
mer & s'abandonner aux douceurs du son
meil; il craint toujours qu'on ne lui enl
ve ce qui le rend malheureux.

Qu'on interroge un Guerrier, qui tou
couvert de lauriers, cherche encore de nou
veaux périls, & qui dépositaire des graces
des bienfaits de son Prince, les dispense
son gré; il répondra qu'un bonheur fonc

Digitized by Google

ſur les caprices de la fortune, ne peut rendre un homme véritablement heureux.

Un Sçavant dans le fond de ſon cabinet jouit-il du parfait bonheur? Son éloignement du tumulte du monde, & ſon occupation continuelle, nous engageroient à le croire. Il n'eſt cependant pas ſatisfait; il a des rivaux contre qui ſa vanité l'irrite; il s'imagine que leurs talens diminuent en quelque ſorte les ſiens, & les éloges qu'on donne à leurs ouvrages, il les regarde comme autant de larcins qu'on lui fait.

Dégageons donc notre cœur de ces paſſions qui l'attachent à la terre. Elevons-nous vers *la ſageſſe*, qui eſt ſeule capable de faire notre bonheur, & de remplir l'immenſité de nos déſirs. C'eſt dans elle que nous trouverons ces grands & généreux ſentimens qui répondent à notre grandeur véritable. Notre eſprit ſe perfectionnera par la connoiſſance des vérités qu'elle lui découvrira; elle nous donnera des lumieres pures, pour affermir nos idées & étendre nos connoiſſances. Elle nous apprendra que c'eſt pour Dieu que nous ſommes faits; que c'eſt pour le connoître qu'il nous a donné un entendement; que c'eſt pour l'aimer qu'il nous a donné un cœur, & que c'eſt pour augmenter notre amour qu'il veut que nous puiſions dans ſes tréſors la

Digitized by Google

véritable vie & la véritable félicité.

A quoi vous sert, hommes insensés, de connoître la sagesse, puisque vous ne la pratiquez pas ? Votre conduite est opposée à ses préceptes, & vous agissez dans tout le cours de votre vie, comme si vous ne l'aviez jamais connue.

Et vous Philosophe orgueilleux, en faites-vous un meilleur usage ? Vous qui vous fabriquez une Religion sur les principes d'une raison corrompuë, & qui la changez aussi souvent que vos differentes passions vous agitent ?

Vous seule, ô divine Sagesse, pouvez nous procurer la parfaite tranquillité. Vous seule pouvez nous faite goûter la vraie douceur. Efforçons nous donc de l'acquérir, cette sagesse ; les routes qui y conduisent sont belles, agréables, & l'Ecriture nous assûre que celui-la seul, qui marchera dans ses sentiers, jouira d'une paix parfaite & du vrai bonheur.

Satiabor cum apparuerit gloria tua. Ps. 16. 17.

Par Me de S. F. de Vesoul, 1748.

Digitized by Google

VERS.

Présentés à M. D. B. pour la Fête de Saint Louis 1748.

UN sage pour bouquet ne doit point vous offrir,
Aminte, comme aux autres Belles,
Des fleurs qui se puissent flétrir ;
Son cœur vous en doit d'immortelles.
Au pied du mont célébre où les doctes pucelles
Se plaisent à les voir fleurir,
J'ai cueilli cette bagatelle ;
Si le tems ne la fait périr,
Qu'avec mon *respect* & mon *zéle* ;
Aminte, vous avez une fleur éternelle.

LETTRE écrite de Paris.

COmme vous vous intéressez, Monsieur, à tout ce qui concerne la République des Lettres, j'aurai l'honneur de vous apprendre, qu'on vient de donner au public le premier tome du Digeste, *in-folio*, redigé en ordre par M. Pothier, Conseiller au Présidial d'Orleans. Ce Ma-

Digitized by Google

giſtrat qui eſt actuellement ici, y eſt venu exprès, pour avoir l'honneur de le préſenter lui-même à M. le Chancelier, qui a eu part à la confection de l'ouvrage. Vous ne ſerez peut-être pas fâché de ſçavoir ce qui lui a donné le jour, & comment les choſes ſe ſont paſſées.

M. Pothier, qui a fait une étude particuliere du Droit, fut choqué, comme l'ont été preſque tous ceux qui l'ont étudié, de la confuſion qui regne dans le Digeſte, ouvrage d'ailleurs ſi important pour le bien & la tranquillité des Etats. C'étoit peu même que le Digeſte fut confus, & qu'on eût peine quelquefois à tirer une déciſion claire de ce livre, & à la trouver au beſoin; il falloit encore accorder enſemble le Code & les Novelles, qui ajoutent, retranchent, & modifient en pluſieurs manieres beaucoup d'endroits du Digeſte, & il y a grande apparence, que la difficulté d'ajuſter ces trois ouvrages, & d'en faire un tout régulier, avoit épouvanté les plus courageux, & les avoit détournés d'entreprendre un ſi pénible travail. M. Pothier ſentit la difficulté autant qu'un autre, mais comme il eſt homme à réflechir, il ſe forma le plan d'un ordre méthodique, & choiſit un titre du Droit,

Digitized by Google

pour tacher d'exécuter ce plan, ſans autre deſſein pour lors que de ſe ſatisfaire lui-même, & d'eſſayer s'il pourroit réuſſir. Ce fut comme la premiere tentation qu'il eut, & à laquelle il ſuccomba ſi heureuſement; à cette premiere ſuccéda une ſeconde, qui fut de montrer ſon eſſai à un de ſes amis, Conſeiller au même Préſidial, & de plus Docteur & Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité d'Orleans. Cet habile Juriſconſulte, qui poſſéde parfaitement cette matiere, loüa beaucoup cet eſſai de M. Pothier, & l'exhorta à continuer, ce qu'il n'avoit guéres envie de faire. Le travail en reſta-là pendant quelque tems, juſqu'à ce que le Profeſſeur, ayant eû affaire à M. le Chancelier, trahit en quelque façon ſon ami, & fit un rapport exact & avantageux du projet de l'ouvrage qu'il avoit lû. C'étoit une nouvelle qui méritoit d'être annoncée à l'illuſtre Chef de la Juſtice; auſſi ce grand Magiſtrat l'écouta avec d'autant plus de plaiſir, que par une rencontre aſſés ſinguliere, lui-même dans ſa jeuneſſe avoit conçû à peu près le même deſſein, & s'étoit formé le même plan, mais les grands emplois, par leſquels il avoit paſſé ſucceſſivement, ne lui avoient pas permis de l'exécuter. M. le Chancelier

écrivit une lettre à M. Pothier, par laquelle lui donnant avis du rapport que le Professeur d'Orleans lui avoit fait, il le prioit en même tems de lui envoyer son cahier, afin qu'il en pût juger par lui-même. M. Pothier, fort surpris de recevoir cette lettre, ne pût se dispenser d'y répondre. L'ouvrage fut donc envoyé, & ne put être lû ni expédié si-tôt, à cause des grandes affaires qui survinrent en ce tems-là au Conseil. M. Pothier qui fut plusieurs mois sans recevoir de nouvelles, crût qu'il n'en recevroit aucunes. Le contraire arriva cependant, car M. le Chancelier ayant enfin trouvé le tems de lire le cahier, le goûta fort, & en conséquence récrivit à M. Pothier, que si ses affaires le permettoient, il voulût bien se donner la peine de venir à Paris, dans un tems qu'il lui marqua, & qu'alors ils pourroient conferer ensemble, & convenir de ce qu'il y auroit à faire. M. Pothier obéit. Il vint, & M. le Chancelier lui communiqua ses vûës.

Le bruit de cette entrevûë s'étant répandu, M. Gilbert de Voisins, Avocat Général en ce tems, & maintenant Conseiller d'Etat, voulut dans la suite être de la partie; plusieurs des plus fameux Avo-

Digitized by Google

cats du Parlement s'intéresserent de leur côté. M. Pothier, ainsi encouragé, se mit sérieusement à l'ouvrage. Le Privilége pour l'impression fut accordé ; on forma le Prospectus ; le travail avança, & vint enfin au point où il est aujourd'hui. Le premier tome paroît, le second s'acheve d'imprimer, & le troisiéme ne tardera pas. Un des amis de l'Auteur lui fit présent des vers Latins suivans, qui font allusion à son nom.

In Digestum meliùs ordinatum.

Molle lutum sicuti figulus premit, atque reformat ;
Sic jus ordinat iste liber, legesque disertus
Colligit errantes variè, tenebrasque repellit ;
Informat mores, lites componit ubique.

A Mlle Cleron sur le rôle de Didon qu'elle vient de remettre au Théatre.

TAndis que sur la Scéne, où nos vœux vous rappellent,
Votre aspect, allumant de nouvelles ardeurs,
Communique le feu dont vos yeux étincellent,
Et se captive tous les cœurs :
Le mien, belle Didon, vous offre son hommage.
Sur vos rares talens, sur vos divins appas,
Le public & mes vers n'ont qu'un même langage ;
Tout vous applaudit, mais hélas !
Quel est votre sort & le nôtre ?
Certes, je le sçais mieux qu'un autre :
D'un Héros vertueux votre cœur est épris.
Par les nœuds les plus doux vos destins sont unis,
La gloire l'arrache à vos charmes,
Vos accens enchanteurs nous arrachent des larmes.
Enfin par un contraste aussi triste que doux,
Vous mourez pour Enée, & nous vivons pour vous.

Par M. de la Louptiere.

LETTRE

LETTRE d'un Chirurgien de Province à un Médecin de Paris, sur la Garance, pour servir de réplique à la réponse de ce dernier, inserée dans le Mercure du mois de Février 1748.

JE sçavois bien, Monsieur, qu'en vous adressant ma lettre, vous satisferiez à tout. Votre réponse est de main de maître. Vous y faites sentir, avec décence, la supériorité de votre état sur le mien, & dans les circonstances présentes cet objet n'est point à négliger. Si vous pensez même que mon attachement pour votre illustre Corps soit *un moyen de plus* pour la Faculté, je vous laisse le maître d'en tirer le parti que vous jugerez à propos. Une chose qui me flate infiniment, c'est la justice que vous rendez à M. Duhamel. J'avouerai de bonne-foi, que la note de cet Académicien, inserée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, m'étoit échapée. Si elle me fût tombée sous les yeux, je me serois bien gardé de relever ce défaut d'exactitude. Ce qui paroît extraordinaire, c'est que M. Guettard, Médecin

Digitized by Google

de votre Faculté, & Membre de l'Académie, nous annonce dans un livre d'observations sur les Plantes, imprimé en 1747, que » la propriété qu'ont les racines de la » Garance de rougir les os des animaux » vivans, n'est connuë que depuis quel- » ques années, & que le premier effet en » a été d'abord observé en Angleterre. « Si nous voyons jamais une nouvelle édition de cet ouvrage, j'espere qu'à l'exemple de M. Duhamel, & excité par le mien, l'Auteur voudra bien y inserer une note pour instruire ses lecteurs de l'erreur dans laquelle il a donné.

Vous pensez, Monsieur, que Mizauld est le premier qui ait parlé de la propriété de la Garance, dont il est question entre nous, & qu'il a écrit avant Charles Etienne, que j'ai cité. J'ai des raisons de croire que l'Auteur Latin où j'ai lû, *Erythrodanum ossa animalium rubefacit*, est plus ancien. Il est même probable que cette découverte est encore beaucoup plus reculée dans l'antiquité. D'ailleurs, Charles Etienne est pour le moins contemporain de Mizauld, s'il n'est pas plus ancien; le premier étoit Docteur de la Faculté de Paris en 1538, comme il paroît par un de ses ouvrages *, donné au public dans

la même année ; & la premiere édition de la Maison Rustique, qu'il a publiée avec *Jean Liebault*, est de 1582. Ceci fait voir qu'il faut recourir à des siécles plus éloignés pour trouver l'Auteur de cette propriété de la Garance.

Vous avez raison, Monsieur, de souhaiter que M. Duhamel vérifie par ses expériences, si les tiges de cette plante ont la même propriété que les racines à l'égard de la coloration des os, aussi-bien que les autres propriétés que les anciens agriculteurs lui ont données. Il y a satisfait en partie, mais il reste encore quelque chose à désirer.

Souffrez que je remarque que M. Guettard, dans l'Epître Dédicatoire de son ouvrage, dit au Prince, à qui il le dédie : » Que l'honneur que Son Altesse vient de » lui faire de le nommer son Médecin » Botaniste, est un des motifs qui font » qu'il ose lui offrir cet ouvrage, qui regar» de les glandes des plantes & leurs vais» seaux excrétoires, comme des parties » dignes d'être observées & qui l'avoient » peu été jusqu'ici. «

* *Sylva, frutetum, Collis, Parisiis*, 1538.

Je vous prie, Monsieur ; d'éclaircir mes doutes ; est-il bien vrai que les parties des plantes ont été peu observées ? Est-il encore vrai, qu'en supposant que M. Guettard en fût un des premiers Observateurs, il puisse employer ses remarques, comme des principes certains de distinction des plantes entre elles ? On peut, ce me semble, conjecturer que les grands hommes qui l'ont précédé, ayant reconnu que cette Méthode ne conduisoit à rien, ont établi des régles qui pourront paroître plus lumineuses & plus sûres.

*A ****** le* 28 *Mars* 1748.

Digitized by Google

On a dû expliquer les Logogryphes & les Enigmes du Mercure d'Août par *Pressoir*, *Relation*, *Armoiries*, *Sac*, *Secret* & *Portrait*. On trouve dans le premier Logogryphe *sie*, *pré*, *soir*, *Jo*, *Issé*, *ris*, *Pise*, *rose*, *ire*, *soie*, *Sire*, *poire*, *pore*, *or*, *Ipres*, *rosse*, *pois*, *Roi* : dans le second, *ré*, *la*, *note*, *ton*, *Roi*, *Noyer*, *Laon*, *taon*, *Aretin*, *tein*, *lait*, *noir*, *ortie*, *nate*, *Latone*, *ane*, *talion* : dans le troisiéme, *miroir*, *orme*, *mer*, *or*, *mois*, *ame*, *rosier*, *ami* & *soir*.

ENIGME.

JE suis l'appanage ordinaire
Du sexe à qui le Ciel dispensa les appas ;
La France contre moi fit une loi sevére,
Que l'on n'observe point dans les autres Etats ;
Je regne dans les champs, bien plus que dans les Villes ;
Trois de mes sœurs & moi, des lits de nos ayeux
Etions jadis les soûtiens immobiles,
Mais aujourd'hui l'on nous chasse en tous lieux,
Comme des meubles inutiles.
Quelque bas que soit mon emploi,

Digitized by Google

Autrefois un Héros insigne
De ses robustes mains ne me crût pas indigne,
Et si l'antiquité trouve encor quelque foi
Dans l'esprit de l'humaine race,
Tandis que de la terre on couvrira la face;
Les grands & les petits releveront de moi.

AUTRE.

JE ne suis ni chair ni poisson;
Je ne fais, ni grand mal, ni grand bien, dans le monde;
Je suis de la couleur de l'onde,
Où Pharaon bût plus que de raison.
Comme le Nil je m'étends & resserre;
Et laisse comme lui ma graisse sur la terre.
Quiconque sçait rimer devinera mon nom.

Les deux Enigmes précédentes sont d'un de nos meilleurs Poëtes Tragiques modernes, qui les fit à onze ans, étant alors en Seconde.

Digitized by Google

AUTRE.

SAns trembler,
Je ſuis toujours en crainte;
Sans crier,
Toujours j'éclatte en plaintes;
Sans brûler,
Je me tiens dans les flammes;
Sans aimer,
On me voit chés les Dames.

M. D. F. de Bourg Argental-en-Forez.

AUTRE.

COmme les Rois j'habite des Palais,
Mais ſouvent la belle nature,
Dans les miens que je ne quitte jamais,
Fait briller ſa ſeule parure.
Une petite eſcorte m'y deffend;
J'y brille ſeule ſans ſeconde,
J'y fais la guerre à l'innocent
Sur la terre comme ſur l'onde;
Souvent je fais du mal ſans le ſçavoir,
Et contre moi par fois l'on gronde;
Car je ne puis exercer mon pouvoir,
Sans faire jazer le monde.

*Par M**, d'Alençon.*

LOGOGRYPHE.

De six membres divers mon corps est composé.
S'il est également en trois lots divisé,
Un T joint au premier, dans des têtes peu saines,
Ajoute l'esperance aux plus ardens desirs,
Et, pour un seul mortel qu'il comble de plaisirs,
A cent tristes rivaux il cause mille peines.
Otez-moi le lot du milieu,
On peut faire du reste un mets digne d'un Dieu.
On rencontre chés moi mille & mille merveilles,
De ces sons enchanteurs qui charment les oreilles,
L'ame de nos ragoûts, l'agrément du discours,
Ce qu'aux Amans les plus fidelles
Accordent rarement les Belles,
Et que l'Epoux obtient toujours;
Ce qui fait sous le joug plier les plus rebelles,
Et qui d'un sage Empire entretient l'heureux cours.
Ma puissance s'étend sur la terre & sur l'onde.
A travers les rochers, les sirtes & les mers,
Je ferois aux mortels faire le tour du monde,
Et le sombre trajet du fleuve des enfers.
A contribution je sçais mettre les airs.
Fuyant l'éclat trompeur des vanités mondaines,

Digitized by Google

Aux profanes regards je cache mille attraits ;
Mais souvent, aiguisant leurs traits,
Mes efforts n'ont servi qu'à former plus de chaînes.
Avec l'aide d'un P chés le plus fier Berger
Ma premiere moitié fait naître des allarmes ;
Il ne la voit jamais sans courir un danger,
Qui de mainte Bergere a fait couler les larmes.
C'est bien pis, quand au lieu de trois
On prend mes membres cinq ensemble ;
Il n'est point de Guerriers qui devant moi ne tremble,
Et qui ne soit pourtant flaté quand je le vois.
Me met-on au pluriel ? Mon pouvoir est suprême ;
Plus que je ne puis dire, on me chérit, on m'aime ;
Mes appas tout-puissans séduisent jusqu'aux Rois,
Ils vont charmer l'Olympe même ;
L'Amour, le fier Amour, est soûmis à mes loix ;
Mais si j'ai tant d'attraits, si tout me rend les armes,
Lorsque j'ai seulement cinq membres à la fois,
Quand je les ai tous six, jugez quels sont mes charmes.

Digitized by Google

LOGOGRYPHUS.

Ex pedibus mihi prisca novem dat fabula nomen.
Ex his tres anni gratissima tempora præstant,
Tresque locum ridet quo formosissimus annus
In primis ; animal tres quo cum asperrima feles
Bella gerunt ; charites quot sint, si scire lubebit ;
Quæ sit pars arcûs stridens fugiente sagitta ;
Quis fuit Æneæ quondàm generosior hostis ;
Quæ sit & artifici quæ machina longa rotatu
Escas ante focum coquit, & quo nomine nati
Sponsa vocetur, habes in me: sum denique donum.

EXPLICATION des Enigmes & Logogryphes du Mercure de Juillet.

A DAMIS.

Air : *du Vaudeville d'Epicure.*

Tout céde aux attraits de Thémire,
Et tu crains pour ta liberté,
Mais pour en conserver l'Empire,
Fuis à jamais cette beauté.
Si de ton cœur elle s'empare,
Tes efforts seront impuissans ;
La raison se trouble, & s'égare,
Quand l'Amour a charmé les sens.

Digitized by Google

Air : *Ton himeur est Catheraine.*

A juger par l'apparence,
On diroit que Clidamant
Se voue à la pénitence,
Et qu'il jeûne assidûment ;
Mais ce personnage blême
Cache, (on ne le croiroit pas)
Sous les dehors du CARESME,
L'embonpoint du Mardi-gras.

Air : *De tous les Capucins du monde.*

C'est aujourd'hui la PENTECÔTE *,
Et j'ai pour femme une dévote.
Que j'entendrai de longs sermons,
Et de fatiguantes harangues,
Si Dieu, la comblant de ses dons,
N'en excepte celui des langues !

LUCAS.

Air : *On ne parle que de béquille.*

Bon pain, bon vin, & bonne chere,
Voilà tout ce que nous voulons ;

* On trouve dans ce mot *Pentecôte*, *peste*, *sot*, *sep*, *Enée*, *tente*, *épée*, *nôce*, *côte*, *cône*, *son*, *Eté*, *tête*, *Pô*, *os*, *Noé*.

Digitized by Google

Finis donc, notre ménagere;
Eh! pourquoi toutes ces façons?
De ce dindon, dis-moi, Nannette,
Pour mettre une aîle sous la dent,
Nous faut-il une autre FOURCHETTE*,
Que celle du bon pere Adam?

Air: *Non, je ne ferai pas ce qu'on veut que je fasse.*

Le sage, dit Platon, & son illustre secte,
De sa félicité lui-même est l'ARCHITECTE**,
Lorsque sur les débris des vices abattus,
Dans son cœur il prend soin d'élever les vertus.

* La *fourchette* du pere Adam, expression populaire, pour signifier les cinq doigts.

On trouve dans ce mot *fourchette*, *hêtre*, *chouette*, *Ur*, *cour*, *Eté*, *fer*, *roue*, *ruche*, *or*.

** On trouve dans ce mot *Architecte*, *re*, *chaire*, *Tacite*, *arc*, *arche*, *art*, *char*, *chat*, *échec*, *arête*, *Cithére*, *Théatre*, &c.

Nau.

NOUVELLES LITTERAIRES,
DES BEAUX-ARTS, &c.

MEMOIRES sur differens sujets de Mathématiques, par M. *Diderot*. *A Paris*, chés *Durand*, ruë Saint Jacques, au Griffon, & chés *Pissot*, Quai des Augustins, à la Sagesse, *in-octavo*, orné d'un fleuron & de cinq vignettes.

Les principes géneraux de l'Acoustique, ou de la science du son, sont la matiere du premier Mémoire. Sa briéveté n'a point empêché M. *Diderot* d'y examiner plusieurs questions intéressantes & difficiles. Telles sont celles qu'on peut faire sur l'origine de l'harmonie, sur la nature du plaisir musical, & en général de tout plaisir intellectuel; sur le son, sa formation, sa vîtesse, sa force, ses intervalles & ses espéces. Dans le second Mémoire, l'Auteur se propose d'introduire la développante du Cercle dans la Géométrie Elementaire. Pour peu qu'on soit instruit, on sçait que si une Courbe étant enveloppée d'un fil, on prend ce fil par une de ses extrêmités, & si on le développe en le tenant toujours tendu, le chemin tracé dans l'air ou sur un plan par l'extrêmité de ce fil, sera ce

qu'on appelle une développante. Le troisiéme Mémoire contient l'examen d'un principe de méchanique sur la tension des cordes. On demande si une corde, attachée par une de ses extrêmités à un point fixe, & tirée de l'autre par un poids, n'est ni plus ni moins tendue que si l'on substituoit au point fixe un poids égal à celui qui la tend déja. » Mettez, dit M. *Diderot*, cette corde à l'unisson avec une des » touches du Clavecin. Substituez ensuite » le poids au point fixe. Si l'unisson est conservé, la tension sera la même. Si l'unisson ne subsiste plus, la tension sera differente, & la difference des sons donnera » toujours celle des tensions «. L'Auteur dans son premier Mémoire a renvoyé les Musiciens au Thermométre & au Barométre. Ici, il renvoye les Physiciens au Clavecin. Il s'agit, dans le quatriéme Mémoire, du projet d'un Orgue, sur lequel on pourra exécuter toute Piéce de Musique à tel nombre de parties qu'on voudra, instrument également à l'usage de ceux qui sçavent la Musique, & de ceux qui l'ignorent totalement. Ce morceau avoit déja paru dans le Mercure, & c'est autant l'ouvrage d'un homme de Lettres, que d'un Méchanicien. Selon M. Newton, les retardations, causées par l'air au mouvement

Digitized by Google

d'un Pendule, ſont comme les arcs parcourus. L'objet de M. *Diderot* dans ſon cinquiéme Mémoire eſt de diſcuter ſi cette opinion doit être adoptée, & il trouve par le calcul que ces retardations ſont, non comme les arcs en queſtion, mais comme leurs quarrés. Voilà bien des vûës nouvelles dans un volume, qui avec la Table ne comprend pas plus de 250 pages. On connoiſſoit deja l'Auteur pour un homme de beaucoup d'eſprit. En liſant ces Mémoires, on reconnoîtra qu'il joint à cet avantage celui d'être ſçavant Muſicien, Méchanicien ingénieux, & profond Géométre.

ODES ſur la Religion, par M. de *Claris*, Préſident en la Cour des Aides de Montpellier. *A Paris*, de l'Imprimerie de P. G. *le Mercier*, Imprimeur Libraire ordinaire de la Ville, ruë Saint Jacques, au Livre d'or, *in-octavo*, de 22 pages.

On peut conſidérer la Religion ſous la Loi de nature, ſous la Loi écrite, & ſous la Loi de grace. M. *de Claris*, ſaiſiſſant ces trois aſpects, a composé trois Odes, dans leſquelles il nous a paru qu'il y avoit diverſes ſtrophes très-dignes d'être applaudies. La premiere Ode commence par une imitation du fameux Prologue du Ballet des Elemens. L'Auteur décrit enſuite les

Digitized by Google

plaisirs purs, dont Adam & Eve joüissoient dans le Paradis Terrestre, & il apostrophe ainsi l'Ange rebelle, ennemi de leur félicité.

Esprit habitant des ténébres,
Où t'a précipité l'erreur !
Tu vois de tes antres funébres
Le spectacle de leur bonheur ;
De ton origine céleste
Le vain & déplorable reste
Contre eux allume ton courroux.
Moins grands que toi par leur essence,
Et plus grands par leur innocence,
Quels objets pour tes yeux jaloux !

Il y a dans la peinture que M. *de Claris* fait de la chûte de notre premier pere, & des suites funestes qu'elle a eues pour le genre humain, plusieurs vers dont tout Poëte pourroit se faire honneur. Personne ne peut non plus refuser de justes éloges à la description du passage de la mer rouge.

Feu M. de la Motte, dans son Poëme des Apôtres, avoit dit :

Le muet parle au sourd, étonné de l'entendre.

M. de Claris paraphrase cette image dans son Ode de la Religion sous la Loi de Grace.

Digitized by Google

Au Sourd, étonné de l'entendre,
Le Muet se hâte d'apprendre
Qu'un Paralytique les suit,
Et l'Aveugle, ouvrant la paupiere,
Voit se ranimer la poussiere
D'un Mort que les vers ont détruit.

Si en quelques occasions, comme celle-ci, M. de Claris imite des modéles, il montre en plusieurs autres endroits, qu'il n'a pas besoin des aîles d'autrui, pour soûtenir le vol le plus élevé.

LETTRES du Baron *de Busbec*, Ambassadeur de *Ferdinand* I, Roi des Romains, de Hongrie, &c. auprès de *Soliman II*, & nommé ensuite Ambassadeur de l'Empereur *Rodolphe II*, à sa Cour de France sous le Regne de *Henri III*. Traduites en François avec des Notes historiques & Géographiques, par M. l'Abbé *de Foy*, Chanoine de l'Eglise de Meaux. *A Paris*, chés Jean-Baptiste *Bauche*, fils, Quai des Augustins, à l'Image Sainte Geneviéve, & Laurent *d'Houry*, fils, ruë de la vieille Bouclerie, 1748, 3 vol.

Les deux premieres de ces Lettres furent imprimées pour la premiere fois à Anvers en 1581, sous le titre d'*Itinera Constantinopolitanum & Amazianum*. En 1590, on en donna une seconde Edition, dans

laquelle on ajouta la troisiéme & la quatriéme Lettre, & l'on changea le premier titre, en y substituant celui-ci, *Augerii Gislenii Turcica Legationes. Epistola Quatuor.* Il parut deux autres Editions en 1592 & en 1632. Dans cette derniere, on publia, avec les Lettres précédentes, celles que le Baron de Busbec avoit écrites à l'Empereur Rodolphe II. Les réimpressions fréquentes de ce Recueil annonçent suffisamment l'empressement avec lequel il a toujours été recherché. On sçait d'ailleurs que personne n'a plus étudié & mieux décrit que le Baron de Busbec, les maximes, les mœurs, & les usages des Turcs; que personne n'a mieux connu les avantages & les défauts de leur Gouvernement; que ses Lettres, écrites de France à Rodolphe II, sont d'excellents Mémoires sur plusieurs évenemens du Regne de Henri III, & qu'en général tout ce qui est sorti de la plume de ce Ministre, peut être regardé comme un modéle pour les Ambassadeurs, qui veulent rendre compte à leur Maître de ce qui se passe dans les Cours où ils résident. Le mérite de ce Livre a engagé M. l'Abbé de Foy, à le traduire, & à y joindre plusieurs notes historiques & géographiques. On trouve dans le premier volume de la Traduction les deux premieres

Digitized by Google

Lettres de Busbec; dans le second, les deux Lettres suivantes, avec la harangue d'un Ambassadeur Turc à Ferdinand, & les Articles du Traité de Paix, proposés par Soliman; dans le troisiéme, le projet de guerre contre les Turcs, & les Lettres composées par Busbec, pendant son Ambassade à la Cour de Henri III.

ENTRETIENS sur la cause de l'inclinaison des Orbites des Planettes, &c. par M. *Bouguer*, de l'Académie Royale des Sciences. *Seconde Edition*, dans laquelle on a saisi l'occasion d'examiner l'étenduë du méchanisme ou des loix de Physique. *A Paris*, chés *Jombert*, Quai des Augustins, *in-quarto* de 138 pages, avec deux planches, 1748.

Dans la premiere Edition, l'ouvrage que nous annonçons consistoit en trois Entretiens, précedés d'une Préface raisonnée, qui en contenoit une espece de précis. M. Bouguer y introduisoit deux Cartésiens, qui s'entretenoient familierement avec un Newtonien. Chacun de ces Philosophes faisoit valoir son sentiment, & y restoit attaché. Cependant le Cartésianisme étoit comme adopté provisionellement, & on le faisoit servir à la décision de la question proposée sur le cours oblique des Planettes. Le fond de l'ouvrage est le même. M.

Digitized by Google

Bouguer n'y a point touché dans cette seconde Edition, si ce n'est pour étendre où éclaircir quelques articles, mais il a ajoûté à la fin de chaque Entretien plusieurs remarques, qui forment comme autant de Dissertations complettes, & qu'on peut regarder désormais comme la partie essentielle du Livre. L'Auteur y a presque toujours eu en vûe de comparer entre elles les deux Physiques regnantes de notre tems, de vérifier celle qui s'accorde le mieux avec les Phénoménes, & d'éclairer le choix qu'en doivent faire les Lecteurs. La difficulté se réduit à décider si le méchanisme général ne consiste que dans les seules loix du mouvement, ou s'il s'étend à quelque principe de plus, qui trouve également sa force, comme les autres loix de Physique, dans *la* volonté toute-puissante de l'Auteur de la Nature.

M. *Née*, de la Rochelle, Avocat au Parlement, a donné au Public un Commentaire sur la Coûtume des Bailliage & Comté d'Auxerre, anciens Ressorts & Enclaves, rédigée en présence des trois Etats. Ce Livre se vend chés Jean-Baptiste *Bauche*, fils, Libraire, Quai des Augustins, à sainte Géneviéve.

Il y a eu un ancien Commentaire de cette Coûtume, fait par un nommé Billon.

Digitized by Google

M. Née n'a rien épargné pour rendre le sien exact & complet. On trouve à la fin le Procès verbal de la Coûtume, une Table alphabétique des matieres, & une Table des Villes, Bourgs & Paroisses, qui sont du ressort du Bailliage d'Auxerre.

Il paroît une Brochure de 94 pages *in*-12. imprimée *à la Haye*, qui a pour titre *Réception du Docteur Hequet, aux Enfers*. Elle est dédiée à M. *Chicoineau*, Premier Médecin du Roi. Quoiqu'elle ne semble avoir pour objet qu'une Critique ingénieuse sur l'abus de la saignée, & de l'étude de la Géométrie & de la Musique, pour la guérison des maladies, l'Auteur entreprend de prouver que les Physiciens modernes ne connoissent la Nature que superficiellement, & qu'ils prennent l'ombre pour le corps ; il met dans une même cathégorie, non Aristote, mais les Péripatéticiens, les Cartésiens, & même Newton, dont le systême, dit-il, est la maladie épidémique de notre siécle ; il le considere comme un grand Géométre, mais il nie qu'il ait été Philosophe ; il ajoûte que ce qu'il a écrit touchant les couleurs, n'est qu'une pure idée ; qu'il n'y a pas de vuide, & que c'est une folie de vouloir généralement tout soumettre au calcul. L'Auteur distingue deux natures dans l'homme ; l'une inaltérable &

Digitized by Google

qui ne périt jamais ; l'autre édifiée par un perpétuel concours d'addition & de soustraction de principes & de matiere, dont la proportion, reglée par la nature, entretient l'équilibre & la vie ; & c'est à l'étude des moyens que l'Auteur indique pour conserver long-tems cet équilibre, qu'il invite les Médecins de s'appliquer, au lieu de réduire leur doctrine à la saignée, aux aposemes & à des diettes outrées, mais il prétend que l'homme doit coopérer de sa part par la sobriété.

ESSAI *sur la Castrametation*, ou sur *la mesure & le tracé des Camps*, &c. par M. *le Blond*, Professeur de Mathématiques des Pages de la grande Ecurie du Roi, & des Pages de Madame la Dauphine. *A Paris*, chés Charles-Antoine *Jombert*, Quai des Augustins.

Cet ouvrage est très-bien exécuté. L'Auteur traite d'abord de la formation ou de l'arrangement des troupes. Il établit ensuite les regles générales qui s'observent dans l'ordre de bataille. Cet ordre consiste à faire camper l'armée de la même maniere que les troupes s'y trouvent placées. L'ouvrage est terminé par un précis des gardes qu'on employe à la sûreté du Camp. M. le Blond a traité cette matiere differemment de ce qu'elle l'a été jusqu'à pré-

Digitized by Google

ſent, c'eſt-à-dire en expoſant des régles & des maximes, dont la formation du Camp n'eſt plus que l'exécution. Il reconnoît qu'il a tiré beaucoup de ſecours d'un manuſcrit de feu M. *le Comte de Chaſtellux*, qui lui a été confié, & du Livre de M. *le Marquis de Puyſegur*. Un tel aveu ne peut qu'augmenter le mérite de ſon travail auprès des Militaires. Ils n'y trouveront rien de purement ſpéculatif, ni d'une théorie trop recherchée. L'Auteur n'y ſuppoſe que la connoiſſance des premieres régles de l'Arithmétique & des premiers Problêmes de la Géométrie pratique. Cet ouvrage peut donner de grandes lumieres à ceux qui voudront s'inſtruire par des principes ſûrs & par des conſéquences bien déduites.

LEÇONS Elémentaires d'Aſtronomie Géométrique & Phyſique, Volume *in octavo* de 348 pages & 9 planches. *A Paris*, chés *les Freres Guerin*, ruë S. Jacques.

BIBLIOTHEQUE Françoiſe, ou Hiſtoire de la Litterature Françoiſe, dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoiſſance des Belles-Lettres, de l'Hiſtoire, des Sciences & des Arts, &c. par M. *l'Abbé Goujet*, Chanoine de S. Jacques de l'Hô-

Digitized by Google

pital. XI & XII volumes *in*-12, le premier de 472 pages, le second de 478. *A Paris*, chés Pierre J. *Mariette*, & Hyppolite Louis *Guerin*, Libraires, ruë Saint Jacques, 1747.

Dialogue sur l'expérience des remedes indiqués dans le Mémoire sur la goutte, imprimé à Nantes chés André *Querro*- Imprimeur de l'Université, 1746, dans lequel on explique les principales difficultés que peuvent proposer les Gouteux; les effets des remedes, suivant les differentes conjonctures; leurs propriétés & la maniere de les appliquer, avec le nom des drogues qui entrent dans leur composition. *A Nantes*, de l'Imprimerie de la veuve P. *Mareschal*, Imprimeur du Roi, vis-à-vis le Puits-Lory, à la vertu, 1747. Brochure *in-octavo* de 52 pages. Cette Brochure se trouve *à Paris*, chés *Briasson*, Libraire ruë S. Jacques, à la Science.

Histoire generale d'Allemagne, par le Pere *Barre*, Chanoine Regulier de sainte Géneviéve, & Chancelier de l'Université de Paris. Tome IV, qui comprend les régnes depuis l'an 1039, jusqu'en 1152, *in-quarto* de 708 pages, non compris la Table des matieres. *A Paris*, chés Ch. J. Baptiste *de Lepine*, & Jean-Thomas *Hérissant*, Libraires, ruë S. Jacques, 1748.

Bene-

Digitized by Google

BENEDICTI XIV. *Pont. Opt. Max. olim Prosperi Cardinalis de Lambertinis, primùm Anconitanæ Ecclesiæ Episcopi, deinde Bononiensis Archiepiscopi, de Servorum Dei beatificatione & Beatorum Canonisatione Liber I & II. Editio tertia auctior & castigatior, ad usum Academiæ Liturgicæ Conimbricensis. Romæ, typis Nic. & Marc. Palearinorum*, 1747.

PRINCIPES de la Perfection Chrétienne & Religieuse, divisés en deux parties. La premiere traite de la perfection Chrétienne, la seconde de la perfection Religieuse. On y a joint des Supplémens pour les Vierges Chrétiennes qui servent Dieu dans le monde. *A Paris*, chés *la veuve Rondet*, & *Labottiere*, Libraires, ruë S. Jacques, & J. *Desaint*, & C. *Saillant*, Libraires, ruë Saint Jean de Beauvais, 1748; *in*-12.

LE COUP D'ŒIL des Dictionnaires François, où l'ortographe de chaque mot est prouvée par régles, par M. *Jacquier*, se trouve *à Paris*, chés *le Gras*, au Palais; *la veuve Pissot*, Quai de Conty; *Briasson*, ruë S. Jacques, & *Chaubert*, Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, 1748, *in*-12.

LE CHRETIEN fidéle à sa vocation, ou Refléxions sur les principaux devoirs du Chrétien, distribuées pour chaque jour du

Digitized by Google

mois, & utiles pour les retraites. *A Paris*, chés *Lottin* & *Butard*, Libraires, ruë saint Jacques; *Desaint* & *Saillant*, ruë S. Jean de Beauvais, & *la veuve Robinot*, Quai des Augustins, 1748, *in*-12.

Le Tome XV de l'Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, &c. par le R. P. Dom Remy *Ceillier*, Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes & de S. Hydulphe, paroît depuis peu chés Ph. Nic. *Lottin*, Imprimeur-Libraire, & J. H. *Butard*, ruë S. Jacques, à la Vérité, & chés *la veuve Pierres*, aussi ruë saint Jacques, & *Paulus du Mesnil*, au Palais, 1748, *in-quarto*.

Dictionnaire des Proverbes François, & des façons de parler, comiques, burlesques & familieres, avec l'explication, & les étymologies les plus averées. *A Paris*, de l'Imprimerie de *Gissey*, chés *Savoye*, Libraire, ruë S. Jacques, à l'Espérance, 1748, *in-quarto*.

Histoire Litteraire de la France par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. Tome VIII, qui comprend le reste du onziéme siécle de l'Eglise. *A Paris*, chés *Huart*, & *Moreau*, fils, ruë S. Jacques; *Chaubert*, Quai des Augustins; *la veuve Brocas* & *Aumont*, ruë S. Jacques; *David*, fils aîné, ruë S. Jac-

Digitized by Google

ques; *Piget*, Quai des Augustins, & *Durand*, ruë S. Jacques, *in-quarto* de 733 pages, sans l'Avertissement, 1748.

L'ANNE'E MERVEILLEUSE. Comédie en un Acte & en Vers. Par M. *Rousseau*. Représentée par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi. *A Paris*, chés *Cailleau*, ruë S. Jacques, au-dessus de la ruë des Mathurins, à S. André, 1748. On a porté de cette Piéce à la lecture le même jugement qu'on en avoit porté à la représentation.

Le même Libraire débite la Tragédie de *François II*, Venise sauvée, le Méchant, la Gouvernante, l'Amour Castillan, Amestris, Aphos, la Rivale Suivante, l'Ecole amoureuse, les Petits Maîtres, le Bacha de Smyrne, les Tableaux, le Miroir, le Préjugé vaincu, la Dispute, & plusieurs autres des Piéces nouvelles de Théatre.

GRAMMAIRE GEOGRAPHIQUE, ou Analise exacte & courte du Corps entier de la Géographie Moderne. Ouvrage traduit de l'Anglois de M. *Pat. Gordon*, sur la seiziéme Edition. *A Paris*, chés *Durand*, ruë S. Jacques, & *Pissot*, Quai des Augustins.

Ces Libraires nous ont envoyé, au sujet de cette Traduction, l'Avertissement que nous allons insérer.

Quoiqu'il y ait déja bien des Traités

Digitized by Google

differens de Géographie, on a lieu d'es
rer que le public recevra favorablem
celui-ci. L'Auteur Anglois sçavoit, au
bien que personne, qu'il y a fort peu
sciences sur lesquelles on ait tant écrit q
sur la Géographie; cette connoissance ne
pas empêché de donner son Livre, persu
dé qu'il étoit, qu'en ce genre comme e
tout autre, il suffit pour réussir, qu'un Au
teur donne du nouveau, corrige les an
ciens, ou présente ses matieres dans u
ordre & avec une méthode plus naturell
& plus simple. Il avoit remarqué que de
tous les Auteurs qui l'ont précedé dans ce
genre d'écrire, il n'y en avoit aucun qui
n'eût peché sensiblement dans l'un des
trois points suivans, 1°. Ou leurs Livres
sont trop volumineux, & par-là refoidissent l'ardeur des jeunes gens & les empêchent de se livrer à cette étude. 2°. Ou ils sont trop abregés & ne donnent qu'une connoissance seche & bien superficielle des matieres. 3°. Ou enfin ils sont diffus & écrits sans ordre & sans méthode, & ne font qu'embarrasser l'esprit des jeunes gens, sans qu'ils s'en apperçoivent, & empêcher les progrès qu'ils auroient pû faire dans la Géographie. L'Auteur Anglois a eu pour but d'éviter dans ce Traité ces trois inconvéniens. On peut assûrer qu'il a tenu pa-

Digitized by Google

role. La forme de son Livre fait voir qu'il a évité le premier. C'est un *in-octavo* assés gros à la vérité, mais dans lequel il n'a rien fait entrer que ce qu'il est absolument nécessaire & indispensable de sçavoir pour acquerir quelque teinture de la Géographie. Il a mis son Livre à couvert du reproche de trop de brièveté, par le soin qu'il a eu d'y insérer, dans chaque article, des matieres qui sont en même-tems instructives & très-amusantes. Enfin on verra par la méthode qu'il a suivie, s'il a trouvé moyen de remedier au troisiéme inconvénient. Quinze éditions, épuisées en assés peu de tems, ont été la récompense de son travail. Il est vrai que la multitude des éditions n'est pas toujours un moyen infaillible pour juger de la bonté d'un Livre, mais en fait de Livres de Sciences, elles prouvent du moins qu'un ouvrage, qui jouit d'un pareil succès, mérite d'être préferé à tous les Livres du même genre. C'est sur la seiziéme édition qu'on a travaillé la Traduction qu'on donne au Public. On a donc lieu d'esperer que pour avoir changé de Langue, ce Livre ne sera pas moins bien reçû en France qu'il l'a été en Angleterre.

On ne croit pas pouvoir rendre un comp-

Digitized by Google

te plus exact de cet ouvrage, qu'en rapportant les propres termes dont l'Auteur s'est servi dans la Préface qu'il a mise à la tête de la seiziéme Edition de son Livre.

» Tout cet ouvrage, dit-il, est divisé en » deux parties ; dans la premiere on considere le Globe terrestre en général ; la seconde contient une description particuliere de ce même Globe.

» Partie premiere. Dans l'explication générale que je donne du Globe, j'ai renfermé quatre chefs, dont j'ai fait quatre » Sections. 1°. J'ai expliqué par des définitions, des descriptions & des étymologies, tous les termes qui sont absolument » nécessaires pour bien connoître le Globe, » ainsi que les Tables Analitiques de ce » Traité. 2°. J'ai exposé tous les Problêmes curieux qu'on peut résoudre au » moyen du Globe. 3°. J'ai ajoûté differens » Théorêmes de Géographie, qui sont des » propositions connuës par elles-mêmes, » ou qui se déduisent clairement des Problêmes précédens. 4°. Enfin j'ai parcouru, » en passant, toute la surface du Globe terrestre, en tant qu'elle est composée de terre » & d'eau, qui sont les seules parties qui » la constituent ; on trouvera dans cette » quatriéme Section une énumération exac-

Digitized by Google

» te de tous les Continens, Isles, presqu'Is-
» les, Isthmes, Promontoires, Montagnes,
» Océans, Mers, Golphes, Détroits, Lacs
» & Rivieres, qui couvrent la surface du
» Globe terrestre.

» Seconde partie, contenant un point
» de vûë détaillé de la surface du Globe.
» On entend par ce point de vûë une des-
» cription exacte de tous les Pays remar-
» quables qui se trouvent sur la surface de
» la terre, & des differens Peuples qui
» les habitent. Voici le détail dans le-
» quel on est entré à cet égard : on y parle
» de leur situation, étenduë, division, sous-
» divisions, Villes principales, nom, air,
» qualité de terrein, marchandises, com-
» merce, raretés, Archevêchés, Evêchés
» & Universités, mœurs, langage, Gou-
» vernement, Armoiries & Religion.

Ce qu'on s'est proposé de dire sur chacun de ces chefs paroît encore mieux par la Table suivante.

Par rapport à la situation.	on rapporte en peu de mots les degrés de	Longitude & de Latitude.	& entre quelles contrées un Pays est situé.
A l'étenduë.	on y voit ses véritables dimensions	de l'Est à l'Ouest, du Sud au Nord,	réduites en lieuës d'une heure.

Par rapport à la division.	Les cantons ou classes générales auxquelles un pays peut être rapporté. La maniere de trouver ces cantons ou classes.
A la sous-division.	Les Provinces particulieres qu'un pays contient, & la maniere de trouver promptement ces Provinces sur les Cartes.
Aux Villes principales.	Les noms modernes de ces Villes, & la méthode pour trouver ces Villes promptement.
Au nom.	Comment les Anciens les nommoient; les differens noms modernes & leur étymologie.
A l'air.	Sa nature, s'il est froid ou chaud, &c. Les antipodes de cette partie du Globe.
A la qualité du Sol.	Son véritable climat. Ses productions naturelles. L'étendue des jours & des nuits.
Aux marchandises.	Celles en particulier que le pays produit.
Au Commerce.	Quelles sont les marchandises de son crû, & celles qu'il tire d'ailleurs.

Digitized by Google

Aux raretés.	Les raretés naturelles : où on les trouve certainement. Celles qui viennent de l'art, & surtout les monumens de l'Antiquité.
Aux Archevêchés, Evêchés & Universités.	Leurs noms & leur nombre.
Aux mœurs.	Le tempéramment naturel & les Coûtumes les plus remarquables des habitans.
Au langage.	Sa composition & ses propriétés.
Au Gouvernement.	Sa nature ou sa véritable constitution. Les Tribunaux publics de Judicature.
Les Armoiries.	Son Ecusson écartelé. Sa devise.
A la Religion.	Ses principaux articles fondamentaux, quand & par qui le Christianisme y a été porté, supposé que cette Religion y soit exercée.

Tel est l'ordre particulier qu'on a suivi dans la description de chacune des contrées de la terre. Voici maintenant l'ordre général qui regne dans la seconde partie de cet ouvrage. Elle contient quatre Cha-

pitres, qui traitent de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique. On trouve au commencement de chaque Chapitre une division qui a plusieurs branches & qui forme plusieurs Sections; on voit, avant que de passer à ces Sections particulieres, des Tables analitiques qui désignent en abregé tout ce qui doit être traité dans toute l'étenduë du Chapitre; ensuite on passe aux Sections qui souvent sont encore subdivisées & forment differens Paragraphes. La derniere Section de chaque Chapitre traite des Isles qui sont situées dans la partie de la terre, dont il a été question dans ce Chapitre.

L'Auteur Anglois ajoûte, à la fin des deux parties qui composent son Livre, un Appendice où il donne un détail abregé des plantations que les Nations Européenes ont établies en Asie, en Afrique & en Amérique, & il finit son ouvrage par une Table alphabétique de deux ou trois cens noms de Villes, avec leurs differens degrés de Latitude & de Longitude.

Telle est la méthode que M. Gordon a suivie dans sa Grammaire Géographique, & cette méthode a été si fort goûtée en Angleterre, que les Ecoles publiques ont adopté son ouvrage, & l'enseignent aux jeunes gens dans leurs exercices.

On a trouvé en France cette méthode si

Digitized by Google

naturelle & si claire, qu'on a crû devoir suivre pas à pas l'Auteur Anglois, sans s'en écarter aucunement. On a crû seulement devoir faire quelques changemens dont on va rendre compte, 1°. M. Gordon a écrit pour les Anglois, à qui il n'importoit pas d'avoir de la France une connoissance plus étenduë que des autres Etats de l'Europe ; ainsi il s'est renfermé à cet égard dans des bornes qui ont paru trop resserrées pour des François, entre les mains de qui on avoit dessein de faire passer cette Traduction. On a senti que si la connoissance un peu détaillée de la situation de tous les païs que renferme la surface du Globe, étoit d'une grande utilité, & devoit faire partie de l'éducation des jeunes gens, il étoit d'une nécessité indispensable pour des François, de connoître leur propre païs d'une maniere plus étenduë. On s'est donc crû obligé de suppléer à cet égard au défaut de l'Auteur Anglois. On a jugé à propos d'ajoûter à la fin du Livre, par maniere de supplément, une description de la France assés détaillée. On la considere sous la division la plus ordinaire & la plus commode, c'est-à-dire par Gouvernemens ; on compte ordinairement douze grands Gouvernemens qui ont fourni la matiere de douze Sections, auxquelles on en a ajoûté une trei-

ziéme, où il est parlé des païs nouvellement conquis. Du reste on s'est attaché scrupuleusement, même dans ce Supplément, à la méthode qui a été gardée dans le reste de l'Ouvrage.

2°. La Table alphabétique des principales Villes du monde, qui se trouve dans l'original Anglois, a paru fort utile, en ce qu'elle donne aux jeunes gens la facilité de trouver tout d'un coup sur les Cartes Géographiques la véritable position d'un lieu quelconque par rapport aux autres Villes voisines; on a pensé que le vrai moyen d'en accroître l'utilité étoit de l'augmenter considérablement. Ainsi on a mis à la fin du Livre une Table alphabétique qui contient environ 3000 Villes avec leurs differens dégrés de Longitude & de Latitude, qui ont été calculés avec soin sur des Cartes faites exprès, dont on a fait un Corps, qui se trouve chés le même Libraire, sous le titre de *Atlas portatif, Géographique & Militaire.*

On assûre le public qu'on n'a épargné ni les soins, ni la dépense pour rendre cet Atlas utile & agréable au Public.

Lettre de Madame de *** à Madame la Marquise de **, sur la formation des Etres & la combinaison infinie des Principes. *A la Haye*, 1748.

Digitized by Google

Supplément pour prouver les vertus de la Poudre Royale fébrifuge du sieur de la Jutais. *A la Haye*, chés *Wendermeen*, dans le Grocester; 1748. Petit ouvrage par demandes & par réponses, dans lequel sont présentées plusieurs raisons solides touchant la mortalité causée par les fluxions de poitrine; pleuresies, pleurimonies & autres maladies, avec le moyen sûr d'y remedier, sans employer l'usage des saignées réiterées.

La Puissance de Bacchus, Cantatille nouvelle pour une Basse-taille à voix seule, avec symphonie, mise en Musique par M. *de Montgaultier*. Prix en blanc 36 sols. Se vend *à Paris*, chés l'Auteur, ruë des deux Ecus, dans la maison de M. Ranté, Brodeur, & aux adresses ordinaires.

On trouve chés *David* le jeune, Libraire, Quai des Augustins, au S. Esprit, les Livres ci-après.

Recueil d'Observations curieuses sur les Mœurs, les Coûtumes, les Usages, les differentes Langues, le Gouvernement, la Mythologie, la Chronologie, la Géographie ancienne & moderne, les Cérémonies, la Religion, les Méchaniques, l'Astronomie, la Médecine, la Physique particuliere, l'Histoire naturelle, le Commerce, la Navigation, les Arts & les Sciences

Digitized by Google

de differens Peuples de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique. *in*-12. 4 vol. 10 liv. reliés.

Les Principes du Droit naturel, par *Burlamaqui*, *in-octavo*, 2 vol. brochés, 3 liv.

Pratique de Médecine, tirée des Ecrits d'Hypocrate & des plus célebres Auteurs modernes. *in-quarto*, 4 vol. 10 liv. reliés.

Manuel Philosophique, ou Précis universel des Sciences, 2 vol. 4 liv. reliés.

L'ETAT DE LA FRANCE. Nouvelle Edition. Six volumes *in*-12.

Antoine Philibert, Libraire à Genêve, débite un livre nouveau, intitulé *l'Origine de l'Univers, expliquée par un principe de la matiere, in*-12. 1748, imprimé *à Montpellier*.

On imprime en Suisse les fameux Mémoires de l'Abbé de *Montgon*, en 6 vol. *in*-12, dont les trois premiers se distribueront en Septembre ou Octobre.

ESTAMPES NOUVELLES.

LE Sieur *Moyreau*, Graveur du Roi, ruë Saint Jacques, à la vieille Poste, vis-à-vis la ruë du Plâtre, a gravé *la Grotte du Maréchal*, d'après le tableau original de *Philippe Wouvermans*.

Digitized by Google

EXPOSITION DES TABLEAUX.

CEtte exposition s'est faite à l'ordinaire le 25 du mois dernier dans le grand Salon du Louvre. Une maladie dangereuse ayant tenu long-tems M. Carlo Vanloo dans l'inaction, & plusieurs tableaux, envoyés de Rome par M. de Troy, n'étant arrivés que tard, la privation des ouvrages de ces grands Maîtres a fait paroître le Salon moins orné qu'il ne l'est quelquefois. Mais cette année comme les précédentes, on a senti quel service feu M. Orry a rendu à la Peinture, en établissant parmi les Peintres de l'Academie l'usage de soûmettre leurs productions au jugement du Public. Dans ce combat d'émulation, le mérite est toujours certain d'être couronné par les mains de l'impartialité, & ceux des athlétes, qui sont obligés de céder la victoire, apprennent à la remporter à leur tour.

Entre les ouvrages exposés par les Académiciens, deux des tableaux, qui ont le plus attiré l'attention des Connoisseurs, sont un de cinq pieds deux pouces de haut sur trois pieds & demi de large, représentant la Décolation de Saint Jean, & un dans lequel Saint Mathieu est peint écri-

Digitized by Google

vant ſon Evangile. Ces deux morceaux ſont de M. Dumont *le Romain*.

On a donné avec juſtice les plus grands éloges à une Nativité, compoſée par M. Boucher. Toutes les graces de l'imagination de ce Peintre charmant ſe ſont fait remarquer dans un autre tableau, où il nous repréſente un Berger, qui montre à joüer de la flûte à ſa Bergere.

M. Reſtout a dignement ſoûtenu ſa réputation par pluſieurs grands morceaux d'hiſtoire, ſurtout par un tableau qui a dix pieds de hauteur & ſept de large. La vraie Croix ayant été priſe en 614 par Choſroës, Siroës, fils de ce Monarque, la rendit quatre ans après à Heraclius, en ſignant la paix avec cet Empereur. Par le même Traité, tous les Captifs Chrétiens, entre autres Zacharie, Patriarche de Jeruſalem, furent remis en liberté. Cet évenement eſt le ſujet du tableau que nous indiquons.

Tous les bons juges ont applaudi particulierement à la partie du deſſeing dans le martyre de Saint Ferreol, par M. Natoire. On y voit le Saint, après avoir été délivré miraculeuſement de la priſon, où il avoit été enfermé par ordre du Prêteur de Vienne en Dauphiné, être repris aux environs du Rhône par les ſoldats qui le

Digitized by Google

poursuivoient. Ils le lient, & dans le même moment un d'eux lui coupe la tête. Cet ouvrage est destiné pour Marseille, & doit être placé dans l'Eglise Paroissiale de Saint Ferreol. S'il nous convenoit de hazarder nos remarques sur un art qui ne paroît pas être de notre ressort, nous ajouterions ici, que pour les tableaux de grande machine, les grands effets, & ce qu'on appelle en Peinture les belles masses, sont ce qu'on souhaite principalement.

Il n'a pas été nécessaire d'être fort versé dans cet Art, pour reconnoître l'excellence d'un tableau, dans lequel M. Oudry a représenté une Lais avec ses Marcassins, attaquée par deux Dogues de la forte race. Un morceau si admirable a frappé également les connoisseurs & les ignorans par la fierté de la touche & par la vérité de l'imitation. On ne peut non plus trop louer deux petits tableaux peints sur cuivre par le même Auteur. Dans l'un, sont une Perdrix & un Liévre, attachés à un arbre, & deux Chiens, dont l'un dort. L'autre est un Chien en arrêt sur des Faisans qui sont dans des bleds. La multitude d'autres ouvrages de differens genres, dont M. Oudry a rempli le Salon, montre sa merveilleuse facilité.

Digitized by Google

Celle de M. Pierre ne mérite pas moins d'être admirée. Il a mis cette année au Salon un grand tableau, représentant le Martyre de Saint Thomas, Archevêque de Cantorbery; deux autres; qui représentent deux Bacchanales; deux Bambochades, l'une de Paysans qui se baignent, l'autre d'une fête dans un camp; une tête au Pastel, représentant la Poësie; un dessus de porte pour l'Appartement de Monseigneur le Dauphin. Quelques personnes difficiles désireroient un peu plus d'intention dans certaines figures, mais les plus sévéres ont rendu justice à la fermeté du pinceau de l'Auteur.

On a trouvé beaucoup de beautés, soit pour l'effet, soit pour la composition, dans une sainte Famille, & dans le Joseph, de M. Hallé. Il semble que dans le premier de ces ouvrages ce Peintre ait emprunté le pinceau du *Guide*.

En arrivant au Salon, tout le monde y cherche avec empressement les ouvrages de M. Chardin, & l'on est toujours fâché de n'y en pas rencontrer un plus grand nombre. Cette année, nous n'avons eu qu'un petit Tableau de ce Peintre rare, mais nous pouvons assurer que de célébres Artistes nous ont dit que ce morceau étoit enchanteur. Ce témoignage est plus flateur

Digitized by Google

pour M. Chardin que toutes les louanges que nous pourrions lui donner.

Les Peintres de Portraits ne se sont pas moins distingués dans leur genre, que les autres Académiciens. M. Tocqué a déployé tous ses talens dans le Portrait en pied de feuë Madame la Dauphine, dans celui de M. l'Abbé de Lowendalh, & dans celui de M. *Sélon*. Ceux des deux Dames de France qui sont à l'Abbaye de Fontevrault, peints par M. Nattier, ont captivé tous les suffrages par leur finesse & par leur agrément. Le prodigieux la Tour est si connu, que c'est presque une espéce de superfluité que de faire l'éloge des ouvrages qui sortent de ses mains. Nous nous contenterons de dire que son Portrait de la Reine, celui de M. le Maréchal Duc de Belle-Isle, & celui de M. Dumont *le Romain*, sont comparables à tout ce qu'il a fait de plus beau.

Il seroit injuste de parler seulement des productions de nos Peintres, & de garder le silence sur celles de nos habiles Sculpteurs. Plusieurs ouvrages de ces derniers ont paru avec avantage dans le Salon. On doit compter dans ce nombre les Bustes de l'Illustre M. de Fontenelle & du fameux M. de Voltaire, par M. le Moine; celui de Mlle **, en terre cuite, par M. Vassé, &

Digitized by Google

un modèle en plâtre de quatre pieds de hauteur, représentant la France qui embrasse le Buste du Roi. Ce morceau est de M. Falconnet, & il doit être exécuté en marbre de même grandeur pour Sa Majesté.

Nous ne devons pas non plus omettre dans cet article les empreintes de plusieurs pierres gravées par M. Guay, entr'autres de celle représentant une Leda dans l'eau, & de celle dans laquelle Apollon couronne les Génies de la Peinture & de la Sculpture; ouvrages vraiment dignes de l'antiquité.

La crainte d'être trop longs nous a empêchés de faire mention de plusieurs autres morceaux, soit de Peinture, soit de Sculpture, ou de Gravure, auxquels on ne peut refuser de sincéres applaudissemens. Si nous n'avons rien dit des Tableaux de M. Oudry le fils, & de ceux de M. Vernet, ce n'est pas que nous n'ayons remarqué que le premier marche sur les traces de son pere, & que le second promet d'atteindre un jour le Claude Lorrain.

Digitized by Google

NOUVELLES ÉTRANGERES.

De Constantinople le 1r. *Juillet.*

QUelques précautions que le Grand Visir prenne pour maintenir la tranquillité dans cette Capitale, il a beaucoup de peine à y réussir, & le 21 du mois dernier une nouvelle sédition éclatta. Plusieurs mutins, ayant à leur tête un Emir nommé Ali, s'assemblerent dans les environs de Bit Bazar, & demanderent qu'on changeât le Gouvernement. Bien-tôt toute la Ville fut en mouvement, & la Révolte auroit pû avoir des suites fâcheuses, mais aussi tôt que le Chorbagy du Quartier du Sultan Bajazet en fut averti, il sortit avec sa Compagnie, & chargea les Rebelles. Le Kouloucx de Parmacx Capy en fit de même, & une partie des habitans se joignit à ces Officiers. Pendant qu'ils s'opposoient aux mutins, le Grand Visir se rendit sur les lieux avec toute sa maison. Alors l'épouvante étoit générale, & on avoit fermé les boutiques. Ce Ministre ordonna qu'on les rouvrît. Un jeune Turc, animé par la présence du Grand Visir, fondit sur le Chef des Conjurés, & d'un coup de sabre lui trancha la tête. Il la porta sur le champ au Premier Ministre, qui outre un présent considérable qu'il lui a fait, lui a assigné une pension de cent cinquante aspres par jour. Les Rebelles ayant été enveloppés, on tua tous ceux qui continuerent de se défendre, & on fit les autres prisonniers. Lorsque le calme fut rétabli, le Grand Visir parcourut les differens Quartiers, & doubla toutes les Gar-

Digitized by Google

des. Depuis, on a arrêté un grand nombre de complices de la rebellion, & après les avoir étranglés pendant la nuit, on a jetté leurs corps dans la mer. Cette révolte avoit été tramée à Scutari, & les Conjurés devoient attaquer en même-tems plusieurs endroits de Constantinople, mais heureusement quelques-uns d'eux précipiterent l'exécution du projet, & leur impatience l'a fait échouer. Quoique le désordre ait duré très-peu de tems, le Peuple en fut si effrayé qu'il courut enlever le pain chés tous les Boulangers, dans la crainte d'en manquer si la sédition devenoit plus considérable. Le Grand Seigneur a envoyé une Pelisse de Martre Zibeline au Grand Visir, pour témoigner sa satisfaction de la prudence & de la fermeté, avec lesquelles ce Ministre s'est conduit.

De la même Ville, le 14 Juillet.

La sédition dont on a fait mention il y a quelque tems, & qu'on croyoit appaisée, a eu des suites. Les mécontens se sont assemblés en si grand nombre, que le Grand Seigneur, ne se croyant pas en sûreté dans le Serail, en est sorti déguisé pour se mettre à la tête des Janissaires. Ces derniers ont attaqué les Rebelles, & il y a eu beaucoup de sang répandu de part & d'autre. Sa Hautesse est venue cependant à bout de calmer cette seconde révolte; le Grand Mufti, le Chiaoux Bachi, & le Janissaire Aga ont été déposés.

On a appris de Derbent, que les divers Prétendans à la Couronne de Perse se faisoient une guerre sanglante; que tout étoit en combustion dans ce Royaume, & que cette fermentation étoit entretenue par les ressorts secrets que le Grand Mogol faisoit mouvoir pour se venger de la persécution

Digitized by Google

que Thamas Kouli Kam lui a fait éprouver. Le bruit court que le Schach, neveu de cet Usurpateur, a été massacré par le Parti d'un de ses Concurrens, mais cette nouvelle a besoin de confirmation.

De Petersbourg, *le 24 Août.*

Il est arrivé de Hanover un courier, dépêché par le Comte de Czernichew, pour informer l'Impératrice, que l'ouvrage de la pacification générale étant près de sa conclusion, le Roi de la Grande Bretagne & la République des Provinces Unies avoient jugé qu'il n'étoit point nécessaire que les trente-sept mille Russiens, qu'ils ont pris à leur solde, continuassent leur marche vers les Païs-Bas. On a sçû par les mêmes lettres, que comme ces Puissances étoient convenues avec le Roi Très-Chrétien de faire retourner lesdites troupes en Russie, il avoit été résolu de profiter de la saison favorable pour les faire repasser par la Pologne avant le commencement de l'hyver. Le Lord Hindford, Ambassadeur de sa Majesté Britannique, ayant reçû un courier sur le même sujet, ce Ministre a eu à cette occasion une audience particuliere de sa Majesté Impériale, qui lui a témoigné qu'elle voyoit avec joye que les Puissances Belligerentes fussent sur le point de terminer leurs differends, & de rendre la tranquillité à l'Europe. Le lendemain l'Impératrice a écrit aux Ministres qui résident de sa part auprès du Roi de la Grande Bretagne & des Etats Généraux des Provinces Unies, de les assûrer de ses sentimens à cet égard, & de leur déclarer qu'elle acceptoit la proposition que ces Puissances lui faisoient par rapport au Corps auxiliaire de troupes qu'elle leur

Digitized by Google

avoit fourni. On compte que ce Corps pourra être de retour au commencement de Novembre, & qu'il sera mis en quartiers dans la Livonie & dans les Provinces voisines, où il sera distribué dans les mêmes endroits qu'il occupoit l'année derniere sur les frontieres de la Curlande. Les Etats de cette derniere Province ont envoyé une Députation à sa Majesté Impériale, pour lui donner part de la résolution qu'ils ont prise de demander à la prochaine Diette de Pologne de pouvoir élire un Souverain. On a appris par des dépêches du Gouverneur d'Astracan, que les Négocians Russiens & Anglois, qui sont à Derbent, l'avoient prié de leur envoyer des Navires, afin de charger les marchandises apportées par une Caravane de Perse, & de les transporter à leur destination.

De Warsovie, *le* 30 *Août.*

Le Roi a nommé Chevaliers de l'Ordre de l'Aigle Blanc M. Dambowsky, Evêque de Plocko; M. Krerkowsky, Palatin de Culm; le Comte Sapieha, Palatin de Mcizlavie; M. Gatozinski, Castellan de Posnanie; M. Cossouki, Trésorier de la Cour; le Comte Sapieha, Grand Trésorier de Lithuanie; le Prince Radzivil, Grand Echanson de ce Duché; M. Humiecki, Porte Epée de la Couronne, & le Prince Lubomirski, Grand Ecuyer Tranchant. Les Députés de la Noblesse du territoire dépendant de cette Capitale ont élu quatre Candidats pour chacune des trois charges de Notaire, de Juge & de Subdélegué, & ils en ont remis la Liste au Roi, afin que sa Majesté choisît parmi ces sujets ceux ausquels elle jugeroit à propos de conférer ces emplois. Le Régiment de Chevau-Legers du Comte de Bruhl, Premier

mier Ministre du Roi, fit il y a quelques jours l'exercice en présence de ce Seigneur. Un courier extraordinaire a apporté la nouvelle que le Corps auxiliaire des troupes Russiennes, qui est au service du Roi de la Grande Bretagne & de la République des Provinces Unies, avoit reçû ordre de retourner en Russie, & qu'il devoit repasser par ce Royaume. Les lettres de Posnanie marquent que le Tribunal Assessorial de la Noblesse de ce Palatinat a suspéndu ses séances jusqu'à la séparation de la Diette particuliere de la Province. Ces lettres ajoûtent que la plûpart des habitans du plat païs de la Podolie & de l'Ukraine se sont retirés dans les Provinces voisines, afin d'y chercher de la subsistance, les sauterelles ayant ravagé presque toutes leurs terres. Le Comte Radzeusky, Chambellan de la Province, mourut le 4 de ce mois après une courte maladie.

De Stockholm, *le 16 Août.*

POur favoriser les progrès de la Pêche sur les côtes de ce Royaume, le Roi a accordé plusieurs privilèges aux personnes qui s'y employeront. Sa Majesté a disposé du commandement de la Forteresse de Christianstadt en faveur de M. Chrestien de Bernekow. Le Prince Royal a établi une Académie, pour y faire élever à ses dépens vingt-quatre jeunes Gentilshommes. Ces jours derniers, un Indien, qui a embrassé le Christianisme, reçût le Baptême dans la principale Eglise de cette Ville, & il fut nommé Adolphe Louis. Le Prince Royal & le Prince Gustave, accompagnés d'un grand nombre de personnes de distinction, assisterent à cette cérémonie. Il y a eu depuis peu un incendie à Gesle, & plusieurs maisons ont été

Digitized by Google

réduites en cendres. On a reçû avis que l'Impératrice de Russie avoit ordonné de transporter de Revel & de Riga quantité de provisions, pour remplir les magasins de Wybourg & de quelques autres Places voisines. Les lettres de Warsovie marquent que le Grand Général de la Couronne de Pologne a contremandé les Députés de l'armée, qui devoient s'assembler le 5 du mois prochain dans la Ville de Koslow. Le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de Gnesne a élû M. Iwansky, un de ses Capitulaires, pour Administrateur Général de l'Archevêché. Un Incendiaire, qui a été arrêté dans le plat païs, a été conduit dans les prisons de Léopol.

Le Comte de Panin, Ministre de l'Impératrice de Russie, a remis au Comte de Tessin, Président du Collége de la Chancellerie, une lettre par laquelle cette Princesse mande au Roi que comme sur la réquisition de sa Majesté elle a rappellé le Baron de Korff, son Ministre en cette Cour, elle se flate que le Roi voudra bien aussi rappeller M. de Wolfenstierna, qui réside de la part de sa Majesté à Pétersbourg. Sa Majesté a envoyé ordre au Gouverneur Général de la Finlande de distribuer les troupes dans les principaux endroits de la frontiere, & de les y faire cantonner. Selon les avis reçûs de Pétersbourg, l'Impératrice de Russie a déclaré qu'elle feroit un voyage à Moscou, aussitôt que la saison permettroit de se servir de traîneaux. Cette Princesse a donné au Vice-Amiral Bars le commandement de l'Escadre qui croise dans la Mer Baltique. Outre le Corps de Cosaques, commandé par l'Atteman Krasnoschokoff, on attend deux autres Corps des mêmes troupes, lesquels ont pris leur route par Pleskow, & qui sont sous les ordres des Attemans Froloff & Jesse-

nov. M. de Breveren, Conseiller d'Etat de sa Majesté Impériale de Russie; le Major Général Soltikoff, Vice-Gouverneur de Moscou, & M. Annibal, aussi Major Général, ont été nommés par le Grand Duc de Russie Chevaliers de l'Ordre de Sainte Anne.

De la même Ville, le 31 Août.

LE Secretaire d'Ambassade, chargé des affaires du Roi de la Grande Bretagne, se rendit le 13 à Carlsberg, & il y eut une audience particuliere du Roi, à qui il annonça que sa Majesté Britannique se proposoit de nommer, après son retour à Londres, un Ministre pour venir ici travailler avec ceux de sa Majesté à accommoder l'affaire qui regarde le Colonel Guydickens, & à rétablir la bonne harmonie entre les deux Cours. On croit que le Baron de Hopken, qui doit aller résider à Pétersbourg en qualité de Ministre du Roi à la place de M. de Wolfenstierna, sera chargé de passer à Hânover, & d'y exécuter une commission relative à cette affaire. Les Vaisseaux qu'on a construits depuis peu à Carelscroon, ont mis à la voile pour la Norwege. Le Baron de Rosen, Gouverneur de la Province, a fait à Abo, au nom de sa Majesté, la cérémonie de revêtir des marques de l'ordre de l'Epée M. Daniel Zander, Lieutenant Général, & le Major Général Lantingshausen. Il a posé la premiere pierre du Fort que le Roi a ordonné de bâtir près de Helsingfors, & qui sera nommé Ulrichsbourg. M. Axel Patrice Thompson, Commandant de Warberg, y mourut le 4 de ce mois.

Il est arrivé de Pétersbourg un courier dépêché par M. de Wolfenstierna, pour informer sa Majesté que dans la derniere audience qu'il a eue de

Digitized by Google

l'Impératrice de Russie, cette Princesse lui avoit renouvellé les assûrances de la disposition où elle étoit d'entretenir la plus parfaite amitié avec la Suéde, & que le renfort de troupes, qu'elle avoit fait marcher du côté de la Finlande, ne devoit causer aucune inquiétude aux Suédois, puisqu'elle avoit ordonné que ses troupes n'entreprissent rien qui pût donner la moindre atteinte aux Traités entre les deux Puissances. Quoique cette nouvelle ait beaucoup tranquillisé cette Cour, on ne laisse pas de continuer de prendre à tout évenement les précautions convenables pour ne pas être surpris par une attaque imprévuë. Le Roi est toujours à Carlsberg, & comme sa santé chancelante ne lui permet pas de vacquer assidûment aux affaires du Gouvernement, il a été reglé que lorsque sa Majesté ne pourroit pas signer elle-même les expéditions, elles le seroient par un certain nombre de Sénateurs, & qu'elles seroient contresignées par un Secretaire d'Etat. Le Baron de Hopken, Ministre du Roi à la Cour de Berlin, & nommé pour aller résider en la même qualité auprès de l'Impératrice de Russie, viendra ici avant que de se rendre à Pétersbourg. Il y a eu hier près de cette Ville un grand incendie, dans lequel la maison, où on prépare le goudron, a été entierement réduite en cendres. Les lettres de Finlande marquent que les troupes, envoyées dans cette Province par l'Impératrice de Russie, y sont arrivées, & qu'il s'y trouve actuellement trente mille Russiens, en y comprenant les Régimens qui y étoient déja en quartiers. Le Feldt-Maréchal Lascy doit venir en faire la revuë, & il visitera ensuite les magasins de Wybourg & des Places voisines. Ces troupes ont ordre de se tenir tranquilles dans leurs quartiers, & de ne rien faire qui puisse donner le moindre ombrage aux Suédois.

Digitized by Google

ALLEMAGNE.

De Vienne, le 2 Septembre.

LE Comte de Sintzheim, Ministre Plénipotentiaire de l'Electeur de Baviere, a eu à Schonbrunn une audience particuliere de leurs Majestés Impériales. Il conféra ensuite avec le Comte d'Uhlefeld, Chancelier de la Cour. Le Comte de Kevenhuller, Grand Chambellan de l'Impératrice Reine, fit le même jour, au nom de l'Empereur, la cérémonie de poser la premiere pierre de l'Eglise que les Religieux de l'Observance font construire en cette Ville. Selon les arrangemens pris par le Conseil de guerre pour la maniere dont les troupes seront distribuées après la Pacification générale, l'Impératrice Reine laissera dans les Pays-Bas les Régimens de Ligne, de Wirtemberg, de Giulay, de Los Rios, de Betlem, de Damnitz, de Baroon, de Vivari, de Stirum, de Benthem, de Salm, de Nadasti, de Bareith, d'Aremberg, de Platz, d'Arberg & de Prié. Ils seront commandés par le Comte de Chanclos, qui aura sous lui les Lieutenans Feldt-Maréchaux Tornaco, Dungern, Benthen & Bournonville; le Prince d'Aremberg, le Baron d'Arberg & le Comte d'Erberfeld, Majors Généraux. Quatre Régimens reviendront en Autriche sous les ordres des Majors Généraux Spada & Villana. Le Baron de Lutzen, Lieutenant Feldt-Maréchal, se rendra en Moravie avec les Majors Généraux Buckoy & Burckausen, & avec deux Régimens. Le Département des Lieutenans Feldt Maréchaux Philibert & Kollowrath, qui auront avec eux les Majors Généraux Walbrün, Siceri & Vivari, & quatre Régimens, sera en Bohéme. On enverra en Hongrie quatre

Digitized by Google

Régimens, & toutes les troupes Nationales de ce Royaume, sous les ordres des Lieutenans Feldt-Maréchaux Grune, Merci & Marchall, & des Majors Généraux Haller, Winckelman, Dourlach & Radicati. Le second Bataillon du Régiment de Kollowrath prit le 3 la route de Transilvanie, & il sera remplacé ici par un Bataillon du Régiment de Molck.

Les Etats des Pays Héréditaires ne seront plus obligés de fournir les recrues pour completter les troupes, & chaque Province sera taxée à une somme d'argent, proportionnée au nombre de soldats qu'elle donnoit. Les Députés des Etats de Boheme & de Moravie, qui étoient assemblés ici pour délibérer sur ces arrangemens, ont terminé leurs séances. Ceux de la Basse Autriche ont donné aussi leur consentement aux mêmes arrangemens. Il est arrivé des Députés de Carinthie, pour faire des représentations à la Cour sur l'impossibilité où se trouvent les habitans de cette Province de payer les subsides qu'on exige d'eux. Le courier que le Gouvernement avoit expedié il y a quelque tems à Aix-la-Chapelle, en est revenu, & les dépêches, dont il etoit chargé, ont donné lieu à la tenue d'un Conseil extraordinaire. Le bruit court que le Comte de Choteck, qui est actuellement en Stirie pour y établir les nouveaux Reglemens touchant la Milice, se rendra à Munich pour exécuter une commission de l'Impératrice Reine. L'Empereur, accompagné du Prince Charles de Lorraine, partit le 4 de ce mois pour Reiding, d'où il revint le 8. Il s'est tenu un Conseil de guerre, dans lequel il a été résolu qu'à l'avenir tous les Régimens feroient l'exercice de la même maniere. On a publié un Decret, par lequel l'Empereur confirme le jugement prononcé par le Con-

Digitized by Google

seil Aulique de l'Empire au sujet de l'affaire de Zwingenberg. Le Chevalier de Colloredo, frere du Vice-Chancelier, doit prendre le caractére d'Ambassadeur Extraordinaire de l'Ordre de Malte, pour complimenter de la part de cet Ordre leurs Majestés Impériales sur leur avenement au Trône Impérial.

On parle de l'érection d'un nouveau Tribunal, pour juger de tout ce qui regarde les appointemens des Officiers de la Cour & de ceux de Judicature. Le Comte de Haugwitz en sera Président, & on n'y admettra que des Conseillers Privés. Ce Titre vient d'être donné à M M. de Brandau & Toussaint, ainsi qu'à M. de Moser, Vice-Maréchal d'Autriche, & le Comte de Herberstein a obtenu l'emploi de Commissaire Général des chemins en Moravie.

Les ordres sont donnés pour préparer avec toute la diligence possible les équipages du Prince Charles de Lorraine, & on fait d'autres dispositions qui annoncent que ce Prince se dispose à faire un voyage. Le bruit est général qu'il ira reprendre possession de son Gouvernement des Pays Bas, aussi tôt que les François les auront évacués.

La Cour a communiqué aux Comtes d'Erdody, de Krasselkowitz & de Palfy, les propositions qu'ils doivent faire de la part de l'Impératrice Reine aux Etats de Transilvanie, qui se tiennent cette année à Clausenbourg. Les Députés des Etats de la Haute Autriche ont fait à Lintz l'ouverture de leur assemblée. On ne doute pas que suivant l'exemple de la Basse Autriche, de la Boheme, de la Moravie, de la Stirie & de la Carinthie, ils ne donnent leur consentement au systême proposé pour la levée des sommes destinées à l'entretien des troupes. L'Impératrice Reine a ordonné de

Digitized by Google

congédier une partie des Milices, & de n'en retenir que le nombre qu'on a coûtume de conserver en tems de paix. Plusieurs lettres d'Italie annoncent comme prochaine l'évacuation des Etats cedés à l'Infant Don Philippe. Le Comte de Choteck est parti pour Berlin en qualité de Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice Reine auprès du Roi de Prusse.

De Berlin, *le 4 Septembre.*

Le Baron de Hòpken, Envoyé Extraordinaire du Roi de Suéde, eût le 24 du mois dernier son audience de congé du Roi, étant présenté par le Comte de Podewils, Ministre du Cabinet. Il eût ensuite l'honneur de dîner avec sa Majesté. Le même jour, le Baron d'Uxhul, Lieutenant Colonel des Gardes du Corps du Duc de Wirtemberg, remit au Roi & aux deux Reines les lettres que ce Prince a écrites à leurs Majestés, pour leur donner avis du jour auquel est fixée la célébration de son mariage avec la Princesse de Bareith. On attend aujourd'hui le Roi en cette Ville, & sa Majesté partira demain pour la Silésie, d'où elle compte être de retour le 21 ou le 22 du mois prochain. Les Princes Henri & Ferdinand allerent le 26 la joindre à Potsdam. Le Comte de Gronsfelt, Conseiller Privé du Prince Stathouder, & Envoyé Extraordinaire des Etats Généraux des Provinces-Unies, se prépare à aller faire un voyage en Hollande, & M. Lobry, Sécretaire de Légation du Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie, prit le 25 la route de Péterspourg. Il a passé ces jours-ci un Officier, qui porte des ordres aux troupes Russiennes que le Roi de la Grande Bretagne & la République des Provinces-Unies ont

Digitized by Google

à leur solde. M. de la Salle, qui a été détenu long-tems dans le Fort de Weichselmunde, arriva ici le 24.

DE HANOVER, *le 5 Septembre.*

CEs jours derniers, le Roi tint à Herrenhausen un Conseil extraordinaire, pour délibérer sur quelques dépêches reçûës d'Aix-la-Chapelle. Le 12 du mois d'Août, sa Majesté prit le deüil à l'occasion de la mort de la Princesse Eleonore-Charlotte de Curlande, veuve du Duc Ernest Ferdinand de Brunswick Beveren. Lorsque les troupes Hanoveriennes, qui sont dans les Pays-Bas, reviendront dans cet Electorat, les Gardes à pied & le Régiment d'Infanterie de Kielmans Egge seront mis en garnison dans cette Capitale, & l'on enverra ceux de Sommerfeld & de Brunke à Hamelen; ceux de Drutchleben & de Soubiron à Gottingen & à Lunebourg; ceux de Zastrow, de Klinkowstrom, de Boetlelager, de Middagten, de Krough, de Block, de Freudman, de Sporken, de Bosch, de Hugo, de Hadenberg, de Cheusses, d'Oberg, de Horn & de Munchow, à Ratzebourg, Stade, Haya, Werden, Munden, Northeim, Wanstorff, Fellersleben, Stoltzenau, Celle, Ukzen, Boxtehode, Harbourg, Neinden & Nienbourg; deux Compagnies du Régiment de Hohorst à Winsen sur la Luhe, une à Bardowick, une à Neuhauss, deux à Lawenbourg, quatre à Lunebourg, & un pareil nombre dans le Meckelbourg.

Le Duc de Cumberland partit la nuit du 22 au 23 du mois dernier, pour retourner dans les Pays-Bas. Le 18 du même mois, M. Sabbatini, Ministre Plénipotentiaire du Duc de Modéne, eut du

H v

Roi une audience particuliere. Il arriva le 17 de Vienne un courier avec des dépêches importantes, à l'occasion desquelles M. Keith, qui va résider en qualité de Ministre de sa Majesté auprès de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, a reçû ordre de presser son départ. Le Baron de Steinberg ayant demandé la permission de se démettre de la place de Ministre & Sécretaire d'Etat de cet Electorat, le Roi a disposé de cette place en faveur du Baron de Munchausen, Conseiller Privé.

Par les dernieres lettres d'Aix-la-Chapelle, le Roi a appris que le Comte de Saint Severin y étoit de retour de Paris, & que le Comte de Sandwich & le Chevalier Robinson avoient eû une longue conference avec ce Ministre. Il paroît par les mêmes dépêches qu'il regne entre ces trois Ministres une parfaite intelligence. Comme les ordres, envoyés d'Angleterre pour l'évacuation de Louisbourg & de l'Isle Royale, ont été expédiés d'abord après la signature des Articles Préliminaires, on attend de jour à autre la nouvelle que cette évacuation a été effectuée. La commission de M. Sabbatini, Ministre du Duc de Modéne, a pour objet les terres qui appartiennent en Hongrie à la Maison d'Est, & que la Cour de Vienne a mises en sequestre à l'occasion de la guerre. Le Duc de Modéne demande, non-seulement qu'on lui restitue ces terres, mais encore qu'on lui rende les revenus dont il n'a pas joüi. La Princesse, épouse du Prince Frederic de Hesse Cassel, demeurera à Herrenhausen jusqu'au voyage que le Roi se propose de faire à Goerden. Depuis quelques jours, le Prince de Lobckowitz est en cette Ville, & l'on croit qu'il y fera quelque séjour. Le Comte de Stolberg Wernigrode est retourné à sa Rési-

Digitized by Google

dence, fort satisfait de l'accueil que lui a fait sa Majesté.

DE RATISBONNE, le 3 Septembre.

LE Ministre du Margrave de Brandebourg Onoltzbach a remis ces jours-ci au Directoire de Mayence ses Lettres de Créance, comme Ministre du Duc de Saxe Saalfeld, nommé par un Décret du Conseil Aulique, Tuteur du Duc de Saxe Weimar, & Administrateur des Etats de ce Prince. Ce Ministre a été reconnu en cette qualité par les Ministres de l'Empereur & par ceux de quelques autres Etats, mais les Ministres du Roi de Pologne, du Roi de Prusse, de l'Electeur de Cologne, de celui de Baviere, & de l'Electeur Palatin, ont pris l'affaire *ad referendum*. La lettre, écrite à l'Empereur par le Corps Evangélique, a été imprimée avec toutes les Piéces qui y ont rapport. Elle est fort étenduë, & contient un détail des griefs des Protestans. Ils supplient sa Majesté Impériale de vouloir faire cesser au plutôt les sujets de leurs plaintes.

ESPAGNE.

De Madrid, le 28 Août.

IL est arrivé de Cadix un courier extraordinaire, dépêché au Roi par le Président de la Contractation des Indes, pour informer sa Majesté que les Vaisseaux *la Nôtre-Dame de la Conception* & *la Notre-Dame du Rosaire* y étoient revenus de la Havane, & qu'ils avoient à bord deux cens trente mille piastres avec une grande quantité de sucre, de tabac & d'autres marchandises. Ces Ba-

Digitized by Google

timens ont apporté des lettres de Don Alonse d'Arcos Moreno, Gouverneur de Cuba, par lesquelles le Roi a appris que le 8 du mois d'Avril dernier une Escadre Angloise, composée de deux Vaisseaux, de quatre-vingt canons; de deux autres, de soixante & dix; de quatre, de soixante, & de deux Frégates, chacune de quarante, s'étoit présentée vis-à-vis de ce Port; qu'elle avoit tenté le lendemain d'en forcer l'entrée, mais que s'étant avancée à la portée du fusil de Château de Morro, elle avoit essuyé un feu si vif d'artillerie, qu'elle avoit été obligée de se retirer, après avoir eû un de ses plus forts Vaisseaux coulé à fond; que le 10 elle avoit formé une nouvelle attaque, qui ne lui avoit pas mieux réussi que la premiere, & qu'elle avoit repris ensuite la route de la Jamaïque. Don Alonse d'Arcos Moreno a mandé aussi à sa Majesté que les Corsaires de Cuba s'étoient emparé d'un Bâtiment Anglois, armé en course; d'un Navire, sur lequel il y avoit des munitions de guerre; de deux Brigantins, chargés d'eau-de-vie & de caffé; d'un Pacquetbot, à bord duquel étoient cent-quatre-vingt cinq Negres; d'un autre Bâtiment, dont la cargaison consistoit principalement en sucre; d'une Frégate, qui transportoit des chevaux à Port Royal, & de trois Balandres, sur lesquelles on a trouvé des Negres, du sel, de la farine, du vin & de la toile. Le Roi a nommé à l'Evêché de Lugo le Pere François Yzquierdo, Dominicain, Professeur de Théologie dans le Collége de Saint Gregoire de Valladolid. Sa Majesté a accordé à Don Augustin Sanchez une place de Chapelain de la Chapelle Royale de Saint Isidore.

Don Diegue de Roxas y Contreras, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, & ci-devant Auditeur de

Digitized by Google

la Chancellerie de Valladolid, ayant obtenu l'Evêché de Calahorra & de la Calzada, ce Prélat fût sacré le 11 dans l'Eglise Cathedrale de cette derniere Ville. Cette cérémonie, à laquelle assisterent tous les Officiers de la Chancellerie, qui y avoient été invités par le Doyen des Auditeurs, fut faite par l'Evêque de Valladolid, assisté des Evêques de Palencia & de Barcelonne. Suivant les avis reçûs de Lisbonne, le Roi de Portugal a accordé la Viceroyauté du Brésil au Comte d'Atouguia, Gouverneur du Royaume des Algarves; le Gouvernement d'Angola, au Comte de Lavradio, Colonel du Régiment d'Infanterie d'Elvas; celui de Goyazes à Don Marc de Noronha, fils aîné du Comte d'Arcos, & Gouverneur de Fernambucq; le Gouvernement de Fernambucq à Don Louis-Joseph Correa de Sa, fils du Vicomte d'Asseca: celui de Mato Grosso à Don Antoine Rolin de Moura, frere du Comte de Val de Reys; celui de l'Isle de Saint Thomas à Don Antoine Rodrigue de Neves, Quartier Maître Général des armées de sa Majesté Portugaise, & celui de la Colonie du Saint Sacrement à Don Louis Garcie de Bivar, Adjudant des troupes de la Province d'Estramadoure, & ayant brevet de Colonel.

Les mêmes lettres marquent que le Comte de Dehn, ci-devant Ministre du Roi de Dannemarck auprès de sa Majesté, est arrivé à Lisbonne. L'état fâcheux du Roi de Portugal n'a pas permis qu'on lui présentât ce Ministre, qui se dispose à s'embarquer incessamment pour aller à la Haye remplacer feu M. Greys, en qualité d'Envoyé Extraordinaire de sa Majesté Danoise auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. Selon les mêmes lettres, M. Keene ne partira de Lisbonne, pour revenir ici, qu'après le rétablissement du

Digitized by Google

commerce entre l'Espagne & l'Angleterre. Ces lettres ajoutent que Don Joseph d'Azevedo, Secretaire du Roi de Portugal est indisposé.

ITALIE.

De Naples, le 28 Août.

LEs Négocians de cette Capitale se sont engagés d'équiper & d'entretenir à leurs dépens deux Saïques, pour donner la chasse aux Corsaires qui troublent la navigation sur les côtes de ce Royaume, & ils ont demandé seulement que le Roi voulût bien fournir l'artillerie de ces Bâtimens, & les faire monter de quelques soldats de ses troupes. L'Eté étant le tems pendant lequel les Corsaires fréquentent le plus ces mers, ce sera aussi pendant cette saison que ces Saïques seront le plus employées.

Il est entré dans ce Port deux Galéres de Malte, commandées par le Chevalier Altieri, auquel on a remis les deux cens Malfaicteurs condamnés aux Galéres, dont le Roi fait présent au Grand Maître, pour qu'ils soient employés sur celles de la Religion. Deux Galiottes, que sa Majesté avoit envoyé porter de l'argent pour le payement des troupes qui sont en garnison dans l'Etat *degli Presidii*, sont revenues il y a quelques jours. On a appris de Sicile qu'un Corsaire de Tunis y avoit fait une descente, & y avoit enlevé plusieurs habitans, mais que peu de jours après il avoit été pris par les Galéres du Roi. Le bruit court que le Duc de Richelieu, Général des troupes Françoises qui sont dans l'Etat de Génes, & le Marquis d'Ahumada, Commandant de celles que le Roi d'Espagne a fournies à la même République, viendront en

Digitized by Google

cette Capitale avant que de retourner à leurs Cours. Don Antoine Ramega, qui sous le précédent Gouvernement avoit occupé l'un des principaux emplois dans le Bureau de la Secretairerie d'Etat, a été arrêté, ainsi qu'un Négociant, nommé Cigualo, par ordre du Tribunal des Inconfidens. On n'est point encore instruit du sujet de leur détention, & l'on sçait seulement qu'ils ont déja subi quelques interrogatoires. Plusieurs vols s'étant commis dans cette Ville pendant la nuit, le Roi a enjoint au Tribunal de la Vicairerie d'exécuter à la rigueur les Ordonnances contre les soldats qu'on trouveroit dans les ruës après une certaine heure. En conséquence, on en a fait passer quelques-uns par les armes, & depuis on parle de beaucoup moins d'accidens nocturnes.

De Rome, *le* 30 *Août*.

Ces jours derniers, l'Ambassadeur de la République de Venise eut une audience particuliere du Pape, & il communiqua à *Sa Sainteté* quelques dépêches qu'il avoit reçûës de cette République. Il se tint le 8 de ce mois une assemblée de la Congrégation des Rites chés le Cardinal Portocarrero. Douze Prélats Consulteurs y assisterent, & l'on y délibéra sur la Béatification du Cardinal Ximenes, laquelle a déja été proposée plusieurs fois depuis l'an 1680, & sur laquelle l'Espagne n'a point encore obtenu de décision. Quelques differends étant survenus entre les Chanoines du Chapitre *della Rotunda*, le Pape a nommé le Cardinal Sacripanti, pour examiner les griefs respectifs. La préconisation du nouvel Archevêque de Saltzbourg se fera dans l'un des prochains Consistoires. Sa Sainteté a assigné un fond pour les réparations

Digitized by Google

du Port d'Anzo, auquel on doit ajouter diverses fortifications sur un plan donné par M. Marchal, Ingénieur François. Elle emprunte cinq cens mille écus Romains à trois pour cent d'interêt, & elle se propose de distribuer cette somme aux habitans de divers Bourgs & Villages, qui ne sont pas en état de payer les dettes qu'ils ont contractées, à l'occasion du passage des troupes étrangeres. Don Ignace Tatuzani, un des prisonniers de guerre, faits par les troupes de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme sur celles que commande l'Infant Don Philippe, a passé ici le même jour, en allant à Naples.

DE SAVONE *le* 31 *Août*.

L'Amiral Bing a fait voile de Vado avec onze Vaisseaux de son Escadre, pour retourner en Angleterre, & à son départ il a été salué d'une décharge générale de l'artillerie du Château. Il ne reste plus ici que cinq Fregates Angloises, sous les ordres du Contre-Amiral Forbes, qui selon les apparences y continuera sa station jusqu'à la conclusion du Traité Définitif de paix. Par un Bâtiment venu de San Fiorenzo, on a reçu avis que les Génois, ayant pratiqué une intelligence dans la Tour de la Paludella, cette Forteresse leur avoit été remise par la Garnison, pendant un voyage que M. Battisti, qui y commandoit pour les Rebelles, étoit allé faire au camp du Chevalier Cumiana. L'équipage du même Navire a rapporté qu'un Détachement de Corses, aussi-tôt qu'il avoit appris cette nouvelle, avoit marché pour tâcher de recouvrer ce Poste, mais qu'il n'avoit pû réussir dans son entreprise. On ajoute que le nommé Matra, un des principaux Chefs des Re-

Digitized by Google

belles, tient actuellement la Tour investie. Les lettres de Sardaigne marquent que les Bandits, qui infestent cette Isle, continuent d'y commettre beaucoup de brigandages; qu'ils ont été joints par plusieurs personnes mécontentes du Gouvernement, & qu'ils sont abondamment pourvûs d'armes & de munitions, sans qu'on sçache à qui ils doivent ces secours. Le Roi de Sardaigne, pour arrêter les progrès de ce désordre, a résolu d'envoyer dans cette Isle un renfort de six Bataillons.

GRANDE BRETAGNE.

De Londres, le 6 Septembre.

DIvers changemens ont été faits dans la répartition des troupes en Ecosse; on a envoyé celles qui étoient à Stirling & dans les environs, prendre de nouveaux cantonnemens à Leyth, à Masselbourg, à Preston Pans & à Dumbar; un Bataillon du Régiment Royal Ecossois a marché à Invernesf, & l'on a renforcé d'une Compagnie la Garnison de Linlightow. On fit le 20 de ce mois à Dublin l'épreuve de plusieurs canons & mortiers en présence du Lord Molesworth, Grand Maître de l'Artillerie, & ce Seigneur fit distribuer de l'argent aux Canoniers & aux Bombardiers. Les lettres de Philadelphie, de la Caroline & de quelques autres de nos Colonies, marquent que les François & les Espagnols ont enlevé depuis peu plus d'un vingtaine de nos Bâtimens. D'un autre côté, on a appris que le Corsaire *l'Antelope* a conduit à la nouvelle Yorck quelques Navires, qui étoient partis de la Martinique pour revenir en France, & que deux Corsaires de cette Isle ont été pris par le Corsaire *la Revanche*. Le bruit

Digitized by Google

court aussi que le Vaisseau de guerre *le Salisbury* est entré dans le Port de Lisbonne avec un Bâtiment Espagnol, richement chargé. Les Commissaires de l'Amirauté ont donné au Chevalier Edouard Hawke le commandement des Vaisseaux de guerre, qui doivent être en station à Portsmouth; au Capitaine Scott, celui des Vaisseaux du Buoy du Nord, & au Capitaine Hamilton, celui des Vaisseaux du Département de Plymouth. Le Vaisseau de guerre *l'Invincible* doit être remis en commission, & employé avec les autres destinés à la garde des côtes, aussi tôt qu'il y aura un Capitaine nommé pour le commander. On continue de désarmer tous les Vaisseaux, dont on ne compte point faire usage pendant la paix. Il vient d'être publié en Ecosse une Ordonnance, pour empêcher la contrebande qui s'y fait en un grand nombre d'endroits. Plusieurs Commis de la Douane ont été convaincus d'avoir favorisé ce commerce illicite, & les plus coupables doivent être examinés par les Commissaires de la Trésorerie. On a présenté ces jours-ci au Prince de Galles la Relation d'un voyage que M. Ellis a fait pour découvrir un passage aux Indes Orientales par la Baye de Hudson. Le Comte de Chesterfield, ci-devant Secretaire d'Etat, qui étoit allé passer quelque tems à sa terre près de Scarborough, est de retour en cette Ville, & il y a apparence, qu'après la conclusion de la paix il ira en qualité d'Ambassadeur du Roi dans quelque Cour Etrangére.

L'équipage du Vaisseau de guerre *le Nottingham*, qui est rentré depuis peu dans le Port de Falmouth, a rapporté qu'il a appris par des Navires Hollandois, venans de Batavia, que le 8 du mois d'Avril dernier, ils avoient rencontré au Cap de

Digitized by Google

Bonne-Esperance l'Amiral Boscawen avec son Escadre. On a donné ordre de payer incessamment les gages dûs aux équipages des Vaisseaux de guerre *le Windsor* & *l'Avis*, qui doivent être mis cette semaine hors de commission. La Compagnie des Indes Orientales a reçû avis que le Navire *le Portfied* est revenu de Mocha à la Rade de Deal le 31 du mois dernier, & qu'un autre de ses Bâtimens, nommé *l'Ilchester*, est arrivé le 1 du même mois dans le Tage. On a été aussi informé qu'une Flotte Marchande de cent cinquante voiles étoit partie de l'Isle de Sainte Catherine pour se rendre en Angleterre Plusieurs personnes de distinction, du nombre desquelles est le Comte de Londondery, se sont embarquées ces jours-ci pour passer en France. Quelques autres, qui étoient allées à Douvres dans le même dessein, & qui n'avoient point eu la précaution de se munir de passeports, ont été obligées de revenir en prendre aux Bureaux de la Secretairerie d'Etat. L'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme a envoyé le Comte de Tuaffe exécuter une commission auprès des Lords Régens de la Grande Bretagne. Aussi-tôt que la Lotterie Royale sera tirée, on en établira une nouvelle, dans laquelle seront plusieurs Lots en Rentes viageres. Depuis peu, les deux Partis, qui subsistent en Irlande, l'un sous le nom de Parti d'Ormond; l'autre sous celui de la Liberté, en sont venus plusieurs fois aux mains à Dublin, & il y a eu beaucoup de sang répandu de part & d'autre.

Digitized by Google

PAYS-BAS.

De la Haye, le 6 Septembre.

LE 29 du mois dernier, les Députés des Magistrats de la Ville de Nimegue furent admis à l'audience du Prince Stathouder, & ils le remercierent du nouvel ordre qu'il a établi pour la Régence de leur Ville. La Députation étoit composée de Messieurs de Benthem, de Beyer, Verschoot, Vander Steen, de Man, Smith, Vanden Berg & Josselet. Le Prince Stathouder assista le 31 à l'assemblée des Etats de Hollande & de Westfrise. Il n'a point reçû le premier de ce mois les complimens à l'occasion de l'Anniversaire de sa naissance, & il a témoigné qu'on lui feroit plaisir de differer les rejoüissances qu'on se proposoit de faire à ce sujet. Ce même jour, il alla avec la Princesse de Nassau dîner à Teylingen, maison de campagne de M. Vander Duyn de s'Gravemoer, & de là il se rendit à Swanenbourg, d'où il partit le lendemain pour Amsterdam. La Princesse de Nassau l'a accompagné jusqu'au passage du Rhin, & le premier au soir elle retourna à la Maison du Bois. Les Députés, que les Etats de Frise ont envoyés ici, ont reçû de pleins pouvoirs pour examiner les plaintes des habitans de la Province, & pour réformer les abus. Le Prince Stathouder a nommé le Comte de Hompesch Colonel Commandant du Régiment de Schack, & M. Henri François de Bergeyck a obtenu la place de Major du Régiment de Malprade. Les Gardes du Corps de ce Prince, qui étoient campés dans les environs de la Maison du Bois, sont retournés dans leurs quartiers. M. Charles de Bentinck arriva le 3 d'Eyndhoven où il a passé plusieurs jours auprès du Duc

Digitized by Google

de Cumberland. Avant-hier, M. Gerard de Normandie, Seigneur de Wissekerke, Fiscal des Recherches des Revenus de la Province de Hollande, mourut subitement d'une attaque d'apopléxie, en revenant de sa maison de Sassenheim. Il étoit dans la cinquantiéme année de son âge.

D'Amsterdam, le 7 Septembre.

LE 2 de ce mois vers les onze heures du matin, le Prince Stathouder arriva ici de la Haye, & il fut reçû au bruit de plusieurs salves d'artillerie, & des acclamations des habitans. Il étoit accompagné du Comte de Bentinck, Seigneur de Rhoon & de Pendrecht; de M. Fagel, Greffier des Etats Généraux, & de M. de Back, & il descendit au Oude Heere, où il fut complimenté par les Bourguemestres Régens, par les Echevins, & par les Membres du Grand Conseil. Le Vice Amiral Schrywer revint le 30 du mois dernier au Texel avec les Vaisseaux de guerre *le Harlem*, *le Teilingen*, *le Maarsen* & *le Middelbourg*. Il moüilla le lendemain dans la même Rade huit Navires de la Compagnie des Indes Orientales, sçavoir *le Diemen*, *le Harlem*, *le Hoop*, *l'Akerdam*, *l Overnes*, *le t'Huys te Mannepad*, *le Sparenwoud* & *le Sparenwick*. Les trois premiers reviennent de Batavia, le quatriéme & le cinquiéme de la Chine, les deux suivans de Bengale, & le dernier de Ceylon. *Le Hoop* & *l'Overnes* sont pour le compte de la Chambre de Horn, & les autres appartiennent à celle d'Amsterdam. Ces Bâtimens ont apporté quatre cens soixante-quatorze mille vingt sept livres de poivre, deux cens vingt mille de clous de gerofle, deux millions six cens trente & un mille neuf cens de caffé de Java, deux mille de noix de muscade

confites, deux cens quatre-vingt-dix-sept mille sept cens de thé, cent trente-neuf mille cinq cens de soye de Bengale, trente-trois mille six cens soixante piéces de toile de coton de Guinée, & une grande quantité d'autres marchandises.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 14 du mois dernier, la Reine entendit la Messe dans l'Eglise du Monastére des Carmelites de Compiégne, & Sa Majesté communia par les mains de l'Archevêque de Rouen, son Grand Aumônier.

Le lendemain, jour de la Fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, le Roi se rendit à l'Eglise du Monastére des Religieuses de la Congrégation, où Sa Majesté entendit la Messe. La Reine l'entendit dans l'Eglise des Carmelites.

L'après-midi, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France, assisterent dans l'Eglise de Saint Corneille aux Vêpres, & ensuite à la Procession.

Le 19, la Reine partit de Compiégne, pour retourner à Versailles, où Monsei-

Digitized by Google

gneur le Dauphin & Madame la Dauphine retournerent le 21.

M. de la Porte du Theil, Secretaire du Cabinet du Roi, & des Commandemens de Monseigneur le Dauphin, a été nommé second Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté aux Conferences pour la Paix.

Dans l'assemblée tenue le 16 du mois dernier par le Corps-de-Ville de Paris, M. de Bernage a été continué dans la place de Prevôt des Marchands, & Messieurs de Santeüil & Cochin ont été élûs Echevins.

Le Roi, qui étoit parti de Compiégne le 22 du mois dernier, arriva à Versailles le 24.

Les Députés des Etats de la Province de Languedoc eurent le 26 audience du Roi, étant présentés à Sa Majesté par le Prince de Dombes, Gouverneur de la Province, & par le Comte de Saint Florentin, Secretaire d'Etat, & conduits en la maniere accoûtumée par le Marquis de Dreux, Grand Maître des Cérémonies. La Députation étoit composée, pour le Clergé, de l'Archevêque d'Alby, qui porta la parole; du Marquis de Villeneuve, pour la Noblesse; de Mrs d'Helliot, Lieutenant de Maire de Toulouse, & Belliol, Maire de Lodeve, Députés du Tiers-Etat, & de M. de Montferrier, Syndic Général de la Province.

Digitized by Google

Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine vinrent à Paris le 28 du mois dernier après-midi, & assisterent au Salut & à la Bénédiction du Saint Sacrement dans l'Eglise de Saint Sulpice. Ce Prince & cette Princesse allerent ensuite voir les appartemens & les jardins du Palais du Luxembourg, & le soir sur les sept heures & demie retournerent à Versailles.

Le 26, le Corps-de-Ville se rendit à Versailles, & le Duc de Gesvres, Gouverneur de Paris, étant à la tête, il eut audience du Roi. Il fut présenté à Sa Majesté par le Comte de Maurepas, Ministre & Secretaire d'Etat, & conduit par le Grand-Maître des Cérémonies, M. de Bernage, qui a été continué dans la place de Prevôt des Marchands, & les deux nouveaux Echevins, prêterent entre les mains du Roi le serment de fidélité, dont le Comte de Maurepas fit la lecture, ainsi que du Scrutin, qui fut présenté à Sa Majesté par M. de Boullongne, Conseiller au Parlement.

Le 25, Fête de Saint Louis, la Procession des Carmes du Grand Convent, à laquelle le Corps-de-Ville assista, alla suivant la coûtume à la Chapelle des Thuilleries, où les Religieux chanterent la Messe.

Digitized by Google

Le 3 de ce mois, le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe de *Requiem*, pendant laquelle le *De profundis* fut chanté par la Musique, pour l'Anniversaire de Loüis XIV, Bisayeul de Sa Majesté.

Le Bailli de Froullay, Ambassadeur ordinaire de la Religion de Malte, eût le même jour une audience particuliere du Roi, & il y fut conduit par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs.

On célébra le 2 de ce mois avec les cérémonies accoûtumées, dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de Saint Denis, le service solemnel qui s'y fait tous les ans pour le repos de l'ame du feu Roi, & l'Evêque de Castres y officia pontificalement. Le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, & le Duc de Penthiévre, y assisterent, ainsi que plusieurs personnes de distinction.

Le 8, Fête de la Nativité de la Sainte Vierge, le Roi & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château la Messe chantée par la Musique. Leurs Majestés, accompagnées de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine & de Mesdames de France, assisterent l'après-midi aux Vêpres dans la même Chapelle.

Le même jour, la Reine communia par

Digitized by Google

les mains de l'Archevêque de Rouen, son Grand Aumônier.

Le Roi, qui avoit pris le deüil le 7 pour la mort de la Duchesse Doüairiere de Brunswik Wolfenbuttel, le quitta le 10.

BENEFICES DONNE'S.

LE Roi a nommé à l'Evêché de Dol l'Abbé Dondel, Vicaire Général de l'Evêché de Vannes, & Sa Majesté a accordé l'Abbaye de Froidmont, Ordre de Cîteaux, Diocése de Beauvais, à M. l'Archevêque de Bordeaux.

L'Abbaye sécularisée de Saint Sernin, Diocése de Toulouse, à l'Abbé de Fleurigny, Chancelier de l'Eglise de Bourges.

Celle d'Obazine, Ordre de Cîteaux, Diocése de Limoges, à l'Abbé du Sers.

Celle de l'Aumône, Ordre de Cîteaux, Diocése de Blois, à l'Abbé d'Entragues, Grand Vicaire de Bordeaux.

Celle d'Olivet, Ordre de Cîteaux, Diocése de Bourges, à l'Abbé d'Argentré, Grand Vicaire de Limoges.

Celle d'Andres, Ordre de Saint Benoît, Diocése de Boulogne, à l'Abbé de Montagu de Beaune.

Digitized by Google

Celle de Chalivoy, Ordre de Cîteaux, Diocése de Bourges, à l'Abbé Baudron, Grand Vicaire du Mans.

Celle de Saint Paul-lès-Sens, Ordre de Prémontré, à l'Abbé Soucelyer, Doyen du Chapitre de Bray-sur-Seine.

L'Abbaye Réguliere d'Auchy-les Moines, Ordre de Saint Benoît, Diocése de Boulogne, à Dom Frévier, Religieux du même Ordre.

Celle de Ham, Ordre de Saint Benoît, Diocése de Saint Omer, à Dom Rogeau, Religieux du même Ordre.

Celle d'Eaucourt, Ordre de S. Augustin, Diocése d'Arras, à Dom Muler, Religieux du même Ordre.

Celle de Beaupré-sur-la-Lys, Ordre de Cîteaux, Diocése de S. Omer, à la Dame Behague, Religieuse du même Ordre.

Celle de Notre-Dame de Refuge à Ath, Ordre de S. Bernard, Diocése de Cambray, à la Dame Delfosse, Religieuse du même Ordre.

Le Prieuré sécularisé de Romette, Diocése de Gap, à l'Abbé de Bardounauche.

Celui d'Andrezy, Ordre de S. Benoît, Diocése de Sens, à l'Abbé Fenel, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

Digitized by Google

CELEBRATION de la Fête de Saint Loüis, par l'Académie Françoise, par l'Académie Royale des Sciences, & par celle des Inscriptions & Belles-Lettres.

LE jour de cette Fête, l'Académie Françoise entendit dans la Chapelle du Louvre la Messe, à laquelle l'Evêque de Bayeux, un des Quarante de l'Académie, officia pontificalement, & pendant laquelle on chanta un Pseaume en Musique. M. Poulle, Prédicateur du Roi, prononça ensuite le Panégyrique du Saint. Nous n'avons garde de laisser en cette occasion dans l'oubli un fait également honorable pour l'Académie Françoise, pour M. l'ancien Evêque de Mirepoix, & pour M. Poulle. L'éloquence du Discours de cet Orateur ayant engagé l'Académie à s'intéresser pour lui, elle l'a recommandé à M. l'ancien Evêque de Mirepoix. Ce Prélat à son premier travail avec le Roi a proposé M. Poulle à Sa Majesté pour l'Abbaye de Nogent-sous-Coucy, & le Roi y a nommé ce célébre Prédicateur. Dans une pareille circonstance, l'Académie avoit fait le même honneur à M. l'Abbé Seguy, pour lequel elle a obtenu, il y a plusieurs années, l'Abbaye de Genlis.

Digitized by Google

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, & celle des Sciences, ont célébré aussi la Fête de Saint Louis dans l'Eglise des Prêtres de l'Oratoire, où le Panégyrique du Saint fut prononcé par M. Bruté, Curé de Saint Benoît.

Séance publique de l'Académie Françoise.

L'Académie Françoise tint le même jour une assemblée publique. Après que M. de Moncrif, Directeur, eût annoncé que le Prix de Poësie avoit été remis à l'année prochaine, on fit la lecture du Discours, qui a remporté le Prix d'Eloquence, fondé par feu M. Gaudron, & dont le sujet étoit : *Les hommes ne sentent point assés combien il leur seroit avantageux de concourir au bonheur les uns des autres.* Ce Discours, qui est de M. Sauret, ne devant être imprimé que dans le Recuëil de l'Académie, & ne nous ayant point été communiqué, nous ne sommes pas en état d'en donner l'extrait, & nous pouvons seulement rendre témoignage qu'il a été unanimement applaudi de toutes les personnes qui l'ont entendu.

M. de Crebillon recita ensuite le quatriéme Acte de sa Tragédie de Catilina, & l'on y a remarqué, de même que dans les précédens, tout le feu, tout le génie &

Digitized by Google

toute l'élevation, de l'Auteur d'Astrée, d'Electre & de Rhadamiste. Depuis long-tems le public montre trop d'impatience de voir cette Tragédie, pour ne pas apprendre avec plaisir qu'elle est entierement achevée, & que les Comédiens François se préparent à en donner la premiere Représentation aussi-tôt après le retour du voyage de Fontainebleau.

LETTRE de M. Daviel, *Conseiller, Chirurgien ordinaire du Roi en survivance par quartier, à M.* de Joyeuse, *Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Aggregé au Collége des Médecins de Marseille, & Médecin des Hôpitaux des Galéres.*

VOus êtes en droit, Monsieur, de vous plaindre de mon silence; je suis répréhensible, je l'avouë, de ne vous avoir pas marqué exactement, comme je vous l'avois promis, le détail de mes opérations; je vous prie cependant de croire que ce n'a point été tout-à-fait par négligence. Les occupations que j'ai euës dans ce pays-ci depuis mon arrivée, ne me l'ont gueres permis; aujourd'hui que je commence à respirer, je vais satisfaire à mon obligation, en vous faisant part de plusieurs opérations que j'ai faites sur les yeux depuis le 7 Novembre de l'année 1746, jour de mon arrivée

Digitized by Google

à Paris ; je vous exposerai avec la même fidélité celles qui m'ont réüssi & celles dont le succès n'a pas répondu à mes vœux ; je ne prétends point m'en faire accroire, ni me donner la réputation d'un Chirurgien infaillible ; bien au contraire, j'ai avoüé de bonne-foi à toutes les personnes qui m'ont fait l'honneur de me consulter, que mes opérations n'avoient pas toujours eu tout le succès désiré. Le mauvais tempérament du malade, son indocilité, sa répugnance pour les remedes, & le plus souvent un défaut de confiance sur la fin de la maladie, sont de puissans obstacles à la réussite des opérations, qui se font sur l'organe de la vüë, le plus délicat de tous & le plus aisé à s'irriter & à s'enflâmer.

L'opération de la cataracte, surtout, m'a parû toujours très-douteuse, quoique le public ait voulu s'imaginer qu'aujourd'hui ce doit être de toutes les opérations la plus sûre, & qui ne peut manquer que par la maladresse ou l'ignorance de celui qui la fait ; il est même des Chirurgiens qui sont encore de cet avis. Quant à moi je pense tout differemment, & ce n'est qu'après beaucoup d'expériences faites sur les yeux des cadavres, & un grand nombre d'opérations sur ceux des vivans, dans la vüë de perfectionner la méthode d'abaisser la cataracte, que j'ai appris tous les dangers & tous les sujets de doute qu'on peut avoir dans cette matiere.

En multipliant les expériences & les opérations, j'ai été forcé de reconnoître à la fin qu'il s'en faut beaucoup que celle-ci soit aussi certaine & aussi facile que bien des gens l'ont crû, & que je l'ai crû moi-même, quand j'ai commencé à la pratiquer. Je dois cet aveu à la vérité, quoiqu'il semble d'abord faire quelque tort à l'art auquel je me suis entierement livré depuis environ 18 ans,

Digitized by Google

& que j'ai résolu de professer uniquement tout le reste de ma vie.

Quelque bonne que soit la cataracte, même dans un sujet bien constitué, & quelqu'habile que soit le Chirurgien qui en fait l'opération, il survient souvent des simptômes que les Oculistes les plus expérimentés seroient très-embarrassés d'expliquer; tantôt la cataracte remonte après l'opération la mieux faite, tantôt il survient des larmoyemens, d'autres fois des vomissemens peu de tems après, quelquefois des gonflemens à la conjonctive & à l'œil, & des douleurs cruelles dans tout le globe, qui portent à la tête, & enfin des suppurations totales de cet organe, sans que les soins du plus habile Chirurgien puissent souvent les prévenir, ni même les arrêter; ce sont-là des observations que j'ai faites à la suite de mes opérations, & à la suite de celles que j'ai vû faire à de fameux Oculistes que je ne dois pas nommer.

La difficulté de surmonter les accidens extraordinaires, qui arrivent dans l'opération de la cataracte, & qui en rendent le succès incertain, m'a obligé de chercher depuis long-tems des moyens plus doux, plus faciles, & plus sûrs en même-tems, pour les prévenir

Je vous ai dit à Marseille, Monsieur, ce qui m'arriva le 8 Avril 1745, en faisant l'operation de la cataracte au Frere Félix, Hermite d'Aiguille en Provence proche la Ville d'Aix. Je vous ai exposé, dis-je, combien j'eus de peine pour abattre cette cataracte avec l'aiguille tranchante; la grande difficulté que j'y trouvai, me fit imaginer l'aiguille dont je me sers aujourd'hui sans pointe ni tranchant, à quelque addition près, au moyen de laquelle je vins à bout d'abattre la cataracte de ce pauvre Hermite, à laquelle j'avois déja travaillé près d'une demie heure inutilement. Ce malade

Digitized by Google

diſtingua parfaitement tous les objets que je lui préſentai d'abord après l'opération, mais comme ſon œil avoit été fatigué par la premiere, la ſeconde devint infructueuſe, & fut ſuivie de la ſuppuration de l'œil, que je crus ne devoir attribuer qu'au peu de repos que je lui avois donné. Mais le mauvais ſuccès de cette opération ne m'empêcha cependant pas de pourſuivre mon idée, & de continuer à faire des expériences journalieres ſur les yeux des cadavres, pour porter ma nouvelle méthode au point de ſûreté où je la crois aujourd'hui. Vous m'avez vous-même encouragé pluſieurs fois, Monſieur, par votre approbation, & ſecouru par vos lumieres; vous m'avez vû faire pluſieurs expériences ſur des cadavres de vos Hôpitaux, & opérer ſur des vivans, avec autant de ſuccès qu'on en pouvoit attendre d'une méthode qui ne faiſoit que de naître; j'oſe même avancer que ma nouvelle façon d'opérer fut ſi heureuſe, que j'abattis ſept cataractes tout de ſuite avec tout le ſuccès poſſible, & ſans aucun accident.

Vous connoiſſez le ſeptiéme malade dont la guériſon m'a tant fait d'honneur à Marſeille, où il me vint trouver de Paris dans le mois de Septembre 1745, pour lui faire l'opération de la cataracte qu'il avoit à l'œil droit depuis neuf ans. Ce malade ne balança pas de ſe livrer entre mes mains, après le témoignage que lui avoient rendu ſur mon compte des perſonnes d'un rang diſtingué ſur les Galéres du Roi, & d'autres perſonnes dont le malade connoiſſoit la probité & les lumieres, pour être à toute épreuve.

Lorſqu'il fut arrivé à Marſeille, je lui fis l'expoſition de l'ancienne méthode d'operer la cataracte, & de celle dont je crois être l'inventeur. Je

Digitized by Google

lui fis examiner en même tems *les instrumens propres* aux deux méthodes, mais sur-tout, *je ne lui* laissai pas ignorer que je n'avois encore que six exemples à lui citer de celles qui m'étoient particulieres, & je le priai de vouloir bien décider dans sa propre cause, il se fixa à ma nouvelle méthode. Je lui fis donc l'opération le 18 Octobre 1745, & il vit l'instant d'après tous les objets que je lui présentai, mais comme on les voit en pareil cas, c'est-à-dire avec une espéce de confusion; il ne ressentit pas la moindre douleur à la suite de l'opération, qu'il soûtint avec toute la fermeté & tout le sang froid possibles.

Je puis me flater même que ce malade m'honora de sa confiance au point de ne vouloir l'avis d'aucun autre que de celui que je vous ai déja nommé, quoiqu'on eût pressé ce malade de consulter d'autres personnes que moi à Marseille. Vous m'avouerez, Monsieur, que cette façon de penser est fort rare, car il est très-ordinaire aux malades de consulter indistinctement tous les Oculistes qui leur sont indiqués: aussi arrive-t'il souvent que ces malades séduits par le rapport qu'on leur a fait du mauvais succès de quelques-unes des opérations d'un Chirurgien expérimenté, à qui ils avoient donné leur confiance, s'adressent à d'autres, qui n'ont le plus souvent qu'une routine aveugle, dont le malade est presque toujours la victime; heureusement pour moi, celui-ci a été bien éloigné de cette façon de penser, & il en a donné des preuves sans exemple, à ce que je crois.

La veille même du jour qu'il avoit choisi pour l'opération, une pauvre femme de notre Arcenal des Galéres, à qui sept années auparavant j'avois

Digitized by Google

fait l'opération de la cataracte fort heureusement d'abord, mais qui devint infructueuse par sa faute; (car elle vit fort bien pendant quarante jours) eût l'imprudence de lui tenir ce langage : Je vous souhaite, Monsieur, un plus heureux succès que je n'ai eû, car je suis aveugle. Ce discours si propre à renverser la tête d'un malade, non-seulement n'ébranla pas le nôtre, mais il eût encore la sagesse de ne m'en rien dire que long-tems après.

Que les Chirurgiens seroient heureux, s'ils avoient toujours affaire à des malades aussi fermes & aussi raisonnables !

Les malades croyent communément que dès qu'on leur a ôté l'appareil après les neuf jours de l'opération pour leur mettre le bandeau noir, ils doivent voir aussi clair, que s'ils n'avoient jamais eû de cataracte ; c'est une erreur dont il faut se désabuser. Comment seroit-il possible de voir aussi distinctement qu'on voyoit avant la formation de la cataracte ? La Providence n'a rien fait d'inutile ; elle a donné le crystallin à l'œil pour la parfaite réunion des rayons de lumieres, qui sans ce secours indispensable ne font que diverger, & sans lequel l'œil ne fait ses opérations que d'une façon vague, incertaine & ; pour ainsi dire, indéterminée ; pour voir les objets distinctement après l'opération, on supplée, comme vous le sçavez, Monsieur, au crystallin qu'on a baissé, par le secours d'un verre qui fait en quelque façon audehors la fonction que le crystallin faisoit au-dedans, mais ce secours, tout utile qu'il est, ne supplée qu'imparfaitement à l'organe qu'on a reçû de la nature, & dont une des parties intégrantes n'est plus à la même place ; ajoutons que ceux à qui ce secours est le plus utile, ne sont pas souvent

Digitized by Google

dans le cas d'en faire usage pour les opérations les plus déliées de la vûë, pour lire, par exemple, que long-tems après l'opération. Je dois dire encore que ce même malade étoit trop instruit, pour prendre à cet égard de fausses esperances ; il ne vit pas d'abord les objets distinctement, mais il sçût attendre, avec toute la tranquillité possible, que son œil eût repris des forces, étant persuadé qu'il est moralement impossible qu'un organe affoibli par une opération, & destitué d'une de ses parties aussi essentielles que le crystallin, fasse parfaitement les fonctions auxquels il est destiné ; il est vrai aussi que ce malade a lieu de se loüer de mon opération, puisqu'il distingue fort bien aujourd'hui tous les objets, & qu'il lit dans le Colombat avec une lunette à cataracte.

Cette opération s'est faite sous vos yeux, Monsieur, & en présence de tout ce qu'il y a de plus respectable dans le Corps des Galéres ; le bon succès qu'elle a eû, s'est répandu dans bien des endroits, & il est même parvenu jusqu'à Paris, où j'ai été mandé, comme vous le sçavez, par un Seigneur des plus distingués à la Cour, à l'occasion d'une cataracte, à laquelle, de concert avec M. *Morand*, célébre Chirurgien, je n'ai pas encore jugé à propos de toucher.

Depuis mon arrivée à Paris, j'ai été consulté par près de quatre cens malades, & j'ai fait plus de deux cens opérations, tant de cataractes, qu'autres affections des yeux, avec tout le succès qu'on peut attendre dans des maladies aussi délicates, que celles qui attaquent cette partie.

Le succès dont la Providence a favorisé ma nouvelle méthode, & l'approbation de plusieurs grands Médecin & Chirurgiens, ont surpassé mes esperances. De 75 opérations que j'ai faites pour

Digitized by Google

la cataracte à Paris, la plûpart à des malades de mauvais tempérament, avec des yeux peu favorables pour l'opération, d'un état qui ignore le régime & d'une pauvreté à ne pouvoir que difficilement le pratiquer, j'ai eû le bonheur de réussir à soixante & une; je ne crois pas qu'il soit possible d'attendre un plus grand succès d'une méthode nouvelle, & dont la nouveauté même récule nécessairement la perfection.

Je suis donc aujourd'hui parfaitement confirmé dans l'opinion, que rien n'est plus dangereux que de porter une aiguille pointuë & tranchante dans l'œil; les accidens que peut causer l'ancienne aiguille, sont sans nombre & souvent sans reméde; puisqu'il n'est pas possible au Chirurgien, même le plus adroit, de diriger la pointe de cette aiguille dans une partie aussi délicate que l'œil, sans risquer de toucher assés souvent la partie postérieure de l'iris, les proces ciliaires, ou la prunelle, & de déchirer par conséquent des vaisseaux qui occasionnent ordinairement des épanchemens de sang dans la chambre antérieure de l'œil, pour peu que la cataracte soit molle ou adhérente; cet accident ne m'est jamais arrivé, depuis que je fais usage de ma nouvelle aiguille, *sans pointe ni tranchant*; je puis la tourner à mon gré dans l'œil, sans craindre de le blesser. J'avoue que je me suis souvent étonné que les grands Maîtres de l'Art n'ayent pas été frappés du danger manifeste qu'il y avoit à porter une aiguille pointue & tranchante dans l'œil, & qu'ils n'ayent pas songé à chercher une méthode, moins propre à faire trembler le malade & le Chirurgien.

Enfin, pour prouver invinciblement que ma méthode d'abbattre la cataracte est entierement préférable à l'ancienne, je crois qu'il me suffit de

Digitized by Google

rapporter le grand nombre d'opérations qui m'ont réussi, au lieu que par l'ancienne méthode on est souvent fort heureux, lorsque sur dix opérations on réussit à 5 ou 6, & quelquefois à moins, quoique les cataractes soient bonnes & sur des sujets bien constitués,

Qu'on ne s'imagine cependant pas que je prétende annoncer ma méthode comme invariable & infaillible, ni que je la croie exempte de tout danger ; elle a ses défauts, comme la premiere, mais je suis très-fondé à croire qu'ils sont infiniment moindres, & j'ai lieu d'esperer même que je pourrai la porter dans la suite à un plus haut point de perfection ; j'ose vous assûrer, Monsieur, avec la plus grande vérité, que je le souhaite, encore plus pour l'utilité publique, que pour mon utilité particuliere.

Si j'ai été assés heureux de réussir dans l'opération de la cataracte, je puis me flater que je n'ai pas eû moins de succès dans plusieurs autres opérations de toutes espéces, que j'ai faites sur les yeux des malades, traités assés long-tems sans fruit, & dont quelques-uns avoient passé pour incurables ; je citerai à la fin de cette lettre quelques opérations des plus considérables concernant la cataracte, & les autres maladies des yeux ; j'y joindrai en même tems trois Certificats authentiques des malades que j'ai traités.

J'ai ouvert plus de soixante fois la cornée transparente, & porté l'instrument dans la chambre antérieure de l'œil, pour en tirer du sang & du pûs, qui s'y étoient épanchés ; j'ai détruit des callosités de la même cornée, qui entretenoient depuis un très long-tems des abscès fistuleux & des fistules dans ces parties, que je n'ai non plus ménagées que la moindre du corps humain, sans qu'il en soit résulté le plus petit accident.

J'ai fait l'extraction de la cataracte située encore dans la chambre postérieure de l'œil droit de M. Garion, Maître Perruquier, ruë Dauphine, près la ruë Contrescarpe, dont je parlerai ci-après. Les observations que j'ai faites sur cette heureuse opération, m'ont donné de grandes idées pour l'extraction de la cataracte.

J'ai fait plusieurs fois l'opération de la fistule lacrymale avec autant de succès qu'on peut en attendre d'une maladie que les plus habiles Maîtres regardent encore comme fort douteuse; j'ai eû l'honneur de faire plusieurs opérations à l'Hôpital Royal des Invalides, en présence d'un des plus grands Chirurgiens de l'Europe, dont le nom seul fait l'éloge *, & de M. Bouquot, Chirurgien-Major du même Hôpital, de qui je fais gloire d'avoir été l'éleve, comme aussi en présence de M. Faget, Chirurgien-Major de l'Hôpital de la Charité, dont je compte l'approbation dans le rang des évenemens les plus flateurs qui me soient arrivés dans le cours de ma vie.

J'ai consulté plusieurs fois & operé sur les yeux à l'occasion des maladies qui les attaquent, avec plusieurs des plus habiles, tant en Médécine qu'en Chirurgie, à Paris.

M. *de la Martiniere*, Premier Chirurgien du Roi, voulut bien prendre la peine de venir le 22 Décembre dernier chés moi, pour y visiter environ 90 malades que j'avois opérés pour diverses maladies des yeux, parmi lesquels il y en avoit d'âgés de 75 & 80 ans, qui avoient été aveugles, pendant 10, 12, 18, 25, 30, & même jusqu'à 40 ans, les uns par des cataractes, & les autres par d'autres maladies; j'ai eû l'honneur de faire le même jour en présence de ce Chef de la

* M. Merand.

Chirurgie, une opération sur l'œil gauche du nommé Jean-François Laleu, Soldat Invalide, âgé de 72 ans, qui avoit un ulcére très-considérable sur la cornée transparente qu'il recouvroit presque à moitié, de même que la prunelle, & dont il est fort bien guéri aujourd'hui. M. Faget, dont j'ai déja parlé, se trouva aussi présent à cette opération, & vit tous les malades dont je viens de faire mention.

De toutes les opérations que j'ai faites à Paris, & que je ne puis citer qu'avec une sorte d'amour-propre, c'est l'opération de M. le Marquis de Forbin, dont j'ai joint ici le Certificat, qu'il a eû la bonté de me donner.

Passons maintenant au détail de quelques-unes des opérations que j'ai faites à Paris, surtout de celles qui m'ont paru les plus essentielles; je commencerai par celle de M. Garion, dont j'ai parlé ci-devant.

Ayant déja fait mon possible pour abbattre la cataracte à ce malade, sans avoir pû y réussir d'aucune maniere, je me déterminai à ouvrir la partie inférieure de la cornée transparente, & afin de porter plus sûrement mon aiguille dans la chambre postérieure de l'œil, je tins un assés long espace de tems la cornée écartée au moyen d'une petite pincette, & je fis sortir le crystallin à la faveur de l'ouverture que je venois de faire, quoique l'humeur aqueuse se fût tout à-fait écoulée, de même qu'une petite portion de l'humeur vitrée, ce qui n'empêcha pas le malade de voir tous les objets qu'on lui présenta, & de connoître sur le champ plusieurs personnes qu'on lui montra. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien faire attention à l'importance de cette opération, puisqu'il s'agit d'une cataracte tirée de la chambre postérieure de l'œil, & non pas de l'antérieure; il y a sur cette derniere plusieurs

Digitized by Google

observations rapportées par feu M. de *St. Ives*, dans son nouveau Traité des maladies des yeux, page 304, 305, 306 & 307, mais cet Auteur célébre ne fait aucune mention des cataractes tirées de la chambre postérieure de l'œil.

Cette opération est d'autant plus digne de remarque, qu'outre que je la crois sans exemple, c'est qu'elle m'a offert de trés-grandes difficultés, puisqu'il m'a fallu ouvrir une cornée très-relâchée, & presque toute affaissée par l'effusion de l'humeur aqueuse, qui étoit sortie à moitié par la premiere ponction que j'avois déja faite pour abbattre la cataracte.

L'opération dont je viens de parler, a eû un si grand succès, que le malade n'a pas ressenti la moindre douleur; il voit à lire aujourd'hui fort distinctement, au moyen d'une lunette à cataracte; l'œil a repris sa figure naturelle; la playe de la cornée est parfaitement cicatrisée, & il n'y reste d'autre difformité que la prunelle un peu oblongue, ce qui est néanmoins imperceptible, si ce n'est aux yeûx des persônnes de l'Art.

Voici une opération singuliere, qui intéresse trop le public, pour la passer sous silence.

Madame de Moncel, femme du Garde des Marbres du Roi, près le Pont-Tournant des Thuilleries, vint me trouver au sujet d'une maladie qu'elle avoit à la paupiére supérieure de l'œil gauche; cette malade étoit tombée sur une bouteille de verre, dont les éclats lui avoient fendu la paupiere supérieure de cet œil, de même que l'inférieure, & en avoient coupé, par conséquent, les cartilages & les muscles. On y avoit pratiqué vainement des points de sûture. Lorsque cette malade eût recours à moi deux mois après, l'un & l'autre bord de la playe étoient cicatrisés, & formoient un bec-de-liévre parfait, accompagné d'un gonfle-

Digitized by Google

ment considérable à chaque angle de l'œil ; cette playe étoit horrible à voir ; l'œil sortoit par le milieu du bec-de-liévre.

Quoique feu M. de Saint Ives ait voulu assûrer dans son traité des maladies des yeux, Chap. X. de l'éraillement des paupieres, pages 114 & 115, quoique ce grand Oculiste, dis-je, ait voulu assûrer que cette opération étoit toujours sans succès, parce qu'il n'avoit pas réussi à une de ce genre, je ne fus pas rebuté d'entreprendre la malade dont je viens de parler. Je commençai d'abord par emporter les bords calleux de la paupiere, & j'y passai ensuite deux petites épingles d'argent à deux têtes, telles que les a imaginées M. *Petit*, célébre Chirurgien de Paris, à la faveur d'une petite aiguille à lardoire, de l'invention de cet *homme illustre*; en un mot je pratiquai la suture entortillée, telle qu'on a coûtume de la faire au bec-de-liévre, qui arrive aux lévres, ce qui m'a réussi avec tant de succès que la malade fut guérie quinze jours après mon opération ; cette paupiere fait ses mouvemens, comme l'autre, & il n'y est resté aucune difformité qu'une legére cicatrice qui se cache dans les plis de la paupiere, lorsqu'elle se leve.

Madame de Moncel a été fort heureuse que je n'aye pas suivi le sentiment de M. de St. Ives, qui s'est déclaré hautement contre cette opération, & qui l'a regardée, ainsi que je l'ai déja dit, comme fort inutile. Cet événement prouve évidemment qu'il ne faut pas toujours s'en rapporter à l'avis d'une seule personne, quelqu'éclairée qu'elle soit, surtout lorsqu'il s'agit d'une opération qui n'est point absolument difficile ni dangereuse, telle que celle dont il est ici question, puisque la malade n'a pas seulement eû les yeux rouges pendant les quinze jours que je l'ai pansée.

M. de St. Ives n'a pas été plus fondé à dire que

Digitized by Google

le cartilage des paupieres ne pouvoit s'allonger, puisque la paupiere supérieure de cette malade est aussi souple, & qu'elle fait aussi-bien ses mouvemens que celle de son autre œil. M. *Guatany*, célébre Chirurgien de l'Hôpital du Saint Esprit à Rome, & Associé de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, étoit présent à cette opération, & il a vu peu de tems après la malade très-bien guérie.

2°. J'ai guéri Mad. Dutrolot, ou autrement dit, Chaudelier, âgée de 75 ans, aveugle par deux cataractes depuis 25 ans, demeurante fauxbourg Saint Martin, vis-à-vis le grand Monarque, à la maison brûlée, & à l'enseigne du Nom de Jesus.

3°. M. Oui, âgé de 80 ans, aveugle depuis six ans par deux cataractes qu'on lui avoit opérées sans succès à Paris le 15 Mai 1745, j'ai abbattu la droite, & le malade voit parfaitement aujourd'hui tous les objets; il demeure sous les grands pilliers des Halles, à l'enseigne des trois Poissons. M. *Guatany*, déja cité, étoit présent à cette opération. & a vû ensuite le malade guéri.

4°. M. Perilleux, Maître Ménuisier, Cour des Suisses, aux Thuilleries, aveugle depuis près de six ans, d'une cataracte à l'œil droit, très-molle & adhérente à l'iris, dont la gauche avoit été abbattuë à Paris par un habile Oculiste sans aucun succès, puisque le malade n'avoit rien vû; après l'opération l'œil suppura.

5°. M. Christina, Suisse de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans, à Bagnolet, qui étoit aveugle depuis près de deux ans, par deux cataractes, dont la gauche avoit déja été abbattuë sans succès par un très-habile Oculiste des environs de Paris, il y a environ trois ans; ce malade voit fort bien à la suite des deux opérations que je lui ai faites.

Digitized by Google

6°. M. Olivier, ruë des Petits Augustins, à l'Hôtel de Luxembourg, âgé d'environ 72 ans, auquel j'ai abbattu une cataracte adhérente à la circonference interne de la prunelle de l'œil droit, dont ce malade ne voyoit pas depuis près de deux ans, & quoique j'aie été obligé de rabbattre cette cataracte deux fois, le crystallin ayant remonté la premiere, le malade n'en a pas souffert la moindre incommodité, & voit très-bien aujourd'hui. Messieurs Sabattier, Brocard & Battu, Maîtres Chirurgiens Jurés de Saint Côme, étoient présens à ces deux opérations.

7°. Mad. Gayot, Chanoinesse de Chaillot, âgée d'environ 72 ans, aveugle par deux cataractes adhérentes à l'iris & à la prunelle depuis près de cinq ans, a été très-bien guérie sans aucun accident. M. Morand a vû cette guérison.

8°. Aux Invalides, M. Manzin, Officier, âgé de 65 ans, aveugle par deux cataractes depuis 9 ans.

9°. M. Thibouët, dit la Vigueur, Officier, âgé de 77 ans, aveugle depuis 8 ans par deux cataractes; ces deux malades ont été présentés deux mois après leur guérison à M. le Comte *d'Argenson*, *Ministre de la guerre*, voyant fort bien les objets, mais il est survenu quelque tems après un larmoyement fort considérable à l'œil gauche de M. la Vigueur. Ce larmoyement l'a empêché de voir comme auparavant pendant fort long-tems, sans cependant qu'on puisse en accuser mon opération, puisque ce larmoyement n'a été occasionné que par un vice scorbutique, dont le malade avoit déja été atteint précédemment, car ce même malade étoit sorti de la salle des scorbutiques quelque tems avant que je lui fisse l'opération, & c'est ce même vice scorbutique qui a obligé ce malade de retourner à l'Hôpital, dont il est sorti depuis quelque tems, & il voit fort bien aujourd'hui.

Digitized by Google

10°. Mlle Beauroux, ruë du Hazard, aveugle depuis 5 ans par deux cataractes molles, barrées & très-adhérentes à la circonférence interne de l'iris & de la prunelle, & dont l'opération a été fort laborieuse. La malade voit fort bien aujourd'hui; M. *Fournier*, Chirurgien, gagnant maîtrise à Bicêtre, étoit présent à cette opération, & a vû la malade guérie.

11°. M. Gouget, Bourgeois, aveugle depuis très-long tems, & qui avoit perdu l'œil gauche depuis 18 ans par une cataracte fort mauvaise, & même pierreuse dans son milieu, a été fort bien guéri, quoique cette cataracte fût aussi adhérente à la circonférence interne de l'iris de la prunelle. Ce malade demeure ruë S. Jacques, au coin de la ruë des Poirées chés M. Droüet.

12°. Mlle Provin, Femme de chambre de Mad. la Comtesse de Chamillard, ruë de Richelieu, vis-à-vis les Ecuries de Mad. la Duchesse d'Orléans, aveugle par deux cataractes depuis environ deux ans; ces cataractes étoient très-molles, partagées en quatre portions sous la membrane du crystallin; indépendamment de cela elles étoient barrées: j'ai abattu ces deux cataractes à une année de distance l'une de l'autre; la premiere le 18 Mai 1747, & la seconde le 2 Juin 1748, avec un très-heureux succès.

13°. M. Sauvegrain, Maître Boulanger, ruë Galande, près la Place Maubert; ce malade, âgé de 63 ans, étoit aveugle depuis près de cinq ans par deux cataractes molles & très-adhérentes à la circonférence postérieure de l'iris, dont il a fort bien guéri.

14°. Mad. Avril, loueuse de carosses de remise, âgée d'environ 68 ans, ruë Charenton, près les Mousquetaires noirs, qui me fut adressée le 2 Juin 1747 par M. *Puzos*, célèbre Chirurgien de Paris, & Directeur de l'Académie Royale de Chirurgie. Cette malade étoit aveugle depuis environ deux

Digitized by Google

ans & demi par deux cataractes très-molles & adhérentes à la circonférence postérieure de la prunelle de chaque œil, qui étoient très-petits & fort enfoncés ; tous ces obstacles ne m'ont pas empêché de réussir.

15°. Le nommé Roland, ancien Postillon de feuë la Reine d'Espagne, au Luxembourg, dans la ruë d'Enfer, au-dessus de l'appartement de Mad. d'Andrezel, aveugle depuis 5 ans par deux cataractes, dont la droite étoit très-molle, pierreuse & fort adhérente à la partie postérieure de la prunelle. M. *Pibrac*, Chirurgien de la même Reine, a vû le malade devant & après l'opération.

16°. Le Sr Geoffroy, âgé de 74 ans, aveugle par deux cataractes depuis 5 ans, fort adhérentes à la partie postérieure de l'iris de chaque œil. Ce malade demeure ruë S. Martin, près S. Nicolas des Champs, chés M. Marteau, Chaircuitier.

17°. Jacques Sorteau, de Chartres en Beauce, âgé de 50 ans, qui me fut adressé par M. Bouquot, Chirurgien Major des Invalides, le 4 Janvier dernier. Il avoit deux cataractes fort adherentes à l'iris & à la prunelle de chaque œil ; l'opération a cependant fort bien réussi, malgré la rigueur de la saison ; plusieurs personnes de consideration ont vû ce malade avant & après sa guérison chés moi. Il a même été assisté des charités de Mlle Beauger, qui demeure dans la même maison, Quai Malaquais, près l'Hôtel de Boüillon, ledit malade est sorti de chés moi parfaitement guéri.

18°. Leger Ciclet, âgé de 12 ans (demeurant quartier S. Victor, ruë des Boulangers, vis-à-vis les Dames Angloises.) Ce malade avoit perdu l'œil gauche par une cataracte depuis près de deux ans, à la suite d'un accident qui lui arriva par une fusée, laquelle creva vis-à-vis son œil, dont il resta borgne dans l'instant, & quoique dans l'opération

Digitized by Google

que j'ai faite, la cataracte se soit partagée en plus de trente morceaux, & que le malade ait resté plus de six semaines sans rien voir de son œil, il en voit très-bien aujourd'hui.

19°. M. Siflet, Marchand de Bois, ruë de Charenton, près la ruë Traversiere, à l'enseigne de la fleur de lys, fauxbourg S. Antoine, âgé d'environ 62 ans, auquel j'ai abbattu une cataracte à l'œil droit, adhérente à la circonférence interne de la prunelle; la vivacité de ce malade lui a bien occasionné de la peine, quoique l'opération eût bien réussi, cependant malgré son peu de ménagement il voit asses bien aujourd'hui de cet œil. Ce malade n'a jamais démenti sa confiance à mon égard.

20°. Mad. de Vandeuil, femme de M. de Vandeuil, de Chaalons en Champagne, demeurante à Paris, ruë de Tournon, vis à vis l'Hôtel des Ambassadeurs. Cette malade avoit perdu l'œil gauche depuis près de 6 ans d'une cataracte occasionnée par un coup que la malade avoit reçû au-dessus de l'œil affecté; cette cataracte étoit platte, fort mollasse & adhérente à la partie postérieure de l'iris & de la prunelle; il est survenu un larmoyement des plus considérables à la suite de cette opération, qui m'a donné bien de la peine, quoique la malade se soit prêtée volontiers à faire généralement tout ce que j'ai pû lui ordonner, avec une confiance & une constance rares dans les personnes de son sexe, & j'ose dire, si peu ordinaire, que peu de malades auroient été capables de soutenir tout ce que je lui ai fait.

21°. M. Roussel, Rotisseur, chés M. Rouillé, Conseiller d'Etat, ruë des Poulies, cataracte depuis cinq ans par un coup.

22°. Le nommé le Comte, au grand Caillou, cataracte depuis deux ans.

23°. M. Nancy, au Bourget, près Paris,

Digitized by Google

cataracte depuis un an & demi.

24°. La nommée Chevalier, femme de Jacques Chevalier, laquais de M. Rougeaut, Gentilhomme Servant chés le Roi, cataracte depuis 2 ans, très-molle & partagée en plusieurs parties, surtout la gauche qui passe presque toute entiere dans la chambre antérieure de l'œil; cette malade demeure ruë Montmartre, entre la ruë Plâtriere & celle de la Jussienne, vis-à-vis un Horloger, chés un Potier de terre.

25°. La nommée Aubry, devenue aveugle depuis 5 ans; cette malade demeure à la Villette, en allant au Bourget, la pénultiéme maison à gauche. M. le Duc de Villars Brancas a vû cette malade chés moi, & l'a assisté de ses charités.

26°. Mad. Bigaud, femme de Simon Bigaud, employé à l'armée, aveugle par deux cataractes depuis deux ans, fort molles & adhérentes, demeurante rue Ste Marguerite, chés M. Darvillier, Epinglier, avec Jeanne Germain, sa tante.

27°. M. Neveu, Valet de Chambre Tapissier de M. le Duc de Mortemar, ruë S. André des Arcs, vis-à-vis la ruë des Augustins.

28°. Simonne Leguet, femme de Noël Morand, aveugle par deux cataractes depuis cinq ans; cette malade demeure à S. Oüen de Mancelles, près la Barre en haute Normandie.

Tous les malades dont je viens de parler, étoient réellement aveugles, & la plûpart avoient de fort mauvais tempéramens, cependant ils voyent fort bien aujourd'hui. En voila assés, ce me semble, pour la cataracte; présentement je vous donnerai quelques exemples des inflammations & autres maladies des yeux, que j'ai traitées.

M. du May, Chevalier de S. Louis, Ecuyer de M. le Prince de Pons, avoit une violente ophtal-

mie

Digitized by Google

mie à l'œil gauche & un grand ulcére sur la cornée transparente & sur la paupiere inférieure, que j'ai guéris par une opération sur cet œil.

M. de Latour, à l'Académie de Dugard, ruë de l'Université, étoit dans le même état.

M. Cornette, Trésorier général des Galeres, Place des Victoires, avoit un abcès dans la chambre antérieure de l'œil gauche, avec un grand ulcére sur la cornée transparente du même œil, dont il ne voyoit pas depuis trois mois, & souffroit des douleurs cruelles; il a été guéri par une opération de cette nature.

M. Goulé, Maître Maçon, ruë Brisemiche, avoit son fils aîné attaqué d'une ophtalmie considérable sur les deux yeux depuis sept ans, avec des ulcéres qui pénetroient l'intérieur de la cornée transparente jusques dans la chambre antérieure de l'œil gauche; ce malade avoit perdu le droit, long-tems avant de me consulter, & il auroit même perdu le gauche, si je n'avois fait une opération, qui l'a sauvé.

J'ai fait une infinité d'autres opérations de toutes especes, depuis mon arrivée à Paris, dont je ne vous parlerai pas, de crainte de vous ennuyer. Vous pouvez voir par le détail que je viens de faire, que j'ai été assés heureux, à quelques accidens près, qui me sont arrivés dans quelques unes, & que je me flatte cependant n'avoir pas été occasionnés par ma faute; après tout à qui n'en arrive-t'il pas? Les plus grands Maîtres n'en sont pas exempts. J'ose me flater néanmoins que les malades que j'ai opérés sans succès, me rendront assés de justice, (du moins je l'espere) pour ne pas m'imputer leur malheureux sort, puisque le mauvais tempérament en a été la cause chés les uns; chés les autres, la mauvaise nature des cataractes ou autres maladies, & chés plusieurs enfin, leur

Digitized by Google

indocilité & leur défaut de confiance sur la fin de leur traitement, lequel empêche presque toujours le plus habile Chirurgien de parvenir à son but, je veux dire la guérison.

Que le Chirurgien, même le plus expérimenté, est malheureux, lorsqu'il n'est pas secondé par la nature & par le malade !

Il faut compter, autant que je le fais, sur votre amitié, Monsieur, & sur l'intérêt que vous voulez bien prendre à ce qui me regarde, pour être entré dans un détail aussi long, & qui seroit sans doute ennuyeux pour une personne, qui auroit moins d'amitié pour moi.

Daignez, je vous en prie, attribuer la longueur fatigante de cette lettre à l'obéissance que je vous ai vouée, puisque vous avez exigé de moi de vous faire une relation complette de mon séjour à Paris. D'ailleurs, en vous faisant connoître le succès que le Ciel a accordé à mes opérations, je n'ai fait que vous rendre compte du fruit de vos conseils éclairés, & des sages avis que j'ai reçûs de vous, depuis que j'ai le bonheur de vous connoître. Permettez que je vous fasse part de vive voix de l'honneur que le Roi m'a fait, en m'accordant la survivance de la Charge de l'un de ses Chirurgiens ordinaires par quartier, mais dans quelques endroits que je sois, ne doutez jamais de ma tendre reconnoissance & du parfait attachement avec lequel je serai toute ma vie, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur, DAVIEL.

A Paris le 30 Septembre 1748.

Copie du Certificat de Messieurs Morand & Bouquot.

Nous soussignés certifions que le sieur Daviel, Chirurgien du Roi sur ses Galeres, & Professeur

Royal en Chirurgie à Marseille, étant venu à Paris avec la permission de M. le Comte de Maurepas, pour traiter M. le Duc de Villars Brancas de deux cataractes, & M. le Comte d'Argenson, Ministre de la Guerre, ayant permis audit sieur Daviel d'opérer à l'Hôtel Royal des Invalides en notre présence; il a réellement fait devant nous le 7 Juin de la présente année quatre opérations, dont voici le détail.

Il abbattu au sieur Mansin, Officier, âgé de 65 ans, une cataracte à l'œil gauche, qui l'incommodoit depuis 9 ans; le malade a vû sur le champ & continuë de voir.

Il a abbattu au sieur Thiboüet, Officier, âgé de 77 ans, une cataracte à l'œil gauche, qu'il avoit depuis 8 ans; ce malade a vû sur le champ & continuë de voir.

Il a attaqué au nommé Louis Bessac, âgé de 60 ans, une cataracte à l'œil droit, qu'il avoit depuis 30 ans; il l'avoit annoncée d'une mauvaise espece, elle s'est trouvée telle, & il ne l'a pû abattre avec succès.

Enfin il a extirpé au nommé Jacques Bourgeois, dit Belle-rose, âgé de 56 ans, une petite tumeur épaisse, étendue en aîle de Chauve-souris, sur la conjonctive & la cornée transparente aux deux yeux.

Il nous a parû opérer avec beaucoup d'adresse & de fermeté dans la main, & suivant la meilleure méthode qui puisse être mise en usage dans tous les cas dont est question, en foi de quoi & pour rendre témoignage à la vérité, nous lui avons donné le présent Certificat. Fait à Paris ce 24 Juin 1747, *Signé*, Morand, Chirurgien Major & Inspecteur des Hôpitaux Militaires; Bouquot, Chirurgien Major en chef de l'Hôtel Royal des Invalides. Vû Bauyn.

Copie du Certificat de M. Faget, Chirurgien Major de la Charité.

Nous soussigné Maître en Chirurgie & Major de l'Hôpital de la Charité, certifions que M. Daviel, Chirurgien du Roi sur les Galeres à Marseille, a fait le 7 Juin de la présente année quatre opérations à l'Hôtel Royal des Invalides, dont voici le détail, ayant eu l'honneur d'y être présent.

Il a abattu au sieur Manzin, Officier, âgé de 65 ans, une cataracte à l'œil gauche, qui l'incommodoit depuis 9 ans ; le malade a vû sur le champ & continue de voir.

Il a pareillement abattu au Sr Thibouet, Officier, âgé de 77 ans, une cataracte à l'œil gauche, qu'il avoit depuis 8 ans, avec le même succès.

Il a opéré au nommé Louis Bessac, *Soldat*, âgé de 60 ans, une cataracte à l'œil droit, qu'il avoit depuis 30 ans, qu'il nous avoit dit être d'une mauvaise espece, & elle s'est trouvée telle.

De plus il a extirpé au nommé Jacques Bourgeois, dit Belle rose, âgé de 56 ans, une petite tumeur épaisse, étendue en aîle de Chauve-souris, sur la conjonctive & la cornée transparente aux deux yeux.

Il nous a paru opérer avec beaucoup d'intelligence, de dextérité, & suivant la bonne méthode, en foi de quoi nous avons donné le présent Certificat. Fait à Paris le 26 Juin 1747. *Signé*, FAGET.

Copie du Certificat de M. le Marquis de Forbin.

Je certifie que le sieur Daviel, Maître ès Arts & en Chirurgie, Chirurgien du Roi sur les Galeres, de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, Associé correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Toulouse, Membre de l'Académie des

Sciences de l'Institut de Bologne, Professeur & Démonstrateur Royal en Chirurgie à Marseille, Conseiller Chirurgien ordinaire du Roi, m'a traité d'une maladie de paupiere, laquelle consistoit en six ulcéres, restes de la petite vérole, irrités de telle sorte par une lecture assiduë devant le feu & à la lumiere, que j'ai été pendant deux ans dans l'impuissance de lire même trois secondes de suite, il a eu un succès tel, que j'ai lû le sur-lendemain de la premiere opération une heure de suite, 35 pages *in*-8°. deux ou trois jours après la deuxiéme opération, & que je lis maintenant aussi long-tems que je veux; succès qui me paroît d'autant plus surprenant, que l'usage fréquent de plusieurs collires, & l'exécution scrupuleuse de l'ordonnance de la partie la plus saine de la Médecine & de la Chirurgie, m'a été moins salutaire. A Paris ce 22 Août 1748. Le Marquis DE FORBIN.

SPECTACLES.

LE Mardi, 10 de ce mois, l'Académie Royale de Musique a donné la premiere représentation de trois Actes, tirés de trois anciens Ballets. Le premier, intitulé *les Soirées de l'Eté*, est pris du Ballet des Fêtes de l'Eté; les paroles sont de M l'Abbé Pellegrin, qui a fait tant de vers sacrés & profanes; la Musique est de la composition de M. de Monteclair, Auteur estimé de la Tragedie de Jephté.

L'intrigue de cet Acte est un modéle ou une copie de la Provençale du gracieux Mouret. Le Théatre représente les rives de la Seine, éclairées par un Soleil couchant. Argante, tuteur & amant jaloux d'Hortense, a conçû le dessein de l'enlever

dans un des petits Bâteaux de la Porte S. Bernard, voiture très-peu usitée pour les enlevemens ; Lubin, valet d'Argante, est gagné par Doris, Suivante & Confidente de la jeune Hortense, & le petit Bâteau préparé pour servir les projets du jaloux, les renverse, & est employé contre lui pour Lisis, l'amant aimé. La maniere, dont cette comique catastrophe s'amene, est une Enigme à deviner.

La deuxiéme Entrée est intitulée l'*Estime*, troisiéme Acte du Ballet des Amours déguisés, dont les paroles sont de Monsieur Fuzelier, un des Auteurs du Mercure, & la Musique est de M Bourgeois, Auteur d'autres ouvrages connus & débités. Ce Ballet, plein d'une métaphysique galante & qui a toujours été fort applaudi au Théâtre Lirique, contient trois déguisemens de l'amour sous les apparences de la haine, de l'amitié & de l'estime. Nous ne donnerons point d'extrait de la Scéne d'Ovide & de Julie ; cela ne se peut exécuter qu'en la gâtant. Elle a été parfaitement exécutée par Mlle Fel & M. de Chassé.

Voici un évenement nouveau sur le Parnasse. Le goût, la raison & la justice, esperent qu'il ne sera point imité. Le dernier Acte des Fragmens n'est fragment au plus que pour un quart. La Musique est nouvelle & de M. Rameau, destiné pour la réformation du stile harmonique, mais nous doutons que le Public convienne que le correcteur des paroles de M. de la Motte ait la même vocation. On n'a point mis de nom d'Auteur des paroles à la place qu'il occupe ordinairement, & on a bien fait, car beaucoup de personnes trouveront que le Pigmalion de M. de la Motte est plus mutilé que le Pasquin de Rome. Le divertissement est gai & varié ; le Statuaire & sa charmante petite Statuë sont inimitables.

Digitized by Google

Le Prologue, qui précede ces trois Actes, est le Prologue des Amours de Vénus, Ballet de Mrs Danchet & Campra.

Les Comédiens Italiens ont donné une petite Piéce intitulée *la Bouche de Vérité*, qui n'a pas réussi. Il y a dans l'ancien Théatre de Gherardi une Bouche de Vérité, Lazi de la Comédie de Dufreny, intitulée *la Foire S. Germain.*

Le Mercredi 28 Août, les mêmes Comédiens ont représenté *Arlequin Amant malgré lui*, Comédie d'un Acte, qui a eu du succès.

Ils ont remis sur leur Théatre *la Mere Confidente*, très-bonne Comédie, en trois Actes, de M. de Marivaux. Cette Piéce est infiniment estimable par la décence de son intrigue & par la beauté de ses caractéres. C'est une école de vertu, tout-à fait intéressante. Les Auteurs ne devroient donner que de pareilles leçons sur le Théatre : on dira que nous en bannirions bien des ouvrages.

Les Artificiers ultramontains, qui se reposoient depuis trois mois, ont donné un Feu nouveau, intitulé *la Terrasse*, qui a bien dédommagé de leur inaction.

CONCERTS de la Cour.

Le Lundi 26, le Mercredi 28, & le Samedi 31 Août, on exécuta en Concert chés la Reine *le Ballet de la Paix*, de Mrs Rebel & Francœur. Les rôles furent chantés par Mlles Chevalier, Fel, Mathieu & de Selle, ainsi que par Mrs Jéliotte, Poirier, Benoît, de Chassé & Dangerville.

Le Mercredi 4 Septembre, le Mercredi 11, le Samedi 14 & le Lundi 16, on exécuta le Prologue & les quatre Actes du *Ballet des Fêtes Grecques & Romaines* de M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique de la Chambre du Roi. Mlles Lalande, Romainville, Fel, de Selle & Mathieu; Mrs Bo-

Digitized by Google

noît, Poirier, de Chassé, Dubourg, le Page & Godonnesche, en ont chanté les rôles.

ARTICLE

Sur la nouvelle Tragédie de Semiramis.

LA Tragédie de Semiramis, de M. de Voltaire, fut représentée pour la premiere fois le 29 du mois dernier par les Comédiens François, & jamais le Public ne montra tant d'empressement de voir une Piéce nouvelle. Toutes les Loges, même les secondes, avoient été retenuës six semaines d'avance. Le jour de la Représentation, la ruë de la Comédie dès une heure après midi fut remplie de Curieux, qui se présenterent pour être témoins du triomphe ou de la chute de l'Auteur. En un quart d'heure les billets furent tous distribués, & l'on fut même obligé de refuser plusieurs personnes, qui ne pouvant trouver place ailleurs, demanderent d'être admises au Parterre, en payant le même prix qu'au Théatre. Ce qui est encore plus extraordinaire, la plûpart de celles, à qui l'entrée du Spectacle fut interdite, ne quitterent point, pendant que la Représentation dura, les avenuës des portes, afin d'être à portée de sçavoir par les Spectateurs, qui de tems en tems sortoient pour respirer, le succès qu'avoit eu chaque Acte.

Il étoit difficile à M. de Voltaire de choisir pour premier personnage d'une Piéce Tragique une Héroïne plus célebre que Semiramis. Lorsque les Historiens veulent louer l'esprit & le courage de quelque Princesse, ils croyent ne pouvoir nous en donner une plus haute idée, qu'en la comparant à cette Reine de l'Orient, également connuë & par l'éclat des qualités qu'elle fit briller sur le trône, & par la grandeur du crime qui l'y plaça.

Digitized by Google

On sçait que pour regner, elle fit périr son époux, & que Ninias son fils, pour venger la mort de ce Monarque, la fit périr à son tour. Les Poëtes ayant le privilége d'ajoûter des circonstances à l'histoire, pourvû qu'ils n'alterent pas les principaux faits, M. de Voltaire suppose qu'Assur, sorti du sang des Rois de Babilone, a été complice de la mort de Ninus, & a même attenté à la vie de Ninias, en lui faisant prendre, à l'insçû de Semiramis, une partie du poison qui a mis Ninus au tombeau; qu'un Courtisan nommé Phradate a sauvé les jours du fils du Roi, & l'a élevé comme son fils sous le nom d'Arsace; que le jeune Prince, après la mort de Phradate, lui a succedé dans le commandement des armées, & que la Reine, qui ne le connoît pas, forme le dessein de partager avec lui son trône & son lit.

Une partie de ces détails est exposée ou préparée dans le premier Acte. Ninias, ou le faux Arsace, ouvre la Scéne avec Mitrane, ancien ami de Phradate, & après avoir annoncé qu'il a été mandé à la Cour par Semiramis, il déclare qu'il a un dépôt important à remettre au Grand Prêtre Osroës. Le Souverain Pontife paroît, & le Prince lui présente un Diadême & une Epée, qu'Osroës reconnoît pour le Diadême & pour l'épée de Ninus. Pendant que Ninias reflêchit seul sur les discours énigmatiques que lui a tenus le Grand Prêtre, Assur vient lui demander raison de son arrivée à Babilone. Cet ambitieux, après que le faux Arsace, qui répond avec toute la fierté que lui inspirent ses exploits, s'est retiré, fait entrevoir qu'il touche au moment d'enlever le Sceptre à Semiramis, & d'épouser Azema. Il fait place à la Reine, qui informe les Spectateurs, qu'importunée par ses remords & par les apparitions fréquentes de l'Ombre de Ninus, elle a envoyé consulter

Digitized by Google

Jupiter Ammon. Sur l'avis qu'un Prêtre de ce Dieu demande à lui parler, elle rentre pour être instruite des moyens d'appaiser les mânes de son époux.

Azema aime Ninias & en est aimée. Le second Acte commence par les protestations qu'ils se font d'une constance à toute épreuve. Ils sont interrompus par Assur. Le faux Arsace, ajoûtant une nouvelle marque de mépris à celles qu'il lui a déja données, le laisse avec la Princesse. Assur fait part à Azema de ses desseins sur elle, & n'en est pas mieux traité que de Ninias. Cette Scéne est suivie d'une entre Assur & Semiramis, qui l'avertit qu'elle est dans la résolution de prendre un second époux. Le silence qu'elle garde sur le choix auquel elle se détermine, & la défense qu'elle lui fait de songer à Azema, le laisse dans l'incertitude s'il n'est pas celui auquel la Reine destine sa main.

Dans le troisiéme Acte, Semiramis convoque tous les Ordres de l'Etat, & après leur avoir fait jurer de reconnoître le Souverain qu'elle va leur donner, elle nomme Arsace. Ne s'occupant plus qu'à terminer cette grande journée par la célebration de son mariage, elle ordonne au Grand Prêtre de s'y disposer, mais au même instant le tonnerre gronde, l'Ombre de Ninus sort de son tombeau; ce Roi demande que sa mort soit vengée, & qu'elle le soit par le prétendu fils de Phradate.

La volonté des Dieux acheve de se manifester au quatriéme Acte par le Ministere d'Oroës. Il dévoile au faux Arsace sa naissance; il lui découvre que Semiramis & Assur ont empoisonné Ninus, & que pour satisfaire aux ordres du Destin, il doit aller chercher dans le tombeau du feu Roi les victimes dévouées à sa vengeance; il lui rend en même-tems le Diadême & l'épée dont Ninias l'avoit fait dépositaire, & il lui fait lire une lettre, par la

Digitized by Google

quelle Ninus désigne les auteurs de sa mort, & confirme que son fils a été sauvé sous le nom d'Arsace. Cet Acte est terminé par la reconnoissance de Semiramis & de Ninias. Effrayée du trouble où elle le surprend, elle s'empresse d'en sçavoir la cause; elle jette les yeux sur la lettre, elle l'arrache au faux Arsace, & son désespoir, en apprenant qu'elle est la mere de ce Prince, & qu'il est instruit du forfait par lequel elle a usurpé le trône, est le plus cruel supplice que lui réservât l'Ombre vengeresse de Ninus.

La seconde Scéne du cinquiéme Acte se passe entre Ninias & Azema. Cette jeune Princesse fait des efforts inutiles pour dissuader le fils de Semiramis de descendre dans le tombeau. Elle l'assûre que son Rival en a profané l'asile, & qu'il médite sans doute quelque nouveau crime. Ninias exécute l'ordre qu'il a reçû des Dieux par la bouche d'Osroës. Bien-tôt il revient: il annonce à son Amante qu'il a vengé Ninus, & qu'il a puni le coupable Assur. Cependant je ne sçais quelle horreur secrette l'agite. Cette horreur redouble à la vûe de son ennemi, qui plein de vie fond sur lui. Elle parvient à son comble, lorsqu'il apperçoit Semiramis expirante, qui sort de la tombe, où, avertie par Azema du danger que couroit Ninias, elle étoit allée pour le défendre, & où ce jeune Prince, la prenant pour Assur, lui a porté le coup mortel.

Si aucun ouvrage Dramatique n'a plus excité que celui-ci la curiosité, aucun aussi n'a peut-être plus excité de disputes. Quelques Spectateurs le regardent comme la Tragédie la mieux conduite de M. de Voltaire. D'autres prétendent qu'on a beaucoup de peine à reconnoître Semiramis dans une Princesse toujours occupée de la crainte d'un Phantôme, & assés imprudente pour avoir pris sans nécessité un complice du meurtre de Ninus. Ils ne

Digitized by Google

comprennent pas comment cette Reine, non contente d'avoir associé Assur à son crime, revele de telles horreurs à un Confident subalterne, & comment Assur tombe dans la même faute. Ce dernier Personnage leur paroît n'être introduit dans la Piéce, que *pour faire des sottises, ou s'en entendre dire* *. Selon eux Azema est un personnage absolument épisodique, & tout-à-fait inutile à la Tragédie. Il ne peut, disent-ils, y avoir aucun intérêt dans le Poëme, parce que dans les quatre premiers Actes Ninias n'est nulle part en un véritable danger, & que dans le cinquiéme le projet imaginé par Assur, pour se défaire de ce jeune Héros, est si extraordinaire & si peu vrai-semblable qu'on est plus frappé du peu de jugement d'Assur, que du danger de Ninias. D'ailleurs, ajoûtent les Critiques, la catastrophe est trop prévûë par le Spectateur pour qu'il ait la moindre inquiétude sur la maniere dont la Tragédie se terminera. L'événement qui amene cette catastrophe, est surtout un des principaux objets de la censure. Plusieurs personnes refusent de se prêter à la supposition que Semiramis, conduite au tombeau de Ninus par le désir de sauver son fils, y entre sans se faire accompagner

C'est au Public à décider si ces objections sont raisonnables. Jusqu'à présent il a parû qu'elles ne faisoient sur lui qu'une légere impression, & à la dixiéme Représentation de la nouvelle Tragédie, l'assemblée étoit encore très-nombreuse. Le grand nombre de Partisans d'un Auteur, leurs cabales & son manége, peuvent pendant quelque jours attirer l'affluente à une Piéce, mais il est rare qu'un Poëme Dramatique se soutienne long-tems s'il n'a de véritables beautés. Aussi celui de M. de Voltaire

* *Lettre critique sur la Tragédie de Semiramis.*

Digitized by Google

en a-t'il beaucoup. Ses Adversaires les plus obstinés sont forcés d'en convenir. Semiramis étant honorée d'un succès brillant, ils ne peuvent la déprimer, sans relever extrêmement les autres ouvrages sortis de la même plume. Dire que celui-ci ne mérite point sa réussite, ce seroit avoüer que le nom de M. de Voltaire en impose aux Spectateurs, & peut faire passer pour bonnes ses productions les plus imparfaites. Peut-être certains Poëtes seroient-ils plus flatés d'exercer ce despotisme sur les esprits, que d'avoir fait une excellente Tragédie ?

MEMOIRE sur la vie & les ouvrages de feu M. Germain.

THomas Germain nâquit à Paris le 19 Août 1674. Son pere étoit Orfêvre du Roi, & l'un des plus habiles Artistes de son tems. Il fut logé aux Galleries du Louvre, pour avoir fait en or les couvertures du livre des Conquêtes de Louis XIV. Tous les bas reliefs représentoient les differens avantages remportés par les troupes de ce Prince. Ils sont traités avec toute la correction, la délicatesse & la netteté, imaginables. Il mourut à trente-cinq ans, & laissa son fils âgé de sept à huit ans. Cet enfant dès sa plus tendre jeunesse marqua un amour décidé pour le desseing. Sa mere, ne voulant point gêner son inclination, l'envoya à l'Ecole de M. Boulongne l'aîné, où il dessina jusqu'à son départ pour Rome.

Il partit pour l'Italie en 1688, sous la protection de M. de Louvois, mais il eut le malheur à son arrivée, d'apprendre la mort de son Protecteur. N'étant pas en état de gagner sa vie, & n'ayant qu'un peu de desseing & un commencement de cizelair, il se mit chés un Orfêvre en apprentissage pour six

ans, à condition qu'on lui donneroit deux heures par jour pour aller dessiner au Vatican, ce qu'il fit avec tant d'application, qu'au bout de quelques années, s'étant présenté un ouvrage considérable à faire aux Jésuites, il fit des desseings, qui furent agréés, & qu'il exécuta à la satisfaction du public. Entre ces morceaux, sont un S. Ignace de neuf ou dix pieds de haut, & un devant d'Autel en argent. M. Germain étoit extrêmement lié avec M. le Gros, & il a beaucoup travaillé de sculpture avec lui. Il a fait pendant son séjour à Rome plusieurs grands bassins d'argent, ornés de bas reliefs, représentant l'histoire des Médicis. Ces bassins sont à Florence dans le Palais des Grands Ducs.

Après douze années consécutives de séjour à Rome, M. Germain parcourut pendant trois ans differens endroits de l'Italie, & par tout où il passa, il laissa de ses ouvrages. On voit à Livourne une Eglise qui est bâtie sur ses desseings, & dont il a conduit l'exécution; elle est admirée des connoisseurs.

Revenu en France en 1704, il y a composé une infinité de morceaux, tant d'orfévrerie que de sculpture. A son arrivée à Paris, il fut chargé d'un des trophées, qui sont sur les piliers du Chœur de Nôtre-Dame. Il fit en 1722 le Soleil que le Roi a donné à l'Eglise de Reims le jour de son Sacre, & dont Sa Majesté fut si satisfaite qu'elle lui donna un logement aux Galeries du Louvre; en 1726, la Toilette de la Reine; en 1729, la Toilette de la Reine d'Espagne; en 1732, celle de la Princesse du Brésil; en 1738, les Toilettes du Roi & de la Reine de Naples, avec des cadenats d'or & autres ouvrages d'or; en 1742, une table d'argent avec une grande cuvette accompagnée d'un grand vase, & autres piéces, pour les présens que le Roi a faits au Grand Seigneur; en 1739 & 1741, la vaisselle

Digitized by Google

complette du Roi de Dannemarck. Il a fait aussi pour le Roi de Portugal plusieurs ouvrages considérables, tant en or qu'en argent. L'année 1738 il fut élû Echevin comme Notable.

Dans la même année, ayant eû occasion de parler à M. le Cardinal de Fleury du Bâtiment de l'Eglise de S. Thomas, il reçût ordre de ce Ministre de faire exécuter le dessein qu'il lui fit voir, & on le choisit pour la conduite de cet Edifice.

La Toilette de Madame la Dauphine est un des ouvrages de ce célébre Artiste les plus estimés. Les derniers morceaux, qu'il a livrés à Sa Majesté au commencement de cette année, sont deux Girandoles d'or à cinq branches, de dix-huit pouces de haut, pesant soixante-cinq marcs chacune, dont la composition, le fini, & le détail, sont au-dessus de la critique la plus sévére.

Le 10 du mois dernier, M. Germain fut attaqué d'une fiévre violente mêlée de malignité, & il fut dans un assoupissement continuel jusqu'au 12, que la connoissance lui revint. On profita du moment pour lui faire recevoir le Viatique. A peine l'eût-il reçû qu'il retomba dans son assoupissement, & il mourut le 14, universellement regretté. Son corps fut porté à S. Germain l'Auxerrois, & de-là transporté à S. Louis-du-Louvre, lieu de sa sépulture.

Le Roi a accordé à son fils sa survivance & toutes ses places.

ADDITION à l'article de l'exposition des Tableaux.

DEpuis l'impression de l'article sur les differens ouvrages de Peinture, de Sculpture & de Gravûre, exposés au Salon du Louvre, les sept

Tableaux, que M. de Troy a envoyés de Rome, ont été placés dans la Galerie d'Apollon. Ils représentent l'histoire de Jason & de Medée, & dans tous on a admiré le feu, la fécondité & la facilité du pinceau de l'Auteur. On auroit cependant desiré qu'il eût donné à Jason un air plus noble & une taille plus avantageuse.

Nous profitons de l'occasion de cette addition, pour payer un juste tribut de louanges aux deux Groupes de la Chasse & de la Pêche, composés par M. Adam l'aîné, & à deux statues de Venus & de Mercure, de M. Pigalle. Le Mercure, surtout, auroit pû donner de la jalousie aux Sculpteurs les plus renommés de l'ancienne Gréce. Ces ouvrages sont destinés pour le Roi de Prusse On les voit au Louvre dans les atteliers de M. Pigalle & de M. Adam.

MORTS.

LOuis, *Comte de Mailli*, mort à Paris le 30 Juillet, & sur lequel nous avons promis un article plus étendu que celui donné dans le dernier Mercure, n'a point laissé de postérité. Il eût pour freres 1°. N. de Mailli, Comte de Rubempré, Maréchal des Camps & armées du Roi, & Premier Ecuyer de Madame la Dauphine, à qui passe aujourd'hui le titre de Comte de Mailli; 2°. François de Mailli, Commandeur de l'Ordre de Malte, ci devant Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons; & pour sœurs, 1°. Françoise de Mailli, mariée en premieres nôces le premier Septembre 1700 à Louis Phelyppeaux, Marquis de la Vriliere, Commandeur des Ordres du Roi, Ministre & Secretaire d'Etat, dont elle a eu Louis Phelyppeaux, Comte de Saint Florentin, Commandeur

Digitized by Google

des Ordres du Roi, Chancelier de la Reine, Secretaire d'Etat ; Marie-Jeanne Phelyppeaux, mariée à Jean-Frederic Phelyppeaux de Pontchartrain, Comte de Maurepas, Commandeur des Ordres du Roi, Ministre & Secretaire d'Etat, & Loüise-Françoise Phelyppeaux, mariée à Loüis Robert-Hippolyte de Bechaud, Comte de Plélo, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, puis Sous-Lieutenant des Gendarmes de Flandres, & Ambassadeur du Roi en Dannemarck, tué à Dantzick à l'attaque des retranchemens des Russiens le 27 Mai 1734 ; & en secondes nôces le 14 Juin 1731 à Paul-Jules de la Porte Mazarini, Duc de Mazarin, de la Meilleraye & de Mayenne, & fut honorée de la Charge de Dame d'Atour de la Reine le 19 Août de la même année sur la démission de sa mere ; 2°. Françoise-Loüise de Mailli, mariée le 11 Janvier 1706, à N. de Beauffremont, Marquis de Listenois, Chevalier de la Toison d'or, & Maréchal des Camps & Armées du Roi. 3°. Françoise de Mailli, mariée en Juillet 1709, à Scipion Armand, Vicomte de Polignac, Gouverneur du Puy-en-Velai & de Chalançon. *Loüis de Mailli*, épousa le 30 Juin 1726 Loüise de Mailli, fille de Louis de Mailli, Marquis de Nesle, ci-devant Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecossois, Commandant de la Gendarmerie, & Brigadier des Armées du Roi. Il étoit fils de Loüis, Comte de Mailli, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Mestre-de-Camp Général des Dragons, & de Marie-Françoise de Sainte Hermine, Dame d'Atour de Madame la Dauphine, mere du Roi, & ensuite de la Reine ; petit-fils de Loüis-Charles de Mailli, Marquis de Nesle, qui se trouva aux batailles de Rocroi, de Fribourg & de Nortlingue, où il reçût trois grandes blessures ; accompagna Louis XIV.

Digitized by Google

aux guerres de Flandres, de Hollande, & aux expéditions de la Franche-Comté, & releva la grandeur de sa Maison par sa prudence, sa bonne conduite, & son mariage contracté le 4 Décembre 1648 avec Jeanne de Monchi, fille de Bertrand de Monchi, Marquis de Montcarvel, & de Marguerite aux Epaules, dite de Laval, Marquise de Nesle. Ce Loüis-Charles, Tige des Mailli de Nesle, étoit troisiéme fils de René III, Seigneur & Baron de Mailli, qui eût pour ayeul René I, Baron de Mailli, Chevalier de l'Ordre du Roi, à qui François Premier, dans des Lettres Patentes, par lesquelles il lui accorda les Droits Seigneuriaux de la Terre de Mailli, donna le titre de Cousin, parce que, dit-il, il appartient de près & par lignage à la Reine Claude, son épouse, fille de Loüis XII. René I descendoit en ligne directe de Gilles I, Baron de Mailli, qui vers le milieu du treiziéme siécle, faisant le voyage de la Terre-Sainte, mena avec lui neuf Chevaliers, & avoit trois mille livres de pension. Moreri, qui commence par ce Seigneur la génealogie de cette illustre Maison, remarque que les Auteurs font mention d'un Anselme de Mailli, tué à la prise de Lille en 1070, lequel gouvernoit la Flandre sous la Comtesse Richilde, & cela suffit pour faire juger à ceux qui connoissent les anciens usages, quelle peut être l'ancienneté d'une famille qui dans des tems si reculés possédoit auprès des Princes les premiers emplois. Il est fâcheux que les ravages des guerres, se joignant à l'ignorance qui pendant près de quatre siécles a dominé souverainement en France, ayent répandu des ténébres impénétrables sur l'originede ces grandes & illustres Maisons qui font la gloire de l'Etat, & qui en sont dans les tems orageux la ressource la plus ordinaire & la plus assûrée.

Le 14 Août, *Jerôme-Louis de Foudras de Courcenai*, Evêque de Poitiers, & Abbé de l'Abbaye de Saint Liguaire, Diocése de Xaintes, mourut dans son Diocése, âgé de soixante-dix ans. Il avoit été nommé Coadjuteur de Poitiers en 1720. La famille de Foudras est très-ancienne dans le Laudunois; elle étoit connue avant 1300, & dans ces derniers tems elle a donné des Chanoines Comtes de Lyon.

Le 15, *Louis d'Argouges*, *Marquis de Rannes*, mourut en son Château de Rannes dans la quatre-vingtiéme année de son âge. Il avoit été Mestre-de-Camp de Dragons, & Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Bourgogne en 1690, Brigadier des Armées du Roi en 1702, Maréchal de Camp le 12 Novembre 1708. Il épousa N.. d'Hernoton, fille de François-Joseph d'Hernoton, Baron de l'ancienne Baronnie du Pont en Bretagne, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de Marie-Renée de Fresnoi, dont il a eu plusieurs enfans. Charles-Louis d'Argouges, Marquis de Rannes, l'un d'eux, fut nommé Mestre-de-Camp du Régiment de Dragons de Languedoc le 15 Avril 1738, & a épousé le 29 Mars 1742 Marie-Angelique-Claudine-Henriette de Bec-de-Liévre, âgée de vingt ans, fille de Louis Bec-de-Liévre, Marquis de Cani, Seigneur de Nettanville & de Crespeville, & de défunte Jeanne-Henriette-Catherine Tourtain d'Harbeville, sa troisiéme femme.

Le premier Septembre, *Marie de Nettancour de Vaubecourt*, veuve de *François Comte d'Estaing*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, & Gouverneur de Douai, du Fort de l'Escarpe, & de Châlons-sur-Marne, mourut à S. Mandé-lès-Paris, âgée d'environ quatre-vingt-cinq ans. Elle étoit fille de Nicolas de Nettancour d'Haussonville, Comte de Vaube-

court, Lieutenant Général des Armées du Roi, & du Gouvernement des Ville & Evêché de Metz, & Gouverneur de Châlons, & de Claire Guillelmine de Chavaudon, sa seconde femme. Elle avoit épousé le Comte d'Esteing le 30 Avril 1691. . . . . Voyez *Du Tourni T. 9. p. 274.*

Le même jour, *Marie-Magdeleine le Prevost du Four*, veuve de Paul Comte de Fiennes, mourut à Paris.

Le 2, *Catherine-Eulalie Hamard*, épouse de M. le Marquis du Perrier, mourut à Paris sur la Paroisse de Saint Sulpice.

Le 7 Août, mourut à Marseille, *Paul de Felix de Greffet*, Chevalier Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratiere, dans la quatre vingt-septiéme année de son âge, étant né au mois de Juin 1662. Il laisse un fils de son mariage avec Dame Venture de Sebolin.

Le défunt étoit fils de Henri de Felix, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratiere, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi Louis XIII, qui l'honora de son estime, & à qui le Roi Louis XIV fit l'honneur d'être Parein de son fils aîné, frere du défunt, pour laquelle cérémonie fut député en 1644 Charles de Schomberg, Chevalier des Ordres du Roi, Duc d'Alluyn, Pair & Maréchal de France, & Gouverneur du Languedoc, qui tint ledit enfant au nom du Roi sur les Fonts Baptismaux.

L'ayeul du défunt étoit Jean de Felix, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratiere, qui fut Gentilhomme de la Reine Marguerite de Valois, premiere femme du Roi Henri IV.

Le lustre & l'ancienneté de la Noblesse de la Maison de Felix sont mentionnés dans plusieurs Auteurs Italiens, comme Philibert Pingon, la

Digitized by Google

Chieza, &c. Carigliani, dans ses *Investigationes Historicæ & Genealogicæ Familiarum illustrium Italiæ*, rapporte l'origine de cette Maison aux anciens Comtes de Tusculane, d'où descend la Maison Conti, de Rome.

La Maison de Felix a produit un Cardinal en la personne de Jean Felix, qui fut élevé à la Pourpre par le Pape Clément III en 1188. Il étoit fils d'Odon Felix, qui fut envoyé en Ambassade en 1120, au Pape Calixte II, par Amedée III, Comte de Piémont.

Cette Maison de Felix se termina en 1266 en une fille Marguerite Felix, qui joignoit à sa naissance de très-grands biens, & qui épousa Sorleo Grimaldy, à condition que lui & ses descendans porteroient uniquement le nom & les armes de Felix; & c'est ainsi que la Maison de Felix, divisée aujourd'hui en plusieurs branches, tire son origine d'estoc paternel de l'illustre Maison de Grimaldy. Voyez Charles de Granpré, dans la seconde édition de son Armorial.

AVIS.

LEs Maîtres de la Pension d'Alfort ont transporté leur établissement à Paris à l'Hôtel de Vauvrai, ruë de Seine Saint Victor. Ils prennent les enfans fort jeunes, & ils leur montrent à lire par le Bureau Typographique. A l'égard du Latin, ils insistent toujours plus sur l'explication & la traduction des Auteurs, que sur les divers genres de composition, méthode qui est constamment plus utile au grand nombre, & qui ne manque presque jamais de réussir avec le tems. A cette étude principale ils joignent l'Ecriture, l'Arithmétique,

Digitized by Google

le Dessein, l'Histoire & la Géographie. De plus ils fournissent des Maîtres pour montrer les Elémens de Géométrie, la Musique & la Danse.

AVIS des Auteurs du Mercure.

LEs personnes, qui doivent des Mercures, sont instamment priées de s'acquitter incessamment.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le *Mercure de France* du mois de Septembre 1748. A Paris le premier Octobre 1748.

BONAMY.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.
Poëme sur la Paix, 3
In Ludovicum Regem, 6
Questions à l'occasion du Projet d'une mesure universelle, 7
Ode tirée du Pseaume XLV, *Jubilate Deo omnis terra*, &c. 10
Seconde Lettre sur le Solitaire, 13
Vers à Mad. J. M. pour le jour de sa Fête, &c. 20
L'Amour Peintre, à Mlle * *, 21
Madrigal à Mlle de *, 22
Pensées Morales, 23
Epitre écrite le premier Janvier, 25

Digitized by Google

Lettre d'un Sçavant de Hollande, 28
Traduction de l'Epitre de M. de Voltaire au Roi de Prusse, 33
Epitaphe de Mad. la Maréchale de Noailles, 36
Remarques du P. Texte, Dominicain, 37
Cantate, 41
Lettre de M. Michault, 43
Epitre à M. de la Bruere, 47
Epigramme, 48
Autre, 49
Discours sur quelques Médailles, 50
Ode sur les vanités du monde, 51
Etablissement des Ecoles de Mathématiques dans la Ville de Reims, 59
Mémoire de M. Ferrand de Monthelon, 71
Vers à M. de R**, en lui envoyant un Serin de Canarie, 74
Autres à M. de B***, qui vouloit se marier à soixante ans, sur deux rimes, 78
Réponse de M. de la Font de Saint Yenne à la lettre de M. l'Abbé Rainal, 80
Epitre de M. de la Soriniere à M. Corvaisier, 83
Conjectures sur la méchanique employée pour électriser les corps, 85
Le mourant & les Médecins, Fable, 95
Lettre écrite de Nevers, 96
Vers à M. de Bufon, &c. 101
Lettre de Mlle L. à M. 103
Vers présentés à Mlle ***, 109
Discours sur le vrai bonheur, 110
Vers à M. D. B. 115
Lettre écrite de Paris, *ibid.*
Vers à Mlle Cleron, 120
Lettre sur la Garance, 121
Mots des Logogryphes & des Enigmes du Mercure d'Août, 125
Enigmes & Logogryphes, *ibid.*

Digitized by Google

Explication de ceux de Juillet, 130
Nouvelles Litteraires, des Beaux Arts, &c. 133
Estampes nouvelles, 158
Exposition des Tableaux au Salon du Louvre, 159
Nouvelles Etrangeres, de Constantinople, &c. 165
France, nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 190
Bénéfices donnés, 194
Célebration de la Fête de S. Louis par l'Académie Françoise, par l'Académie Royale & celle des Inscriptions, &c. 196
Séance publique de l'Académie Françoise, 197
Lettre de M. Daviel, &c. sur les cataractes, 198
Spectacles, Concerts de la Cour, & Extrait de *Sémiramis*, nouvelle Tragédie, 221
Mémoire sur la vie & les ouvrages de feu M. Germain, 229
Addition à l'article de l'exposition des Tableaux, 231
Morts, 234

Fautes à corriger dans le Mercure du mois de Juillet, à l'Extrait du Mémoire de M. de la Condamine sur une Mesure universelle.

PAge 18, l. 17, Ses oscillations sont isochrones, c'est-à-dire se font toutes dans des tems égaux. *Lisez*, ses oscillations sont presque isochrones, c'est-à-dire, se font toutes dans des tems presque égaux.

P. 22, l. 9 plus d'oscillations qu'à Paris. *Lisez*, moins d'oscillations qu'à Paris.

La Chanson notée doit regarder la page 229

De l'Imprimerie de J. Bullot.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
OCTOBRE. 1748.

A PARIS,

Chés
- ANDRE' CAILLEAU, rue Saint Jacques, à S André.
- La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.
- JEAN DE NULLY, au Palais.
- JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. XLVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Digitized by Google

840.6
M558
1748
c.1,

AVIS.

L'ADRESSE générale du Mercure est à M. de Cleves d'Arnicourt, ruë des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au Mercure de France, ruë des Mauvais Garçons, pour remettre à M. Remond de Sainte Albine.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

OCTOBRE. 1748.

PIECES FUGITIVES, en Vers & en Prose.

SEANCE PUBLIQUE, tenue le 13 Août par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, de Rouën.

ON distribua aux Eleves de l'Ecole gratuite de Desseing les quatre Prix, dont les deux premiers ont été fondés par Madame de Marle, pour la Classe du Modéle, & les deux autres par Madame le Cat, pour celles du Desseing & de la Bosse.

L'Académie avoit proposé pour le Prix

Digitized by Google

d'Histoire de cette année, l'état de la Normandie, ou nouvelle Neustrie, en 912, tant par rapport à sa situation topographique, que par rapport à la Religion. Ce dernier objet n'ayant point été suffisamment rempli dans les Mémoires qui ont été présentés à cette Compagnie, M. de Premagny, Secretaire pour les Belles-Lettres, annonça qu'elle s'étoit déterminée à remettre le Prix à l'année prochaine. Les Auteurs pourront faire les recherches nécessaires pour l'éclaircissement de ce point d'Histoire, & leurs Mémoires seront de nouveau admis au concours, pourvû qu'on les envoye avant le premier Juin 1749, sous la forme ordinaire, à l'adresse de de M. de Premagny.

M. Guerin, Secretaire pour les Sciences, déclara le Mémoire auquel l'Académie avoit adjugé le Prix de Physique. Il y a deux ans qu'elle proposa pour sujet de ce prix, *la cause de l'ascension & de la suspension des liqueurs dans les tuyaux capillaires, & l'application de cette cause aux phénoménes de la nature, qui en dépendent.* Ayant jugé qu'on n'avoit point satisfait aux conditions qu'elle avoit imposées, elle a proposé une seconde fois le même sujet pour cette année, & elle a donné le Prix au Mémoire qui a pour devise, *Fortis est veritas*

Digitized by Google

& prævalet, dont l'Auteur est M. l'Abbé Sigergue, Licencié de Sorbonne, & Professeur de Philosophie au Collége du Plessis.

Parmi les Mémoires qui ont concouru avec le précedent, celui qui en a le plus approché, est le Mémoire qui a pour devise.

Miraturquè novos semine non suo
Arbor crescere surculos.

L'Auteur est M. Maillet du Boullay, de cette Ville, âgé de dix-neuf ans.

Après avoir annoncé le sujet que l'Académie propose pour le Prix de 1749, sçavoir, *les differences essentielles du Fœtus comparé à l'Adulte, & les usages particuliers de ces differences* *, M. Guerin lût les Eloges de M. l'Abbé de Saint Hilaire, Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Rouën, Vicaire Général du Diocèse, & Membre Honoraire de l'Académie, & de M. le Rat, Directeur des Pompes de la Ville, Membre de la Société des Arts de Paris, & de l'Académie de Rouën.

* Les Auteurs adresseront leurs Mémoires, sous la forme universellement usitée, à M. Guerin, Secretaire de l'Académie, ruë S. Romain, avant le premier Juin 1749, & le Prix, qui consiste en une Médaille d'or de 300 liv. sera distribué le premier Mardi d'Août, dans la Séance publique.

Digitized by Google

M. l'Abbé de Saint Hilaire est peint dans son Eloge, comme un de ces hommes privilegiés, à qui la Nature a donné un goût général pour tout ce qui est beau. Ces dispositions furent soutenuës par une éducation digne de sa naissance, & dans la suite de sa vie, par des situations avantageuses qui développerent les précieux germes de science & de vertu que la Nature avoit mis dans son ame.

La passion dominante de M. le Rat étoit l'amour de la Méchanique. Quelques circonstances le fixerent à la construction des Pompes. C'est lui qui a donné, au moins à celles de Rouën, le degré de perfection qu'elles ont. Avant lui, les piéces des Pompes n'étoient unies ensemble que par des cuirs & des cordes poissées. M. le Rat, à la place de ces cordes & de ces cuirs, a mis sur un des tuyaux un écrou mobile, & sur l'autre une vis. On sent aisément dans l'usage la difference de l'une & de l'autre pratique. L'eau qui sortoit d'une Pompe n'étoit conduite que par un boyau. Pour éviter l'embarras de la direction de cette espece de tuyau, & réparer son peu de solidité, M. le Rat inventa un genoüil, qu'il ajusta au tuyau de sortie. Par ce moyen, la conduite de l'eau se dirige aisément en tous sens, & se fixe suffisamment.

Digitized by Google

Il n'y a point de partie que M. le Rat n'ait perfectionnée dans les Pompes, parce qu'il y en avoit peu de son tems qui n'eussent des défauts.

La lecture de ces deux Eloges fut suivie de celle d'un Mémoire de M. Guérin, sur une Carriere singuliere, trouvée dans la vallée de Bondeville à une lieuë de Rouën. Cette Carriere n'a nulle ressemblance avec les autres Carrieres. Elle est un amas confus de differentes sortes de matieres que le hazard semble avoir rassemblées dans ce lieu; elle n'a qu'un seul lit de quatre pieds de profondeur, au-dessous de deux pieds environ de terre ordinaire, & elle s'étend jusqu'au bord de la Seine. Au-dessous de ce lit unique est un bourbier dont on ne sçauroit trouver le fond....

M. Guerin, après avoir décrit l'espece de pierre qu'on tire de cette Carriere, en assigne les usages, & il expose ses conjectures sur sa formation. Cela lui donne occasion d'expliquer comment le méchanisme établi dans notre Globe, & qui s'y perpétuë depuis l'origine des tems, répare les désordres accidentels qui y arrivent.

M. le Cat lut ensuite un Mémoire sur la cause des variations du Barométre. Ce Physicien ne veut pas qu'on attribuë la suspension du mercure dans cet instrument

Digitized by Google

à la péſanteur de l'air, mais à la compreſſion de ce fluide. Il a long-tems ſoupçonné que la principale cauſe des variations du Barométre étoit une certaine communication entre le vuide de la partie ſupérieure du Barométre, & un air ſubtil, mais il s'eſt aſſûré par des expériences très-curieuſes, faites avec des Barométres, dont quelques-uns avoient des boules conſidérables ou des bouteilles à leur partie ſupérieure, que ce vuide & ſa communication avec l'air ſubtil n'ont aucune part à ces variations. Il les attribue donc à l'air des differens climats apporté par les vents. Les vents, qui apportent un air de l'Equateur, font baiſſer le Barométre, parce que l'air de l'Equateur eſt rare, ſans conſiſtence, & incapable d'une forte compreſſion ſur le mercure. Les vents, qui apportent un air du Nord, font hauſſer le mercure, parce ce vent eſt denſe & capable d'une forte compreſſion. M. le Cat remarque que c'eſt le vent Sud-Sud Oueſt, & non pas le vent Sud, qui apporte l'air de l'Equateur, & le vent Eſt Nord-Eſt, & non pas le vent Nord, qui apporte l'air du Nord, & il en rend raiſon. Il a obſervé que ces vents Sud-Sud Oüeſt & l'Eſt-Nord-Eſt ne produiſent pas toujours les mêmes effets, parce que ſouvent il regne dans l'Atmoſphe-

Digitized by Google

re plusieurs vents à la fois, & l'état du Barométre dépend alors de la combinaison de ces vents ou de la température qui résulte de la combinaison des differens airs qu'ils apportent. Cet Académicien a donné ces conjectures d'après un grand nombre d'observations. Les Barométres de differens calibres, dont M. le Cat s'est servi, lui ont aussi fourni l'occasion de découvrir que dans ceux d'un grand calibre le mercure se soutient plusieurs lignes plus haut que dans ceux d'un petit calibre & qu'ainsi les observations faites par cet instrument ne sçauroient être comparables, que le calibre des Barométres ne soit désigné.

Il rapporte ensuite les observations météorologiques de l'année.

La quantité d'eau de pluye, tombée à Rouën, est par ces observations de 23 pouces 3 lignes, ce qui est 4 pouces de plus que ne donne l'année commune à Paris.

Le jour le plus froid de l'année a été à Rouën le 15 Janvier, le Thermométre de M. de Réaumur y étant à 7° un tiers au-dessous du terme de la glace.

Le jour le plus chaud a été le 23 Juin, le Thermométre y étant à 29°.

Nous passons les autres observations du Barométre, de l'Hygrométre, & des maladies de chaque saison, qui font partie de

Digitized by Google

ces obſervations, & nous finirons cet Extrait, comme l'Auteur, par l'obſervation du *Parhelie*, arrivé le 20 Juillet à 6 heures 37 minutes du ſoir, & qui a été vû pendant 7 minutes, à environ 24 degrés au Nord Eſt du Soleil, dans une portion de Couronne Solaire, que les Phyſiciens appellent *Halo.*

Pluſieurs Philoſophes penſent que ce Phénomene eſt cauſé par des vapeurs glacées, qui réflechiſſent l'image du Soleil. L'obſervation de M. le Cat ſemble convertir cette conjecture en fait. Des gens qui n'ont point vû le Parhelie, & qui n'en ont pas même entendu parler, ont rapporté à cet Académicien, qu'il étoit tombé à Caën & à quelques lieuës de Rouën, une grêle qui avoit cela de ſingulier, qu'elle n'avoit point la figure arrondie de la grêle ordinaire, mais qu'elle paroiſſoit être des debris d'une glace briſée.

A la lecture du Mémoire de M. le Cat ſucceda celle d'un Diſcours dans lequel M. l'Abbé Yart prouva que le ſentiment eſt le principe & l'effet de la Poëſie. Il fit voir dans la premiere partie, que les Poëtes n'ont été originaux, qu'à proportion qu'ils ont eu une ame plus ſuſceptible des paſſions convenables aux genres qu'ils ont traités; il montra dans la ſeconde, que le

Digitized by Google

Lecteur n'a de plaisir qu'autant qu'il est ému de la passion qui anime le Poëte.

M. de la Roche lût une Dissertation sur l'origine & le progrès de la Poudre à canon en Europe, & principalement en France. Il fait d'abord observer par le témoignage de nos propres Archives & par celui de plusieurs Historiens, que la Poudre & les canons étoient en usage en France au commencement du quatorziéme siécle; que conséquemment c'est une erreur dans l'opinion vulgaire, de fixer l'époque de l'invention de la Poudre au milieu ou à la fin de ce même siécle, & de l'attribuer à Bertholde Schowart, Moine de Fribourg en Allemagne. Selon M. de la Roche, quoiqu'une foule d'Historiens rapportent que ce Moine fût le premier qui en enseigna l'usage aux Vénitiens dans la bataille qu'ils gagnerent contre les Génois à Fossa Claudia en 1380, ce ne peut être tout au plus que quelque rafinement dans le mêlange ou dans la proportion de ses ingrédiens, puisque dès le tems de Roger Bacon, qui mourut à Orford en 1280, elle consistoit précisément, comme aujourd'hui, en nitre, en souffre & en charbon. La description positive que cet Auteur Anglois en donne dans son Livre *de Artis & natura miraculis*, a pû faire croire à quel-

ques Historiens de sa Nation, qu'il en étoit effectivement l'inventeur, (sentiment plus vrai-semblable que celui des Allemands à l'égard de Schowart), mais Roger Baçon parle de la composition en question, comme de chose connue de son tems.

» On imite par art, dit-il, les Eclairs & » le Tonnerre, car le souffre, le nitre & le » charbon, qui séparés ne produisent au- » cun effet sensible, éclattent avec grand » bruit, lorsqu'on les mêle dans une pro- » portion convenable, qu'on les enferme » dans un lieu étroit & qu'on y met le feu. Le silence que les Historiens antérieurs au quatorziéme siécle gardent sur le tems de l'invention de la Poudre; les compositions differentes qu'on en trouve dans les ouvrages d'Elien, de Valturius, des Empereurs Léon & Constantin Porphyrogenete, & dans Jules l'Afriquain, qui vivoit au troisiéme siecle de l'Ere Chrétienne, sont, ajoûte M. de la Roche, une preuve qu'il en a été de l'invention de la Poudre à canon, comme de la plûpart des autres inventions humaines; qu'elle a eu un commencement foible & inconnu, & que ce n'a été que par succession de tems & par degrés, qu'elle est parvenue au point de fulmination qu'elle possede aujourd'hui.

Digitized by Google

M. le Cat lût un second Mémoire sur les Polypes d'eau douce, dans lequel en rassemblant sous un même point de vûë tous les prodiges observés jusqu'ici dans ce reptile, il les accompagne de réfléxions qui avoient parû manquer aux ouvrages donnés sur cette matiere.

La premiere singularité du Polype d'eau douce est l'extrême simplicité de sa structure. Le Polype, dit M. le Cat, n'est qu'un canal creux d'un bout à l'autre, tant dans le corps que dans les bras.... Il n'y a nul viscere, nul vaisseau; une simple peau forme ces tuyaux, & ces tuyaux font l'animal..... Cette peau contient pourtant tous les principes de l'animalité réduite *à la plus simple expression*, elle doit donc exciter la curiosité des Physiciens; & les engager à tâcher de découvrir en quoi consiste cette animalité. C'est l'objet des efforts de M. le Cat, qui prétend que tout son méchanisme consiste essentiellement en trois choses qu'il trouve dans le Polype, sçavoir.... des *grains glanduleux* qui y font l'office de cerveau, de poulmons, de glandes, de visceres; une *matiere gommeuse*, ou un *suc nerveux*, qui est le siége du fluide animal & moteur, & enfin des *fibres* qui sont les ressorts des fonctions de l'animal. M. le Cat

Digitized by Google

explique ensuite comment cet animal puise ces esprits moteurs dans les fluides de l'univers. On sçait que depuis douze ans il enseigne que tous les animaux prennent par la respiration ce fluide infiniment plus subtil que l'air, mais il prétend qu'il n'est pas besoin d'avoir des poulmons pour le recevoir, ni un cerveau pour le filtrer; qu'il ne faut qu'avoir un suc analogue à notre suc nerveux, avec lequel ce fluide se lie, comme la matiere gommeuse trouvée dans les Polypes & dans les autres animaux, dans les plantes mêmes, où, selon lui, les gommes, les mucilages, les résines, sont leur suc nerveux & le siége de leur fluide vital.

Une autre singularité remarquée dans les Polypes, c'est la maniere de se perpétuer. Ce reptile posséde seul toutes les façons de se multiplier des animaux & des végétaux, car il vient de boutures & de rejettons, comme les plantes; il est ovipare & vivipare, comme les animaux, & cependant il n'y a chés lui aucun séxe, ni séparés ni réunis. Toutes ces exceptions aux régles générales fournissent une ample matiere aux raisonnemens physiologiques de M. le Cat.

Tout le monde sçait qu'on a beau couper un Polype en deux, en quatre, en

Digitized by Google

vingt morceaux; que non-seulement il n'en meurt pas, mais que chaque morceau devient un Polype parfait. Pourquoi mourroit-il, dit M. le Cat, puisqu'il n'a ni vaisseau, ni viscere, dont ces divisions rompent la continuité; que tout ce qui établit ses principes de vie, se retrouve aussi complettement dans la moindre parcelle du reptile, que dans le reptile entier? Je suis donc moins étonné, ajoute-t'il, de cette belle prérogative des Polypes, que je n'en suis jaloux. Quelle moisson de lauriers pour la Chirurgie, si nos opérations sur le corps humain avoient les succès brillans, que ceux de M. Tremblay ont eû sur les Polypes!

M. le Cat tâche d'expliquer ces reproductions merveilleuses des Polypes coupés, hachés à menus morceaux, lesquelles achevent de mettre ce reptile au rang des phenoménes les plus extraordinaires. Ne semble-t'il pas, dit M. le Cat, que la nature ait épuisé pour lui tous ses dons, tous ses secrets, tous ses miracles, & que nous, qui nous flations d'être ses fils aînés, ne sommes presque que des enfans deshérités du côté des facultés corporelles? N'accusons cependant point, ajoute M. le Cat, cette bonne nature d'être une marâtre à notre égard; il faut qu'elle n'ait pû

Digitized by Google

mieux faire en notre faveur. L'Etre suprême a tout disposé pour le mieux. Il faut que le méchanisme qui concourt avec la substance immortelle qui nous distingue des autres animaux, pour produire la supériorité des facultés de notre ame, ait exigé le sacrifice de ces rares facultés corporelles du Polype. Ce feu d'imagination qui porte l'homme au-delà des bornes de l'univers, n'a pû sans doute s'établir dans notre machine qu'aux dépens de ces torrens de liqueurs pourprées, qui roulent & préparent dans leurs ondes les souphres qui doivent lui servir d'alimens. Ces réfléxions si vastes & si profondes, qui forcent à reconnoître dans l'homme une portion de la science & de la sagesse divine, ont exigé, du côté de la machine, ces poulmons amples, & sans cesse en action, ce cerveau immense, comparé à celui des animaux de même poids que nous. Ces sensations si fines & si variées, ces sentimens délicats & réfléchis qui distinguent notre espéce, & caractérisent l'homme, vraiment digne de ce nom, pouvoit-on nous en décorer, sans nous munir auparavant de tout l'attirail du systême des nerfs, de ses dépendances, & de ses liaisons avec les organes précédens?

Tout est donc bien, selon M. le Cat,

Digitized by Google

& ne peut apparemment être mieux. Cependant, ajoute-t'il, l'homme n'ayant obtenu le génie supérieur dont il joüit, que par la perte de ces priviléges admirables du Polype, il faut convenir qu'il l'a payé bien cher.

La séance fut terminée par la lecture d'une Ode de M. de Rougeville, sur la Paix.

Le Parnasse François de M. Titon du Tillet ; le Buste du Roi, & celui de M. de Fontenelle, par M. le Moyne, fils; trois nouvelles Estampes de M. le Bas, Graveur de Sa Majesté, ouvrages donnés à l'Académie par ces trois Associés, furent exposés pendant la séance dans la salle de l'Hôtel-de-Ville où l'Académie tient ses assemblées.

LA NONETTE*

A Son Altesse Sérénissime M. le Prince de Condé, arrivant pour la premiere fois à Chantilly.

JEune & beau rejetton du souverain des Dieux ;
Regarde-moi ; je suis ta Nayade Nonette :
C'est le plus grand de tes ayeux,

* *Riviere de Chantilly.*

Qui m'appella dans sa belle retraite,
Lorsque las de la guerre, il voulut dans la paix
M'avoir pour témoin de sa gloire.
Il m'attacha par ses bienfaits,
Comme il venoit d'enchaîner la Victoire;
Je tiens de lui mon Urne; & ces bords enchantés,
Où se plaît mon crystal liquide,
Sont des bosquets que cet Alcide
De sa main immortelle a lui-même plantés.
Je n'en fus point ingrate, & fille de Protée
Qui m'instruisit dans ses leçons,
Pour plaire à mon Héros par mon cœur excitée;
Je me changeois en cent façons.
Tantôt Torrent, Cascade, ou Nymphe non-chalante,
Je paroissois dormir aux yeux,
Mais reprenant bientôt mon ardeur pétulante;
Nouveau Titan, j'escaladois les Cieux.
Digne héritier de mon Achille,
Sois le de mon respect, sois le de mon amour;
Mon onde impatiente en ce riant azile
Brûle de te faire ma cour.
Mais je posséde encor d'autres talens de plaire;
Je lis dans l'avenir, & cet art tout divin
M'est un don transmis par mon pere.
A tes oncles jadis j'annonçai leur destin:
Au-devant d'eux je vins sur mon rivage,

Digitized by Google

Pour promettre à leurs jeunes ans
Ces moissons de lauriers qu'ouvroit à leur courage
La Gloire au milieu de ses champs.
Je les y vis voler dès leur premier printems.
Sois, comme eux, un Héros au sortir de l'enfance ;
Mais que tes mœurs, toujours dignes du siécle d'or,
Fassent honneur au cœur, à l'espérance
Du Prince, ton premier Mentor.
Suis toujours les conseils que dicte sa prudence.
Ecoute les Neuf-Sœurs dans tes bois révérés ;
Elles y sont dans l'ombre & le silence,
Que le Dieu de Rocroy leur avoit consacrés.

L'Abbé d'Alainval.

LES FRUITS DE LA PAIX.

ENfin l'aimable paix, si long-tems attenduë,
De son trône céleste est vers nous descenduë.
Déja des malheureux elle séche les pleurs,
Et partout sous ses pas fait éclore les fleurs.
D'un tranquille avenir ô flateuse espérance,
Tu charmes tous nos maux, tu ranimes la France !
On voit couler chés nous mille ruisseaux de vin ;
Nos soucis sont noyés dans ce nectar divin.
Les bergers, à l'envi, dans leurs danses légeres,

Digitized by Google

Aux plaisirs renaissans invitent les bergeres.
Tout respire la joye, & des plus tendres sons
Chacun dans ce beau jour anime ses chansons.
Qu'un rimeur, à son gré, renverse des murailles;
Qu'échauffé de sa verve il livre des batailles;
Qu'entraînant aux combats nos rapides guerriers,
Il se couvre avec eux de sang & de lauriers:
Pour moi, divine Paix, plus sensible à tes charmes
Qu'à l'immortel éclat qui signale nos armes,
Je veux, de ta présence exaltant les effets,
Sur l'empire des Lys annoncer tes bienfaits.
Ton regne, de tout tems aux humains favorable;
Deviendra chaque jour plus doux & plus durable,
Et bien-tôt de Louis secondant le grand cœur,
De cent monstres affreux tu le rendras vainqueur.
O prodige! A mes sens l'avenir se découvre;
Je lis dans les destins, je perce au fond du Louvre.
J'apperçois un Monarque humain pour ses sujets,
Et pour eux méditant les plus nobles projets;
Monarque, qui gémit des malheurs de la guerre;
Qui voudroit, s'il se peut, en préserver la terre,
Plus content de régir ses paisibles Etats,
Que d'effrayer chés eux tant de fiers Potentats.
J'admire un Général chéri de la victoire,
Que l'on ne vit jamais enyvré de sa gloire;
Invincible Guerrier, dont les brillants exploits
Ont fixé de nos jours les interêts des Rois.

Digitized by Google

Près du trône placés paroissent des Ministres,
Eternels ennemis de tous conseils sinistres,
De l'estime publique uniquement rivaux ;
Au seul bien de l'Etat consacrant leurs travaux.
Je vois un ordre sage introduit aux finances,
Allegeant le fardeau des subsides immenses ;
Les peuples pour toujours délivrés des Traitans,
Et les impôts rendus plus simples, plus constans.
Je trouve en nos Cités une exacte police,
Qui protege les bons, en poursuivant le vice ;
Les abus par ses soins en tous lieux réformés ;
Les Citoyens pervers, flétris & réprimés.
Tremble aujourd'hui pour toi, tremble, chicanne horrible,
Plus que la guerre même au Royaume nuisible.
Dans tes replis en vain tu prétens te cacher ;
Je vois à ta ruine un Héros s'attacher.
Pour vous qui cultivez & Phébus & Minerve,
Que ces Dieux de leurs dons ont comblés sans réserve,
Vos talens dans la paix par le Prince excités,
Vont produire au grand jour mille ouvrages vantés.
Le commerce & les Arts, plus libres, plus faciles,
Augmenteront bien-tôt la splendeur de nos Villes;
Et dans peu, revenus de cent climats divers,
Nos Vaisseaux répandront les richesses des mers.
Pour mieux nous assûrer l'espoir de l'abondance,

Digitized by Google

Du Prince & des Prélats l'heureuse intelligence
Va retrancher partout tant de jours mal fêtés,
Et rendre à leurs travaux les Peuples enchantés.
Vous, hélas! qu'aujourd'hui la misere accompagne,
Habitans désolés de la triste campagne,
Consolez-vous, LOUIS instruit de vos malheurs,
Touché de votre sort, va calmer vos douleurs,
Et vous aurez enfin, que ce trait vous suffise,
L'aisance que Henri vous avoit tant promise.

Faiguet, M. de P.

A IPHISE,

En lui envoyant un Bouquet le jour de sa Fête.

JE vous le disois hier, adorable Iphise, la Divinité qui préside aux songes me favorise quelquefois, mais jamais ses faveurs ne m'ont été aussi agréables que la nuit derniere. Je me suis crû transporté dans un bois charmant, où souvent je vais promener mes rêveries, mais cette nuit il étoit bien plus charmant encore. Le jour étoit des plus beaux, le Ciel sans nuage, & le Soleil brilloit de tout son éclat. Ses rayons, qui perçoient à peine l'épaisseur du

Digitized by Google

bois, ne donnoient de lumiere qu'autant qu'il en falloit pour contempler la verdure & admirer l'agréable obscurité qui regnoit presque partout. Des Zéphirs badins, qui jouoient entre les feuillages, répandoient une douce fraîcheur qu'on auroit eu peine à trouver ailleurs; l'herbe tendre & touffue présentoit plus d'un siége commode, dont la mollesse le disputoit à ceux de l'art; les oiseaux par la varieté de leurs ramages donnoient un Concert agréable qu'on ne se lassoit point d'entendre. Les jeux & les plaisirs, dispersés dans le bois, offroient mille amusemens.

Dans un endroit un peu écarté, sous l'ombrage d'un berceau de verdure, que la nature avoit elle-même formé, la Déesse de la Danse tenoit ses assises; des Nymphes si belles qu'elles ne l'auroient cedé qu'à vous, ornées de guirlandes de fleurs, avec de jeunes garçons aussi beaux que l'Amour, dansoient d'une legereté admirable; à peine leurs pieds touchoient la terre, & l'herbe foulée par ces Divinités champêtres n'en paroissoit que plus fleurie; leur oreille délicate se prêtoit au doux son de cet instrument gracieux dont Pan fut l'inventeur. Les jeunes garçons dansoient avec une noblesse qui ne pouvoit être sur-

Digitized by Google

passée que par les graces & la modestie des Nymphes ; certainement elles avoient appris de la Déesse même.

Plus loin, & dans un bosquet où la tendre Echo contoit ses peines aux habitans des bois, des Bergeres, qui ne devoient qu'à la Nature tout leur éclat, mêloient leurs voix à l'agréable son d'une Musette ; le silence regnoit partout, les Zéphirs plus tranquiles retenoient leurs douces haleines ; les Bergers prêtoient une oreille attentive, & les oiseaux écoutoient avec plaisir des airs qui leur servoient de leçon.

Non loin de là, plus d'un Berger aux pieds de sa bergere se plaignoit de son martire ; au-dessus d'eux, voltigeans de feuillage en feuillage, les tendres oiseaux soupiroient leurs amours, mais comme le mauvais exemple entraîne toujours, la Fauvette badinoit les feux du passionné Moineau, & la Bergere se rioit des soupirs de son Berger.

Bacchus avoit plus d'un Autel ; d'aimables Sacrificateurs offroient à cette Divinité de fréquentes libations ; plus d'une victime succomba sous le couteau sacré, & plus d'un Sacrificateur se ressentit de sa trop fervente dévotion.

Diane, la seule Diane fut oubliée : elle voulut

Digitized by Google

voulut en prendre vengeance; c'eſt le nectar le plus doux pour les Déeſſes. Un jeune Fan s'élança avec vivacité au milieu des danſes; les Nymphes troublées, tomberent évanoüies, mais un nuage officieux les cacha auſſi-tôt, & déroba aux yeux des mortels leur chûte & leur foibleſſe.

Dans un lieu aſſés obſcur, quelques Courtiſans du Parnaſſe, peu favoriſés d'Apollon, ſe mettoient à la torture pour produire des vers dignes de leurs Iris, mais Phébus, derriere eux ſans en être apperçû, effaçoit auſſi-tôt les productions informes de leur génie. Je m'approche de ce Dieu, & lui demande d'un air de curioſité, quel eſt le ſujet de la Fête. Ignores-tu, m'a-t'il dit, qu'on célebré aujourd'hui la naiſſance de la charmante & vertueuſe Iphiſe? Jugez de ma ſurpriſe & de ma joye; impatient de ſatisfaire mon reſpect & mon amour; j'implore le ſecours d'Apollon, mais plus ſincére qu'on ne penſe; nous autres Poëtes, m'a-t'il dit, on nous accuſe de dire rarement la vérité; pour exprimer tes ſentimens employe le langage de la Nature.

On ne ſe trompe gueres en ſuivant le conſeil des Dieux. Adorable Iphiſe, mon cœur ſincere & ſans fard vous préſente reſpectueuſement ces fleurs; mon amour ſera auſſi conſtant que leur éclat

Digitized by Google

est peu durable. Quel sera leur destin, si elles meurent sous vos yeux! Quel sera mon bonheur, si vous daignez les accepter!

VERS,

D'une Sylphide à M. L. A. du M.

Vous, que le goût éclaire & guide,
Vous, dont l'impartialité
Enhardit un Auteur timide,
Et confond la témérité,
Recevez avec vérité
Cet éloge mal apprêté,
Que vous présente une Sylphide,
Qui sur toute autre qualité
Donne avec vous la primauté
Au cœur droit, à l'esprit solide.
Autrefois de foibles mortels
Ne portoient aux secrets Autels
Des habitans élémentaires,
Que des offrandes mercenaires;
Et leur creuset infructueux
Eût décrédité nos mystéres,
Si les moins crédules d'entr'eux
N'eussent transmis à leurs neveux

Des notions plus salutaires.
Il est de vrais sages encor,
Qui placent au-dessus de l'or
L'avantage de nous connoître;
Qui d'eux mêmes prenant l'essor,
Par notre entremise font naître,
Se jouant parfois sur un rien,
Ce charme, ce suprême bien
Dont l'esprit aime à se repaître,
Où l'Automate ne sent rien.
Dans mon séjour aërien,
Ce fut moi, qu'on daigne m'en croire;
Qui sans talisman, sans grimoire,
Transportai par un doux lien
Des champs un tendre Citoyen,
Amant de la paisible gloire,
Dont on a fait plus d'une histoire,
Où le diable n'entendroit rien.
Lassé d'endurer sans se plaindre,
Dans plus d'un emblême il sçut peindre
Le caquet frivole, odieux,
D'un petit nombre d'envieux;
Engeance de tout tems proscrite,
Qui se reproduit en tous lieux,
Fait baisser les yeux au mérite,
Et leve son front orgueilleux:
C'est-là le prix injurieux,

Digitized by Google

C'est la récompense maudite
Qu'un vain talent traîne à sa suite.
Si sur l'Autel des demi-Dieux,
D'une voix foible, mais sincére,
Il ne porta qu'un encens ordinaire ;
Le respect le rend digne d'eux,
Ou désarme du moins la vengeance sévere.
Les Dieux sont toujours généreux ;
S'ils tonnent, ils ne frappent guere.

MEMORIÆ Incliti Præsulis

EPITAPHIUM.

HIC JACET
Omnium hominum simili sorte tumulatus ;
Reverendus in Deo Pater
Hieronymus-Ludovicus DE FOUDRAS DE COURCENAY,
Nobilis Lugduni Comes,
In celeberrimâ Pictonum Universitate Doctor emeritus,
A sanctissimo Antecessore & Consanguineo Præsule Coadjutor expetitus,
Deinde Thloanensis Episcopus consecratus,
Ac demum Pictaviensis factus Antistes,
Abbatiâ Sancti Leodegarii insuper donatus à Rege.

Digitized by Google

In eo maximè effulserunt
Verus Dei Timor, candor morum,
In Sacris celebrandis attenta pietas.
Is fuit ardens zelo, corde bono,
In pauperes præsertim occultos misericors,
Romanæ Sedi devotus, Disciplinæ Ecclesiasticæ Conservator,
Vastissimæ Diœcesis Lustrator providus,
Per sexdecim annos Gubernator indefessus,
Domui suæ benè Præpositus.
Dirâ nece præventus occubuit
Die decimâ-tertiâ mensis Augusti, anno M. DCC. XLVIII.
Ætatis suæ LXIII.
Ad aquas Rupi-Pozæas in regulari domo de Misericordia Dei;
Ubi cor & viscera hujus almi Patris humi data sunt,
Corpus verò ad justa vota suorum,
Consuetæ Episcopali redditum Sepulturæ,
Die decimâ-nonâ prædicti mensis:
Anima pia, faxit Deus, Beatorum in gaudio quiescat.

Digitized by Google

MEMOIRE présenté aux Etats de Bretagne, tenus à Rennes en 1746.

NOSSEIGNEURS,

L'Auteur de ce Mémoire, de l'Ordre de la Noblesse, & en cette qualité, l'un des Membres ordinaires de vos Assemblées, estime qu'on ne s'est pas encore avisé de vous en présenter aucun d'une aussi considérable importance.

Quelle que puisse être votre décision, Nosseigneurs, à l'égard des trois Projets qu'il a l'honneur d'y soumettre, elle sera sûrement à l'avantage d'un cœur toujours pénetré d'un amour invariable pour le bien de la Patrie ; amour dont il ose esperer qu'on regardera cet écrit comme un nouveau témoignage.

ARTICLE I.

Projet I.

Ce premier Projet tend, 1°. à faire entreprendre un Canal, lequel établira la correspondance perpétuelle d'une Transnavigation réciproque entre les *Rivières* de *Rence* & de *Vilaine* ; 2°. à rendre la *Rence*

Digitized by Google

navigable, depuis l'embranchement de ce Canal dans cette *Riviere*, jusqu'à la Mer.

PARTIE PREMIERE

DE L'ARTICLE PREMIER.

Refléxions sur quelques avantages résultans de l'exécution du Projet premier.

Les avantages qui résultent de l'exécution de ce Projet sont nombreux, sensibles, importans; en voici quelques-uns, tant immédiats que médiats.

I. La Ville de *Rennes* est l'une des principales Villes du Royaume, la Capitale de la Bretagne, le Siége fixe de son Parlement, & le lieu le plus ordinaire de vos Assemblées.

Située bien avant dans les Terres, & privée jusqu'à présent par cette raison, de la plus grande partie des commodités que procurent à plusieurs Villes de cette Province leurs situations maritimes, elle attend l'exécution de ce Projet, non-seulement pour pouvoir joüir de ces commodités, mais encore pour devenir le centre du Commerce mutuel des plus considérables de ces Villes, & de quelques autres ausquelles leurs situations méditerranées ont été jusqu'à présent très-désavantageuses du côté du Commerce.

Digitized by Google

La ſuite de ce Mémoire mettra cette vérité dans tout ſon jour.

II. Les Villes de *Rhedon* & de *S. Malo* mettront à profit leur nouvelle correſpondance, l'une pour ſortir de l'état d'inaction, qui ſemble mal-à-propos lui être naturel, & l'autre pour revenir à celui d'activité, qu'elle ne paroît avoir perdu que du côté du Commerce.

Ces deux Villes ſont dignes d'une conſidération ſpéciale. L'une, malgré la léthargie préſente des Commerçans qui l'habitent, eſt l'unique porte ouverte pour tout le Commerce de Rennes, & a produit autrefois des Négocians célebres; tel étoit M. *Meurier*, que conſultoit ſouvent M. le Cardinal de Richelieu. Les Habitans de l'autre ont ſouvent rendu & rendent encore de grands ſervices à l'Etat, & elle a l'honneur d'être le lieu où ſont nés Meſſieurs *Jacques Cartier*, le Typhis des Argonautes Bretons qui ont découvert & conquis la nouvelle France; du *Gué-Troüin*, le fléau de l'orgueil Anglois; *Moreau de Maupertuis*, le démonſtrateur de la vraie figure de la Terre.

III. L'établiſſement de cette nouvelle Navigation à travers le milieu de la partie ſupérieure, & parconſéquent la plus large & la plus grande, & cependant la moins

Digitized by Google

commerçante de Bretagne, excitera & réveillera, sous diverses formes toutes utiles, l'industrie de tous les habitans intérieurs de cette partie.

IV. Les Habitans des Côtes Septentrionale & Méridionale de la Haute-Bretagne commerceront ensemble, en tout tems, en toute saison, de tout vent, à l'aide d'une Navigation tranquille, sûre pour tout le monde en général, & très-profitable en particulier pour tous les voisins, soit à *l'Est*, soit à *l'Ouest*, tant de ces deux *Rivieres* que du *Canal* qui aura établi leur communication réciproque.

Il est de remarque qu'à présent les Habitans des Côtes Septentrionale & Méridionale de la Haute-Bretagne, & ceux des Provinces Limitrophes, ont besoin d'autant de differens vents, & ont même souvent autant de risques à courir du côté de la Mer en tout tems, & du côté de l'Ennemi en tems de guerre, pour établir & entretenir d'une Côte à l'autre une correspondance active & continuelle, que pour entreprendre des voyages de long cours & porter au loin leur Commerce.

V. Il est évident que ce *Canal* sera pour la *Bretagne* & pour les Provinces voisines, par rapport à la *Manche* & à *l'Océan*, ce qu'est le *Canal* de *Riquet* pour le *Langue-*

Digitized by Google

doc & pour les Provinces voisines de celle-ci, par rapport à *l'Océan* & à la *Méditerranée.*

VI. Ce Canal sera encore une nouvelle route & un nouvel entrepôt en faveur du Commerce, tant né qu'à naître, non-seulement entre les autres Provinces de France, situées sur la Manche & sur l'Océan, mais même entre plusieurs Négocians des Pays étrangers, qui sont établis & domiciliés, ou qui envoyent ordinairement des Navires, les uns au Nord, les autres au Sud des deux embranchemens de ce Canal.

Aucun de vous, Nosseigneurs, n'ignore que le seul passage de la *Manche* dans *l'Océan*, ou de *l'Océan* dans la *Manche*, est souvent sujet à plus de contretems, de risques & d'accidens, que ne l'est un voyage de *Cadix* à *Nantes*, ou de *Hambourg* à *S. Malo.*

VII. Les denrées, les meubles, & en un mot toutes les marchandises de toutes especes, qu'on ne vend, & qu'on n'échange à présent que de proche en proche & à force de frais, & même en courant les risques de plusieurs avaries, fractures & autres accidens ordinaires, tant sur mer que sur terre, se pourront échanger, vendre & livrer de loin à loin & d'une Mer à l'autre, à très-grand compte & sans aucune sorte de danger.

Digitized by Google

VIII. Cette Transnavigation méditerranée & réciproque du Nord au Sud, & du Sud au Nord de la Haute Bretagne, rendra inutiles une infinité de chariots, fourgons, &c. & enfin toutes les voitures lourdes & pésantes par leurs propres poids & par leurs charges, comme aussi plusieurs bêtes de tirage & de somme.

IX. Ces bêtes, & plus des trois quarts des hommes qu'elles détournent de toutes autres occupations, feront des restitutions d'un prix inestimable, faites en particulier à l'Agriculture & à tous les Arts & Métiers en général.

X. De l'éclypse éternelle de ces voitures lourdes & pésantes sur les grands chemins, il arrivera qu'ils ne seront plus effondrés & rendus impraticables d'une année à l'autre, comme ils le sont présentement, & que moyennant une légere réparation ils auront le tems de devenir solides & durables.

XI. Cette nouvelle Méthode d'exportation & de voiture rendra un grand nombre de services à tout le monde, & surtout aux Négocians, en ce que dans leurs entreprises & commissions, ils ne se trouveront plus à la merci des Rouliers & Voituriers par terre. Les sommes excessives que ces derniers exigent de ceux qui ont besoin de

Digitized by Google

les employer, & les inconvéniens innombrables des voitures par terre, augmentent d'environ un tiers le prix de la plûpart des choses qui entrent dans le Commerce, & ils diminuent en même proportion le gain que sans cét obstacle on pourroit en attendre de *cabinet* à *cabinet*.

XII. Les anciens Ponts de la Province, dont les réparations & réédifications sont si fréquentes & si ruineuses, deviendront durables, & ceux qui seront établis sur ce nouveau Canal, augmenteront les commodités anciennes & en procureront de nouvelles à l'égard des chemins, tant Royaux que Vicinaux. L'exposition des deux Projets contenus dans les deux Articles *suivans*, sera la démonstration parfaite de tout ce qu'on vient d'avancer ici.

PARTIE SECONDE

DE L'ARTICLE PREMIER.

Réflexions sur la possibilité des deux opérations que l'Auteur propose.

I. Quant à la possibilité d'établir une communication entre la *Rence* & la *Vilaine* par le moyen d'un Canal, elle est connue depuis plus d'un siécle.

Cependant l'Auteur offre de la faire voir

Digitized by Google

de plus d'une maniere, sur les lieux, aux Commissaires qu'il vous supplie, Nosseigneurs, de nommer pour examiner les moyens qu'il juge les plus expédiens touchant l'exécution de cette premiere partie de ce premier Projet.

II. Quant à la *seconde* & derniere *opération* proposée dans ce premier Article, l'Auteur croit que la possibilité de rendre la *Rence* navigable, depuis sa communication avec le Canal proposé jusqu'à la Mer, est à l'abri de toute contradiction, parce que, 1°. En conséquence d'un ménagement presque arbitraire & périodique, cette *Riviere* s'accroîtra de toute l'eau qu'elle recevra de ce Canal; 2°. le lit de cette *Riviere*, laquelle a été autrefois navigable en la remontant depuis son embouchure jusqu'à deux lieues au-dessus de Dinan, n'a presque besoin que d'être desencombré pour être rétabli dans son premier état, 3°. on pourra étrécir & creuser ce lit, & placer dans les distances convenables quelques Ecluses entre l'embranchement de ce Canal dans la *Rence*, & l'endroit où cette *Riviere* commence, suivant son état actuel, d'être navigable. Cela suffira pour faire disparoître toutes les difficultés imaginables.

N B. 1°. Au sujet de l'entreprise ici

Digitized by Google

projettée & de toutes autres pareilles, le même Auteur offre d'indiquer des moyens simples de préserver de tous sédimens, engorgemens & encombremens, les *Canaux* & les *Rivieres* qui ont besoin d'Ecluses, & de rendre *continue*, tant en montant qu'en descendant, & d'exempter de la multiplication des Ecluses & du changement de Bâteaux, toute *navigation fluviale*, qui n'est interrompue que par quelques *sauts* ou cataractes. 2°. Ce Canal peut aussi être exécuté, de façon qu'on n'ait pas besoin d'entreprendre cette *seconde opération*.

ARTICLE SECOND.

Projet II.

Ce Projet tend à procurer une communication réciproque, &, depuis cette communication jusqu'à la Mer, une *navigabilité* continuelle aux *Rivieres d'Ould* & de *Blaved*. Rien ne s'oppose à ce Projet, si ce n'est la supposition de l'inutilité ou de l'impossibilité de son exécution.

Digitized by Google

PARTIE PREMIERE
DE L'ARTICLE SECOND.

Réflexions sur l'importance du sujet qu'il présente.

I. Les parties méditerranées des Evêchés de *Cornoüaille*, de *S. Brieux*, & de *S. Malo*, qui sont voisines, soit de la *Riviere* de *Blaved*, soit de celle d'*Ould*, participeront aux commodités de cette nouvelle correspondance dans toute son étenduë.

II. L'Evêché de *Vannes*, dont toute la partie intérieure & la lisiere méditerranée sont si languissantes, tant par rapport à la nécessité & à l'appas ruineux des *Charrois*, qui privent plusieurs champs de leurs *Cultivateurs*, qu'à cause de la difficulté de toutes sortes de débouchés, se ressentira (dans toute sa circonference méditerranée & de là jusques dans ses parties intérieures) de tous les effets de cette nouvelle Navigation, qui fera circuler avec avantage & presque sans frais les productions des terrains ausquels elle restituera ses *Colons*, quand elle succédera aux *Charrois*.

III. Les Villes du *Port-Louis*, de l'*Orient* & de *Hennebond*, auront une com-

Digitized by Google

munication nouvelle, intérieure, sûre & commode, non-seulement avec la Ville de *Pontivy*, moyennant quelques Ecluses qui seront placées entr'elle & l'embranchement de ce Canal dans *Blaved*, mais encore avec celle de *Josselin*, *Malestroit*, *Rhedon*, *Rennes*, *Dinan & S. Malo*.

IV. L'exécution du projet second lui communiquera les commodités & utilités du projet premier, & en même tems le projet premier prendra part aux utilités & commodités qui résulteront de l'exécution du projet second.

Après cette communication établie entre toutes ces Villes, pour étendre celle de toutes ces Villes, & l'établir avec les plus considérables du Royaume, il suffit d'exécuter le projet dont on parlera à l'Article troisiéme.

PARTIE SECONDE
DE L'ARTICLE II.
Réflexions sur la possibilité de l'entreprise qu'il présente.

I. La *Riviere* de *Blaved*, depuis qu'elle coule auprès de *Bieuzy*, jusqu'à son embouchûre, n'est interrompue par aucun *saut* considérable, & joüit (pendant plusieurs

Digitized by Google

portions de son cours) d'une *pente-de-dérivation*, ordinairement assés douce; & quelquefois presque imperceptible.

II. On peut dire à peu près la même chose de la *Riviere* d'*Ould*, depuis le Pont de *Boqueneue*, qui est situé à une lieuë au-dessus de *Jósselin*, jusqu'à son embouchure dans la *Vilaine*.

III. Après qu'on aura nettoyé, & par la même opération, creusé & étreci en quelques endroits les lits des *Rivieres* de *Blaved* & *d'Ould*, elles se trouveront devenues continuellement navigables, au moyen, 1°. du concours des eaux que les embranchemens du Canal intermédiaire leur adresseront, 2°. des Escluses, lesquelles, excepté dans trois ou quatre endroits, seront placées de loin à loin, pour soûtenir & conserver ces eaux dans leurs descentes.

IV. Pour ménager en faveur de ce *Canal-de-jonction*, 1°. les niveaux de pente, qui conviennent à ses embranchemens; 2°. les rigoles qui rempliront & tiendront plein son réservoir ou bassin de provision; 3°. un *Canal-de-dérivation*, toujours prêt à vuider en tems requis les eaux de ce bassin dans le *Canal-de-distribution*, il faut que la ligne que parcourera, de l'*Ouest* à l'*Est*, le *Canal-de-jonction*, évite, sçavoir,

Digitized by Google

à son *Nord*, le Bourg de Naizin, la Chapelle de la Villetual en Pleugriffet, &, à son *Sud*, les Bourgs de Pleumelliau, Rumengol, Moreac, Buleon, & Lentillac, de telle façon que les deux embranchemens de ce Canal abontiront, l'un, à peu-près vis-à-vis de *Bieuzy*, dans *Blaved*, & l'autre, par *Canfroud* au Pont de *Boqueneuc* dans *Ould*, après quoi il ne restera que de rendre la *Riviere* d'*Ould*. navigable depuis *Boqueneuc* jusqu'à *Malestroit*, puisqu'elle se trouve dès-à-présent navigable depuis *Malestroit* jusqu'à son embouchure dans la *Vilaine*.

V. L'Auteur de cet écrit ne croit pas, qu'en donnant une autre route à ce *Canal*, on puisse ménager & conserver, en faveur du Canal de distribution, le vôlume d'eau nécessaire & requis pour entretenir, sans discontinuation, & la *transnavigation* réciproque & la *navigabilité* de ces deux *Rivieres*.

ARTICLE III.

Projet III.

Ce projet tend à faire entreprendre la *cavation* d'un *Canal*, qui établira une communication mutuelle entre les Rivieres de *Loire* & de *Vilaine*.

Digitized by Google

PARTIE PREMIERE.

DE L'ARTICLE III.

Réflexions sur l'importance du projet qu'il présente.

I. Tout le monde voit, sans qu'on ait besoin de les montrer, les grands & divers avantages que l'exécution du projet troisiéme peut procurer par elle-même, étant considérée séparement de celle des deux autres projets; un de ces avantages sera l'établissement d'une correspondance continuelle, commode & sûre entre les Villes de *Rennes* & de *Nantes.*

II. Observation très-sérieuse en faveur du Commerce. L'exécution des projets 1 & 2, étant préalablement supposée, par le moyen de celle du troisiéme, une navigation exempte des avaries & des risques de la mer, & même de tous les accidens, tant des chemins que des voitures & transports par terre, communiquera & aux Villes de *Rennes*, *Port-Louis*, l'*Orient*, *Hennebond*, *Pontivy*, *Josselin*, *Malestroit*, *Rhedon*, *Dinan*, *Saint Malo* & *Nantes*, & à celles d'*Orleans* & de *Paris*, de même qu'à toutes celles qui sont situées, tant sur la *Loire* que sur toutes les Rivieres navigables, qui ont *ou qui auront* une communi-

Digitized by Google

cation immédiate, ou médiate avec ce fleuve, non-seulement toutes les denrées & marchandises differentes, qui sont les productions des territoires, & les produits des differentes Manufactures de toutes ces differentes Villes, mais encore toutes les Marchandises étrangeres, dont chacune de ces Villes fait un commerce spécial.

III. Il est donc évident que, par le moyen de cette nouvelle navigation, presque toutes les Villes du Royaume verront aborder chés elles, sans risques, sans accidens, & avec beaucoup moins de frais qu'auparavant, les differentes & précieuses Marchandises que la Compagnie des Indes fait venir & vendre à l'*Orient*, de même que toutes celles qu'on peut tirer de *Saint Malo*.

Il est d'observation qu'on ne peut imaginer aucuns autres projets aussi avantageux pour la Compagnie des Indes, que le sont les trois ci-dessus mentionnés, & que toutes les espéces de Marchandises, que les Négocians de la Ville de *S. Malo* tirent, ou pourront tirer de toutes les parties du monde, au lieu qu'elles s'y trouvent à présent emmenées comme dans un *cul-de-sac*, d'où ces Négocians se trouvent obligés, à leur grand dommage & à celui de leurs compatriotes, de les faire *refluer* chés

Digitized by Google

l'*Etranger*, se répandront avec une sûreté, une facilité & une utilité, générales & réciproques, sur la *surface* de la *Province*; pendant que leurs Vaisseaux feront des voyages plus utiles & plus glorieux pour eux & pour l'Etat.

IV. Cette nouvelle navigation fera valoir les Manufactures établies, & en fera établir plusieurs dans la Province, en même tems qu'elle servira au rétablissement & à l'entretien de notre *Marine*. En effet, par le moyen de ces trois *Canaux*, & de la communication qu'ils procureront aux Villes de l'*Orient*, & de *S. Malo* avec la *Loire*, & que la *Loire* leur procurera avec les Villes les plus méditerrannées & les plus éloignées du Royaume, ces deux Villes tireront, avec sûreté, & presque sans frais, des endroits les plus écartés & des lieux les plus intérieurs de la France, les bois de construction, & tous les autres matériaux propres à la Marine, dont on a & dont on aura besoin dans ces *deux Ports* & dans celui de *Brest*. La *Marine* pourvûë de plusieurs bons Vaisseaux & de toutes les choses nécessaires pour en augmenter le nombre, selon que l'exigeront le bien de l'Etat, l'honneur de la Nation, & la gloire du Regne de NOTRE BIEN-AIME' MONARQUE, le rendra seul & irréfraga-

Digitized by Google

ble Arbitre de toutes les querelles, qui divisent ou tendront à diviser les différentes Puissances de l'Europe, & contraindra les differentes Nations, & à plus forte raison les Membres particuliers de ces Nations, de ne pas inquiéter, que dis-je? de respecter & de regarder comme privilégiés & sacrés les divers genres de Commerce établis ou à établir entre ce Royaume & toutes les autres parties du Monde. C'est une vérité politique, aussi facile à démontrer qu'un Théorême de Géométrie.

V. De cette nouvelle navigation proviendront encore plusieurs autres avantages, entr'autres, ceux-ci. 1°. Les Marchands & Commerçans, tant *Etrangers* que *Regnicoles*, qui se rendent actuellement à l'*Orient* dans le tems de la *Vente*, seront invités, plus qu'auparavant, de fréquenter cette Ville, par la diminution & par la sûreté que cette navigation apportera aux frais de transport & d'exportations de leurs emplettes. 2°. Ces nouveaux avantages détermineront plusieurs personnes de tous pays, états & métiers, qui n'ont pas encore été à la *Vente*, d'y venir. 3°. De l'inutilité, & par conséquent de la suppression d'une grande quantité de voitures pésantes, & par leurs charges

Digitized by Google

& par leurs poids, & de bêtes de tirage & de somme, il s'ensuivra que tous les grands chemins du Royaume deviendront aisés & pratiquables aux Voitures légéres & aux chevaux de selle, tant de ces Marchands & Commerçans, que de tous les autres voyageurs, &c. 4°. La Ville de *Nantes*, l'une des principales Villes de cette Province, deviendra l'une des principales Villes du Royaume, en devenant l'entrepôt général.

VI. Autres avantages résultans évidemment de cette nouvelle Navigation. 1°. Les Négocians & autres particuliers étrangers, qui, en conséquence du *Franc-transit*, font voiturer à travers le Royaume les emplettes qu'ils font à l'*Orient*, trouveront un profit clair, sûr, considérable, exempt de tous dangers & accidens, à faire voiturer ces emplettes par ces Canaux & par les Rivieres, dont ils établiront les communications réciproques, tant immédiates que médiates. 2°. De cette maniere les Etrangers payeront à perpetuité une grande partie des sommes qu'auront coûté & que coûteront la confection & l'entretien de toutes les entreprises ci-dessus proposées. 3°. Il est aisé de prouver que ces entreprises importantes pour l'Etat, seront encore avantageuses pour les Fermes du

Digitized by Google

Roi, & ne feront même aucun tort, mais au contraire feront plaisir aux particuliers, sur les fonds desquels elles seront exécutées.

VII. Ajoûtez à toutes les considérations précédentes, Nosseigneurs, celle de la multiplication des Matelots d'eau douce, que produira & dans cette Province & dans les autres cette nouvelle navigation méditerranée. Ils seront plus propres que des hommes de labeur & de métier, pour être *Classés* & pour devenir dès la premiere Campagne de bons Matelots de Mer, & cette nouvelle espece de Matelots d'eau douce ne proviendra, ni de la classe des Laboureurs, ni de celle des Artisans, mais bien de la classe nouvelle des Voituriers, Rouliers, Muletiers, &c. devenuë presque toute inutile, au moyen de l'établissement de cette nouvelle navigation.

VIII. Ajoûtez à cette derniere considération que l'éclipse des Matelots, qu'on prendra en tems de guerre sur les Rivieres pour la Mer, ne fera aucun tort à la *navigation* intérieure & *fluviale* du Royaume, parce qu'alors cette navigation n'aura presque lieu qu'entre les habitans du Royaume, & n'aura parconséquent besoin que d'environ la moitié des Matelots qu'elle aura

Digitized by Google

aura occupés & qu'elle occupera en tems de paix.

IX. La France sera toujours la Puissance dominante de l'Europe, pendant qu'elle aura en Mer durant la Paix, autant de Vaisseaux de guerre que l'Angleterre, & qu'à chaque commencement de guerre elle pourra promptement augmenter le nombre de ces Vaisseaux, & les armer tous d'une façon avantageuse.

Toutes ces raisons promettent les éloges unanimes de la postérité la plus reculée aux personnes puissantes, qui par leur crédit & leurs représentations pressantes faciliteront l'exécution de ces entreprises. De telles propositions n'ont besoin que d'être présentées à S. A. S. M. le Duc de Penthiévre, pour se trouver très-justement recommandées à l'élevation de l'ame & à la bonté du cœur de l'*Amiral*, & du *Gouverneur* de cette *Province*. Ces propositions se trouveront encore (pour toutes ces raisons) très-spécialement recommandées à la sagacité bienfaisante & courageuse de *Messieurs* les *Ministres* d'*Etat*, des *Finances* & du *Commerce*.

Digitized by Google

PARTIE SECONDE

DE L'ARTICLE III.

Refléxions sur la possibilité du Projet qu'il présente.

I. Cette exécution est possible, en établissant un *Canal*, qui, pour aboutir de *Vilaine* en *Loire* & de *Loire* en *Vilaine*, *contournera* à mi-côteau quelques terrains *montueux*, *enjambera* le cours de la petite Riviere, appellée *Izak*, & lequel, outre l'amas d'eau pluviale, qu'il exigera de son bassin de provision supérieur, recevra de plus dans son Canál de distribution, par le moyen d'un Réservoir inférieur, le tribut de quelques sources, avec un volume d'eau qui y sera rendu par une *Rigole* tortueuse & longue, tirée de la partie supérieure de la même Riviere, & à laquelle viendra même se joindre, si l'on veut, une autre *Rigole*, tirée aussi de la partie supérieure du *Dôn*, &c. La route, que donneroit ce Canal, seroit la plus courte de toutes celles qu'un *Canal* peut *ménager* entre *Rennes* & *Nantes*, mais ce ne seroit pas la moins chere quant à la dépense qu'il faudroit faire pour l'établir.

Digitized by Google

II. On peut encore exécuter ce projet, en creusant un *Canal*, dont l'un des deux embranchemens entreroit en *Vilaine* au-dessus de l'embouchûre d'*Izak*, & l'autre se rendroit sous *Nort* en *Erdre*. Ce Canal *enjamberoit* la Riviere d'*Izak*, & par le moyen de deux Rigoles amenées des parties supérieures de cette Riviere & de celle du *Dôn*, auroit au-dessus de ses deux *points* de *partage* un bassin de provision, lequel assembleroit, avec ces eaux, celles de quelques ruisseaux & de quelques torrens, & pourroit, en tous tems, fournir à ce Canal toute l'eau nécessaire depuis sa partie la plus élevée inclusivement, jusqu'à ses deux embranchemens.

La route que donneroit ce Canal seroit plus longue, mais moins chere, quant à l'exécution, que celle qu'on vient d'indiquer au nombre précédent.

III. Enfin la jonction de ces deux plus grandes Rivieres de *Bretagne* peut aisément être établie par un Canal, qui, pour aboutir de *Vilaine* en *Loire* par la petite Riviere de *Pont-Château*, parcoureroit une ligne tirée d'auprès de *Cran* à *Pont-Château*. Ce Canal, par le moyen d'un bassin de provision oblong & voisin de sa partie la plus élevée, recevroit entre ses deux *points* de *partage*, par un petit *Canal* de

Digitized by Google

dérivation les eaux de deux ruisseaux qui ne tarissent guéres ; celles qui par une rigole y pourroient être conduites de la partie supérieure de la Riviere d'*Izak*, & enfin tout l'amas d'eaux, tant pluviales qu'autres, que deux rigoles, plus élevées que celle-là, ameneroient dans ce bassin de provision, lequel fourniroit, en tous tems, au Canal de distribution un volume d'eau suffisant, pour procurer non-seulement à ce Canal, mais encore à la Riviere de *Pont-Château* une *navigabilité* continuelle, moyennant quelques écluses, quelques légéres opérations faites à son lit, & la *réduction* de ses deux embouchûres en une.

La route que ce Canal ouvriroit, seroit plus longue, mais moins chere qu'aucune des deux autres quant à l'exécution, & plus utile qu'aucune autre, à la Ville de *Nantes*, & aux autres Villes qui prennent ou prendront part au Commerce *maritime* de celle-ci.

On donnera la suite de ce Mémoire dans le Mercure de Novembre.

Digitized by Google

*ESSAI d'un Ecolier du Collége de Louis le Grand**.

POur charmer son inquiétude,
Et se plaindre à loisir du Destin rigoureux,
Qui l'éloignoit de l'objet de ses vœux;
Le Berger Aléxis cherchoit la solitude;

Lorsque l'Amour parût; l'Amour, ce Dieu charmant,
(Non celui, que le crime honore.)
Me voici, lui dit-il: au feu qui te dévore,
J'apporte du soulagement.

Malgré la fatale distance,
Qui sépare vos deux cœurs,
L'objet dont tu pleures l'absence;
Peut être témoin de tes pleurs.

Pour adoucir les maux de ton ame inquiéte;
Ecoute l'avis que je prête
A ceux qui vivent sous mes loix:

* *Le titre ne doit pas détourner de lire cette Piéce. Peut-être aucun des plus grands Poëtes ne s'est-il annoncé par des commencemens plus heureux.*

Digitized by Google

Que ta main soit ton interpréte,
Et que cette toile muette
Fasse l'office de ta voix.

Voulant recompenser le zéle
De cet Amant tendre & constant,
L'Amour dit, & de son aîle
Il tire une plume à l'instant;
Par sa flêche il la divise,
Avec sa pointe il l'aiguise,
Le sacrifice étoit beau.
Il fait plus; sa main déchire,
Et lui présente, pour écrire,
La moitié de son bandeau.

Le sensible Aléxis comprenant sa pensée,
La lettre de mon sang, dit-il, sera tracée;
Le sang coule en effet, & l'Amour applaudit;
Il y trempe la plume, il la prend, il écrit,
Et ses doigts, parcourant cette bande legére,
Tracent de son amour le sanglant caractére.
La lettre part; l'Amour en est le messager,
Rapporte la réponse au fidéle Berger;
Va, revient plusieurs fois, par un bienfait suprême.

Entre ce couple absent, qui s'aime,
Et dont l'Amour resserra les liens,
Ainsi l'Amour voulut lui-même
Nourrir les tendres entretiens.

Digitized by Google

L'ABEILLE ET L'ECOLIER.

FABLE.

Par le même.

DEs fleurs nouvellement écloses,
Pour composer un nectar précieux,
Une Abeille cueilloit le suc délicieux ;
Elle erroit sur le thim, l'amarante, les roses,
Le serpolet, le myrthe, ami des Dieux.
Un jeune adolescent qui parcouroit ces lieux,
Immobile, craignant de lui porter obstacle,
Jettoit sur son travail un regard curieux.
Il s'avançe surpris, mais quel nouveau spectacle
Vient encor étonner son esprit & ses yeux !
Dans une ruche transparente,
Il voit une grande cité,
Cité nombreuse, où de chaque habitant
Il admire l'activité,
L'ardeur, la force & la dextérité.
La troupe toujours agissante
Ignore l'art d'user d'un secours emprunté,
Elle travaille & se tourmente
Pour les divers besoins de la société.
Chacune a sa tâche. Elle augmente
Selon l'âge, le tems & la nécessité.
L'une forme la cire, & l'autre la cimente.

Digitized by Google

Pour bâtir des maisons à la communauté.
Dans un reservoir apprêté,
L'autre met en dépôt cette liqueur charmante,
Dont on nourrit un jeune enfant gâté.
Un Roi, disons mieux, une Reine
Leur dicte un ordre respecté.
Elle parle, & l'on suit avec docilité
Les décrets de la Souveraine;
L'Ecolier étoit enchanté.
Dieux, disoit-il, quelle merveille!
Filles du Ciel, quelle est votre sagacité!
Que j'aime à voir dans mon oisiveté
Cette sagesse sans pareille,
Ce bel ordre, cet art, cette vivacité
Et cette ardeur qui me reveille!
Il louoit tout, lorsqu'une jeune Abeille,
Après l'avoir bien écouté,
D'une voix bourdonnante & sans obscurité,
Lui sifla ces mots à l'oreille.
Dans cet ouvrage si vanté
Adore & reconnois plutôt la Providence.
Son doigt nous a tracé le plan & l'ordonnance
Des cases que nous bâtissons.
Il a marqué les fleurs, & nous les choisissons;
Sa voix parle dans nous, & nous obéissons.
Soumises au Très-haut, à ses décrets suprêmes,
Notre mérite est de suivre sa loi.

Digitized by Google

Si nous formons le miel, ce n'est pas pour nous-mêmes,
C'est pour les hommes, c'est pour toi.
Ainsi, jeune mortel, qui que tu puisses être,
Remplis comme nous ton emploi,
Et sçache qu'ici bas le Ciel ne t'a fait naître
Que pour servir les Dieux, ta Patrie, & ton Roi.

LETTRE à l'Auteur de celle insérée dans le Mercure de Juillet 1748, page 147, sur le projet d'une Place pour la statue du Roi.

ON ne peut, Monsieur, trop loüer votre amour pour notre Nation, & votre zéle pour tout ce qui intéresse sa gloire. Ce sentiment est d'autant plus estimable, que bien des gens veulent se donner le bon air de s'en écarter. On croit qu'il y a du courage à s'affranchir des vieux préjugés; & que celui de l'amour national doit être sacrifié comme les autres. On imagine que tout ce qui est pris sur le sentiment, est autant de gagné pour la raison, & l'on s'interdiroit volontiers la faculté de sentir, comme si elle ne faisoit pas la plus heureuse partie de notre existence.

Digitized by Google

J'aime bien mieux ce *Philosophe* * aimable, le modéle des sages de notre siécle, qui dit que la Philosophie commence par détacher de tout, mais qu'ensuite elle nous ramene à tout, c'est-à-dire, que les demi Philosophes veulent se rendre indifferens pour tout; mais que ceux qui ont porté plus loin leurs réflexions, voyent la nécessité de s'attacher à tout.

Si les heureux préjugés de l'amour pour sa Patrie & pour ses parens, de l'amour pour la gloire & pour tout ce qui fait le devoir, ainsi que le bonheur de la société, ont été proscrits par nos esprits forts, à titre de préjugés vulgaires, du moins avons nous la satisfaction de voir que rien n'a pû encore altérer dans le cœur des François l'amour qu'ils ont pour notre Monarque. Graces à des vertus qui intéressent tous les hommes également, nos prétendus Philosophes ne peuvent lui refuser leurs hommages.

Outre cet amour pour le Roi, & l'amour que vous faites voir, Monsieur, pour notre Nation, j'ajoute encore un amour particulier pour notre siécle, dont j'espere que vous ne me dedirez point, puisqu'il est une suite de l'un & de l'autre.

* M. de Fontenelle.

Digitized by Google

Oüi, j'aime encore notre siécle ; & c'est ce triple intérêt qui me fait désirer quelque chose de plus dans votre projet, pour faire une Place devant la Colonade du Louvre. Je voudrois que cette Place, dont vous avez fait valoir les avantages, fut ornée d'une ou de deux colonnes, faites sur le modéle des colonnes Trajane & Antônine. Que de ressources nos Sçavans n'ont-ils pas trouvées pour la connoissance des usages Romains, & pour l'Histoire des Empereurs Trajan & Antonin, dans ces deux colonnes antiques ? Quelles ressources ne trouveroit pas également pour l'Histoire du Roi notre postérité la plus reculée ? Car il faut vous l'avoüer, je m'affectionne encore pour cette postérité que je ne verrai jamais. C'est-là qu'elle contempleroit les exploits de notre Monarque à Fontenoy & à Lawfeld, les siéges mémorables de Fribourg, d'Ypres, de Menin, de Tournai, &c. qu'il fit en personne. On y représenteroit les exemples de courage & de fermeté de nos Princes, de nos Généraux, de nos Officiers, & les actions d'intrépidité & de constance de nos Grénadiers. On pourroit y faire considérer aux siécles à venir le bon ordre de nos Camps, de nos Gardes, de nos fourages, de nos subsistances, de nos marches, &

Digitized by Google

de nos convois ; la discipline militaire ; l'industrie de nos Ingénieurs & de nos Artilleurs, nos machines de guerre, notre sçavoir dans l'attaque & la défense des Places, &c. ce seroit un livre toujours ouvert pour les siécles futurs. Ils y liroient la gloire du Monarque de la Nation, & du siécle où nous vivons, & verroient jusqu'où notre génie a porté les Arts, dont la tradition se perpétueroit encore par le même moyen. On pourroit y faire entrer quelques-uns de nos édifices & de nos usages, en représentant les fêtes & les entrées que la reconnoissance publique a faites à notre Souverain, & le spectacle seroit couronné par celui des fêtes que l'on prépare pour la publication de la Paix. Ces colonnes seroient le bouclier d'Achille, si précieux pour la connoissance de l'Antiquité Grecque.

Que l'on ne soit point effrayé par la difficulté de placer tant de sujets differens sur deux colonnes, & que pour cette raison l'on n'en rejette pas le projet comme chimérique. Les bas reliefs de quelques-uns de nos Rois à Saint Denis nous offrent les batailles qu'ils ont données, & les plus éclatantes actions de leurs Regnes, dans un très-petit espace. Le Sculpteur, qui dans la Cathédrale de Sens a repré-

Digitized by Google

senté sur quelques tablettes de marbre d'une petite étenduë toute l'histoire du Cardinal du Prat, son entrée en qualité de Légat avec toute sa suite à cheval, la tenue d'un Concile, une foule de peuple en procession, l'assemblée nombreuse qui se tint au sujet de la Pragmatique Sanction, &c. Ce Sculpteur n'avoit pas un champ comparable, à beaucoup près, au champ de nos deux colonnes proposées.

Si ces colonnes sont doriques, si on leur suppose à chacune douze pieds de diamétre, conséquemment il leur faut donner quatre-vingt-quatre pieds de hauteur de fust sans la baze, le chapiteau & le piedestal ou socle ; le pourtour ou la circonference sera de trente-sept pieds huit pouces, les fractions abandonnées, suivant la régle d'Archiméde, ce qui fait en superficie 3164 pieds.

Jamais peut-être il n'y eût de tems plus favorable que celui-ci pour l'exécution d'un tel dessein. Si nous avons un grand nombre de beaux faits à représenter, nous avons aussi un grand nombre d'excellens Sculpteurs, capables de les tracer sur le marbre & sur le bronze. On diroit que le régne de leur Art est transporté en France, & que les autres Nations ne peuvent plus avoir en ce genre que les ouvrages qui

Digitized by Google

ſortent des atteliers de nos célébres Artiſtes. Le zéle, avec lequel ils ſe ſont portés à perfectionner la ſculpture, mérite d'être immortaliſé par des monumens, qui en prouvant leur habileté, leur ſervent auſſi de récompenſe & d'encouragement. Comme pluſieurs Sculpteurs differens pourroient y être employés, on exciteroit entre eux une émulation qui mettroit le comble à leurs talens, & par-là, ſi j'oſe me mettre en ligne de compte, je verrois ſans ceſſe dans le même édifice, l'objet de tous les ſentimens qui m'animent; mon attachement pour notre auguſte Monarque, mon amour pour ma Patrie & pour mon ſiécle, & même mon goût pour les Arts.

Je ſuis, Monſieur, &c.

Digitized by Google

AUTRE Lettre adressée au même Auteur.

VOus avez raison, Monsieur, de regarder la belle façade du Louvre comme le plus noble côté déja trouvé d'une Place digne de contenir la Statue de Louis XV. Le Public, que vous dites avoir saisi avant vous le projet que vous proposez, mérite des éloges, pour avoir reconnu le tort du siécle de laisser dans l'obscurité le chef-d'œuvre d'Architecture de Paris, que les Maîtres de l'art ont souvent comparé aux exécutions les plus hardies des Grecs & des Romains, & la Ville Capitale ne sçauroit mieux marquer son amour pour le Roi, qu'en s'empressant de démasquer un si grand trophée de l'Art, pour le consacrer à l'immortalité de Sa Majesté.

Mais en vain laissez-vous aux gens du métier le soin de donner des projets pour les deux côtés qui sont à faire; il me paroît (& si vous n'affectiez de flater l'opinion publique, vous en tomberiez d'accord vous même) qu'il est impossible de les trouver plausiblement, tant qu'on laissera vuide le côté gauche sur la riviere. Quel vis-à-vis, quel ordre, quelle propor-

Digitized by Google

tion, quelle régularité voudriez-vous qu'on pût imaginer dans cette hypothèse ? Si la Colonade étoit parallele au Quai & à la Riviere, le Projet seroit de belle & facile exécution. On n'auroit point de peine à trouver les deux autres paralleles.

Donnez quatre côtés à votre Place, dont la Colonade feroit le principal. Alors nos habiles Architectes se feront un plaisir de fournir à l'envi leurs Plans des trois côtés à faire, & ils s'efforceront d'approcher de la sublimité du génie qui créa ce chef-d'œuvre. Ou bien faites devant la Colonade une Demie-Lune, percée proportionnellement dans le centre & les deux côtés, demie-lune qui pourroit être exécutée en Portique. Je ne conçois point d'autres moyens de pouvoir faire entrer cette superbe Colonade dans la construction de la Place qu'on médite.

L'idée du Public, que vous appellez inspiration, a deux objets. Le premier est de voir bâtir une Place à la gloire du Roi ; le second, de produire dans tout son jour l'incomparable morceau d'Architecture de la façade du Louvre.

Mais il me semble qu'on pourroit satisfaire à la fois le zéle & le bon goût du Public par un autre systême, peut-être plus convenable à la mémoire d'un Roi très-

Digitized by Google

Chrétien, & à la décoration de sa Capitale. Ce seroit de découvrir la Colonade, en abattant les bâtimens qui l'offusquent, & de se borner à former une spacieuse rue entre elle & des Edifices réguliers qu'on construiroit vis-à-vis. Cette Colonade ne demande point d'accompagnement. Au contraire la simplicité de ce qui en approcheroit, en rehausseroit le prix & le mérite. Elle est une piéce unique, qui seule feroit éternellement l'admiration publique.

J'y trouve cet avantage, qu'alors on transporteroit la Place destinée à Louis XV. dans un autre Quartier de la Ville, ce qui multiplieroit sa magnificence. Est-ce bien entrer dans vos vûës, Monsieur? Nous n'avons de belles Places que d'un côté de la riviere. Placez celle-ci de l'autre; le lieu qu'on doit choisir s'offre naturellement à l'esprit; l'Eglise de S. Sulpice n'est-elle point l'ouvrage de la libéralité & du regne de ce Roi? Son Portail n'est il point assés majestueux pour former le côté principal d'une belle Place, où les plus nobles habitans de Paris, sortant de rendre leur culte au Tout-Puissant, seroient avertis par la représentation du Roi qu'ils verroient en face au milieu de cette Place, de ce qu'ils doivent, après Dieu, à leur Prince?

Digitized by Google

Je dois vous déclarer, Monsieur, qui que vous soyez, afin que vous supportiez avec bonté la hardiesse que je prends de vous communiquer mon sentiment, que je n'ai (comme vous le dites de vous-même) d'autre connoissance en Architecture que celle que j'ai tirée d'un goût naturel. Quelques jugemens que j'ai formés sur differens ouvrages de cet Art, ont parû justes aux gens habiles, avec lesquels j'ai quelquefois conversé sur cette matiere. La curiosité m'a, comme vous, toujours porté à voir & à m'arrêter devant les beaux morceaux qui se sont trouvés en mon chemin dans les voyages que j'ai faits, soit en France, soit en Italie, où j'ai demeuré quatre ans, & je crois avoir retiré, des belles choses que j'ai vûes & lûes en ce genre, l'avantage d'être en état d'en juger raisonnablement par comparaison.

Je finis en vous assûrant que cette réponse, que je fais à votre lettre, est purement l'effet du zéle que j'ai pour la gloire du nom François que vous portez dans le cœur. Je suis, &c.

Digitized by Google

DISPUTE de l'Art & de la Nature.

JE suis plus habile que vous,
Dit un jour l'Art à la Nature ;
De vos plus beaux objets je ne suis point jaloux ;
La plus parfaite Créature
Laisse toujours à désirer,
Mais je ferois bien la gageure
De vous forcer de m'admirer,
En faisant une migniature
Qu'à Vénus elle-même on pourroit comparer.
Encor je crois que la Déesse
En craindroit la comparaison,
Si l'amour propre & la mollesse
Permettoient à Vénus d'avoir de la raison.
La vanité de l'Art offensa la Nature.
Tous tes traits sont à moi, dit-elle, & la Peinture
N'est qu'une heureuse fiction,
Une agréable expression
Des Etres que mon sein produit à l'aventure.
J'accepte ton défi, mais je prétens aussi
Te montrer un de mes ouvrages.
Celui qui de nous deux aura mieux réussi,
Des Mortels & des Dieux recevra les hommages.
Plein d'émulation, l'Art invoque l'Amour,
Et prend le pinceau de la Tour.

Digitized by Google

Pour exciter encor sa verve,
Il invoque à la fois Apollon & Minerve.
Il fit un chef-d'œuvre nouveau.
La Nature avoua n'avoir rien de plus beau.
L'Art triomphoit déja de sa noble entreprise.
La Nature le mene à la Cour de Bareith,
Il apperçût Sophie ; oh Dieux ! quelle surprise ;
Quand il reconnut trait pour trait
L'original de son Portrait !

De Bonneval.

ELOGE

De M. de Fontenelle.

JE connois un Mortel qui ne devroit point l'être,
Tant il a de rapport avec vos attributs ;
Dieu, c'est par vous qu'il sçait tout ce qu'on peut connoître.
Son esprit à l'erreur ne doit point de tributs.
Philosophe éclairé, naturel & sublime, *
Il exposa, si bien l'aimable vérité,
Que le moins pénetrant, avec facilité,
De la Terre & du Ciel développa l'énigme.
Il ennoblit chés nous les chansons des bergers, **
Poëte délicat, Rival de Théocrite,

* *La pluralité des Mondes.*
** *Les Eglogues.*

Digitized by Google

Et l'Echo distingua dans nos rians vergers
Les sons d'Amarillis de ceux de Margueritte.
Sans blesser le respect que l'on doit aux Autels, (a)
Des Prêtres des faux Dieux il connut l'artifice ;
Il fit plus, il osa montrer le préjudice
Qu'en souffroit la raison des timides mortels,
De ce riche dépôt de tant de connoissances (b)
Il arrangea si bien tous les materiaux,
Qu'on le prend pour l'Auteur de ces expériences,
Fruit du travail constant de plus de cent rivaux.
Il fit parler les morts avec tant de finesse (c)
Qu'on croit que Lucien, de jalousie épris,
Voulut, sans Apollon, qui plaignit sa foiblesse,
Effacer de dépit son nom & ses écrits.
Du fameux l'Hôpital annonçant l'analise, (d)
Ce projet étonna Londres, Rome & Paris,
Mais dèslors qu'on connut l'Auteur de l'entreprise,
Newton & Bernoulli n'en furent point surpris.

. . . .

Imaginons un cœur digne de cet esprit,
Qu'aucune passion n'a jamais contredit,
Noble, compatissant, généreux & sincére ;
C'est celui dont le Ciel le fit dépositaire,

(a) *Les Oracles.*
(b) *Les Mémoires de l'Académie.*
(c) *Dialogue des Morts.*
(d) *Les infiniment petits.*

Digitized by Google

Dieu, qui pour nous former ce prodige du tems,
Daignâtes l'affranchir des routes ordinaires,
Achevez le miracle, & prolongez ses ans
Jusqu'au terme où jadis vivoient nos premiers
Peres.
Il est de la raison l'ornement & l'appui;
L'Univers a besoin d'un sage tel que lui.

Par le même.

SEANCE PUBLIQUE de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts, de Bordeaux.

L'Académie célebra le 25 Août la fête de S. Louis. Le Panégyrique du Saint fut prononcé le matin dans la Chapelle du Collége de Guyenne par M. l'Abbé Gouez, jeune Ecclésiastique, qui s'en acquitta avec beaucoup d'applaudissemens. Pendant une Messe basse, on chanta le *Te Deum*, de Bernier, avec un nombreux corps de Musique, & on finit par un Motet, de la composition de M. Sarrau, Secretaire Perpétuel de l'Académie pour les Belles Lettres & Arts.

L'après-midi, on s'assembla en public. M. de Secondat, fils de M. le Président de Montesquieu, présida à la Séance. Il fit un

Digitized by Google

discours sçavant sur l'origine & le progrès des connoissances que nous avons du Magnétisme & de l'Electricité.

Le Pere Lambert lût un Mémoire sur l'Amiante & sur l'Albeste; il y rapporta les observations qu'il a faites sur les lieux où l'on trouve cette Pierre & cette Plante incombustibles.

Le Pere Bonin, Jésuite, lût ensuite une Dissertation, où il fixe la vraie époque de l'exil d'Ovide, prouvée par des recherches & des calculs Astronomiques; cet ouvrage peut servir de modéle pour corriger bien des erreurs de Chronologie.

A la fin de la Séance on fit la lecture d'un Mémoire de M. du Fau, Médecin de Dax, Correspondant de l'Académie, sur les Eaux Acidules de Villefranche près Bayonne. Ce sçavant Observateur avoit déja donné à l'Académie d'autres Mémoires très-curieux sur les Eaux Termales de Dax & de Tersis.

Digitized by Google

LETTRE écrite de Province à un Bénédictin de l'Ordre de Clugny, pour être communiquée aux Auteurs de la nouvelle Edition du Gallia Christiana.

COmme je ne doute pas, Mon Révérend Pere, que vous n'alliez quelquefois à Saint Germain des Prés, j'aurois une grace à vous demander, qui seroit d'obtenir des sçavans Religieux, qui y travaillent à la nouvelle *Gaule Chrétienne*, un petit éclaircissement touchant les doutes suivans.

On lit dans leur second Tome, en parlant des Archevêques de Bourges, & en particulier de Jacques le Roi, décedé en 1572, que cet Archevêque fut enterré à Paris dans l'Eglise de S. Landry, & qu'il y repose. Cependant l'on voit son tombeau, sur lequel il est représenté de toute sa longueur, dans l'Eglise de l'Abbaye de Villeloin, au Diocèse de Tours, de laquelle il fut Abbé. Son corps auroit-il été divisé en deux ? Et s'il n'y a que son cœur à Villeloin, pourquoi auroit-on fait la dépense d'un tombeau si bien marqué ?

Je fais la même difficulté par rapport à la sépulture de Foulques de Chanac, Evêque

Digitized by Google

que de Paris, que le septiéme Tome du *Gallia Christiana*, imprimé depuis quatre ans, marque être mort à Paris le 25 Juillet 1349, & avoir été enterré à l'Abbaye de S. Victor, fauxbourg de Paris, proche son oncle & son prédécesseur Guillaume de Chanac. En effet, comment cela peut-il s'accorder avec le Nécrologe d'une Collégiale du Berry, qu'une personne y a vû en passant? C'est celui de N. D. de Grançay, dans lequel il est marqué au 31 Juillet: *Reverendus Pater Dominus Fulco de Canaco, insignis Ecclesiæ Parisiensis olim Pontifex, transitum per hoc oppidum faciens, vitâ functus, apud hanc Basilicam sepelitur sub tumbâ marmoreâ Pontificali representatione décoratâ. Pro cujus anniversario, viginti solidos super furno possidemus, quos debet Capitulum.*

La Théologie a, dit-on, ses incommodités, mais il faut avouer que l'Histoire a aussi les siennes; comment un même homme peut-il avoir été inhumé en deux lieux differens? Je ne suis pas à portée d'aller vérifier ce qui est marqué sur la sépulture prétendue de Foulques de Chanac à Saint Victor. Il me paroît que les Réverends Peres de S. Germain ne peuvent guéres se dispenser de donner au Public dans un supplément ce qui est écrit sur sa tombe dans cette Eglise. L'objection que je prends la

Digitized by Google

liberté de leur faire par votre canal, me paroît assés forte, pour mériter leur attention. Je ne sçais pourquoi *ils* ne donnent plus de supplément pour les derniers tomes précédens. Une personne de Clermont m'a assûré que ces sortes de supplémens lui avoient fort servi pour ne laisser rien à désirer touchant la sépulture de Guy de la Tour, Evêque de cette Ville, qui se trouvoit aussi avoir été faite en deux Eglises differentes. Pressez-les, je vous prie, de s'expliquer sur Foulques de Chanac, pour la satisfaction d'un sçavant qui travaille à l'Histoire du Limosin & des Illustres de cette Province.

A l'égard de Jacques le Roi, comme son article a été rédigé probablement *par* feu Dom Denis de Sainte Marthe, ou au moins de son vivant & sous *ses yeux*, je ne puis attendre ni esperer avec tant de fondement, des continuateurs du *Gallia Christiana*, l'éclaircissement à souhaiter sur ce qui se trouve dès le commencement du second tome. Peut-être donnera-t'on une solution commune à mes deux doutes. En tout cas, il faudra se contenter du vrai-semblable, si l'on ne peut pas atteindre au vrai.

Je suis, &c.

A S. Martin de la Montagne, ce premier Août 1748.

Digitized by Google

ODE

Sur les routes de l'immortalité.

Quelle est, ô Dieux, cette fumée,
Dont se repaissent les mortels ?
Ce foible éclair de Renommée
Aura-t'il toujours des Autels ?
Quel est ce faste de mémoire,
Le Temple brillant de la Gloire,
Séjour de l'Immortalité ?
Un vain phantôme, une chimere,
Que pour voiler notre misere,
Enfanta notre vanité.

Pour arriver à cet asile,
Quels sont ces bizarres chemins ?
Avides d'un néant stérile,
J'y vois s'égarer les humains.
Esclave né de qui le loue,
L'homme que toujours l'homme joue,
De son orgueil suit les accès.
Au sein du blâme qu'il évite,
Tout l'entraîne, le précipite,
Et ses chûtes & ses succès.

Digitized by Google

De l'esprit fort erreur prisée,
Ton éclat doit-il m'éblouir ?
Du cœur lâcheté déguisée,
D'un nom fameux crois-tu jouir ?
Surpris, frappé de ta bassesse,
Mon œil découvre ta foiblesse
Sous le masque de la fierté.
Le désespoir fait ton audace
Et tu pâlis de la menace,
Quand tu promets l'impunité.

Mais que vois-je ? Rien ne t'arrête,
En tous lieux coule ton venin ;
Levant une superbe tête,
L'impiété naît de ton sein.
Non moins aveugle que farouche,
Le blasphême sort de ta bouche.
Quel est le but de tes efforts ?
Vil esclave de la licence,
Crois-tu donc fuir la dépendance,
Etouffant le cri du remords ?

Une Euménide plus cruelle
Vient encor frapper mes regards ;
La Discorde marche avec elle ;
A ses côtés sont les Hazards.

Digitized by Google

Assise sur des debris d'armes,
Elle s'abreuve de nos larmes ;
Arrêtez ; féroces guerriers ;
Sortez d'une aveugle manie ;
Ne prodiguez pas votre vie
Pour d'imaginaires lauriers.

Moins braves que cruels, peut-être
N'êtes-vous grands qu'en vos fureurs ?
Quoi ! ne vous ferez-vous connoître
Que par d'immortelles horreurs ?
Quel est le démon qui vous presse ?
Quelle est cette sanglante yvresse ?
Quel est le prix de vos hauts faits ?
La haine & l'effroi de la Terre.
Qu'y laissez-vous après la guerre ?
Le souvenir de vos forfaits.

L'intérêt ou la jalousie
Sont l'ame de tous vos travaux ;
En combattant pour la Patrie,
Vous ne voyez que vos rivaux.
Dans le péril, dans les allarmes,
Leurs regards soutiennent vos armes ;
Vous cedez, loin d'être vainqueurs.
La crainte vous rend intrépides ;

Digitized by Google

Héros, que vous êtes timides,
S'il faut mourir sans spectateurs!

Le Philosophe au front sévere
Du sort brave la dureté,
Et peu touché de sa misere,
Ne voit que la postérité.
Affranchi de la loi commune,
Des caprices de la fortune
Il se venge par ses dédains.
Fierté fausse; vaine rudesse.
Il est encor moins de foiblesse
Dans ma douleur qu'en ses chagrins.

Fier d'une fortune rapide,
L'homme encor à peine ennobli,
Fidéle à l'orgueil qui le guide,
Cherche à triompher de l'oubli.
Sa main prodigue les largesses;
De son faste, de ses richesses,
De ses bienfaits quel est le prix?
A son obscurité premiere,
Qu'ajoûte l'opulence altiere?
Quelques flateurs & des mépris.

Digitized by Google

Cherchons une gloire durable ;
Domptons les âges & le sort ;
Mortel, sans devenir coupable,
Ose être vainqueur de la mort.
La vertu généreuse, utile,
Contre l'oubli t'offre un asile ;
Qu'elle préside à tes projets.
L'unique sentier de la gloire
Est moins d'étonner dans l'histoire,
Que de mériter des regrets.

Loin ces noms acquis par le crime,
Ces noms, le prix des grands travers,
Que jamais ne suivit l'estime ;
Ces noms, horreur de l'Univers.
Caligula, tu vis encore ;
Néron tu vis ; & Rome abhorre
Vos noms fameux par ses malheurs ;
Qui peut sans frémir les entendre ?
Vivons, mais que sur notre cendre
Nos neveux répandent des pleurs.

J. Lacoste, fils.

A Dijon ce 23 Août 1748.

Digitized by Google

EPIGRAMME.

PHilis, qui jusqu'ici ne fut jamais cruelle,
Dédaigne mes soupirs & méprise mes feux ;
Philis veut qu'on dise d'elle,
Au moins fit-elle un malheureux.

Par le même.

OBSERVATIONS sur les Corbeaux, en réponse à une Lettre écrite aux Auteurs du Mercure, insérée dans le mois de Juillet dernier.

L'Auteur d'une Lettre, datée du Mans, regarde comme un *Phénomene* surprenant, que des Corbeaux nichent sur l'Eglise de S. Julien de la même Ville, & il demande des raisons plausibles de cet évenement.

Il n'est pas difficile de répondre à cette observation, si l'on fait attention que de tems immémorial on a fait cette remarque. Aristote, dans son Histoire des Animaux, dit que les Corbeaux nichent dans les lieux les plus escarpés *.

* *Arist. de Hist. Animalium, lib. IX. cap. 31.*

Digitized by Google

Jonston, Naturaliste Allemand, observe après plusieurs Auteurs, que ces sortes d'oiseaux font leur séjour dans les Tours & les hauts Edifices, *Turribus & celsis Ædificiis morari compertum* *. Qu'il me soit permis de joindre aux observations de ces grands hommes les miennes propres. J'ai vû au haut des Clochers de la Cathédrale de Senlis des Corbeaux y nicher. (Ces Corbeaux sont ce que le vulgaire appelle Corneilles, qui est une espece plus petite que le Corbeau proprement dit, lequel se loge rarement dans les bâtimens.) Le haut des Tours du Château de Vincennes-lès-Paris est garni de nids de ces sortes de Corbeaux. La Tour d'Issoudun en Berry, aussi-bien qu'un Château délabré du Village de Paudis, à deux lieues de-là, en renferment beaucoup, & dans les creux des Rochers qui environnent la Ville de Bussy-Rabutin en Bourgogne, il y a souvent des Corbeaux qui y font leur couvée. Ces mêmes oiseaux, qui font leurs nids dans des Bâtimens ou des Rochers, les font quelquefois sur les plus hauts arbres, semblables en cela à quelques oiseaux de proye qui nichent tantôt sur les arbres, tantôt dans les trous de montagnes, ce qui se remarque en Touraine, où l'on voit differentes es-

* *Jonst. tit. VI. cap. 1. de avibus.*

Digitized by Google

peces d'Eperviers, qui nichent quelquefois sur les arbres, faire leurs nids dans le haut des roches près de l'Abbaye de Marmoutier.

De ces autorités & observations, qu'il me seroit aisé de multiplier, il résulte qu'on ne doit pas être étonné de voir des Corbeaux faire leurs nids sur le haut de l'Eglise de S. Julien du Mans. Ce qu'il faut remarquer, c'est que ces sortes d'animaux, en nichant sur les arbres ou sur les Edifices élevés, ne changent point de position respectivement à la superficie de la Terre. Un cas, qui pourroit embarrasser les *Physiciens*, seroit, si ces sortes d'oiseaux, qui nichent dans les lieux élevés, venoient à déposer leurs œufs sur la terre, comme le Crapeau volant, mais on n'a pas encore vû cela, & vrai-semblablement on ne le verra jamais, les usages établis entre les animaux dans chaque espece *étant* constans & invariables. Les Corbeaux de la Suéde, dans la même espece, nichent dans les endroits les plus élevés, comme ceux de France, & la même chose s'observe dans tous les genres d'oiseaux; on peut vérifier ce que j'avance ici, par la lecture de l'admirable Traité de M. Linnœus, sçavant Suédois, intitulé, *Fauna Suecica*.

Je finis par cette réflexion. La pratique

Digitized by Google

constante des oiseaux à faire leur nid chacun dans leur espece, toujours à la même élevation relativement à l'horison, ne pourroit-elle pas passer pour un argument péremptoire en faveur des deffenseurs du Dogme des Automates?

A Paris ce 25 Août 1748.

A Mlle Cleron, sur deux rôles de Vénus, l'un qu'elle a chanté dans l'Opéra d'Hésione en 1743, & l'autre qu'elle a joué l'année derniere dans la Comédie des Graces.

Souffrez, belle Cleron, que votre Tributaire
Vous apprenne à quel titre il reconnoit vos loix.
Vénus, ayant entendu votre voix,
En fut jalouse, & voulut, pour nous plaire,
Qu'au milien des jeux & des ris,
Sous l'aimable nom de Cypris,
Vous parûssiez en Reine de Cythere.
L'imprudente ne voyoit pas
Qu'en voulant ajoûter à ses divins appas
De vos sons la grace légere,
Elle risquoit assûrément
De perdre pour jamais son cortége brillant.
Aussi depuis cette journée,

Les Graces, les Amours, les charmes séducteurs,
Qui de nos sens se rendent les vainqueurs,
Et qui pour vous l'avoient abandonnée,
A vous quitter ne purent consentir.
De tous les Dieux elle devint la fable;
Mais d'un état si déplorable,
Elle essaya n'a guére de sortir.
A * des maux, dont la Scéne est encore frappée,
Ma rivale, dit-elle, est à peine échappée:
Je veux qu'elle paroisse une seconde fois.
Ma Cour ingrate & fugitive,
La voyant moins fraîche & moins vive,
Connoîtra son erreur, rentrera sous mes loix,
Et mon fils pénetré de douleur & de honte,
Dans Paphos, Cythere, Amathonte,
Viendra relever mes Autels.
Foible projet qui devint inutile!
Ce Dieu, pour échapper aux regards maternels,
Dans mon cœur se fit un azile.

* *Il n'y avoit pas long-tems que la santé de Mlle Cleron étoit rétablie, quand elle a joué ce dernier rôle.*

Digitized by Google

EPITRE

De Madame des Forges Mailland, à M. Titon du Tillet.

Titon, charmant ami, tel qu'on seroit en peine
(Pour en trouver jusqu'au nombre de trois,
Les cherchât-on de Rome au pays des Chinois;)
Titon, qui des bords de la Seine,
Voulez bien m'envoyer une seconde fois
Quelques gentils paquets de laine,
Je devrois bien rougir en vérité,
De ma double importunité.
Mais comme on m'a donné pour nouvelle certaine,
Que vous aviez souvent commerce avec les Dieux,
(Et je l'avois pensé des talens précieux,
Dont votre belle ame est parée,)
De-là j'ai crû qu'Iris, que l'on voit dans les Cieux,
A l'abri de son arc, richement colorée,
Pour vous faire un plaisir que je recueille tout,
D'un certain air galant vous éfiloit un bout
De son écharpe bigarée.
Si mon idée est juste, assûrez-la, Titon,
Qu'en revanche un beau Papillon,
Dont l'aîle portera sa diverse livrée,

Digitized by Google

Lui sera sous un mirthe, où renaît le bouton,
Dans la tunique demi close,
Immolé de ma main sur un Autel de rose,
Prémices de cette saison.
Pour vous, dont mes vers ni ma prose
Ne peuvent exprimer la noble affection ;
Au lieu d'une libation,
Vous recevrez, ami, la pure effusion
Des sentimens d'un coeur sincere entr'autres choses ;
Et mon mari sera ma caution.

REPONSE de la même Dame, au Compliment de M. de la Soriniere, imprimé dans le second volume du Mercure de Juin, page 110.

Je devrois vous répondre en style d'Apollon,
A vous qui possedez tous les dons du Parnasse,
Mais je me tais avec raison.
Vous écrivez mieux que Phaon,
Et je n'ai de Sapho ni l'esprit ni la grace,
Si ce n'est dans vos vers dignes d'Anacréon.

LETTRE de M. de Montcarville, Lecteur & Professeur Royal en Mathématique, à M. Remond de Sainte Albine.

MONSIEUR,

L'Auteur de l'Essai sur la Marine des Anciens vient de faire paroître un Ecrit satyrique, qui attaque la personne & la réputation d'un des Membres les plus illustres de l'Académie Françoise & de l'Académie des Sciences. Dans ce Libelle, qui attire l'indignation de tous les honnêtes gens, M. de Mairan est désigné comme l'Auteur d'un Extrait inséré dans le Journal des Sçavans au mois d'Août dernier. Il s'agissoit dans cet Extrait de rendre compte de l'ouvrage que je viens de citer; on a eu le malheur de déplaire à M. Deslandes, qui en est l'Auteur, parce qu'on ne l'a pas assés loué, & qu'on a relevé plusieurs fautes grossieres de Géometrie. Jugez, Monsieur, quelle douleur doit ressentir un homme qui veut à toute force passer pour Géometre, Méchanicien & Physicien.

La colere de M. Deslandes m'auroit peu inquiété, & j'aurois laissé le Public, excellent juge du vrai mérite, décider de la ca-

Digitized by Google

pacité de M. Deslandes en Mathématique, *mais j'avoue que j'ai vû avec grande peine* que M. de Mairan soit accusé d'être l'Auteur d'un Extrait auquel il n'a eu aucune part. Il est dans l'ordre que M. Deslandes publie & écrive que cet Extrait est mal fait, mal écrit, mal digeré, rempli de fautes, &c. je ne puis vous en dire trop de mal, puisque c'est moi qui l'ai fait, & je n'ai garde de louer mes ouvrages, suivant la bonne coûtume de M. Deslandes; oui, Monsieur, c'est moi qui suis l'Auteur d'une piéce si foible, si médiocre. Je n'en rougis point; tout ce que je puis me reprocher sur cet Extrait, c'est d'y avoir passé sous silence plusieurs autres erreurs sur la Méchanique & l'Hydrostatique, & dont *j'aurois* dû avertir le Public.

Je ne puis, Monsieur, *réparer* en entier l'offense qu'on vient de faire à un de mes intimes amis (M. de Mairan;) je ne puis empêcher qu'on ne l'ait traité indignement; jamais Ecrivain en fureur & le mieux convaincu de ses erreurs & de ses torts, ne se lâcha d'une maniere plus indécente contre un homme si respectable. Comment accorder de pareils excès avec l'estime & le respect que M. Deslandes avoit il y a quelques mois pour M. de Mairan, & dont il a donné des témoignages authen-

Digitized by Google

tiques.* Vous me direz, Monsieur, que ce problême est difficile à résoudre : aussi je laisse à M. Deslandes à en donner la solution. Quant à moi, il me suffit d'avoir désabusé le Public sur cette étrange méprise ; je prends sur mon compte tout le mal que M. Deslandes a dit de mon Extrait ; je suis seulement très-mortifié de ne pouvoir réparer qu'en partie l'injure que l'on a faite à un Sçavant du premier ordre, & qui n'a jamais parlé des autres qu'avec toute la politesse possible.

Je vous prie cependant, Monsieur, d'être persuadé que les fautes que j'ai reprises sont très-réelles, quoiqu'en dise notre Auteur dans sa Brochure ; j'aurai quelque jour occasion de le faire voir. En attendant, j'ai l'honneur de vous renvoyer à mon Extrait & à l'ouvrage même ; personne n'en peut mieux juger que vous, & je m'en rapporterai avec plaisir à quelqu'un qui a autant de connoissance dans les Beaux-Arts, que de goût pour bien écrire. Je suis, &c.

Montcarville.

A Paris ce 25 Septembre 1748.

* *Voyez les Mémoires pour les Sciences & les Beaux-Arts, de l'année 1748, mois de Juillet, page 1361.*

STANCES.

A M. L. B. pour l'engager à quitter la campagne, & à venir passer le reste de l'Automne en Ville.

Tout languit dans notre contrée ;
Flore a perdu son cher Amant ;
Déja l'impétueux Borée
Fait sentir son souffle bruyant.

Les jeux ont quitté nos prairies ;
Les plaisirs ont fui nos côteaux,
Et déja les Nymphes transies
Vont se cacher au fond des eaux.

Le Vendangeur sous sa chaumiere,
Près du foyer de ses ayeux,
Du Dieu, que couronne le liere,
Boit le nectar délicieux.

Pour quitter ce lieu solitaire,
Ces deserts, ces tristes climats ;
N'attends point que le Sagittaire
Ait ramené les noirs frimats.

Digitized by Google

Laisse, sans toi, regner Pomone ;
Pour cueillir ses tardifs présens,
A la rigueur des froids d'automne
N'expose point tes jeunes ans.

On ne voit que trop-tôt les ombres
Trembler à l'aspect de Minos ;
Et la mort sous ses voiles sombres
Ensévelir notre repos.

Des jours, que le Ciel te réserve,
Sçais ménager les doux instans,
Et dans le salon de Minerve *
Viens présider à nos talens

Viens, par ton aimable présence ;
De tes amis combler les vœux ;
Fais leur oublier ton absence ;
Hâte-toi, viens les rendre heureux.

Dans notre séjour agréable,
Où regne un éternel plaisir,
Avec un soin inimitable
Nous varierons notre loisir.

* *Piéce nouvellement ajoutée au bâtiment de M. le C. D. D. à qui l'on a donné le nom de Salon de Minerve.*

Digitized by Google

Tantôt de la douce harmonie
Subissant les aimables loix ;
Au goût brillant de l'Ausonie
Nous unirons l'art des François.

Tantôt l'agile Térpsicore,
Ranimant nos tendres chansons,
Viendra nous redonner encore
De son art les vives leçons.

Aminte d'un guerrier farouche *
Nous peindra les amours vainqueurs ;
Les graces conduiront sa touche,
Venus mêlera ses couleurs.

Pour moi, fuyant le vain délire
Des fougueux Chantres d'Apollon,
Vous me verrez chanter & rire
Avec le tendre Anacréon.

Vous me verrez convive aimable,
Etendu sur un lit de fleurs,
D'une felicité durable
Avec vous goûter les douceurs.

* *Tableau déja commencé par M. D. P. représentant Hercule aux pieds d'Omphale.*

Digitized by Google

Par quelque tendre chansonnette
Egayer vos plaisirs, vos jeux :
Au son de ma foible musette
Vanter vos transports amoureux.

Dans ces voluptueuses fêtes,
Loin des bruyans fracas de Cour,
De myrtes nous ceindrons nos têtes ;
Nous louerons Bacchus & l'Amour.

Parmi les Muses & les Graces,
Au sein des vrais amusemens,
Nous trouverons, malgré les glaces,
Des plaisirs, des jours de printems.

Robillard, d'Orleans.

D'UNE part, sécurité dangereuse, ou de l'autre, allarmes mal fondées.

TAndis qu'un des plus sçavans & des plus illustres Médecins de Montpellier s'éleve avec force contre l'usage d'inhumer dans les Eglises ; tandis que les Etats de Languedoc prennent les précautions les plus efficaces pour faire enfin cesser chés eux cet abus meurtrier, on peut rapporter un fait qui doit rassûrer Messieurs

du Languedoc contre l'allarme générale qui a suivi le Discours du célébre Académicien, ou répandre dans la Ville de Troyes une terreur générale, si les craintes de Messieurs du Languedoc sont bien fondées.

Dans le centre de la Ville de Troyes, au milieu du quartier le plus peuplé, est une Eglise Paroissiale, plus grande que celle de Saint Gervais à Paris ; cette Eglise resserrée de toutes parts par des maisons n'a point de Cimétiere. Les Paroissiens les plus zélés voyoient depuis long-tems avec douleur leur Eglise, comme un champ que les enterremens fréquens mettroient continuellement en labour. Pour supprimer un spectacle contraire à la propreté, voici le parti que l'on a pris, sans s'embarrasser s'il seroit du goût de l'Académie de Montpellier. On a fait une grande cave voûtée, ou catacombe, qui regne sous toute l'étendue de l'Eglise, & qui est destinée, comme une voirie générale, à recevoir pêle-mêle tous les morts de la Paroisse la plus étendue de cette Ville. Au milieu de l'opération, la ruine, qui menaçoit plusieurs des principaux pilliers de l'Eglise, auroit pû faire abandonner ce projet, mais les pilliers ont été soutenus, la cave a été achevée, & ceux qui avoient

imaginé ce projet ont eû la satisfaction de rendre une Eglise, où l'on enterre tous les jours, aussi propre qu'une Eglise où l'on n'enterre jamais.

On ne nous consulta point sur cette entreprise; quelques personnes crurent que nous devions donner notre avis sans en être priés; elles nous accuserent même de regarder cette cave, de l'œil dont on nous accuse faussement de voir les nouveaux fruits. Quoiqu'il en soit, depuis trois ou quatre ans, on jette presque tous les jours des cadavres dans cette cave. L'odeur infecte qu'elle répandit dès les commencemens dans l'Eglise, lorsqu'on l'ouvroit, fit penser à lui donner de l'air par des tuyaux ou espéces de cheminées, qui ont leur issuë hors de l'Eglise. Cet expédient n'a point diminué l'odeur qu'elle exhale, mais quand le vent où le soleil rabat la fumée des cheminées, les exhalaisons de la cave prennent le même cours, & se répandent dans la Ville aussi loin qu'il plaît au vent de les porter. Dans les principes de l'Académicien de Montpellier, il semble que l'on pourroit en partie faire honneur à cette cave, des maladies qui depuis deux ans ont enlevé dans cette Ville presque autant de monde qu'il en est

Digitized by Google

mort dans les dix années antérieures. Si suivant les mêmes principes, nous portons nos vûës sur l'avenir, quel ravage en doit-on attendre, lorsqu'elle sera entierement remplie ? Comment la vuider ? Comment approcher d'un lieu sur lequel les oiseaux même en volant ne passeront pas impunément ?

Je reviens donc à mon premier raisonnement. Si avec une telle cave au centre de notre Ville, nous pouvons être sans allarmes & sans crainte, rien de plus frivole, rien de plus déraisonnable que les craintes de Montpellier, mais si les allarmes de M. du Languedoc sont bien fondées....

Il ne me conviendroit pas d'ajoûter aux preuves du sçavant Académicien de Montpellier. Cependant, pour servir d'avis à mes compatriotes, qui ne sont pas à portée de lire sa Dissertation, voici ce que dit sur cette matiere notre Boerhaave François ; après avoir parlé dans son Traité *de Morborum causis l. 1, cap.* 4. du ravage que l'air fait dans les corps en certaines saisons & sous certains climats, il ajoute : *Vitiata aëris substantia gignendorum Morborum multò-majorem vim obtinet..... cadaverum putrescentium expiratione gravi inquinatur, polluitur*

Digitized by Google

polluitur, labefactatur, ut pestilentiæ seminibus, vel cœlitùs immissis, vel in se genitis.

Monuisse sat est.

Chappu, Medic.

EGLOGUE.

A M. M. S. qui avoit récité à l'Auteur la neuviéme Eglogue de M. de Fontenelle.

Tu voulois l'autre jour, pour m'éprouver sans doute,
Me faire de l'Amour appréhender les feux :
Tu te trompois : un cœur qui n'est pas amoureux,
Ignore des plaisirs la véritable route.
Non, Isméne, l'Amour n'est pas trop dangereux.

Quel plaisir plus parfait de pouvoir sans contrainte
Dans les prés, dans les bois, aux accens des oiseaux
Mêler ses doux soupirs, & répéter sa plainte,
Ou chanter ses amours au rivage des eaux !
Tout trace de l'Amour les agréables charmes :
Sur l'écorce des bois galamment compassés,
Les chiffres des amans, l'un dans l'autre lassés,
Excitent des passans les amoureuses larmes,
Et l'on entend des monts les échos langoureux
Redire que l'Amour n'est pas trop dangereux.

E

Digitized by Google

Alcidor, languiſſant aux genoux de ſa belle,
N'oſoit lui cércher une foible faveur,
Quand Amynte lui dit, je ne ſuis pas cruelle.
Hélas! Crains-tu, Berger, de m'engager ton cœur?
Va, je vois à travers ton ſilence amoureux,
Que l'Amour pour ton cœur n'eſt pas trop dangereux.

Les leçons en Amour ont beaucoup de puiſſance:
Le Berger s'en voûlut de ſa timidité,
Mais bientôt ſon amour, qui rompit le ſilence,
Fit le premier eſſai de ſa docilité.
Il devient plus hardi; dans un tranſport charmant
Il embraſſe le ſein de ſa jeune bergere,
Et lui jure qu'il eſt ſon plus fidéle amant.
Il alloit le prouver, lorſque toute en colére
Amynte repouſſa ſon air audacieux.
Eh quoi! dit le Berger devenu témériare,
L'Amour, m'avez vous dit, n'eſt pas trop dangereux.

Il avoit bien raiſon. Pourquoi dans le bel âge,
Quand on peut s'accorder des innocens plaiſirs,
Redoute-t'on ſi fort de l'Amour l'eſclavage,
Et ſe refuſe-t'on aux amoureux ſoupirs?
Oüi, tout eſt raviſſant dans les loix de Cythere,
Et malgré qu'on y perd la fade liberté,

Digitized by Google

On s'aime, & sa vertu, qui devient moins austére,
Trouve dans ses liens une félicité,
Qui fait sentir aux cœurs, même aux plus dédaigneux,
Isméne, que l'Amour n'est pas trop dangereux.

Quel seroit ce danger? Est-il faux, véritable?
Ah! si je m'en rapporte à mes penchans secrets;
Si j'écoute l'ardeur qu'inspirent tes attraits;
Non, je ne trouve rien dans l'Amour que d'aimable.
Près de toi qu'il est doux! On chérit sa foiblesse;
Et la vivacité, qui perce tes beaux yeux,
Dans le cœur d'un amant fait redire sans cesse,
Isméne, que l'Amour n'est pas trop dangereux.

A LA MESME.

Pour un jour qu'elle avoit quêté.

SI nous eussions vêcu dans les tems déplorables;
Où les hommes trompés adoroient leurs semblables,
Moi-même le premier, vous dressant des Autels,
Je vous eusse invoqué par des vœux solemnels.
D'une Déesse en vous j'ai vû la vraie image.
Non, sans doute, Uranie au printems de son âge,
N'étala dans Paphos les charmes précieux,

Digitized by Google

Que la nature en vous presentoit à nos yeux,
Lorsque des indigens vous quêtiez la substance.
Qu'on se plaisoit à voir votre douce éloquence !
Un geste, qui parloit, attendrissoit les cœurs :
Et l'éclat de vos yeux, par leurs charmes vainqueurs,
Bien mieux que le desir d'assister l'indigence,
Vous donnoit près de nous une sûre audience.

Par M. A. M. D. C.

De Châlons-sur-Marne, le 31 *Août* 1748.

LETTRE *de M***. à M. Nicole, de l'Académie des Sciences. Du* 18 *Septembre* 1748.

VOs conseils, Monsieur, & ceux de mes amis, viennent de déterminer mon amour-propre, à faire part au public de mes idées sur le choix d'un endroit pour placer la statue du Roi, mais le même motif m'engage à vous prier de ne me point nommer.

De quatorze emplacemens que j'ai examinés, je n'ai trouvé de convenables à la dignité de l'objet à remplir, que ceux qui aboutissent à la Riviere, parmi lesquels j'ai crû que le préferable étoit de former

une Place en espéce de demi cercle ou entonnoir, aboutissante pour la face sur le Quai de Gesvres, dans toute l'étendue d'environ soixante & douze toises qui se trouvent entre le Pont Notre-Dame & le Pont au Change; par derriere proche l'Eglise S. Jacques; d'un côté à la ruë des Arcis, & de l'autre à la ruë de la vieille Joüaillerie, proche le Grand-Châtelet.

Je ne vous parle point de la composition, ni de l'Architecture de cette Place, sur laquelle on ne doit attendre que du beau de Messieurs des Bâtimens & de l'Académie d'Architecture, sur un objet si digne de leur émulation. Le mien est de sçavoir si cet emplacement sera approuvé du Public, & des Supérieurs chargés de la décision. Ainsi je ne ferai que quelques observations sur l'ornement, la commodité, & les points de vûë de cette Place, dont, selon moi, le principal & le plus décent, seroit un Hôtel-de-Ville, sur lequel j'entrerai dans un plus grand détail.

On peut donner à cette Place environ soixante toises d'ouverture du côté de la Riviere, sur environ quarante-cinq ou cinquante de profondeur; le fond seroit plus étroit, & terminé par un Arc-de-Triomphe, qui déboucheroit du côté de l'Eglise Saint Jacques de la Boucherie. On

Digitized by Google

pourroit même ouvrir une ruë depuis cet Arc-de-Triomphe jusques sur la ruë des Lombards, dans la partie aboutissante proche la ruë des Cinq Diamans.

J'avois d'abord destiné le côté de cette Place, qui fait face au Pont au Change, à construire un Hôtel pour le Gouverneur de Paris, & l'autre pour les Bâtimens du Roi, mais on préferera peut-être d'autres édifices, ou même d'entourer cette Place de boutiques, pour caractériser par un monument célébre l'amour du Roi pour son peuple.

Quant à l'Hôtel-de-Ville, je crois que pour en construire un bien placé, il faut prendre tout le terrain qui est entre la Riviere & la ruë de la vieille Draperie, aboutissant par les deux bouts au Pont Notre-Dame & au Pont au Change; construire d'un Pont à l'autre un Quai parallele à celui de Gesvres, & sur la même parallele la face de l'Hôtel-de-Ville d'environ soixante-douze toises de longueur sur quarante-sept de profondeur, y compris les cours & le passage du Quai. Tout cet emplacement contient environ trois mille toises de superficie à acheter, ainsi que celui ci-dessus proposé pour la Place du Roi.

Je me propose de présenter des plans

de distribution & de construction pour cet Hôtel-de-Ville, mais je me réserve de ne le faire qu'après avoir vérifié si les emplacemens que j'indique seront approuvés, ou s'il n'y a point de détermination prise pour d'autres.

J'ai pour la masse des bâtimens deux projets differens, dont l'un coûteroit bien moins que l'autre, parce qu'il logeroit beaucoup moins de monde, que je crois convenable de rassembler dans l'Hôtel-de-Ville, & surtout le Prévôt des Marchands & ses Bureaux, mais dans l'un & l'autre je destine la face sur la Riviere pour les Fêtes, avec un salon accompagné de ce qui convient pour la commodité & la sûreté du Roi, quand il jugera à propos d'y venir.

Il se trouve des salles séparées pour les differens usages, & surtout pour les Payeurs des Rentes, qui ne se trouveront plus dérangés, ou plutôt le public, par la suspension de payement qu'occasionnent les échaffaudages & préparatifs pour les réjoüissances que donne la Ville.

Il y aura des débouchés sur quatre ruës & presque tout sera voûté, ce qui rendra cet édifice d'une construction plus coûteuse, mais plus durable, & hors des risques des bâtimens ordinaires.

Digitized by Google

En face de la porte de derriere, du côté de la ruë de la vieille Draperie, il conviendra d'ouvrir une ruë neuve aboutissante sur le Marché-Neuf, & par un tour d'équiere, à la ruë qui conduit à Notre-Dame.

On pourroit par la suite former de la Place du Roi, du canal de la Riviere, & de l'Hôtel-de-Ville, un ensemble, dont la magnificence feroit l'admiration des Etrangers. Ce seroit en supprimant toutes les maisons qui sont sur le Pont Notre-Dame & le Pont-au-Change; & en construisant à la place des trotoirs une Colonade aboutissante d'un bout à la Place du Roi, & de l'autre à l'Hôtel-de-Ville. Les projets ci-dessus sont susceptibles de réduction de moitié de dépense, sans cesser d'être très-beaux.

Je crois remplir plusieurs objets.

Je place le Roi au milieu de son peuple, & d'une maniere qui répond, ce me semble, à sa magnificence & à sa bonté.

De cette Place partiront les Feux d'artifice, qui se verront de l'Hôtel-de-Ville d'une façon plus agréable & moins dangereuse que par le passé.

Des débouchés partout, qui garantiront du désordre; & la commodité au peuple de voir les fêtes sans courir de risques.

L'Hôtel-de-Ville rentre dans l'ancienne

Digitized by Google

Cité de Paris, dont on décore par ce moyen les deux plus vilains quartiers.

Les réunions ou tranſlations de trois petites Egliſes, qui ſe trouvent proche la ruë de la Pelleterie, cauſeront moins de dommage que tous les autres projets.

Il eſt auſſi à obſerver que pour les deux beaux atteliers que je propoſe, on peut faire par la Riviere les approches de tous les matériaux, & les enlevemens des terres & gravas, ce qui, par beaucoup de raiſons, doit encore entrer en conſidération, ainſi que la commodité complette pour les niveaux de pente.

Je laiſſe, à ceux qui nous ſuccéderont, l'exécution du projet de rétablir le Port S. Landry dans toute l'étenduë depuis le Pont Notre-Dame, juſques proche le Pont-Rouge, qui peut-être ſera remplacé par un pont de pierre, auſſi inutile, à mon avis, que le courant de Riviere, qui y aboutit, & que je ſupprimerois par la jonction des Quais & des deux Iſles, qui n'en feroient plus qu'une.

Je ſuis, &c.

Digitized by Google

ODE

CONTRE l'Auteur anonyme de plusieurs libelles diffamatoires, affichés pendant la nuit dans les rues de la Ville de de Vienne, en Dauphiné.

IMpitoyables Eumenides *.
Vous, noires filles de la nuit,
Dont d'ardens flambeaux sont les guides;
Et que l'horreur sans cesse suit,
Sortez des goufres du Tartare.
Une main, cent fois plus barbare
Que celle qui conduit vos coups,
Répand l'effroi dessus la terre,
Et bravant l'effet du tonnerre,
Devient plus à craindre que vous.

Cessez dans les Royaumes sombres
De tourmenter les malheureux.
D'un mortel, pire que vos ombres,
Venez punir le crime affreux;
Il ose tout, le téméraire!

* *Les furies occupées dans les enfers à tourmenter les criminels.*

Digitized by Google

Rien ne l'arrête en sa colére,
Et sans respecter aucun lieu,
On lit les effets de sa rage
Aux portes de l'Aréopage *,
Et jusques aux Temples de Dieu.

Toute épouse se livre au crime,
Suivant ses infâmes écrits;
Aucune n'est digne d'estime.
Arthémise est une Cypris.
Des femmes, dont le caractére
Est d'être sages, mais de plaire,
Se prostituent, selon lui;
Il le dira dans un libelle,
Tracé d'une main criminelle,
Qui l'affiche pendant la nuit.

Monstre, d'autant plus homicide,
Qu'il vit inconnu parmi nous,
Et que l'innocence timide
Se prête peut-être à ses coups!
Peut-être, en frappant, il console?
Peut-être, en flatant, il immole?
Car enfin, n'étant point connu,
Qui sçait, si notre domicile

* *On a trouvé des affiches sur les portes du Palais & sur celles des Eglises.*

Digitized by Google

Ne lui ſert pas ſouvent d'azile,
Venant d'attaquer la vertu ?

Pourquoi ſur le front d'un infâme
Ne pas découvrir la noirceur,
Que le traître au fond de ſon ame
Porte & recéle dans le cœur ?
Défaut honteux à la nature,
De permettre que l'impoſture
Se déguiſe aux yeux des mortels.
La main du coupable eſt cachée,
Et l'innocence eſt accuſée
Des projets les plus criminels.

Pour qui réſervez-vous la foudre,
Puiſſant Maître de l'Univers ?
Que ne réduiſez-vous en poudre
L'Auteur de la proſe & des vers,
Qui cauſent nos juſtes allarmes ?
Nos femmes, nos filles en larmes,
Se proſternent à vos genoux.
Objets d'une injuſte colére,
L'une frémit aux yeux d'un pere,
L'autre tremble à ceux d'un époux.

De tant d'innocentes victimes

Digitized by Google

Daignez terminer la douleur ;
Précipitez dans les abîmes
Ce lâche calomniateur.
Punissez sa noire malice
D'un nouveau genre de supplice ;
Qu'on n'ait point vû dans les enfers,
Et que son nom soit une injure,
Qui serve à la race future,
Pour désigner les cœurs pervers.

N.... à Vienne en Dauphiné.

LETTRE à M. Remond de Sainte Albine, sur les accidens extraordinaires d'une grossesse.

VOici, Monsieur, une observation Chirurgicale, que je lûs dernierement dans une de nos Séances Académiques de Rouen, & dont je crois que le public a intérêt d'être instruit. C'est dans cette confiance que je vous l'adresse, la voie du Mercure étant la plus sûre pour les Auteurs & les Curieux.

Une Dame de cette Ville, âgée d'environ trente-trois ans, a eu en differentes années cinq accouchemens, qui se sont très-bien terminés. Depuis cela, elle est restée

Digitized by Google

trois ans ſans aucun dérangement, après leſquels ce qui eſt périodique à ſon ſexe, ſe trouva ſupprimé l'eſpace de trois mois, mais une ample évacuation lui fit récouvrer ſon premier état. Un an après, elle eſt devenue enceinte. Sa groſſeſſe lui ayant paru differente des autres, dès qu'elle fut parvenuë au terme de quatre mois, elle me fit appeller le 27 de Juin dernier, & me déclara que dès la ſixiéme ſemaine elle avoit ſenti les mouvemens de ſon enfant, ajoûtant qu'elle avoit le ventre ſi particulierement élevé, qu'elle ne connoiſſoit rien à ſon état. Ce qui l'inquiétoit davantage, c'eſt qu'elle avoit près de la hanche droite une tumeur dure & tenduë, qui lui étoit douloureuſe, ſurtout quand elle y poſoit la main, ou qu'elle élevoit le bras droit. Comme toutes les queſtions qu'elle me faiſoit ſur ſon état étoient embarraſſantes, je touchai les tumeurs, & je remarquai qu'elle avoit la partie moyenne de l'hypogaſtre, élevée, tenduë & dure, & à côté, en tirant vers la hanche droite, une autre tumeur du volume d'un gros œuf de poule des Indes. Ces deux tumeurs étoient ſéparées par une ligne, large d'environ un demi doigt, & longue d'environ trois pouces. J'appuyai un peu ſur ces tumeurs, pour ſçavoir laquelle des deux

Digitized by Google

étoit la plus douloureuſe. La Dame ne ſe plaignit, que quand je touchai celle qui étoit du côté de là hanche. Je m'informai ſi elle n'y ſentoit pas quelques élancemens, & ſi la couleur de la peau n'étoit point changée; elle me dit que non. Après cet examen, je penſai que le diagnoſtic que j'avois à établir de cette groſſeſſe, étoit plus aiſé à faire, qu'il ne l'étoit de corriger les accidens qui l'accompagnoient. Le danger étoit évident, mais ſans faire connoître à la malade l'état fâcheux où je la trouvois, je lui propoſai la ſaignée du bras, ce qui fut exécuté le lendemain. Je me flatai que cette ſaignée lui pourroit apporter du ſoulagement, en relâchant les vaiſſeaux utérins qui étoient trop engorgés, mais avant de faire la ſaignée, j'avois eu la précaution d'expoſer au mari le danger que couroit la malade, non-ſeulement parce que j'avois remarqué que le fond de la matrice contenoit un enfant, mais parce que je ſoupçonnois encore quelque corps étranger dans la corne droite de la matrice, & que je concevois ce corps, ou comme un *fœtus*, ou comme le *placenta* de celui qui étoit deſcendu dans le fond de la matrice, ou enfin comme un faux germe. Le mari me demanda ce qu'il convenoit de faire dans une par-

teille circonſtance. Je lui dis que l'expérience nous apprenoit que les ſaignées du bras provoquoient ſouvent le détachement des faux germes, & le relâchement des parties trop tenduës : que ſi nous étions aſſés heureux pour que la ſaignée produiſit l'effet que j'en attendois, il y avoit tout lieu de ſe flater que la malade ſe rétabliroit en peu de tems.

Le ſuccès répondit à mon pronoſtic, car la nuit ſuivante, la malade fut priſe d'une violente perte de ſang, & mit au monde un enfant d'environ quatre mois ; il fut ondoyé, & vêcut plus d'une demi-heure. Je m'y tranſportai ſur le champ, mais je fus fort ſurpris de trouver la malade dans des foibleſſes ſi grandes, & ſi ſouvent répétées, que je craignis pour ſa vie. J'eſſayai cependant d'avoir le *placenta*, mais il ne me fut pas poſſible d'introduire deux doigts dans la matrice, parce que du côté droit, je la trouvai ſquirreuſe, depuis ſon fond juſqu'à ſon orifice.

Heureuſement pour la malade, j'étois inſtruit de ſon état. Je portai donc la main ſur ſon ventre, & je remarquai que la matrice étoit bien diminuée, mais que la ſeconde tumeur étoit telle, que je l'avois trouvée le jour précédent, ce qui m'obligea de rompre le cordon ombilical,

Digitized by Google

& voici la raison qui m'y détermina. Si (disois-je en moi-même) l'arriere-faix est dans la corne de la matrice, il est impossible de l'avoir présentement; si au contraire il est dans le fond de l'*uterus*, par son séjour il en écartera les parois, & à la faveur, tant de cet écartement, que de la suppuration qui doit se faire de l'arriere-faix, le corps étranger qui se trouve dans la corne de la matrice, suppurera aussi, diminuera de volume, & par la suite tombera dans le fond de la matrice : ainsi on aura lieu de les avoir tous deux.

Quoique toutes ces espérances fussent legéres, & qu'il y eût tout à craindre pour la vie de la malade, je pris toutes les mésures possibles pour conduire l'évenement au point où je le désirois. J'exposai mes craintes & mes vûës au Médecin ordinaire de la Maison, & il pensa comme moi.

Après donc qu'on eût fait prendre à la malade quelques cordiaux proportionnés à son état de foiblesse, & qu'on lui eût appliqué des cataplâmes émolliens & fondans, continués pendant sept jours, la sortie de l'arriere-faix arriva, & deux jours après, celle d'un faux germe de la longueur de quatre travers de doigt sur environ trois de large, & épais de deux; il avoit à chaque extrêmité une languette,

Digitized by Google

longue d'environ deux pouces. Par l'examen que nous en fîmes, nous remarquâmes qu'il portoit l'empreinte de la cavité d'une des cornes de l'*uterus*, & que la tumeur étoit dissipée.

La malade par cet heureux évenement a recouvré assés promptement un état de santé, aussi bon qu'on pouvoit le desirer, malgré le squirre dont quelques parties de la matrice sont encore attaquées.

Telle est, Monsieur, la conduite que j'ai tenuë, & quoique la résidence de l'arriere-faix dans la matrice, sept jours après la sortie du *fœtus*, doive paroître à bien des personnes d'une dangereuse conséquence, la réussite prouve qu'il est de la prudence d'un Chirurgien de faire servir à ses vûës, jusqu'aux choses qui paroissent répugner à la pratique ordinaire, dans les cas sur-tout où il n'a que sa raison pour le conduire. Je suis, &c.

Thibault.

A Rouen ce 2 Septembre 1748.

Digitized by Google

BOUQUET

Pour le jour de Saint Louis, à M. le Chevalier d'Andigné, Capitaine au Régiment de Piémont, par M. P....

QUe peut t'offrir mon cœur, Louis, pour ton Bouquet ?
Flore dans ses jardins, dans ses plus beaux parterres,
N'étale rien d'assés parfait :
Hélas ! que ces fleurs passageres
Flatent peu ton ambition !
Je connois ta dévotion,
Ta ferveur, & ton zéle en ce grand jour de Fête
De ton pieux Patron, du plus saint de nos Rois
Tu desires porter la Croix ;
Cher ami, je te la souhaite.

Digitized by Google

INSCRIPTION pour le Cadran Solaire du Jardin d'une pension.

Otia Ruris & Urbis opem locus exhibet iste ;
Ludorum & studii dirigit hora vices.

Les mots des Enigmes & des Logogryphes du Mercure de Septembre, sont *la Quenouille*, *le Limaçon*, *la Lettre A*, *la Langue*, *Louise* & *Vertumnus*. On trouve dans le premier Logogryphe, en ajoûtant les lettres désignées par l'Auteur, *Lot*, *Sole*, *Sol*, *Si*, *sel*, *oui*, *Lois*, *Voile* de Navire, *Voile* de Religieuse, *Loup*, *Louis*, Roi de France, *des Louis*. Dans le second, *ver*, *rus*, *mus*, *tres*, *nervus*, *Turnus*, *veru*, *nurus* & *munus*.

LOGOGRYPHE.

Je suis un enfant du génie,
De la Nature un noble effort,
Qui bien souvent après sa mort
Fais revivre celui qui me donne la vie.
Sans cœur, du Dieu de l'harmonie
Je suis le plus cher instrument.

Digitized by Google

Chés moi, par plus d'un changement,
Une Cité de Normandie,
Des plus Normandes qu'il y ait,
Se trouve avec ce que pas un ne hait:
Item. Un ſaint que l'Egliſe couronne.
Ce qu'au fond du tonneau la liqueur abandonne.
Ote ma tête, auſſi-tôt ſous tes yeux
Un fou plus effronté que le Dieu des batailles,
Va le verre à la main, & ſans quitter ſes Dieux,
Foudroyer des remparts, renverſer des murailles,
Et meubler les Palais qu'il bâtit en tous lieux.
D'en dire davantage,
Ami Lecteur, il ſeroit ſuperflu,
Car je crois qu'à ton âge
Plus d'une fois tu me vois, tu m'as vû.

AUTRE.

Je parois chaque mois pour plaire aux curieux;
On me trouve amuſant, quelquefois ennuyeux.
Voila, Lecteur, ce que je ſuis au juſte,
Pour découvrir mon nom, ſi tu veux cependant
Un plus grand éclairciſſement,
Je vais te contenter. Sorti d'un ſang auguſte,
On me connoît parmi les Dieux;
J'y tiens un rang même aſſés glorieux.
Prends mes trois premiers pieds; je ſuis épouvantable,

Digitized by Google

Pour ma grandeur on ne vit rien de tel ;
C'est de moi qu'on tire le sel.
De mes quatre derniers l'effet est admirable,
Aux maux les plus grands je mets fin ;
Dans la Ville mon nom te désigne un chemin ;
Je suis un mets qu'on sert à table ;
Le canal d'un petit ruisseau ;
Une crasse qui vient sur l'eau ;
Une plante médicinale ;
Un Bouclier, ou bien une piéce d'argent ;
La Musique, ce beau talent,
Sans moi seroit imparfaite, inégale.
Je suis encore une Planette,
Mais n'allons pas chercher si loin ;
D'en dire tant qu'est-il besoin ?
Mà langue, soyez donc discrette ;
Toi, pour me deviner, *n'implore pas les Dieux* ;
Car tu me tiens, ou tu m'as sous tes yeux.

J. F. Guichard.

AUTRE.

Suis-je un bien ? Suis-je un mal ? Consultez l'Univers,
Vous trouverez partout des sentimens divers,
Je fais souvent votre misere,
Et ce cas par malheur,
Hélas ! n'est que trop ordinaire ;

Souvent aussi je fais votre plus grand bonheur.
Faisons-nous encor mieux connoître.
Sept membres font mon tout, qui pris diversement,
Pourront bien-tôt peut-être
Me dévoiler entierement.
J'offre d'abord un nom & saint & respectable;
Ce que dans ce moment vous touchez de la main;
Un mets utile & convenable
A Manon, Lisette & Catin,
Ainsi qu'à bien d'autres femelles;
Ce que chacune d'elles
Voudroit avoir, & dès demain.
Un grand & sçavant personnage,
Connu jadis dans l'Orient.
Un Roi riche, sçavant & sage;
Un amas d'eau; meurtrier instrument;
Ce que voudroit cacher l'aimable Célimene,
Servante assés connue; un nom doux, gracieux;
Mais dont l'espéce est rare, & qu'on trouve avec peine;
Ce qu'un Rimeur fait de son mieux,
Et cependant qui bien fort l'embarrasse;
Le principe de certain Art;
Ce qui de nous est la plus noble part;
Elément, tantôt chaud, & tantôt plein de glace;
Le contraire du doux; mal horrible & cruel;
Un polisson; péché mortel;

Digitized by Google

A certain âge récompense,
Dont parfois un Pédant fait libéralité;
Dans la Turquie Officier respecté;
Ville ancienne en lieu loin de la France;
Instrument de supplice. Arrêtons, car je croi
Que plus d'un Lecteur jure & peste contre moi.

LOGOGRYPHUS.

PArs hominum sublimior, aut nemorum decus. Aufer
Collum, mox saliens Cerealia curro per arva.
Collum & ventrem junge pedi, datur altera forma,
Et noctis fio tranquillæ argenteus humor.
Denique si ventrem postremo cum pede jungas,
Durior en hominis pars sum, seu gloria vultus.

ALTER.

MEmbris quinque, dolis instructus & arte malignâ
Venator sum. Scinde pedes, liquor extat amarus.
Si caput & collum reseces, tunc inter amicos
Persæpe ambiguas damnosasque excito rixas.

ENIGME.

JE suis un tyran redoutable,
Qui porte avec lui la terreur,
Mais une ennemie implacable

Peut

Peut seule arrêter ma fureur.
Quelquefois cependant je méprise sa rage,
Et, malgré ses efforts, j'en fais plus de ravage.
Mais qui me donne l'être ? hélas souvent un rien;
Prudent Lecteur, pensez-y bien,
Ce rien, si l'on n'y remédie,
En un moment excite ma furie,
Pour lors, qui peut appaiser mon courroux ?
Je suis pourtant d'un usage bien doux;
Il est des tems où je suis nécessaire,
Et que je fais l'objet de vos désirs;
Même souvent on me préfere
A tous autres plaisirs.

AUTRE.

MOn art est, dit-on, fort antique;
Et quoiqu'en dise la critique,
Je suis un des plus beaux de tous;
Lecteur, je m'en rapporte à vous.
A la Ville, à la Cour, je suis toujours d'usage;
C'est moi qui produis les curieux ouvrages;
Je suis utile en guerre, en amour, en procès.
J'ai souvent mis au jour les plus affreux forfaits;
Vérités, faussetés, sont pour moi même chose;
Je fournis aux Censeurs des sujets à leur glose.
Je suis dans l'Univers stablement établi.
Quelque habile & sçavant que devienne un Auteur,

Digitized by Google

Fût il beau *Prosateur*, fut-il maître rimeur,
Sans mon secours, hélas! il reste dans l'oubli.
Je donne des louanges & je dis des injures;
J'ai l'art de peindre du vrai, d'imiter la Nature.
Artisans, Roturiers, Marchands & grands Seigneurs,
Prélats, Maltotiers, ressentent mes faveurs;
Aux petits, comme aux grands, je suis très-nécessaire;
Sans moi je ne crois pas qu'on puisse faire affaire;
C'est moi qui dévoilai les Mysteres des Dieux,
A ces traits aisément tu pourras me connoître,
Je voudrois me cacher pour ne jamais paroître,
Mais cependant, Lecteur, tu me vois sous tes yeux.

Par M. de la Grée, le fils.

RECIT DE BASSE.

VEnts déchaînés, Aquilons furieux,
Vous ravagez toute la terre;
Foudres bruyans, redoutable tonnerre,
Vous remplissez d'effroi les plus aimables lieux;
Tout tremble à votre abord, tout frémit, & mon ame
Croit tomber pour jamais dans l'éternelle nuit;
Vous faites, il est vrai, grand fracas & grand bruit,
Vous en faites moins que ma femme.

L'air & les paroles sont de M. de Launay.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX-ARTS, &c.

LEÇONS de Physique expérimentale. Par M. l'Abbé *Nollet*, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, & Maître de Physique de MONSEIGNEUR LE DAUPHIN. Tome IV. *A Paris*, chés les freres *Guerin*, ruë Saint Jacques vis-à-vis les Mathurins, à Saint Thomas d'Aquin. 1748. pages 528, sans y comprendre la Table des Matieres.

Ce quatriéme Tome contient les principales expériences qu'on peut faire sur l'eau & le feu, & qui servent à faire connoître la nature & les propriétés de ces deux élémens. M. l'Abbé *Nollet*, considérant d'abord l'eau dans l'état de liquidité, donne les moyens de la purifier, & spécialement de dessaler l'eau de la mer; il compare la pésanteur spécifique de l'eau, la moins chargée de corps étrangers, à celle de l'or, du mercure, &c; il détermine le degré de dilatation & de chaleur que l'eau reçoit dans le vuide; il fait voir que l'eau s'échauffe, d'autant plus qu'elle a moins la liberté de se dilater; qu'elle ne

Digitized by Google

dissout pas également tous les sels, & qu'elle dissout plus du même sel, lorsqu'elle est chaude, que lorsqu'elle est froide. Après avoir examiné l'eau comme liquide, il la suppose réduite en vapeur, & il montre que dans ce second état elle remplit un volume, quatorze mille fois plus considérable que celui qu'elle occupoit. Il explique par les effets de l'éolypile le recul des armes à feu. De-là, il passe à la description des pompes à feu, dont on doit la premiere invention à M. Papin, & dont cet ancien Professeur de l'Université de Marbourg publia la construction en 1695. Par les expériences qui regardent la congélation, M. l'Abbé *Nollet* montre qu'elle est plus prompte & plus complette, lorsque l'eau est pure, que lorsqu'elle renferme quelque substance huileuse, & il prouve que la glace devient plus froide par le mêlange des sels. Il discute en même tems quelles sont les vraies causes de la congélation de l'eau; pourquoi l'eau est moins legere que la glace; d'où vient à la glace cette force expansive, qui lui fait briser les vaisseaux dans lesquels elle est contenuë; par quels accidens la congélation des rivieres differe de celle des eaux dormantes, & quels sont les effets de la gelée sur les animaux, sur

Digitized by Google

les fruits & sur les liqueurs mixtes. Aux expériences sur l'eau succédent dans ce volume celles sur le feu. L'Auteur fait passer sous les yeux de ses lecteurs tous les phénomenes les plus intéressans, qui ont rapport à cette matiere. De ce nombre sont la chaleur excitée par la fomentation de l'eau avec l'esprit de vin, l'inflammation de l'esprit de terebenthine par un fort acide nitreux, la composition & les effets du Phosphore de M. Homberg, les prodiges opérés par la réunion des rayons du Soleil à l'aide des miroirs plans ou concaves & des grands verres lenticulaires, la dilatation du verre & des liqueurs, & l'allongement du pendule par la chaleur. M. l'Abbé *Nollet* dans ses leçons sur le feu suit la même méthode que dans celle sur l'eau. Chés lui, le raisonnement accompagne toujours l'expérience. Cet Académicien ne se contente pas d'étonner l'imagination; il tâche, autant qu'il lui est possible, d'éclairer le jugement des personnes qui ne sont pas encore initiées dans les mystéres de la Physique. Toutes celles qui ont besoin de s'instruire, liront ce volume avec la même satisfaction qu'elles ont éprouvée dans la lecture des précédens.

RECUEIL de plusieurs Piéces d'Eloquence & de Poësie, présentées à l'Acadé-

Digitized by Google

mie des Jeux Floraux en l'année 1748, avec les Discours prononcés dans les assemblées publiques de l'Académie. *A Toulouse*, chés *Claude-Gilles le Camus*, & *à Paris*, chés *Delaguette*, ruë S Jacques.

Le Discours, qui a remporté cette année le prix d'Eloquence au jugement de l'Académie des Jeux Floraux, & dont le sujet est *les Avantages du Travail*, est un des plus beaux qui ayent jamais été présentés à cette Académie Il est de M. l'Abbé *Forest*, de Toulouse, Bachelier en Théologie, résidant à Paris dans la Maison des Prêtres de Saint Benoît.

Parmi les Auteurs qui se sont proposés de nous engager au travail, les uns nous l'ont représenté comme un arrêt qu'il falloit subir, & les autres comme un devoir de société dont nous ne pouvions nous dispenser. Les uns & les autres n'ont fait au travail qu'un petit nombre de partisans. M. l'Abbé *Forest* remarque judicieusement que les hommes ne se rendent qu'à regret à ces invitations rigoureuses, *Il le faut*, *on le doit*. Qu'on impose, dit-il, aux vrais Chrétiens le travail comme un joug ; ils le porteront. Que les vrais Philosophes l'envisagent comme un moyen d'être utiles à leurs semblables ; c'en est assés pour eux, ils l'aimeront. Mais présentons au

Digitized by Google

commun des hommes, & les travaux du corps, & ceux de l'esprit, comme la source de mille avantages personnels, c'est par-là seulement qu'on peut les leur rendre aimables.

Dans la premiere Partie du Discours, l'Orateur expose avec autant de force que de sagacité tous les avantages qui résultent des travaux du corps. Il seroit à souhaiter, pour la consolation & l'encouragement des pauvres qui sont condamnés à des fatigues presque continuelles, qu'ils pûssent lire le parallele qu'on fait ici de leur santé mâle & vigoureuse à la foiblesse & aux maladies, qui sont les effets ordinaires de la mollesse & de l'oisiveté. Le tableau qu'à la suite de ce parallele M. l'Abbé *Forest* nous offre de la vie des anciens Romains, est un de ses morceaux les plus éloquens. Il n'en est pas ainsi de vous, s'écrie-il, en adressant la parole aux François. Votre valeur, il est vrai, votre zéle pour la Patrie, votre amour pour la gloire, vous suivent par tout, mais vos forces vous abandonnent sur des bords étrangers, & la foiblesse de votre tempéramment succombe aux périls que brave la grandeur de votre ame. N'en cherchons la cause que dans votre éducation... Que ne s'applique-t'on à former en vous des corps ro-

Digitized by Google

bustes, comme on prend soin d'y former des cœurs magnanimes ? Un préjugé fatal avilit parmi vous la plûpart de ces exercices, qui ont mis Hercule, Castor & Pollux, au rang des Dieux. Ainsi, par un prodige qui étonne l'univers, les plaisirs & le luxe où vous vivez énervent votre tempérammment, sans amollir votre courage, & vos mœurs sont les seules barrieres que vos ennemis puissent opposer à vos conquêtes.

La seconde Partie, destinée à montrer les avantages des travaux de l'esprit, n'est ni moins brillante, ni moins philosophique que la premiere. M. l'Abbé Forest prouve d'une façon triomphante, que la probité n'est point solide, si elle n'est réflechie ; que c'est un édifice qu'il faut élever dans son cœur sur des fondemens à l'abri des orages ; que la Religion & la Nature doivent en fournir les matériaux, mais que la Raison doit en être l'Architecte, & que ce n'est qu'à force d'application & d'étude qu'elle parvient à perfectionner son ouvrage. Il va plus loin, & il entreprend de faire voir que le travail de l'esprit influe, non-seulement sur les mœurs, mais encore souvent sur la fortune. Il convient qu'il est certains genres d'étude, qui occupent toute la capacité de l'esprit, &

Digitized by Google

qui nous éloignant des affaires, peuvent nous éloigner de la route des richesses & des dignités, mais, demande-t'il, quelle est la véritable grandeur, celle des Puissans, ou celle des Sages? Les hommages qu'on obtient par le mérite, ne sont-ils pas de beaucoup préferables à ceux qui ne sont rendus qu'à l'autorité? Ici, l'Orateur employe les traits les plus vifs de l'éloquence, pour nous peindre la gloire dont joüissent ces génies rares, nés pour honorer leur Patrie par leurs lumieres ou par leurs talens. Il termine son Discours, en félicitant les François de vivre sous un Monarque, dont le Trône est l'asile des Beaux Arts, & qui les couronne de la même main dont il terrasse ses ennemis.

L'Académie a adjugé le Prix de l'Ode au Pere Arcere, Prêtre de l'Oratoire, Associé de l'Académie des Belles-Lettres de la Rochelle; celui du Poëme à M. d'Ichy de Sabatery, Maire de Villefranche du Lauraguais; celui de l'Eglogue, au même, & l'un des Prix réservés du Poëme, à M. de Viguier de Segadennes.

Caroli Noceti, è Societate Jesu, de Iride & Aurorâ Boreali CARMINA, Illust. ac Reverend. Præsuli *Bernardino Giraudio* Dicata. Cùm notis *Josephi Rogerii Boscovich*, ex eâdem Societate. *Romæ*, 1748.

Digitized by Google

Fût il be

Sans mon

Je donne d

J'ai l'art de

Artisans, Roi

Prélats, Mait

Aux petits,

Sans moi je

C'est moi qu

A ces traits

Je voudrois

Mais cepend

R E C

V

Fond

Vous rempli

Tout tremble

Croit tomber

Vous faites,

Vous

L'air & le

Digitized by Google

à cet ouvrage & au Poëme sur l'Arc-Ciel, sont également instructives & éables, & avec le secours du Commen-ur le Poëte doit être entendu, même lecteurs les moins versés dans les ma-es qu'il traite.

TRADUCTION des modéles de Lati-é, tirés des meilleurs Ecrivains. Second cueil de Prose. *A Paris*, chés *Louis-nçois de la Tour*, ruë Saint Jacques vis-is les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin. 48. *In*-8°. pp. 433.

On a été informé par un des précédens rcures *, que M. Chompré a fait pa-re un nouveau Tome de son Recueil tulé, *Latini Sermonis Exemplaria*. Il ne aujourd'hui la Traduction de ce nd volume, en avertissant qu'il aspire s à la gloire de passer pour élégant vain, qu'à l'avantage d'être utile à la esse. En plusieurs endroits, il n'a t fait difficulté de profiter du travail Traducteurs qui l'ont précédé, &, nt qu'il a pû, il a rapproché de la let-les versions qui lui ont paru trop har- Moyennant le soin qu'il prend de ier en François les fragmens qu'il pro-pour modéles à ceux qui veulent

* Second volume de Juin 1748, p. 153.

Digitized by Google

écrire purement en Latin, non-seulement les commençans pourront juger, en comparant leurs Traductions à celle-ci, s'ils ont saisi le véritable sens de l'Auteur, mais une mere de famille, & toute autre personne sans littérature, seront en état, le livre à la main, de se faire traduire ces fragmens par un enfant, & de s'assûrer si son explication est fidelle.

LETTRE sur la Peinture, Sculpture & Architecture, A M. ***. 1748.

A la seule inspection du titre, on doit s'attendre à ne pas trouver dans l'ouvrage un style absolument correct, mais en récompense on peut compter d'y puiser beaucoup de connoissances. Cette Lettre est divisée en trois Parties, dont la premiere sert de réponse aux *Réflexions sur quelques causes de l'état présent de la Peinture en France*; la seconde contient des Notes critiques sur la Lettre publiée l'année derniere par M. l'Abbé le B., & la troisiéme renferme l'examen des principaux ouvrages de Peinture, de Sculpture & de Gravûre, exposés cette année au Salon du Louvre. En lisant cette Brochure, nous avions soupçonné que plusieurs personnes y avoient part. Nous avons été depuis confirmés dans notre conjecture. On ne peut trop exhorter des Juges, aussi capa-

Digitized by Google

bles que les Auteurs de cette Critique, de remarquer les défauts & les beautés des productions des Artistes, à continuer chaque année de communiquer au public leurs observations.

Satyre contre les Déistes. *A Paris*, au Palais, chés *de Nully*, Libraire, Grande Salle, à l'Ecu de France, 1748.

Histoire du Théâtre François, depuis son origine jusqu'à présent. Tome XII. *A Paris*, chés P. G. *le Mercier*, Imprimeur Libraire, ruë S. Jacques, au Livre d'or, & *Saillant*, Libraire, ruë S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége, 1748.

Conferences Ecclésiastiques du Diocèse d'Angers sur les cas réservés. Tome second. *A Angers*, chés Pierre-Louis *Dubé*, Imprimeur de M. l'Evêque, 1748. Volume *in*-12. de 493 pages.

Histoire générale d'Allemagne par le P. *Barre*, Chanoine Régulier de Sainte Geneviéve, & Chancelier de l'Université de Paris. Tome III, qui comprend les Regnes depuis 840 jusqu'en 1039. *A Paris*, chés *Delespine*, *Thibouſt* & *Herissant*, de 684 pages.

Fables nouvelles, mises en vers, avec la vie d'Esope, tirée de Plutarque & d'autres Auteurs, par M. *Richer*.

Digitized by Google

Nouvelle Edition corrigée & augmentée d'environ 50 Fables. *A Paris*, chés *Barrois*, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.

DISSERTATION sur la Chronologie des Rois Mérovingiens, depuis la mort de Dagobert I. jusqu'au Sacre de Pepin, qui a remporté le prix proposé par l'Académie de Soissons pour l'année 1746, avec des réponses aux Critiques de quelques articles de deux autres Dissertations de l'Auteur, couronnées par la même Académie en 1743 & 1744, & des éclaircissemens sur le Roi des Ribauds, par M. *Gouye de Longuemare*, Avocat au Parlement & Greffier du Bailliage de Versailles. *A Paris*, chés *Chaubert*, à l'entrée du Quai des Augustins, 1748, *in*-12. de 206 pages.

MEMORIAL de Paris & de ses environs, à l'usage des Voyageurs, par M. l'Abbé *Antonini*. Nouvelle Edition *in*-12. Chés *Bauche*, Quai des Augustins, à l'Image Sainte Geneviéve.

BIBLIOTHEQUE des jeunes Négocians, par M. *de la Rue*, chés le même Libraire.

PRATICIEN UNIVERSEL, de *Couchot*, chés le même.

HISTOIRE du Royaume de Suéde,

Digitized by Google

Premier volume. *A Stockholm*, chés *Salvius*, Imprimeur Libraire de cette Ville, 1747, *in*-4°.

DISSERTATION sur les usages & les mœurs des Lapons, par M. Pierre *Hoegstroem*, Pasteur en Laponie. Dans la même Ville.

On imprime actuellement *à Coppenhague* les Mémoires du Comte de Greiffenfeld, ci-devant Grand Chancelier de Dannematck, & ceux de l'Amiral Adeler, & du Vice-Amiral Tordenskield. Cet ouvrage sera *in*-4°. avec de belles figures.

PORTRAITS historiques des Hommes illustres de Dannemarck, remarquables par leur mérite, leurs Charges & leur Noblesse, avec leurs Tables Généalogiques, 1747, *in*-4°. par M. *Tycho Hoffmann*, Membre de la Société Royale de Londres, *Ibidem*.

DE FORO DIVINO *Commentatio Philosophica. Auctore Godofr. Profé, Prof. Ph. & Math. Hamburgi*, 1747, *in*-4°. *Hamburgi.*

JOANNIS VOGT *Catalogus Historico criticus librorum rariorum, jam curis tertiis recognitus, & copiosâ accessione ex symbolis & collatione Bibliopolorum per Germaniam doctissimorum adauctus. Ibidem. Herol.* 1747. *in*-8°.

Digitized by Google

CHRISTIANI *Gottlieb Buderi... Opuscula, quibus selectiora Juris publici, Feudalis, Ecclesiastici, Germanici, & Historiæ patriæ ac litterariæ, argumenta exhibentur. Jenæ, apud Christ. Henricum* Cuno, 1746; *in-8°.*

On va publier *à Londres* la Description historique de la Hollande, sous ce titre, *Notice impartiale des Provinces-Unies.* L'Auteur y décrit l'origine & les accroissemens de la République, l'étenduë de ses Provinces & la nature de son terroir, les mœurs & le caractére des habitans de ces Pays, & les avantages dont ils peuvent profiter, l'Etat Ecclésiastique, l'administration de la puissance suprême, la forme du Gouvernement qui est aristocratique, la raison d'état, *Ragione di Stato.* Il décrit les armes & les titres des sept Provinces; il parle des Hommes illustres qui ont fait honneur à la République, & des principaux Auteurs qui ont écrit de ce même Pays.

Dans la même Ville, on travaille à une sixiéme Edition du *Dictionnaire Anglois & François de Boyer*, & à une Edition nouvelle des *ouvrages de Ciceron.* Cette derniere contiendra onze volumes *in-12.* portatifs & commodes.

On a réimprimé dans la même Ville

depuis quelque tems *les Voyages d'Edouard Pocock* en Egypte & aux environs, en deux volumes *in-fol.* & les voyages de M. *Shaw*, *in-4°.*

Œuvres posthumes de Thomas Chubb, contenant 1°. des remarques sur l'Ecriture, 2°. des observations sur le Livre de la Mission divine de M. Warburton, 3°. divers Traités sur les sujets les plus importans de la Religion, 4°. un postcrit à ses quatre dernieres Dissertations, & en particulier à celle qui roule sur Melchisedech, 1748, *in-8°.* Deux volumes. *A Londres.* L'ouvrage est en Anglois.

Collection de trente Traités du même Auteur, laquelle forme aussi deux volumes *in-8°. Ibidem.*

Appendix *ad Thesaurum Linguæ Græcæ ab Henrico Stephano constructum, & ad Lexica Constantini, & Scapulæ, studio & labore Danielis Scott*, 1747, *in-fol.* Deux volumes. *Ibidem.*

Nouvelle version en Anglois, par le même Auteur, de l'Evangile de Saint Mathieu, avec des notes pour justifier la maniere dont on l'a traduit, & pour éclaircir par les meilleures autorités le sens & la pureté des expressions de l'original. On y a ajouté un examen des notes du

Docteur Mill, sur cet Evangeliste. *Ibidem.*

TRAITÉ sur le Sénat Romain, en deux Parties, par M. *Conyers Middleton*, Docteur en Théologie, & Premier Bibliotécaire de l'Université de Cambridge. *in*-8°. *Ibidem*. L'ouvrage est en Anglois.

CAAL BEN ZOHAIR *carmen Panegyricum in laudem Muhammedis; Amralkeisi Moallakach, cum Scholiis Arabicis, & versione Latina Levini Warneri. Accedunt Sententiæ Imperatoris Ali & nonnulla ex Hamasa & Divan Hudeilitarum. Omnia ex Manuscripto Bibliotheca Batava edidit, vertit, notisque illustravit Gerardus Joannes Lette. Præmissa est laudatio celeberrimi viri Abb.* Schultens. *Lugduni Batavorum, apud Corn.* Haak, 1748, *in*-4°.

LA NOUVELLE Edition des ouvrages de Jean-Guillaume *Hoffmann* est actuellement sous presse *à Leyde*, chés *Combaak*. Cette Collection contient les piéces suivantes. 1°. *Commentarius ad legem Juliam de Adulteriis*, 2°. *Meletemata ad Pandectas*, 3°. *Historia Triumviratus*, 4°. *Dissertatio ad legem Oppiam de Matronarum cultu*, 5°. *Præfatio Menagii Amœnitatibus Juris præmissa.*

SEBALDI RAVII.... *Diatribe de Epulâ funebri Gentibus dandâ ad Isa. c.* 25.

Digitized by Google

v. 6. 7. 8. cum præfatione Davidis Millii. Trajecti ad Rhenum, apud Paddenburgios, 1747, *in*-8°.

INDEX *verborum ac phrasium Luciani; sive Lexicon Lucianeum, ad editiones omnes, maxime novissimam Westlenianam, concinnatum à Cn. Conrado Reitzio. Ibidem. Ex Typographia Hermanni* Besseling, 1747, *in*-4°. Ce Lexicon est Grec seulement

NOUVELLE DISSERTATION sur l'électricité des corps, dans laquelle on découvre le vrai méchanisme des plus surprenans phénomenes qui ont paru jusqu'à présent, & d'une infinité d'expériences nouvelles de l'invention de l'Auteur. Par M. *Morin*, Professeur de Philosophie au Collége Royal de Chartres. *A Chartres*, chés *la veuve Roux*, Imprimeur Libraire, 1748, *in*-12, & *à Paris*, chés *la veuve Etienne & fils*, Libraires, ruë S. Jacques.

DEFENSE des principaux articles de la Foi Catholique, contre M. *Elms*, Ministre de l'Eglise Anglicane, par M. *Tilly*, Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré de l'Abbaye de Valsery, Docteur en Théologie; avec ces paroles de l'Ecriture à l'inscription du livre. *Soyez toujours prêts de répondre pour votre défense, à tous ceux qui vous demanderont raison de l'espé-*

Digitized by Google

rance que vous avez. 1. P. 3. v. 15. A Soissons, chés P. Nic. *Waroquier*, Imprimeur Libraire, 1748, *in-12. & à Paris*, chés Antoine *Boudet*, ruë S. Jacques, à la Bible d'or.

CODEX MEDICAMENTARIUS, *seu Pharmacopœa ex Mandato Facultatis Medicinæ Parisiensis edita à Joanne-Baptista Thoma* Martineng, *Decano. Editio auctior & emendatior. Parisiis, apud Guillelmum* Cavelier, *patrem, Bibliopolam, viâ Jacobeâ*, 1748, *in*-4°.

ON DE'LIVRE présentement aux Souscripteurs les trois premiers volumes de la *Bible en Latin & en François, avec des notes littérales, critiques & historiques, des Préfaces & des Dissertations tirées du Commentaire de Dom Augustin Calmet*, &c. chés G. *Martin*; J. B. *Coignard* & Ant. *Boudet*; P. J. *Mariette* & Hyp. L. *Guerin*, Libraires, rue S. Jacques, *in-quarto*.

NOUVEAU TRAITE' des Criées, ventes des Immeubles & des Offices par Décret, avec des Observations sur les Décrets volontaires, les Directions, la vente des rentes foncieres & constituées, & un Recueil d'Edits, Déclarations du Roi, Coûtumes, Reglemens, Certificats d'usages & Formules sur cette matiere, par M[e] Jean-Alexis *Thibault*, Procureur au Parlement de Di-

Digitized by Google

jon. *A Paris*, chés *Mesnier*, Imprimeur Libraire, rue S. Severin, 1748. Deux volumes *in-quarto*.

TRADUCTION Italienne de la pluralité des Mondes de M. de Fontenelle. *A Paris*, chés *Brunet*, Libraire au Palais, 1748, *in*-12.

LE VOLUME VI. de l'Histoire générale des voyages paroît chés *Didot*, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or; 1748, *in-quarto*.

TRACTATUS *mechanicus de non naturalibus, qui est brevis explicatio mutationum, quas in humano corpore producunt aër, diæta &c. Simul cum inquisitione in naturam & usum balneorum, quibus præfixa est Doctrina Secretionis, pluribus in propositionibus, à Domino Josepho* de Marco, *Doctore Medico, in Linguam Latinam ex Anglicâ conversus. Avenione, apud Franciscum* Girard, *in Plateâ Sancti Desiderii*, *in*-12.

LE TRIOMPHE de la vérité, ou Mémoires de M. *de la Villette*, par Madame *le Prince* D. B. *A Nancy*, chés Henri *Thomas*, & se trouve *à Paris*, chés *Damonneville & Bordelet*, rue S. Jacques. Deux petits volumes *in*-12, brochés, l'un de 130 pages, & l'autre de 139, 1748.

RELATION HISTORIQUE du voyage fait à l'Amérique Méridionale par ordre du

Roi d'Espagne, pour mesurer quelques degrés du Méridien terrestre, & tirer de là des connoissances pour déterminer la vraye figure & grandeur de la terre, &c. par D. Georges *Juan* & D. Antoine *Ulloa*, Capitaines de Frégates, &c. Premiere Partie, deux tomes *in-quarto*, de 682 pages, imprimée *à Madrid*, par l'ordre de S. M. chés Antoine *Marin*, 1748. L'ouvrage est en Espagnol.

Observations Astronomiques & Physiques, faites aux Royaumes du Pérou par les mêmes Capitaines, imprimées *à Madrid*, chés Jean *de Zuñiga*, volume *in-quarto* de 396 pages, 1748.

Pieces fugitives pour servir à l'Histoire de France, dont la plûpart n'avoient point encore été publiées, & dont quelques-unes, quoiqu'imprimées, ne se trouvent plus. Avec des notes historiques & géographiques, par M. *Menard*, Conseiller au Présidial de Nismes, Académicien honoraire de l'Académie des Sciences & des Belles-Lettres de Lyon, & Associé à celle des Belles-Lettres de Marseille. *A Paris*, chés *Chaubert*, Libraire, à l'entrée du Quai des Augustins, *in-quarto*.

Lettres de Sainte Thérese, traduites de l'Espagnol en François par feue la Révérende Mere Marie Marguerite *de Mau-*

Digitized by Google

peon, dite Therese de S. Joseph, Religieuse & Prieure du Convent des Carmélites de S. Denis en France, & ensuite Prieure des Carmélites de Pont-aux-Dames. Tome second. *A Paris*, chés *Garnier*, rue saint Jacques, à la Providence.

La Loterie, Fête galante, par M**, *à Paris*, chés *Babuty*, rue S. Jacques, à S. Chrysostôme, Brochure *in*-12.

Dissertation sur l'utilité de la Soye des Araignées, en Latin & en François, à laquelle on a joint l'analyse chymique de cette Soye, avec quelques autres piéces qui ont été faites à ce sujet, par M. *Bon*, Premier Président Honoraire en la Chambre des Comptes, Aides & Finances, de Montpellier; imprimée *à Avignon*, chés *Girard*, & se vend *à Paris*, chés *Huart* & *Moreau*, fils, Libraires, rue S. Jacques, *in*-12.

Histoire universelle, traduite du Latin du P. Turcellin, Jésuite, avec des notes sur l'Histoire, la Fable & la Géographie. Deux volumes *in*-12, chés le même.

Oraisons Funebres, prononcées par feu M. *Maboul*, Evêque d'Alet, *in*-12, *A Paris*, chés Ph. *Vincent*, fils, rue S. Severin, à l'Ange.

L'Alphabet nouveau & amusant, avec figures, pour instruire facilement les

enfans, dédié à M. le Duc de Montpensier. *A Paris*, chés *Langlois*, Libraire, rue S. Jacques.

Les Aides de France & leur Régie, suivant les Ordonnances des mois de Juin 1680, & de Juillet 1681, & les Edits, Déclarations, Arrêts & Reglemens rendus en interprétation d'icelle, par M. *de Roquemont*. Seconde Edition, *in*-12. *A Paris*, chés *Delaguette*, Imprimeur Libraire, rue S. Jacques, à l'Olivier.

Commentaire sur le fait des Aides. Abregé méthodique dont on peut tirer un éclaircissement solide pour régir & administrer avec succès la Ferme générale des Aides. Ouvrage utile & nécessaire à tous les Fermiers, Sous-Fermiers, Employés, & à tous les Redevables des droits de la Ferme des Aides, par M. Jean Henri *Dubois*, Commis à la Régie de la même Ferme. Troisiéme Edition, augmentée des principaux Reglemens depuis l'Ordonnance jusqu'à présent, *in*-12. *A Paris*, chés le même.

Traité des Aides, contenant les abus qui s'y glissent, les fraudes qui s'y commettent, tant par les Redevables que par les Employés; l'instruction pour y remédier par l'exercice; conformément à l'Ordonnance du mois de Juin 1680; tous les Actes

Digitized by Google

ſtes concernant les Droits de leurs formalités, un Traité de l'inſcription de faux, & la maniere de les éviter. Ouvrage utile & néceſſaire à tous les Employés, pour apprendre en peu de tems l'exercice des Aides, & à bien régir; & aux Sous-Fermiers à conſerver leurs droits. Par Me Pierre *Aſſe*, ci-devant Employé dans les Aides. Seconde Edition *in*-12. *A Paris*, chés le même.

Dominique *Seguin*, Imprimeur Libraire, près la Place S. Didier, *à Avignon*, vient d'imprimer & vend avec ſuccès un Livre nouveau. Cet ouvrage a pour titre, *la Coſmographie diviſée en cinq parties*, qui comprennent l'Aſtronomie, la Géographie, l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & la Chronologie. On y trouve un Traité de la Sphére, des Tables Aſtronomiques pour l'heure du lever & du coucher du Soleil aux principaux lieux de l'Univers, les principales meſures de la Terre, la deſcription de tous les Pays du monde, les routes & les diſtances des Villes Capitales, le cours des Rivieres, les Ports de Mer; les Héréſies, les Saints Peres, & autres Ecrivains Eccléſiaſtiques de chaque ſiécle, les Conciles généraux, les Patriarchats, Evêchés & Univerſités de toute la Chrétienté; la Chronologie des Papes, des Empereurs, des Rois & autres

Digitized by Google

Princes Souverains de l'Europe. 1. vol. *in-octavo*, par M. l'Abbé *Expilly*.

Ce Livre se vend dans la même Ville, chés Claude *Delorme*, Imprimeur Libraire, à la fleur de lys, rue des Fourbisseurs.

On trouve chés *Prault*, pere, Quai de Gêvres, le *Détail des opérations de la Loterie Royale* du mois d'Août 1748, avec le Détail de la Loterie du mois d'Octobre 1747. Gravûre, 6 sols chaque Carte.

CRITIQUE Scéne par Scéne sur *Sémiramis*, Tragédie nouvelle de M. *de Voltaire*. *A Paris*, chés *Cailleau*, Libraire, rue S. Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins, à S. André. Il nous a paru que cette Critique étoit judicieuse, & n'étoit point dictée par la mauvaise humeur. Elle est de M. *Marchadier*, déja connu par une petite Comédie en vers, intitulée *le Plaisir*, qui fut jouée l'année derniere au Théatre François, & qui n'a pas fait moins de plaisi à la lecture qu'à la Représentation.

Il paroît un second Livre de Piéces de Clavecin, par le Sr *Duphli*, dédiées à Madame Victoire de France. Ce Recueil se vend *à Paris*, rue S. Honoré à la Regle d'or, & rue du Roule à la Croix d'or.

PANEGYRIQUE de Saint Louis, prononcé le 25 Août dans la Chapelle du Louvre en

Digitized by Google

présence de Messieurs de l'Académie Françoise, par M. *Poulle*, Abbé de Nogent, Prédicateur du Roi. *A Paris*, chés J. B. *Coignard*, rue S. Jacques. *in-quarto*. Prix 24 sols.

La Lettre suivante nous dispense de nous étendre sur ce Panégyrique. Quelques louanges qu'on y donne à l'Orateur, nous croyons que les Amateurs de la saine éloquence ne les trouveront point exagérées, lorsqu'ils liront son Discours.

*LETTRE de M** à M. L. M. D. C.*

L'Intérêt que vous prenez, Monsieur, à la gloire de M. l'Abbé Poulle, joint à l'intérêt que j'y prends moi-même, m'engage à vous faire part du succès de son Panégyrique de S. Louis. Les applaudissemens qu'il en a reçûs, n'ont été contredits de personne. Vous sçavez qu'il étoit déja connu par les differens Sermons de morale qu'il a prêchés dans plusieurs Eglises de Paris, & qui lui ont acquis une réputation très-bien méritée, mais sçavez-vous qu'il ne s'étoit nullement exercé dans le genre du Panégyrique, & que ce genre même n'est point dans son goût. Cependant Messieurs de l'Académie Françoise l'ayant nommé pour faire l'éloge de S. Louis en

leur présence, il m'a paru que M. Poulle avoit fait d'heureux efforts pour tâcher de répondre à l'honneur que l'Académie lui a fait en cette occasion.

Le style de son Discours est orné, sans être ni affecté ni recherché ; les figures qu'il y employe consistent pour la plûpart dans la variété des tours & dans les descriptions ; tout s'y transforme en images ou en raisonnemens, & les differens détails de cette Piéce concourent à en perfectionner l'ordonnance, qui se réduit à prouver que le Saint Monarque fit triompher la Religion, & comme Roi sur le trône, & comme Héros à la tête des armées.

Dans la premiere Partie, l'Orateur Chrétien fait voir que la Religion n'est point incompatible avec l'art de regner, & il en montre la divinité » par les sacrifices qu'el-» le exige du Souverain, par l'éclat qu'elle » prête à sa Couronne, par le bonheur » qu'elle assûre à ses Sujets, & par la gloi-» re qu'elle procure à Dieu.

Dans la seconde Partie, il s'attache à prouver que le véritable héroïsme est celui qui est fondé sur la Religion ; mais les plus forts argumens en sont tirés du simple récit des succès & des disgraces de S. Louis, parce qu'en effet cette vérité, mise en action, ne devient alors que plus évidente.

Digitized by Google

La premiere Partie, moins resserrée que la seconde, a paru plus travaillée & plus saillante en même-tems ; mais n'est-ce point aussi que l'abondance de la matiere est la seule cause de la difference qu'on y a remarquée ?

Je me figure que vous êtes impatient de lire au moins quelques morceaux détachés de ce Discours, en attendant que l'ouvrage entier vous parvienne, & je vais vous satisfaire.

..... » Les passions des Rois sont souveraines comme eux ; sûres d'être respectées, elles s'annoncent avec bruit, elles se produisent avec confiance, la flaterie les encense, la politique les entretient, les objets volent au-devant d'elles, & ne leur laissent que l'embarras de choisir, elles n'ont à craindre que Dieu & les remors..... Que de périls pour l'innocence du jeune Louis !.... Il a reçû, il est vrai, de la nature des penchans vertueux; une mere attentive à cultiver avec soin ces semences précieuses, mais, & ces instructions & ces penchans, tiendront-ils toujours contre cette conspiration universelle & persévérante ? N'y aura-t'il pas quelques momens d'oubli & de dissipation, où l'homme ennemi pourra semer l'ivroye parmi le bon grain ? Ne se

Digitized by Google

» trouvera-t'il pas de ces Prophétes intré-» pides de l'irreligion, de ces séducteurs » ingénieux, habiles à jetter du ridicule » sur la vertu, pour qui la piété du Prin-» ce est une disgrace, & qui n'existent que » par les foiblesses du Maître ?

..... » A peine Saint Louis essaye la » Couronne, qu'elle est chancelante sur sa » tête. Monte-t'il sur le trône, cet hérita-» ge de ses Ancêtres ? Il ne s'y maintien-» dra qu'à force de combats & de victoires. » La mort de Louis VIII fut le signal de la » rebellion ; au premier bruit qui s'en » répand, les tempêtes s'élevent, les » nuages se rassemblent, le tonnerre gron-» de, les haines, couvertes du voile de la » dissimulation, éclatent ; la plûpart des » Vassaux, Souverains eux-mêmes, retenus » jusques-là par la crainte, brisent avec » dédain le joug de la dépendance ; ils res-» suscitent des prétentions orgueilleuses & » chimériques ; ils murmurent, ils s'unis-» sent, ils menacent, ils s'arment, ils com-» mandent ; d'autant plus audacieux qu'ils » voyent les rênes du Royaume entre les » mains d'une femme & d'un Roi presque » enfant. Insensés, que leur fureur aveu-» gle ! Ils ne tarderont pas à s'appercevoir » que cette Régente, qu'ils bravent avec » tant d'ostentation, est une femme forte,

Digitized by Google

» au-dessus de son sexe par ses lumieres,
» au-dessus des périls par son courage, au-
» dessus des évenemens par sa piété, capa-
» ble de prévoir tout & de rémédier à tout;
» prête, s'il le falloit, à s'ensevelir avec son
» fils sous les ruines du trône, plutôt que
» de souffrir qu'on en viole impunément la
» majesté. Ils apprendront à leurs propres
» dépens, que ce Roi dont ils méprisent la
» jeunesse, porte dans un corps encore foi-
» ble & délicat, la raison d'un homme, le
» cœur d'un Souverain, la valeur d'un Hé-
» ros. . . . . .

. . . . . » Que les Peuples sont heureux
» quand ils ont leurs Maîtres pour Juges!
» Une fonction si noble, l'appanage de la
» Divinité, n'est jamais remplie si digne-
» ment que par des Souverains. Semblables
» à Dieu, qui se suffit à lui-même, & de-
» vant qui toute distinction s'évanouit, les
» Rois apperçoivent les hommes à cette
» distance, qui les confond tous dans le
» même centre d'égalité. Ils ne sont
» susceptibles, ni de cet intérêt qui céde à
» l'attrait des présens, ni de cette lâcheté
» qui sacrifie la vérité aux égards, ni de
» cette crainte qui n'ose résister à la puis-
» sance, ni de ces haines qui corrompent
» les jugemens. Ces vapeurs grossieres de
» la terre ne montent pas jusqu'à la ré-

» gion supérieure qu'ils habitent. Ils ont » les passions de l'humanité, il est rare » qu'ils en ayent les vices. *Plus heureux* » nos Ancêtres, qui eurent pour Juge, » non-seulement un Roi, mais un Pere, » mais un Saint !

.... » Provinces désolées, pour qui le » Ciel est d'airain & la Terre de fer, ne » dites plus que Dieu vous abandonne ; » les bons Rois sont une seconde Provi- » dence. Consolez-vous, Louis connoît » vos besoins, & comment les ignoreroit- » il ? Il a le nom de tous les malheureux » répandus dans ses Etats.....

.... : » Les Pays éloignés dont S. Louis » médite la conquête, sont séparés *par de* » vastes mers, munis de plusieurs *Places* » fortes, coupés par des canaux *sans nom-* » bre, défendus par l'air contagieux qu'on » y respire. Les Peuples qu'il doit subju- » guer sont hardis à l'attaque, cruels dans » les succès, prompts à prendre l'allarme, » plus ardens à revenir à la charge, aussi- » tôt ralliés que dispersés, toujours fugitifs, » toujours menaçans & invincibles par » leur foiblesse même. L'armée qu'il com- » mande est un assemblage de plusieurs Na- » tions, opposées d'humeur & de caractére, » indépendantes, quoique soumises à ses » ordres, sur lesquelles il n'a de pouvoir

Digitized by Google

» que celui qu'elles lui cédent, & dont il
» est forcé de tolérer les excès.

» Ces difficultés ne retardent pas la ra-
» pidité de ses exploits; il arrive, il com-
» bat, il triomphe. Damiette ouvre ses
» portes au Vainqueur. Superbes Sarrasins,
» rassemblez-vous de nouveau, & vous se-
» rez soumis; honteux de tant de défaites,
» tentez encore une fois le destin des ba-
» tailles, & vous serez détruits....

.... » Pourrois-je oublier ce jour fameux
» dans les Annales du Christianisme, où
» notre Héros prit possession de Damiette?
» On ne le vit point étaler le faste insul-
» tant des Conquérans du siécle; il ne pa-
» rut pas sur un Char, traînant après lui
» les Nations enchaînées; mais pieds nuds
» & à la suite de la Croix, que l'on por-
» toit en triomphe. *Le souffle du Seigneur*
» *a dissipé nos ennemis*, dit alors cet autre
» Machabée; *faisons regner le Dieu qui nous*
» *a fait vaincre, & que ces lieux, témoins*
» *des abominations des Gentils, soient les té-*
» *moins du Sacrifice adorable des Chrétiens.*
» *Ascendamus nunc mundare sancta & reno-*
» *vare.* Il dit, & il fut fait. Non, la Dé-
» dicace du Temple de Salomon n'eut rien
» de si touchant. L'onction sainte purifie
» & consacre ces Mosquées impures. Un
» nouveau Tabernacle s'éleve parmi les ac-

Digitized by Google

» clamations de l'armée ; le parfum des
» prieres monte jusques au Ciel ; l'air re-
» tentit des gémissemens & des sanglots ;
» les Chérubins & la Milice Céleste s'em-
» pressent d'être les Spectateurs de ces Mys-
» teres redoutables. Un Pontife du Très-
» Haut, pénetré de la grandeur de son Mi-
» nistére, entre dans le Saint des Saints. A
» sa voix, la Victime de propitiation des-
» cend sur l'Autel. Saint Louis fond en lar-
» mes, se prosterne, jette ses palmes de-
» vant le Trône de l'Agneau, l'adore &
» s'immole avec lui.

.... » Saint Louis voit approcher l'E-
» ternité avec confiance ; dans sa tente,
» sur ce lit où il est étendu, & que *la mort*
» couvre de son ombre, c'est un *Héros* qui
» donne ses ordres avec *tranquillité*, qui
» pourvoit à la sûreté de son camp ; c'est
» un ami qui console une Cour, que sa perte
» va jetter dans le désespoir ; c'est un Roi
» qui recommande son Peuple à l'Héritier
» du Trône ; c'est un Chrétien qui vole
» au-devant du glaive, qui s'offre lui-mê-
» me tout entier en holocauste ; c'est un
» Citoyen du Ciel, qui n'a plus de com-
» merce avec la terre, qui est en esprit dans
» les Tabernacles éternels, & qui devan-
» çant son bonheur par ses desirs, s'écrie :
» *Seigneur, j'entrerai dans votre Maison ; je*

Digitized by Google

» *vous adorerai dans votre saint Temple, je*
» *glorifierai votre Nom.* Enfin c'est un Pé-
» nitent qui veut expirer sur la cendre, &
» y recevoir la Couronne de justice.

» Que faisiez-vous cependant, Peuples in-
» fortunés? Vous rendiez à Dieu de solem-
» nelles actions de graces de la prise de Car-
» thage; vous ne vous entreteniez que des
» conquêtes de S. Louis, Hélas! il n'étoit
» plus. A cette nouvelle; quel deuil!
» Quelle consternation! Ils le reverront,
» mais comment? Représentez-vous Moy-
» se rapportant de l'Egypte les ossemens
» de Joseph; tel & plus lamentable encore
» fut le retour de Philippe, l'Héritier de
» la Couronne, lorsqu'il revint de l'Afri-
» que, conduisant les corps inanimés du
» Comte de Nevers, son frere; d'Isabelle,
» son épouse; de S. Louis, son pere. Ce
» spectacle lugubre traverse la France; les
» Peuples désolés accourent de toutes
» parts; ils veulent voir leur Pere; en le
» voyant, ils croyent le perdre une secon-
» de fois; ils arrosent son corps de leurs
» larmes, & le souvenir de sa sainteté les
» leur fait aussi-tôt condamner; ils pleu-
» rent sur eux-mêmes, ils l'invoquent.

Si je voulois, Monsieur, vous faire con-
noître tous les beaux endroits de cette Piè-
ce; outre qu'ils ne pourroient que perdre

s'ils étoient déplacés, je serois obligé de les extraire en si grand nombre, qu'insensiblement je passerois les bornes d'une Lettre.

Qu'il me suffise maintenant de prévenir une refléxion que vous ne manquerez pas de faire à la lecture du Discours. Les louanges du Roi & du Héros se mêlent si naturellement avec les preuves; les transitions sont si heureuses, & les traits de l'Histoire de S. Louis sont mis en œuvre avec tant d'art, qu'on a peine à discerner si c'est de la sainteté du Roi ou de l'éloquence de l'Orateur, qu'on se sent frappé davantage. Je suis, &c.

LETTRE de M. de la Soriniere à M. Barriere, Imprimeur Libraire à Angers.

J'Ai lû, Monsieur, *les Destinées de Louis le Bien-Aimé*, Poëme intitulé *Héroïque*, que vous venez d'imprimer sans nom d'Auteur, & j'ai en même-tems appris que quelques gens répandoient dans le public que cet ouvrage étoit de moi.

Je vous prie, Monsieur, de faire tout ce qui dépendra de vous pour empêcher ce bruit de s'accréditer; vous sçavez mieux que personne le peu de part que j'ai à cette nouvelle production.

Digitized by Google

Ce n'est pas, Monsieur, que ce Poëme e me fît peut-être beaucoup d'honneur, ıais enfin il n'est pas juste que celui qui a réellement composé soit privé de la loire qui lui en doit revenir; & je me fe-)is un vrai scrupule de la lui dérober. Je ıis, &c.

Sorinière.

A la Soriniere le 28 Juillet 1747.

PROSPECTUS.

'istoire Naturelle, générale & particuliere, avec la description du Cabinet du Roi.

ON imprime cet Ouvrage par ordre du Roi; il aura quinze volumes *in-*. Ce livre est en partie de M. de Buffon, l'Académie Royale des Sciences, de la ;ieté de Londres, de l'Académie de Ber-, de celle d'Edimbourg, & Intendant du din du Roi; & en partie de M. Dauben-, Docteur en Médecine, de l'Académie yale des Sciences, Garde & Démonstra-r du Cabinet d'Histoire Naturelle au din du Roi. Cet ouvrage s'est fait par ɔrdres & suivant les vûes de M. le Com-le Maurepas. Ce Ministre, après avoir né lui-même & par sa protection immé-

Digitized by Google

médiate le Cabinet d'Histoire Naturelle, a jugé que pour le rendre plus utile, il étoit nécessaire d'en publier la description & d'en former un corps d'Histoire Naturelle; les Auteurs ont tâché de remplir ses vûes, & de satisfaire à ses ordres.

Le premier volume contient une Préface, dans laquelle on donne un détail historique sur l'établissement & l'utilité du Jardin Royal, & en particulier sur celle du Cabinet d'Histoire Naturelle, sur les soins qu'on s'est donné pour le former, sur les graces particuliéres que le Roi a répanduës sur cet établissement; on entre ensuite dans le détail des parties qui composent le Cabinet, & on finit par une exposition succinte de l'ouvrage qui doit suivre.

Après cette Préface, on trouve un Discours sur la maniere d'étudier & de traiter l'Histoire Naturelle; on y donne des regles pour bien conduire son esprit dans l'étude de cette science; on explique ce que c'est que les méthodes, on examine s'il y en a de générales, s'il peut y en avoir de parfaites; on compare ensuite les differentes méthodes, & on en fait voir les erreurs, tant de principe que de détail. On expose la méthode qu'on suit dans cet ouvrage, on donne les raisons qu'on a eues de la préferer aux autres, & on finit par des ré-

Digitized by Google

flexions sur la métaphysique des Sciences, & sur la maniere dont on doit se conduire dans la recherche de la vérité.

Ensuite on entre en matiere par un second Discours qui a pour titre, *Histoire & Théorie de la Terre*, c'est la clef de l'Histoire Naturelle générale. Il faut prendre des idées des opérations de la Nature en grand, avant que de l'examiner en petit dans ses productions; il faut connoître le Globe terrestre, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, soit pour la forme de ses parties, soit pour l'arrangement des matiéres qui le composent: sans le secours de ces connoissances on ne peut se former aucun systême général sur l'Histoire Naturelle.

On donne ensuite les preuves de cette théorie; ces preuves sont distribuées en dix-neuf articles, qui sont comme autant de petits traités séparés, autant de morceaux d'Histoire détaillés, autant de suites de faits particuliers, qui servent à prouver les faits généraux de l'histoire de la Terre. Voilà ce que contient le premier volume qui est actuellement imprimé.

Le second, dont l'impression est fort avancée, commence par une histoire générale des animaux; cette histoire est divisée en plusieurs chapitres: dans le premier on fait la comparaison des animaux, des végétaux

Digitized by Google

& des minéraux ; dans le second & dans le troisiéme on traite de la réproduction en général, de la nutrition & du développement, choses qui sont communes aux végétaux & aux animaux ; dans les autres on traite de la génération des animaux & de l'économie animale. On trouvera une suite d'expériences au sujet de la génération, & une exposition des principaux systêmes que l'on a faits sur cette matiére depuis Platon & Hyppocrate jusqu'à nous.

Après cette histoire des animaux, prise en général, on commence à descendre dans le détail, & avant que de donner l'histoire particuliere de chaque animal, on a crû devoir donner l'histoire naturelle de l'homme ; on ne la traite point en *Anatomiste*, en Médecin ou en Physicien à *systême*, mais en Historien : l'homme consideré comme animal, les mœurs qui lui sont naturelles, suivant les differentes races & les differens climats, font l'objet de cette histoire, dans laquelle on trouvera une infinité de faits intéressans.

Ensuite on donne une description exacte de toutes les piéces d'Anatomie humaine, qui sont au Cabinet du Roi en grande quantité, & qui pour la plûpart sont travaillées avec le plus grand soin. Ces piéces sont numérotées, comme toutes les au-

tres du Cabinet, & le numéro sera imprimé à la tête de la description ; ces descriptions sont accompagnées de faits historiques, utiles surtout à ceux qui veulent former des Cabinets d'Histoire Naturelle.

Ces deux premiers volumes paroîtront au commencement de l'année 1749 ; le troisiéme & quatriéme contiennent l'histoire particuliere des animaux quadrupédes, tirée des Auteurs d'Histoire Naturelle & d'un grand nombre de Voyageurs, d'Auteurs de Traités d'économie rustique, de chasse, &c. l'histoire est accompagnée de la description de chaque animal. On commence par les animaux domestiques, ensuite on fait l'histoire des animaux sauvages, & enfin celle des animaux étrangers ; on n'a pas même oublié les animaux fabuleux, ceux dont l'existence est incertaine, ceux dont on prétend que les espéces se sont perdues. On y donne aussi les mœurs des differens animaux, leur nourriture, le tems du rut des mâles & de la chaleur des femelles, leur maniere de s'accoupler, de porter, de mettre bas, &c. leur façon de chasser, de ruser, la durée de leur vie, & quelques observations principales, tirées de l'Anatomie comparée. L'histoire sera suivie, article par article, de la description du squelette de l'animal & de

Digitized by Google

celle des differentes parties d'anatomie, qui appartiennent à chaque animal.

Le cinquiéme volume contient la description & l'histoire des quadrupédes amphibies & des Poissons cétacées ; cette partie sera précedée d'un Discours sur la méchanique & l'organisation des animaux ; on y fait mention des genres singuliers, des espéces bizarres, des monstres, &c. On y donne aussi les differences particulieres de l'économie animale, soit par rapport aux parties qui servent à la respiration, à la circulation, à la génération, soit par rapport aux autres fonctions animales.

Dans le sixiéme volume on trouvera la description & l'histoire particuliere de tous les Poissons de mer, de lacs & de rivieres, une méthode pour en reconnoître les espéces ; une histoire abregée des pêches, où l'on a rassemblé beaucoup de faits sur la migration des poissons.

L'Histoire & la description des coquillages, des crustacées & des insectes de la mer, sont la matiere du septiéme volume. La collection de Coquilles, qui est au Cabinet du Roi, est peut-être la plus complette qu'il y ait en Europe, aussi-bien que celle des plantes marines, qui n'étant que l'ouvrage des insectes de la mer, seront décrites dans ce volume, où l'on traite de la

Digitized by Google

ormation & de l'accroissement des co-
uilles, & l'on donnera des remarques gé-
érales pour apprendre à les distribuer mé-
hodiquement.

Le huitiéme volume contient l'Histoire
les Reptiles, des Insectes de terre, & des
nimaux mycroscopiques; cette derniere
artie peut être interessante par les décou-
ertes que les Auteurs ont faites sur cette
natiere.

On donnera dans le neuviéme volume
ine Ornithologie. L'Histoire des oiseaux
uroit dû suivre celle des quadrupédes,
nais on a jugé à propos de la differer,
arce que la collection d'oiseaux, qui est
u Cabinet du Roi, n'a été commencée
ue depuis peu de tems, & qu'elle n'est
as complette; on travaille à la former,
& à mesure qu'il arrive quelque oiseau ra-
e, on en fait la description.

Ces neuf volumes contiendront tout le
egne animal, les trois suivans compren-
ront le regne végétal. Le premier de ces
rois volumes est déja fait & achevé; c'est
n systême général de végétation & un
raité d'Agriculture, où l'on trouvera un
rand nombre d'expériences que l'on a
uivies depuis dix-sept ans, après avoir tra-
uit & dépouillé ce qu'il y a de bon &
'utile dans les Auteurs Anglois, Alle-

Digitized by Google

mands & Italiens, au sujet de la culture des plantes.

Les trois derniers volumes, c'est-à-dire, le treiziéme, le quatorziéme & le quinziéme, seront pour le regne minéral. On trouvera au commencement du treiziéme volume un discours sur la formation des pierres & des minéraux, que l'on a composé pour servir de suite à l'histoire de la Terre, qu'on a donnée dans le premier volume, mais on en differe l'impression, parce qu'il se trouvera encore mieux placé à la tête de l'Histoire des minéraux. Le treiziéme volume contiendra aussi la description & l'histoire des fossiles & des pierres figurées. La collection des pétrifications est extrêmement abondante au Cabinet du Roi.

Dans le quatorziéme volume on fait l'histoire des terres, des sables, des pierres communes, des cailloux & des pierres précieuses ; on donne une méthode simple, naturelle & invariable pour connoître les pierres précieuses ; cette belle partie de l'Histoire Naturelle sera traitée avec soin. La collection de ces pierres, soit transparentes, soit opaques, qui est au Cabinet du Roi, est extrêmement riche : on tachera de rendre l'ouvrage digne de la matiere.

Enfin on finira par l'histoire des sels,

Digitized by Google

es soufres, des bitumes, des métaux & è tous les minéraux que l'on tire du sein e la terre, avec la préparation & les usa-es de toutes ces matieres.

Tous les volumes seront ornés de vi-nettes & de planches en taille-douce : il aura, surtout, les gravûres qui sont nécess-aires à l'instruction, & celles qu'on pour-oit désirer pour l'intelligence des choses. Cet ouvrage sera suivi sans interruption, & l'on compte pouvoir en donner tous les ans quelques volumes au public. Il sera imprimé sur le même papier & avec les mêmes caractéres que le Prospectus, *in*-4°. Il se vendra *à Paris*, chés *Durand* rue Saint Jacques, au Griffon, & *Pissot*, Quai des Augustins, à la Sagesse.

***PRIX** proposés par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles Lettres de Toulouse. Pour les années* 1749 *&* 1750.

LA Ville de Toulouse, célébre par les Prix qu'on y distribue depuis long-tems à l'Eloquence, à la Poësie, & aux Arts, voulant contribuer aussi au progrès des Sciences & des Lettres, a, sous le bon plaisir du Roi, fondé un prix de la valeur de 500 liv. pour être distribué tous les

ans par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles Lettres, à celui qui, au jugement de cette Compagnie, aura le mieux traité le sujet qu'elle aura proposé.

Le sujet doit être alternativement de Mathématique, de Médecine & de Littérature.

L'Académie avoit proposé pour sujet du Prix de 1748, d'*assigner la nature & la cause de la rage, & quels en peuvent être les préservatifs & les remédes.*

Ce Prix a été adjugé à la Piéce nº. 3, qui a pour dévise : *Nec desperandum de inveniendo tam singularis veneni singulari antidoto* : dont l'Auteur est M. Sauvages, Professeur Royal en Médecine, de la Société Royale de Montpellier, & des Académies d'Upsal & de Stokholm.

L'Académie a proposé en 1747, pour sujet du prix de 1749, *de fixer le tems où les Sciences & les Arts ont commencé à être cultivées chés les Volsques, & de marquer les changemens qu'ils occasionnerent dans les mœurs, les Coûtumes & la Religion de ces Peuples.*

Le sujet que l'Académie avoit proposé pour le Prix de 1747, qu'elle réserva, étoit *la cause physique de l'applatissement de la terre, tel qu'il a été déterminé par les opé-*

Digitized by Google

vations faites au Cercle Polaire, en France & sous l'Equateur. La Compagnie a déterminé de joindre ce Prix à celui de 1750, qui sera double, & pour lequel elle propose encore le même sujet.

Ceux qui ont déja remis des ouvrages sur cette matiere, pourront les présenter de nouveau, après y avoir fait les changemens qu'ils jugeront convenables.

Comme quelques Auteurs, dans les ouvrages qu'ils avoient présentés, ne cherchoient que l'explication d'un applatissement indéterminé de la terre, sans même avoir égard aux variations de la pésanteur observée à differentes latitudes, l'Académie croit devoir avertir, qu'elle demande une cause, qui, en s'accordant avec ces variations, explique le degré d'applatissement déterminé par les mesures.

Les Sçavans sont invités à travailler sur ces sujets, & même les Associés étrangers de l'Académie. Les autres Académiciens sont exclus de prétendre au Prix.

Ceux qui composeront sont priés d'écrire en François ou en Latin, & de remettre une copie de leurs ouvrages, qui soit bien lisible, surtout quand il y aura des calculs algébriques.

Les Auteurs écriront au bas de leurs ouvrages une sentence ou devise, mais ils

Digitized by Google

n'y mettront point leur nom. Ils sont exhortés cependant à y attacher un billet séparé & cacheté, qui contienne la même devise ou sentence, avec leur nom, leurs qualités & leur adresse : l'Académie exige même qu'ils prennent cette précaution, lorsqu'ils adresseront leurs Ecrits au Secrétaire. Ce billet ne sera point ouvert, si la Piéce n'a remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour les Prix, pourront adresser leurs ouvrages à M. l'Abbé de Sapte, Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui faire remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse. Dans ce dernier cas, il en donnera son récépissé, sur lequel sera écrite la sentence de l'ouvrage avec son numero, selon l'ordre dans lequel il aura été reçû.

Les paquets adressés au Secrétaire doivent être affranchis de port.

Les ouvrages, pour le Prix de 1749, doivent être remis avant le premier Mars.

Et avant le premier Février pour l'année 1750.

L'Académie proclamera dans son assemblée publique du 25 du mois d'Août de chaque année, la Piéce qu'elle aura couronnée.

Si l'ouvrage qui aura remporté le Prix,

Digitized by Google

a été envoyé au Secrétaire en droiture, le Trésorier de l'Académie ne délivrera ce Prix qu'à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une Procuration de sa part.

S'il y a un récépissé du Secrétaire, le Prix sera délivré à celui qui le représentera.

L'Académie, qui ne prescrit aucun systême, déclare aussi qu'elle n'entend point adopter les principes des ouvrages qu'elle couronnera.

PROGRAMME de l'Académie des Belles Lettres, Sciences & Arts, établie à Bordeaux.

CEtte Académie distribue chaque année un Prix de Physique, fondé par feu M. le Duc *de la Force*. C'est une Médaille d'or de la valeur de trois cens livres.

Le Pere Beraut Jésuite, Professeur de Mathématiques dans le Collége de Lyon, a remporté cette année le Prix de la question, *S'il y a quelque rapport entre la cause des effets de l'Aiman, & celle des phenoménes de l'Electricité.*

L'Académie propose aujourd'hui deux sujets pour les deux Prix qu'elle distribuera en l'année 1750. Le premier, *De la Ducti-*

lité des métaux & des moyens de l'augmenter. Le second, *S'il y a quelque rapport entre les phenoménes du Tonnerre & ceux de l'Electricité.*

Les Dissertations sur ces deux sujets ne seront reçûës que jusqu'au premier Mai de l'année 1750. Elles peuvent être en François ou en Latin. On demande qu'elles soient écrites en caractéres bien lisibles.

Au bas des Dissertations, il y aura une sentence, & l'Auteur mettra dans un billet séparé & cacheté, la même sentence, avec son nom, son adresse & ses qualités.

Les paquets seront affranchis de Port, & adressés à M. le Président Barbot, *Secretaire de l'Académie, sur les Fossés du Chapeau Rouge, ou à M.* Brun, *Imprimeur, aggregé de ladite Académie, ruë Saint James.*

PROGRAMME de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban.

MR. l'Evêque de Montauban, ayant destiné la somme de deux cens cinquante livres, pour donner un Prix de pareille valeur, à celui qui, au jugement de l'Académie des Belles Lettres de cette Ville, se trouvera avoir fait le meilleur Discours sur un sujet relatif à quelque point

de Morale tiré des Livres saints, l'Académie distribuera ce Prix le 25 Août prochain, Fête de S. Louis, Roi de France.

Le sujet de ce Discours sera pour l'année 1749.

Pourquoi le Sage est-il ému de la calomnie? Conformément à ces paroles de l'Ecriture; *Calumnia conturbat sapientem. Eccles.* VII. 8.

Les discours ne seront tout au plus que de demi-heure de lecture, & finiront toujours par une courte Priere à JESUS-CHRIST. On n'en recevra aucun qui n'ait une Approbation signée de deux Docteurs en Théologie.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais seulement une marque ou paraphe, avec un Passage de l'Ecriture Sainte, ou d'un Pere de l'Eglise, qu'on écrira aussi sur le Registre du Secrétaire de l'Académie.

Toutes sortes de personnes, de quelque qualité qu'elles soient, seront reçûës à prétendre au Prix, hors les Membres de l'Académie, qui en doivent être les Juges.

Les Auteurs feront remettre leurs ouvrages pendant tout le mois de Mai prochain, entre les mains de M. *de Bernoy*, Secrétaire perpétuel de l'Académie, en sa mai-

Digitized by Google

son ruë Montmurat, ou en son absence, à M. l'Abbé *Bellet*, en sa maison ruë Cour-de-Toulouse.

Le Prix ne sera délivré à aucun, qu'il ne se nomme, & qu'il ne se présente en personne, ou par Procureur, pour le recevoir, & pour signer le Discours.

Les Auteurs sont priés d'adresser à M. le Secretaire trois copies bien lisibles de leurs ouvrages, & d'affranchir les paquets qui seront envoyés par la Poste. Sans ces deux conditions, les ouvrages ne seront point admis au concours.

Le Discours qui a pour Sentence, *Beati misericordes*, a remporté le Prix de cette année, & l'Ode qui a pour Sentence; *Redeunt Saturnia Regna*, a remporté le Prix réservé.

PROGRAMME de l'Académie des Sciences de Dijon, fondée par M. Hector-Bernard Pouffier, Doyen du Parlement de Bourgogne.

POur le Prix de Physique de l'année 1749, consistant en une Médaille d'or, qui sera délivrée le Dimanche 24 du mois d'Août de la même année, à celui qui aura le mieux traité la question suivante.

Digitized by Google

Pourquoi les corps, électriques par eux-mêmes, ne reçoivent pas l'électricité par communication?

Il sera libre à ceux qui voudront concourir, d'écrire en François ou en Latin, observant que leurs ouvrages soient lisibles, & que la lecture de chaque Mémoire remplisse, & n'excéde point une demie-heure; les Mémoires francs de port (sans quoi ils ne seront pas retirés) seront adressés à M. Petit, Secretaire de l'Académie, ruë du vieux Marché à Dijon, qui n'en recevra aucun après le premier Avril. Tous ceux qui ayant travaillé sur le sujet donné, se seront fait connoître avant que l'Académie ait décidé sur la distribution du Prix, seront exclus du concours. Pour remédier à cet inconvénient, chaque Auteur mettra au bas de son Mémoire une sentence ou devise, & y joindra une feuille de papier cachetée, sur le dos de laquelle sera la même sentence ou devise, & sous le cachet son nom, ses qualités & sa demeure, pour y avoir recours lors de la distribution du Prix. Ces feuilles, ainsi cachetées de façon qu'on ne puisse y rien lire à travers, ne seront point ouvertes avant ce tems-là, & le Secrétaire en tiendra un Registre exact.

Ceux qui exigeront de lui un Récépissé

de leurs ouvrages, le feront expédier sous un autre nom que le leur, & dans le cas où celui, qui auroit usé de cette précaution, auroit obtenu le Prix, il sera obligé, en chargeant une personne domiciliée à Dijon de sa Procuration pardevant Notaire, d'y joindre aussi le Récépissé.

Si celui à qui le Prix est adjugé n'est pas de Dijon, il envetra pareillement sa Procuration en la forme susdite, & s'il est de cette Ville, il sera tenu de venir le recevoir en personne à l'Académie le jour de la distribution du Prix.

L'Académie des Sciences de Dijon délivra dans une assemblée publique le jour de S. Louis, le Prix de Médecine proposé pour l'année 1748, à M. *Chambon* de la Faculté de Montpellier, demeurant aux Vans dans les Cevenes.

Les deux autres Mémoires, qui ont balancé les suffrages de l'Académie, sont de Mrs *Rey*, de la Faculté de Montpellier; aggregé au Collége des Médecins de Lyon; des Académies des Sciences, Belles Lettres & Beaux Arts de la même Ville, résidant actuellement à S. Chaumont en Lyonnois, & *Gravier*, Docteur en Médecine, à Parray en Charollois.

Digitized by Google

La célébre Bibliothéque de feu M. l'Abbé *de Rothelin* sera venduë en détail, au commencement du mois de Mars 1749. Le Catalogue imprimé se trouve chés G. *Martin*, Libraire, *à Paris*.

ESTAMPES NOUVELLES.

LE Sieur le *Bas*, Graveur du Cabinet du Roi, & Membre de l'Académie Royale de Peinture, Sculpture & Gravûre de Paris, ainsi que de celle des Arts & Sciences de Rouen, étant aussi laborieux qu'habile dans son Art, continuë de satisfaire la curiosité du public & le goût des amateurs, en produisant sans cesse de nouvelles Estampes. Il vient d'en mettre au jour six parfaitement belles.

La premiére est une troisiéme fête Flamande, & c'est la cinquante-sixiéme qu'il a gravée d'après le célébre Teniers. Elle est large de deux pieds quatre pouces, sur un pied neuf pouces & trois lignes de hauteur, & elle contient 180 figures. Cet excellent morceau est dédié à M. le Comte de Choiseul, Lieutenant Général de la Province du Dauphiné, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, lequel a dans son Cabinet le tableau original. On lit au bas ces vers, de M. Moraine.

Le plus sage des Rois conseille l'allégresse.
Ces gens auroient-ils lû ses précieux Ecrits ?
Je vois que par la table, & la danse & les ris,
Ils bannissent bien loin l'importune tristesse.

Ah ! nous n'avons besoin dans l'amour des plaisirs,
Ni d'antiques conseils, ni de docte lecture ;
Ces Villageois grossiers, pour remplir leurs desirs,
Ne suivent que l'avis de la simple Nature.

La seconde est large d'un pied cinq pouces, & haute d'un pied un pouce sept lignes. On voit sur le devant quatre Pêcheurs qui examinent les poissons qu'ils viennent de prendre, & un jeune garçon qui en jette d'un panier plusieurs autres sur le rivage. Teniers, d'après qui cette Estampe est gravée, a donné, contre sa coûtume, aux figures du devant une hauteur d'environ un pied & quelques pouces, & suivant son talent ordinaire il en a caractérisé les têtes d'une maniere exquise par leur naturel. D'un côté, deux Pêcheurs sont jusqu'à la moitié de la jambe dans la mer, & de l'autre quelques hommes sont au pied d'une colline, sur laquelle s'élévent une tour & quelques mazures. Le ciel de ce tableau, qui est large de trois pieds neuf pouces & demi, & haut de deux pieds dix pouces neuf lignes, paroît nébuleux & chargé de pluye. Il est du Cabinet de M. le Comte de Vence, à qui l'Estampe est dédiée.

La troisiéme & la quatriéme Estampes sont deux Pendans. L'une représente *Schevelinge*, Village de Hollande. Près de ce Village, & sur le bord de la mer, on apperçoit quantité de peuple assemblé par pelotons, & trafiquant du poisson. Plusieurs grosses Barques y paroissent sur les eaux. On y lit ces vers de M. Moraine.

Digitized by Google

Ces Barques, ces Pêcheurs, cette mer poissonneuse,
Ce Village placé si favorablement;
Offrent aux yeux charmés une contrée heureuse.
Là régnent l'embonpoint, le bon tempérammment;
Et l'on ne voit jamais en ce lieu d'abondance
Le maigre & triste jeûne, & la dure abstinence.

Cette belle Estampe est dédiée à M. Jacques-Jean Comte de Wassenaer, Seigneur d'Obdam, Chevalier du Saint Empire Romain.

L'autre Pendant est une Vûe de Santvliet, Village Hollandois. Quelques moulins & quelques maisons s'offrent des deux côtés, & un agréable lointain s'y présente. L'hyver y a dépouillé les arbres de leur feuillage, & glacé une riviere sur laquelle plusieurs personnes se rejoüissent de diverses façons. Les uns y goûtent l'agrément de la promenade, les autres y glissent avec des patins, ou y joüent à la bille. Le même Auteur a fait pour cette Estampe, qui est dédiée à M. Norregs Bertie, les vers suivans,

Beau pays, où fleurit une utile industrie,
Et dont les habitans peuvent toute leur vie
Suivre avec liberté leurs innocens desirs,
On croiroit que chés toi l'eau se transforme en glace,
Pour offrir un plus ample & plus commode espace
A tous les Voyageurs, à tes divers plaisirs.

Ces deux Estampes sont d'après Vandrever, Peintre Hollandois.

Digitized by Google

La cinquiéme Estampe, gravée par le Sr Noël Lemire, représente un Avocat, qui, d'un air menaçant & plein d'autorité, fait rendre compte à un Tuteur des biens de sa Pupille, dont la contenance est simple & timide. Le Cabinet de cet Avocat est orné d'une Bibliothéque. Un livre ouvert & quelques sacs de papiers sont sur le plancher. Un pauvre plaideur, un bâton à la main, se présente à la porte. Ce morceau, qui est parfaitement bien traité, est haut d'un pied, & large d'environ dix pouces. Il est d'après le Tableau de M. Descamps, de l'Académie des Arts & Sciences de Rouen.

La sixiéme fait voir sous le plus agréable ombrage, & près d'une fontaine sculptée d'un très-bon goût, un jeune Berger, qui apprend à une Bergére aimable & à la fleur de son âge, à jouer du flageolet. Derriere eux, un autre Pasteur & une autre fille écoutent ces divertissantes leçons. Près de ce groupe, est la statuë du Dieu Pan, qui augmente l'ornement de ce lieu champêtre. Cette Estampe d'après le Tableau du fameux Lancret, qui est au Cabinet du Roi, a pour titre, *le Maître galant*, & est dédiée par M. d'Arcy à M. le Comte de Tessin, Grand Chancelier & premier Ministre du Roi de Suéde.

Ces Estampes se vendent chés le Sieur le *Bas*, au bas de la ruë de la Harpe, à Paris.

MYOLOGIE complette, en couleur, & grandeur naturelle, d'après les piéces disséquées & préparées par M. Duverney, Demonstrateur Royal, peintes, gravées & imprimées par le Sieur Gautier, Graveur du Roi.

CEt ouvrage qui est assés connu de tous les Anatomistes de l'Europe, & qui est le premier & l'unique dans son genre, contient vingt grandes Planches, dans lesquelles les Auteurs ont démontré tous les muscles du corps humain avec toute l'exactitude possible.

Le Sieur Gautier a eu l'honneur de les présenter au Roi à Versailles pour le Cabinet de Sa Majesté, en présence de M. Chicoineau, Premier Médecin du Roi. Sa Majesté a approuvé cette entreprise, & par-là les Auteurs ont été encouragés à la continuer. Ils distribuent à présent les trois premieres piéces de l'Anatomie complette, dont voici le projet Général.

Projet général des Planches Anatomiques du Sieur Gautier.

On se propose de donner dans cet ouvrage toutes les parties du corps humain. D'abord on a fait paroître pour essai la Myologie de la tête, & ensuite celle du tronc & des extrêmités, ce qui a formé une œuvre complette que l'on joindra, si l'on veut, avec celles ausquelles le Sieur Gautier travaille, & dans lesquelles les Auteurs observeront l'ordre suivant.

Digitized by Google

Premiere division.

Cette division est celle que l'on donne présentement en huit planches, qui contiennent toute l'Anatomie de la tête. Chaque division sera une œuvre particuliere.

Deuxiéme division.

La deuxiéme division contiendra l'Anatomie du Thorax, c'est à-dire, de la poitrine & du dos, celle du bas ventre, & des parties intérieures & extérieures de la génération des deux séxes. Elle sera comprise en douze planches..

Troisiéme division.

La troisiéme division sera pour l'Anatomie comparée de differens Animaux. Elle contiendra quatre Planches seulement.

Quatrieme division.

La quatriéme & derniere division comprendra six Planches : elle sera destinée à représenter des figures entieres de grandeur demi-naturelle, & servira de supplément à tout l'ouvrage.

Prix de l'ouvrage.

La Myologie complette en vingt Planches se vend toute vernissée & reliée en demie-feuille 96 liv ; brochée, 99 liv ; reliée en grand, 102.

L'Anatomie de la tête en huit Planches coûtera aux Souscripteurs 24 liv. & ceux qui laisseront passer le tems de souscrire, la payeront 36 liv.

L'Anatomie du Thorax & du bas-ventre en douze Planches coûtera à ceux qui souscriront 36 liv. & à ceux qui n'auront pas souscrit, 54 liv.

L'Anatomie comparée en quatre Planches coûtera 12 liv. aux Souscripteurs ; & aux autres, 18 liv.

Le Supplément en six Planches coûtera 18 liv. & à ceux qui n'auront pas souscrit 24 liv.

Digitized by Google

Total.

Ceux qui auront toujours souscrit, auront les cinquante Planches pour 50 écus, & ceux qui attendront la fin de l'ouvrage les payeront 225 liv.

Le Sieur Gautier espére pouvoir completter cet ouvrage dans le courant des années 1749 & 1750. Il demeure présentement ruë de la Harpe, après la ruë Poupée, à la seconde maison neuve où est son Enseigne.

QUelques jaloux ont écrit faussement dans tous les Pays étrangers que le Sieur *Bizey*, célébre dans l'Art de faire des instrumens à vent, étoit mort. Il demeure ruë Dauphine, vis-à-vis l'Hôtel de Flandres, du côté de la Comédie Françoise.

TESTAMENT en faveur de la Ville de Lyon.

L'An mil sept cens quarante-huit, & le trente-un Août, pardevant le Notaire Royal, soussigné, & en présence des témoins nommés, s'est personnellement établi, Charles le Loup, Premier Président en l'Election de Bresse, Seigneur de Rivoire, Revonnaz, Montagnat & autres lieux, lequel, de gré, sain de ses sens, m'a dicté ainsi que s'en suit, en présence desdits Témoins, son Codicille, conséquemment au Testament par lui fait, dont la suscription a été reçûe par Nevoret, Notaire à Bourg, le 29 Mai mil sept cens quarante, & qui est déposé dans les Archives du Bureau de

la Charité de la Ville de Bourg ; le sieur Codicillant, pour donner des marques de son attachement à la Patrie de ses Ancêtres, qui suivant l'Histoire de la Ville de Lyon y ont pris naissance, donne & legue aux Habitans de la Ville de Lyon, en la personne de Messieurs les Prévôt & Echevins de la Ville de Lyon, son Etat & Office de Premier Président en l'Election de Bresse, pour rester uni à perpétuité à l'Hôtel de Ville de Lyon, dont les Magistrats donneront l'homme au Roi, pour remplir & exercer sa Charge.

Le motif qui détermine le sieur Codicillant à le prescrire ainsi, est qu'il sçait que le privilége de l'exemption des Tailles, accordée aux véritables Bourgeois de Lyon pour leurs biens situés en Bresse, suivant l'ancien dénombrement qui en a été fait, n'a pas tout son effet pour eux. Par le moyen du Président en l'Election de Bresse, ils pourront avoir une connoissance exacte des remplacemens à faire, & eux seuls pourront se faire subroger. L'intention du Prince sera ainsi remplie. Le présent legs est fait sous les conditions ci-après.

Sçavoir, que Messieurs les Prévôt des Marchands & Echevins éleveront à perpétuité des jeunes Enfans, sains & vigoureux, choisis parmi les Enfans Trouvés dans l'Hôtel-Dieu de Lyon, pour leur faire faire leurs Etudes, en sorte qu'il y en ait toujours un qui étudie la Physique. Comme le Codicillant ne laisse point d'Enfans, il veut que ceux qui étudieront en Physique portent son nom & ses Armes. Veut encore le sieur Codicillant que Messieurs les Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Lyon fondent à perpétuité dans la Chapelle de Lisle-Barbe, sous le vocable de Saint Loup, une grande Messe de *Requiem*, qui y sera célébrée pour le repos de l'ame du sieur Codicillant.

chaque année à l'époque de son décès, & qu'ils distribuent cinq sols, par forme d'aumône, à chacun des pauvres qui y auront assisté.

Et dans le cas où Messieurs les Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Lyon, après délibération prise, ne voudroient pas accepter le présent legs sous les conditions y attachées, le sieur Codicillant le transfere à la Charité de Lyon, à la charge d'exécuter les mêmes conditions, ayant pour objet de faire un avantage réel à la Patrie de ses Ancêtres, & d'engager par-là Messieurs de Lyon à s'intéresser au salut de la Province de Bresse, & pour que son exemple réveille l'amour de la Patrie & de la societé dans le cœur de ceux qui le suivront: il exhorte ses Légataires à faire imprimer le présent Codicille pour en déposer des copies collationnées dans les Archives de la Maison de Ville de Lyon & dans celles de la Maison de Ville de Bourg, sa Patrie, & partout où il sera jugé nécessaire, afin d'emporter en mourant la satisfaction d'avoir vêcu utilement, car telle est sa volonté, dont il a requis Acte, signé *le Loup de Riveire*, & *Fays*, Notaire Royal.

COPIE d'une Lettre écrite à Mad. la Generalle la Motte, par M. Martiny, Docteur Médecin, Aggregé au Collége de Lyon.

JE pense, Madame, que vous ne serez pas fâchée d'être informée de l'heureux succès de votre Elixir d'or dans la maladie dont Madame Chalut de cette Ville, & mere de M. Chalut, Trésorier de Madame la Dauphine, a été attaquée.

Digitized by Google

Les vertiges, les mouvemens convulsifs, la bouche tournée & un begayement, symptômes qui annonçoient une apopléxie, ont entierement disparu, & cedé à l'usage habituel qu'elle a fait de votre précieux Elixir. Sa bouche est très-bien remise, & elle se porte actuellement fort bien. Je croirois, Madame, manquer à mon devoir & à l'intérêt que je prends à la conservation de la santé de nos Citoyens, si je ne vous invitois à ne nous pas laisser manquer dans ce Pays de ce Rémede, dont je fais un très-grand cas, & dont je connois le mérite, en ayant fait plusieurs expériences. J'ai aussi éprouvé l'excellence de votre Elixir blanc dans les maladies du cerveau, dans les vapeurs épileptiques, dans la démence ou imbécillité d'esprit, & dans les maux qui tiennent d'une cause vénérienne ou scorbutique. Je me ferai un vrai plaisir de vous informer dans la suite des effets que l'un ou l'autre de ces Elixirs pourront opérer, comme je m'en fais un de vous assûrer combien j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE de M. Jomoron, Trésorier de France, & Subdelegué Général de l'Intendance de Grenoble, en date du 20 Août 1748, écrite à M. Arnoult.

MOnsieur Portalis, Commissaire des Guerres, Monsieur, m'a renvoyé de Toulon la lettre que vous lui avez écrite le 18 Mai dernier; j'ai fait tout ce qui étoit en mon pouvoir auprès des Médecins, Chirurgiens & Apoticaires qui ont soigné M. Bruno dans sa derniere maladie, pour les engager à donner leur Certificat sur les admira-

Digitized by Google

les effets de votre Sachet, qu'a éprouvé le sieur Bruno, Commis dans les Bureaux de l'Intendance de cette Province, mais ils n'ont point voulu adhérer à ma priere, en disant que votre Sachet avoit été attaché au col du malade sans leur participation ; je me contenterai donc de vous dire au vrai ce qui s'est passé. Le Sr Bruno étant tombé d'apoplexie il y avoit trois jours, étant sans connoissance, M. Portalis arriva de Paris & entendit tous les regrets dont les Bureaux de l'Intendance retentissoient sur l'état de ce pauvre malheureux, qui avoit été saigné & resaigné à plusieurs reprises, & à qui on avoit donné l'Emétique en abondance, qui n'avoit point operé. Comme M. Portalis, me dit qu'il portoit à Toulon un de vos Sachets à un de ses amis, je lui demandai à le voir, je lûs les imprimés qui y étoient joints ; M. Portalis m'offrit de me le remettre, en disant qu'il en feroit venir un autre ; je lui rendis les 12 livres qu'il m'a dit que lui avoit coûté ce Remede ; sur le champ je priai un Religieux qui se trouva chés moi, d'aller attacher au col du sieur Bruno ce Sachet, ce qui fut aussi-tôt exécuté. Demie heure après, le malade commença à donner des signes de connoissance, le lendemain il fut si bien à lui, qu'il se confessa, reçut le viatique & fit son testament, il a vêcu l'espace de quatre mois depuis. Il vient de mourir, mais les Médecins assûrent que son apoplexie ne l'a point fait périr ; qu'étant asmatique, cette maladie a empiré & en a été la seule cause ; qu'au surplus il a eu une parfaite connoissance jusqu'au moment de la mort ; voila ce que je puis vous certifier de cette affaire, en vous assûrant qu'on ne peut être plus parfaitement, votre, &c. *Signé*, Jomoron, Trésorier de France & Subdelegué Général de l'Intendance de Grenoble.

Digitized by Google

Pour éviter tout abus & pour la sûreté du Public, on avertit de nouveau que le remede du sieur Arnoult ne se distribue que chés lui, rue des cinq Diamans à Paris ; qu'il ne commet personne pour le distribuer ailleurs, & qu'il n'en donne pas un seul, sans qu'il soit accompagné d'un imprimé signé de lui, & sans enregistrer les noms, qualités & demeures de ceux pour qui on les destine.

Le Mercure & plusieurs autres Ouvrages Périodiques ont parlé plusieurs fois des effets surprenans opérés par le Sachet antiapoplectique. Le sieur Arnoult vient d'obtenir un Certificat beaucoup plus authentique & plus respectable des vertus de ce merveilleux Sachet. C'est un Arrêt du Conseil d'Etat de Sa Majesté, qui maintient ce Marchand Droguiste dans le droit de vendre seul ledit Remede, & dans lequel sont déduites amplement les preuves qu'on a de son utilité.

LETTRE de M. de Launay, Maître Chirurgien Juré à Paris, & de l'Académie Royale de Chirurgie.

MOnsieur, c'est parce que vous m'avez honoré de votre confiance, que je vous fais tenir ma présente adresse.

Ayant été en relation avec vous, il est bien juste que vous sçachiez où me retrouver, surtout dans l'occasion où je pourrois être utile à vos plus proches ou à vos amis qui sont dans la Province.

Je n'ai rien épargné pour les recherches, & je me suis assûré de l'expérience nécessaire pour remplir l'attente de ceux qui s'adresseront à moi, soit pour la sûreté, la durée & la commodité des Bandages nouveaux, soit pour les avis & le succès des Reme-

tes qui conviennent aux Descentes ou aux autres maladies qui y ont quelque rapport.

Vous voila à présent en état d'obliger qui vous voudrez, & de disposer de moi quand il vous plaira me mettre à l'épreuve ; vous serez convaincu de la sincérité avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c. *de Launay*, Chirurgien Juré à Paris, de l'Académie de Chirurgie ; Cul-de-sac de l'Oratoire.

SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique a cedé son privilége du Concert Spirituel, exécuté au Château des Tuilleries, à M. *Royer*, si estimé à la Cour & à la Ville par ses talens & ses ouvrages; nous l'avons déja annoncé au Public, mais nous ne l'avons pas informé des soins & des frais qu'il en coûte à ce nouveau Directeur pour mettre la Salle de son Spectacle en état de plaire aux Dames par sa distribution commode & l'arrangement des places. Ce Concert si bien préparé, ouvrira le premier Novembre, jour de la Toussaint.

L'Opéra continue avec succès les représentations du Ballet *des Fragmens*. Mlle Coupée a joué le rôle de Julie, & a été applaudie dans l'Acte de l'Estime, tiré du Ballet des Amans déguisés.

La Tragédie de Sémiramis de M. de Voltaire, s'est soutenuë jusqu'à la clôture du Théatre, avec des assemblées nombreuses.

Le Mercredi 18 Septembre, la Comédie Italienne a donné la premiere Représentation *des Fées Rivales*, Piéce Italienne en quatre Actes, suivie de

Digitized by Google

quatre Divertissemens très-ingénieusement dessinés par M. Deshayes, qui est connu pour exceller dans plus d'un talent. Le sujet de cette Comédie, les machines & le Spectacle, sont de l'invention de M Veroneze, pere de l'inimitable Coraline & de la charmante Camille. La Musique est de M. Blaise, & digne de lui. La peinture des Décorations est de M. Pietre Alejeri.

Le Prologue, qui précede cette Comédie, y est bien mieux lié que les parties de l'ouvrage ne le sont ensemble. Le sujet en a parû peu judicieux & peu naturel. Lisidor, amoureux & aimé de Rosélinde, fille du Roi des Rayons d'or, l'obtient de son pere, avec l'espérance de succeder à sa Couronne. Dans l'instant que ces deux amans, charmés l'un de l'autre, obtiennent le prix de leur tendresse, loin de jouir promptement de leur félicité, ils demandent avec un vif empressement la permission d'aller se promener sur la terre. Elle leur est accordée, à des conditions qui n'ont pas été approuvées par les amateurs des plans raisonnés, & des intrigues vrai-semblables, mais il ne faut pas examiner ces sortes de Comédies avec les yeux de la raison, & il seroit inutile d'en détailler les fautes : il suffit de dire qu'elle est fort amusante par les lazis & les danses. Il y a surtout une Entrée de Statues, qui forment differens Groupes très gracieux & variés avec une intelligence & un goût supérieur. On ne peut trop louer le génie du Compositeur de ces Ballets enchanteurs.

Digitized by Google

COMEDIES REPRESENTEES à Fontainebleau.

Les Comédiens François jouerent le Mardi 8 *le Jaloux désabusé*, suivi de la *Nouveauté*.

Le Jeudi 10, la Tragédie des *Horaces*, & *l'Epreuve réciproque*.

Le Samedi 12, les Comédiens Italiens jouerent *la Dame invisible*, suivie d'un Ballet.

Le Mardi 15, les Comédiens François représenterent les *Femmes Sçavantes* & la *Famille Extravagante*.

Ils jouerent le 17, la Tragédie d'*Oedipe* & *la Comtesse d'Escarbagnas*.

CONCERTS à la Cour.

Le Mercredi 18, le Lundi 23 & le Mercredi 25 du mois de Septembre, on exécuta en Concert chés la Reine le Prologue & les cinq Actes de l'Opéra de *Thétis & Pelée*. Mlles Romainville, Canavas, de Selle, Mathieu, Godonnesche & Guedon, en ont chanté les rôles, ainsi que Messieurs Benoît, de Chassé, Godonnesche, Dubourg, Poirier & le Clet.

Le Mercredi 18 & le Mardi 17, le Sieur Chamballanty, jeune Musicien Italien, de la Musique du Roi, fit chanter pendant la Messe devant leurs Majestés le Pseaume *Deus in nomine tuo*, &c. Motet de sa composition, qui fut fort applaudi, & dans lequel il a joint à l'expression des paroles le goût Italien.

Le Jeudi 19 & le Vendredi 20, le Sieur An-

theaume, Maître de Musique de la Cathédrale de Senlis, & fils du Musicien du Roi, fit chanter pendant la Messe de Sa Majesté le Pseaume *Dominus Regnavit*, *&c.* On a trouvé beaucoup de graces dans les récits, & de force dans les chœurs de ce *Motet*, qui est de sa composition.

Le Lundi 7, le Mercredi 9, & le Lundi 14 de ce mois, on chanta chés la Reine le Prologue & les cinq Actes de l'Opera de *Persée*. Les rôles furent remplis par Mlles Romainville, Lalande, Deschants, Mathieu, Godonnesche & Canavas, & par Messieurs Poirier, Lagarde, Dubourg, Richer, d'Aigremont, le Bague, & Bazize.

Le Mercredi 16, on exécuta chés la Reine le premier & le second Acte de *la Pastorale héroïque de Diane & Endimion*, de M. de Blasmont, Sur-Intendant de la Musique du Roi.

Mlles Lalande, Deschants, Romainville, Canavas, Godonnesche, & d'Aigremont, Messieurs Poirier, Dubourg & la Garde, en chanterent les rôles.

M. *Gautier*, Professeur de Musique, estimé depuis long-tems, a composé un troisiéme Recueil de Chansons, dont les paroles & les Airs méritent l'approbation des Amateurs des Ouvrages Lyriques. On le débite chés *l'Auteur*, rue de la Comédie Françoise, & chés *le Clerc*, rue du Roule, à la Croix d'or. Voici un joli échantillon des paroles.

RONDE DE TABLE.

Que ce festin est aimable,
Et qu'il a pour moi d'attraits!
Je vois les Graces à table,
L'Amour doit être bien près.

Bacchus d'un vin qui pétille
Verse les flots précieux,
Et joint l'éclat dont il brille
A celui de leurs beaux yeux.

Je leur consacre mon verre,
J'aime & je bois tour à tour;
Toujours l'heureuse fougere
Sert ou Bacchus ou l'Amour.

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGÈRES.

DE PETERSBOURG, *le* 24 *Septembre*.

L'Escadre que l'Impératrice avoit envoyé croiser dans la mer Baltique est rentrée dans les Ports de Revel & de Cronstadt, & l'on est occupé actuellement à désarmer les Vaisseaux & les Frégates. Le Gouvernement a donné ordre de construire plusieurs nouveaux Vaisseaux de guerre. La nuit du 2 au 3 de ce mois, il arriva de Vienne un courier, dont le Comte de Bernes, Ambassadeur de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, alla sur le champ communiquer les dépêches au Comte de Bestuchef, Grand Chancelier. On recommence à publier que la liberté sera bientôt renduë au Comte Ernest Biron.

Sa Majesté Impériale a nommé Chevaliers de l'Ordre de Saint Alexandre Newsky le Knées Scherbatoff, le Vice Amiral *Gollowkin*, le Lieutenant Feldt-Maréchal *Talisin*, le Comte Henricow, le Baron de Strogonof, le Comte Jesimonwsky, le Knoces Bielosofsky, le Lieutenant Feldt-Maréchal Dewitz, le Vice-Amiral Bars, & le Comte André de Bestuchef.

Elle a déclaré qu'elle iroit à Moscou dans le mois de Décembre.

Le prix du loyer des maisons y étant devenu excessif depuis les derniers incendies, & tel habitant, qui donnoit sa maison à un Ambassadeur pour cinq cens roubles, en demandant actuellement jusqu'à cinq mille, les Ministres Etrangers ont supplié sa Majesté Impériale d'interposer son autorité

Digitized by Google

autorité pour empêcher cette exaction. Ils ne pourront être logés qu'à plus d'une lieue & demie du Palais, parce que les quartiers, qui en sont les plus voisins, ont été les plus maltraités par les flammes. L'Impératrice a fait présent de six mille roubles à la veuve du Knées Repnin. Le Comte de Bestuchef, Grand Chancelier, a reçu avis que le 16 du mois dernier son Château de Wenden avoit été réduit en cendres, ainsi que la Ville qui en dépend.

DE WARSOVIE, *le 26 Septembre.*

IL est dit dans les Universaux publiés de la part du Roi pour la Convocation de la Diette générale, que si d'un côté sa Majesté a lieu de se réjoüir de la tranquillité, dont la Pologne a joüi pendant les troubles qui ont agité les Etats voisins, elle voit de l'autre avec la plus grande douleur, qu'on a perdu des momens heureux qui auroient dû être employés utilement; que le bonheur des Polonois a paru leur être à charge, & qu'ils se sont empressés de suivre les chemins qui les conduisoient à leur perte; que la Patrie est dépouillée de son ancienne splendeur, & réduite à la derniere pauvreté, sans troupes, sans défense, sans aucune sûreté pour son commerce; qu'on a été émû de compassion de la voir dans cette situation déplorable; qu'on a été convaincu de la nécessité d'y apporter un prompt remède; que les Patriotes zélés ont fait les plus grands efforts pour y réussir, mais que la désunion y a toujours mis obstacle, & que les conseils les plus salutaires n'ont produit aucun effet; qu'il n'étoit pas naturel de s'attendre que l'augmentation de l'armée de la Couronne, augmentation demandée de chacun avec instance,

Digitized by Google

comme un article essentiel au bien public, eût dû être la cause qui a rendu tant de Diettes infructueuses; que cependant les differentes difficultés alleguées sur les moyens de trouver les fonds pour l'entretien des troupes, ont empêché la République d'acquerir de nouvelles forces : que même les autres affaires, sur lesquelles on avoit a déliberer, n'ont pû être terminées, vû la séparation précipitée de plusieurs Diettes; que le Roi, moins offensé de cet abus de la liberté, qu'animé de l'amour de la Patrie, n'est point rebuté par tant de mauvais succès; qu'il a convoqué les Diettes particulieres des Palatinats pour le 19 du mois d'Août dernier, & qu'il convoque la Diette générale pour le 19 du mois prochain; que sa Majesté souhaite que les Etats assemblés de la République fassent voir que les tems de discorde ne subsistent plus; que si l'on continuë de s'opposer à l'augmentation de l'armée, ou si l'on juge à propos, avant que de se déterminer sur cet article, de pourvoir au fond nécessaire pour l'entretien des troupes, le Roi s'en remet là-dessus à ce qui sera réglé par la Diette; qu'en attendant, il a recommandé aux Grands Chanceliers de Pologne & de Lithuanie d'inviter sérieusement cette assemblée à prendre des mesures efficaces pour améliorer les Finances, pour favoriser le commerce, & pour abréger les procédures.

De Stockholm, *le 23 Septembre*.

La santé du Roi est toujours fort chancelante, & ce Prince eût le 8 de ce mois une vive attaque de gravelle. Sa Majesté rendit le lendemain une pierre, & depuis elle s'est trouvée un peu soulagée. On compte que la Princesse, épouse du

Digitized by Google

Prince Royal, accouchera vers la fin de ce mois. Ce que quelques Gazettes étrangéres ont publié d'une prétendue Déclaration faite au sujet de l'affaire de M. de Guydickens est d'autant plus destitué de fondement, qu'il ne réside ici personne de la part du Roi de la Grande Bretagne. A la vérité, le R[illegible] avoit nommé M. de Wolfenstierna pour se rendre à Hannover, mais comme on a été informé que sa Majesté Britannique étoit allée à Goerden, & qu'elle vouloit employer uniquement à ce qui concerne la Pacification générale le reste du tems qu'elle doit passer dans son Electorat, sa Majesté a changé la destination de ce Ministre, & elle lui a ordonné d'aller remplacer le Baron de Hopken à la Cour de Berlin. Il n'y a rien de nouveau du côté de la Finlande, où les troupes Suédoises & Russiennes se tiennent également tranquilles dans leurs quartiers respectifs. M. Curonius, ci-devant Bourguemestre d'Upsal, qui a été arrêté en Dannemarck à la requisition du Roi, a été conduit en cette Ville. Il a été enfermé dans les prisons de Castenhoff.

Le Baron de During, en vertu des pouvoirs qu'il avoit reçûs de sa Majesté, a revêtu des marques de l'Ordre de l'Epée M. Grusle, Président du Conseil Royal de l'Amirauté; les Amiraux Ulfab & Gerdten; le Baron de Hamilton & M. de Kaulbars, Majors Généraux.

ALLEMAGNE.

De Vienne, le 28 Septembre.

SElon un état qui paroît des contingens que les Pays Héréditaires doivent fournir à la Caisse Militaire, conformément au nouveau Plan adopté

Digitized by Google

pour l'entretien des troupes, la Basse Autriche payera deux millions huit mille neuf cens soixante & huit florins; la Haute Autriche douze cens mille; le Royaume de Boheme cinq millions deux cens soixante-dix mille quatre cens cinquante-huit; celui de Hongrie deux millions quatre cens quarante-sept mille sept cens soixante & douze; la Transilvanie sept cens vingt & un mille huit cens trente deux; le Bannat de Temeswar trois cens cinquante-cinq mille trois cens soixante; l'Esclavonie, la Sirmie, & les territoires qui en dépendent, cent trente mille neuf cens trente-quatre; la Moravie dix-huit cens cinquante-six mille quatre cens quatre-vingt-dix; la partie que l'Impératrice Reine a conservée dans la Haute-Silésie, deux cens quarante-cinq mille deux cens quatre-vingt dix-huit; la Stirie onze cens quatre-vingt-deux mille cinq cens quarante-cinq; la Carinthie six cens trente-sept mille sept cens quatre-vingt-quinze; la Croatie trois cens trente-six mille cent soixante & onze; Gorice & Cradiska quarante & un mille cinq cens deux.

M. Keith, Ministre du Roi de la Grande Bretagne, eut le 8 de ce mois sa premiere audience de l'Impératrice Reine, & lui présenta ses Lettres de Créance. Cette Princesse assista le même jour à la consécration de la nouvelle Chapelle du Palais. Elle vit le soir une représentation de l'Opera, & elle retourna ensuite à Schombrun.

Les Régimens de Cuirassiers de Jean Palfy, de Diemar & de Hohenembs, & ceux de Dragons de l'Archiduc Joseph, de Philbert & de Lichtenstein, seront envoyés dans le district de Péterbourg; ceux de Cuirassiers de Birckenfeldt, de Hohenzollern & de Charles Palfy, ceux de Dragons de Bathiany & de Wurtenberg, & ceux de Hussards

d'Esterhasi, de Spleni & de Nadasti, dans le district de Neuhesel; ceux de Cuirassiers de Czernin, de Serbelloni & de Portugal, celui de Dragons de Preitling, & ceux de Houssards de Dessoffi, de Carolis, de Bellesnay, de Giuliani & de Bariohay, dans les districts d'Esseck & de Caschau; ceux de Cuirassiers de Saint Ignon & de Schmerzing; & ceux de Houssards de Collari & de Stirum, sur le territoire d'Offen: le Régiment de Cuirassiers de Darmstadt dans le Bannat de Temeswar.

L'Empereur, accompagné du Prince Charles de Lorraine, arriva de Prague le 16 de ce mois: il descendit au Palais de la Favorite où il s'arrêta quelque téms, & il se rendit ensuite au Château de Schombrunn. Leurs Majestés Impériales allerent l'après-midi rendre visite à l'Impératrice Premiere Doüairiere. Elles revinrent le soir en cette Ville, & elles assisterent à la représentation d'un Opera Italien. Le lendemain entre sept & huit heures du soir, l'Impératrice Reine accoucha d'une Princesse, qui mourut peu d'instans après avoir été baptisée. Shaddi Effendi, Envoyé Extraordinaire du Grand Seigneur, eût le 16 son audience de congé de l'Impératrice Reine, qui lui a fait remettre par le Comte de Kevenhuller, Grand Chambellan, les présens destinés pour sa Hautesse. Le 20, M. Keith, nouveau Ministre du Roi de la Grande Bretagne, eût sa premiere audience de l'Empereur, après laquelle il fût en conference avec le Comte d'Uhlefeld, Grand Chancelier de la Cour. Il arriva le 17 de Péterbourg un courier, dont les dépêches donnerent lieu à la tenue d'un Conseil, qui s'assembla chés le Feldt-Maréchal Comte de Konigseg.

Shaddi Effendi, Envoyé Extraordinaire de la

Digitized by Google

Porte, prendra après-demain congé de l'Empereur. Sa Majesté Impériale assista avant-hier à l'assemblée du Collége qu'on nomme *la Députation générale de la Cour*. Le Comte de Linange a déja conferé plusieurs fois avec le Comte de Coloredo, Vice-Chancelier de l'Empire, au sujet des prétentions de l'Electeur Palatin sur la Seigneurie de *Pleistein*. On espere que cette affaire se terminera à l'amiable, & le bruit court que celle concernant le Comté de Zwingenberg est entierement réglée. Le Gouvernement a reçû de Pétersbourg un courier, par lequel on a appris que l'Impératrice de Russie avoit accepté l'offre qui lui a été faite par l'Impératrice Reine, de donner des quartiers en Boheme & en Moravie aux troupes Russiennes, qui sont à la solde de la Grande Bretagne & de la République des Provinces-Unies. M. Jordan, Conseiller du Conseil Aulique du Royaume de Boheme, & l'un des Membres de *la Députation générale*, est mort en cette Ville le 23 de ce mois. Il avoit beaucoup travaillé aux nouveaux arrangemens, proposés par le Comte de Haugwitz pour la levée des impositions destinées à l'entretien des troupes. On mande de Constantinople, que la tranquillité paroît y être parfaitement rétablie, & que le Grand Seigneur est allé à une Maison de campagne, où il demeurera jusqu'à ce qu'on ait achevé les réparations qu'il a ordonné de faire au Serail.

De Berlin, le 1er. Octobre.

Plusieurs des Seigneurs, qui ont accompagné le Roi en Silésie, revinrent le 16 du mois dernier, & sa Majesté en arriva le 17. Elle alla le 18 à Montbijoux rendre visite à la Reine Douai-

Digitized by Google

tiere. Le 19, elle y dîna avec la Reine, le Prince & la Princesse de Prusse, & la Princesse Amelie. Après le repas, le Roi retourna à Potsdam, où il fut suivi par le Feldt Maréchal Keith, le Major Général de Winterfeldt, le Comte de Wartensleben, le Baron de Retzow, l'Adjudant Général Buddenbroeck, le Baron de Lentulus, le Ma[illegible] d'Argens, & le Baron de Bielefeld, Co[illegible]r Privé.

Les eaux minérales d'Egra, dont le Roi a fait usage il y a quelque tems, ayant beaucoup contribué au rétablissement de sa santé, sa Majesté a jugé à propos de les prendre une seconde fois. Le Prince de Prusse a été de nouveau indisposé, mais depuis quelques jours il se porte beaucoup mieux. On a[illegible] avis de Dresde, que le Roi de Pologne Ele[illegible] de Saxe avoit envoyé les marques de l'Ordre de l'Aigle Blanc au Comte Rasomowsky, Président de l'Académie des Sciences de Pétersbourg. Les nouvelles de Boheme portent que le Général Lieven, qui commande en chef les troupes Russiennes depuis la mort du Knées Repnin, a fait sçavoir aux Commissaires préposés par le Roi de la Grande Bretagne & par les Etats Généraux des Provinces Unies pour leur conduite, qu'il se chargeroit de pourvoir à la subsistance de ces troupes, si on vouloit lui remettre les fonds assignés pour cette destination.

De Hanover, *le 29 Septembre.*

Le 16 de ce mois, le Roi partit de Herrenhausen pour Goerden, où sa Majesté arriva le jour suivant, & où elle a voulu que la Chancellerie la suivît, afin que les affaires d'Etat ne souffrissent point d'interruption par ce voyage. Quel-

Digitized by Google

ques dépêches qu'un courier extraordinaire a apportées de Turin au Chevalier Ossorio, Envoyé Extraordinaire du Roi de Sardaigne, obligeront ce Ministre de se rendre demain à *Goerden*. Le Roi a résolu de faire un voyage à *Lavenbourg*, & le Duc de Newcastle y accompagnera sa Majesté. [illegible]eigneur ira ensuite passer quelque tems à [illegible]bourg.

DE BAREITH, *le 26 Septembre.*

SUr la nouvelle que le Duc de Wirtenberg devoit se rendre ici de Stuttgard le 18 de ce mois, le Margrave envoya au-devant de ce Prince jusqu'à Erlangen le Baron de Hesberg, Conseiller Privé, avec un Chambellan, deux Gentilshommes de la Chambre, & plusieurs Officiers. Lorsque le Duc de Wirtenberg fut arrivé sur la frontiere de cet Etat, il y trouva le Baron de Luchau, Premier Gentilhomme de la Chambre, qui l'y attendoit avec plusieurs carosses du Margrave, & qui le complimenta de la part de ce Prince. Le Duc de Wirtenberg monta dans le carosse qui lui étoit destiné, & la marche se fit dans l'ordre suivant. Les *Baillifs & Officiers* de Justice; une Compagnie de Chasseurs; les Officiers de la Venerie, ayant à leur tête le Grand Veneur; une Compagnie de Hussards; le Baron de Hesberg dans un des carosses du Margrave; deux Ecuyers; les Gentilshommes de la Chambre; trois carosses du Margrave, remplis par des Gentilshommes du Duc de Wirtenberg; une Compagnie de Cuirassiers; le carosse dans lequel étoit le Duc de Wirtemberg avec le Baron de Luchau, & aux deux côtés duquel marchoient plusieurs Coureurs, Heyduques & Valets de pied; un Détachement des Gardes du Margrave; les ca-

Digitized by Google

rosses de la Margrave, & ceux de la principale Noblesse. En entrant dans cette Ville, le Duc de Wirtenberg fut salué d'une triple décharge de vingt-quatre piéces de canon. Un Régiment d'Infanterie formoit une double haye dans les rues par lesquelles ce Prince passa. Le Margrave le reçût à la porte du Château, & le conduisit à l'appartement de la Margrave, où la Princesse étoit, ainsi que les Princes Henri & Ferdinand de Prusse. Après que le Duc de Wirtenberg eut salué la Margrave & la Princesse, il se retira pour quelque tems dans l'appartement qui lui avoit été preparé. Il retourna ensuite chés la Margrave, où il y eût un souper servi à plusieurs tables. La Duchesse Douairiére de Wirtenberg arriva le 19, & chaque jour a été marqué depuis par quelque fête. Aujourd'hui, les nôces du Duc de Wirtenberg & de la Princesse se sont faites avec un éclat qui a répondu au rang des deux époux.

De Hambourg, *le 10 Octobre.*

Soixante mille écus, que la Régence de cette Ville a prêtés au feu Duc de Holstein, étant hypotéqués sur le District de Reebroeck qui fait partie du Bailliage de Renbeck, & ce District étant enclavé dans le territoire dépendant de Hambourg, les Magistrats ont fait proposer au Grand Duc de Russie de le leur céder pour la liquidation de la susdite somme.

Quatre Vaisseaux de guerre, que l'Impératrice de Russie a fait construire à Archangel, ont passé le Sund, & sont allés joindre à Cronstadt la Flotte de cette Princesse. Ils ont beaucoup souffert dans leur navigation par diverses tempêtes qu'ils ont essuyées. Le Roi de Dannemarck se rendra dans peu à Jagersbourg, où il se propose de de-

Digitized by Google

meurer le reste de l'automne. On a été informé par les lettres de Stockholm, que le Roi de Suéde avoit recommencé à travailler avec ses Ministres. Les mêmes lettres marquent qu'on mande de Finlande, que les troupes Russiennes y avoient été renforcées de quelques Régimens.

ESPAGNE.

De Madrid le 1er. Octobre.

LEurs Majestés accompagnées de Madame, épouse de l'Infant Don Philippe; de l'Infante Marie-Louise, & des Grands, s'étant rendues le 15 de ce mois sur les cinq heures du soir à l'Eglise des Hieronimites, le Cardinal de Mendoza, Grand Aumônier du Roi, fit la cérémonie d'administrer à l'Infante Marie-Louise le Sacrement de Confirmation. Elles assisterent ensuite au *Te Deum*, qui fut chanté par la Musique, & à la Bénédiction du Saint Sacrement. Don Juan d'Isla, Président de l'Audience & de la Chancellerie de Grenade, & Don Joseph Manuel de Roxas, Fiscal de celui des Indes, ont été nommés Conseillers du Conseil Royal. Le Roi a disposé de l'emploi de Ministre du Civil de l'Audience d'Arragon en faveur de Don Mames Salvador de la Sala, & de celui de Ministre du Criminel de la même Audience en faveur de Don Louis Urries. Sa Majesté a accordé les charges de Corregidors d'Epée des Villes de Xeres, d'Ecija, de Plasencia, de Mancha Real de Jaën, & de Palencia, à Don Juan Basile d'Anguiano, à Don Juan Antoine del Rio, à Don Laurent Polanco y Zevallos, à Don Louis Fernand de Quesada, & à Don Joseph Joachim de Vereterra.

Digitized by Google

Depuis les premiers avis qu'on a reçûs de la prise du Vaisseau de Registre *Jesus Marie Joseph*, qui avoit fait voile de la Havane pour Cadix, on a été informé que les Anglois l'ont enlevé à l'ancre dans un Port d'une des Isles Terceres. Ces Isles appartenantes à une Puissance neutre, le Roi a envoyé ordre à M. Wale, chargé de ses affaires à Londres, d'exposer au Ministere Britannique les circonstances du fait, & d'insister pour la restitution de ce Vaisseau & de tous les effets dont il étoit chargé. Sa Majesté se promet que le Roi de la Grande Bretagne, par son attention à faire droit sur cette demande, donnera une preuve de ses dispositions à établir une parfaite intelligence entre les deux Nations. Les nouvelles Actions de la Compagnie de Seville se distribuent à Madrid chés Don François Antoine de la Cagiga, & à Séville chés Don Nicolas del Campo, Tréforier Général de la Compagnie. Dona Laure Julie Mentagaci, veuve du Marquis de Saint André, & Cameriste de la Reine Douairiere, mourut à Saint Ildefonse le 15, âgée de quatre-vingt-un ans. Le Pere Hyacinte de Naxera, Religieux de l'Ordre des Minimes, Examinateur Synodal & Historiographe de l'Archevêché de Séville & de l'Evêché de Cadix, est mort à Moron de la Frontera, dans la soixante & onziéme année de son âge. On mande de Gibraltar, que M. François Butler, qui y réside en qualité de Consul de la Nation Hollandoise, a reçû des instructions des Etats Généraux des Provinces Unies, pour renouer les négociations de paix entamées ci-devant entre cette République & le Roi de Maroc Muley Abdallah. En attendant la conclusion d'un accommodement, la navigation des Bâtimens Européens est de nouveau menacée par les Corsaires de Tanger. Ces Pirates viennent de mettre en mer deux nouvelles Galeres.

Digitized by Google

De Milan, le 29 Septembre.

LE Comte de Harrach, Gouverneur Général du Milanez, ayant représenté à l'Impératrice Reine, qu'il convenoit de laisser pour la garde de ce Duché les troupes qui y ont été employées depuis plusieurs années, cette Princesse a déferé à cet avis. En conséquence, il a été décidé que les Régimens d'Infanterie Allemande de Wallis, de Pallavicin, de Piccolomini, du Jeune Konigseg, du Grand Maître de l'Ordre Teutonique, d'Andlau, de Hagenbach & de Sprecher; ceux de Dragons de Savoye, de Saxe Gotha & de Holly, & ceux de Hussards de Léopold Palfi, de Vettes & de Giulai, demeureroient dans cette Province. On parle d'ajoûter à ce nombre les deux Régimens d'Infanterie de Merci & Wolfenbuttel. Le Régiment de Cuirassiers de Lobckowitz est en marche pour retourner dans le Royaume de Boheme. L'Impératrice Reine a rétabli le Marquis de Litta dans ses emplois. Il se répand un bruit, que cette Princesse pourroit céder la Ville de Pavie au Roi de Sardaigne en échange du Haut Novarois & d'un District qui s'étend le long de la rive gauche du Lac Majeur & du Tessin.

De Genes, le 30 Septembre.

LEs cent vingt soldats qu'un Détachement des troupes de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, & de celles du Roi de Sardaigne, avoit fait prisonniers dans l'action de Nonza, & qui avoient été conduits de l'Isle de Corse à Savonne, ont été remis en liberté. On conjecture qu'il en sera incessamment de même des Officiers Allemands, qui sont détenus ici depuis la révolution. La

bruit court que lorsqu'on les renverra, ils seront escortés par des Bourgeois & des Artisans de cette Ville, comme étant prisonniers du Peuple, & que le même Détachement ramenera les quatre Nobles, qui sont en ôtage à Milan. Il y a apparence que la communication sera entierement rétablie avec la Lombardie, aussi-tôt après que tous les prisonniers auront été rendus de part & d'autre. Le Roi de Sardaigne a déja retiré de Savone la plus grande partie des troupes qui y étoient en garnison, & ce Prince commence à faire vendre les magasins qu'il y avoit établis.

Les lettres de Corse, du 15 de ce mois, confirment que la suspension d'armes y a été publiée & que même elle a lieu entre les troupes de la République & les Rebelles. On a sçû par les mêmes lettres, que les Officiers du Corps des troupes Allemandes & Piémontoises, commandé par le Chevalier Cumiana, alloient librement à la Bastie. Le Gouvernement vient de nommer tous les Commissaires & les Juges des lieux que la République posséde en terre ferme, même de ceux qui sont encore occupés par les troupes de la Reine de Hongrie. De cette démarche, on infere qu'il se flate que la restitution en sera bien-tôt faite aux Génois. Il est arrivé dans ce Port un Navire Anglois, chargé de draps, de plomb & d'autres marchandises de la Grande Bretagne. L'Opéra, que le Duc de Richelieu faisoit préparer depuis longtems, fut représenté pour la premiere fois le 22. de ce mois. C'est un Ballet Héroïque, & il est intitu'é *Zima*. La dépense de ce spectacle a monté à plus de cinquante mille livres.

De Nice, le 25 Septembre.

Le Marquis de la Mina, qui commande l'armée Espagnole sous les ordres de l'Infant Don Philippe, a célebré avec beaucoup de magnificence l'Anniversaire de la naissance de sa Majesté Catholique. Tous les Officiers, tant des troupes de France que de celles d'Espagne, s'étant assemblés le 22. de ce mois au soir chés ce Général, on y représenta une Comédie Françoise. Le Maréchal Duc de Belle-Isle s'y rendit quelque tems après la Comédie, & on exécuta un très-beau Concert. On tira ensuite un feu d'artifice, dont la Décoration représentoit un superbe Palais, orné de statues & d'emblêmes relatifs au sujet de la fête. Cette journée finit par un Bal, pendant lequel on servit continuellement des rafraîchissemens de toute espéce. L'Hôtel & le Jardin du Marquis de la Mina étoient éclairés de plus de cinq mille pots à feu. Avant-hier, le Maréchal Duc de Belle-Isle, accompagné de tous les Officiers François, alla avec le Marquis de la Mina à l'Eglise de Saint Dominique, où ils entendirent la grande Messe chantée en Musique. A l'Introite, à la Consécration, & au dernier Evangile, les Compagnies de Grenadiers, qui étoient en bataille devant l'Eglise, firent plusieurs salves de mousqueterie. On se rendit après l'Office chés le Marquis de la Mina, qui fit servir trois tables, chacune de cent trente couverts. Il y eut le soir Comédie, & plusieurs salves de l'Artillerie des Châteaux & des remparts. Toute la Ville fut illuminée, & un Bal masqué termina la fête.

Digitized by Google

GRANDE BRETAGNE.

De Londres, le 8 Octobre.

ON est fort impatient d'apprendre l'arrivée de M. Keene à Madrid, où il doit se rendre pour conférer avec les Ministres de sa Majesté Catholique sur ce qui regarde le commerce entre l'Espagne & l'Angleterre. Il y a déja du tems qu'il a reçû pour cet effet ses dernieres instructions. Un courier, venu d'Aix-la-Chapelle le premier de ce mois, a apporté des dépêches fort importantes, à l'occasion desquelles les Seigneurs Régens de la Grande Bretagne ont tenu un Conseil. Dès qu'elles eurent été remises au Duc de Bedfort, ce Secretaire d'Etat écrivit au Comte de Sandwich pour lui en notifier la réception. Quoique l'on continue de travailler avec toute la diligence possible à préparer le Palais de Saint James, le bruit court que le Roi pourroit differer son départ de Hanover jusqu'au commencement du mois prochain. Conséquemment à la résolution qui a été prise de mettre les côtes de la Grande Bretagne en meilleur état de défense, on fait les dispositions nécessaires pour réparer les anciennes Forteresses, & pour en construire de nouvelles. Le 3, le Commun Conseil de Londres s'assembla, & il chargea un Committé d'examiner l'état des fonds & des revenus de la Ville, & de chercher les moyens, non-seulement de payer la somme additionnelle de deux mille livres sterlings qu'elle est obligée de fournir selon un Acte de la derniere Session du Parlement, mais encore d'acquitter les dettes qu'elle a contractées pour l'entretien des Orphelins. On conduisit le 2 à la Banque sous une nombreuse escorte plusieurs caisses remplies d'or &

d'argent, qui sont arrivées de Lisbonne pour le compte des Négocians de cette Ville. Ils ont reçû depuis trois mois plus de deux millions de livres sterlings pour les marchandises qu'ils ont fait passer en Portugal. Demain le Yacht *le Fubbs* fera voile pour aller prendre en Hollande la Duchesse de Newcastle, qui revient de Hannover. On lança le 5 à l'eau dans le Port de Deptford un nouveau Vaisseau de guerre, de soixante piéces de canon. La place de premier Commissaire du Commerce & des Plantations, vacante par la mort du Lord Monson, est destinée au Comte d'Halifax; & on dit que le Chevalier Charles Hambury Williams, Ministre du Roi à Berlin, succedera au feu Chevalier Guillaume Corbett dans la charge de Secretaire de l'Echiquier. Les Actions de la Compagnie de la Mer du Sud & celles de la Banque n'ont point de prix fixe. Celles de la Compagnie des Indes Orientales sont à cent soixante & dix-neuf, trois-quarts, & les Annuités à cent & un quart.

PAÏS-BAS.

De la Haye, le 28 Octobre.

Les Magistrats de Bois-le-Duc, de Dort, de la Brille & de Harlem, ont été changés par le Prince Stathouder, & les nouveaux Echevins de la premiere de ces Villes sont Messieurs Jeremie Storm de s'Gravesende, Léonard Jean Smits, Guillaume Corneille Ackersdyck, Asam Amende, Henri Jean Van Breugel, Guillaume Bopp, Treins Van Heurn, Thierry Gregoire Van Teylingen, & Thierry Guillaume de s'Gravesande.

Digitized by Google

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

Le 29 du mois dernier, la Reine entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, & S. M. communia par les mains de l'Evêque de Chartres, son Premier Aumônier.

La Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine & Mesdames de France, se rendirent le premier de ce mois au Château de Choisy.

Le Pere Chambroy, élû en 1745 Abbé de l'Abbaye de Sainte Géneviéve, & Supériour Général des Chanoines-Réguliers de la Congrégation de France, a été continué dans les mêmes Dignités par les suffrages unanimes du Chapitre Général de cette Congrégation, assemblé à Paris le 12 du mois dernier.

Le 3, le Roi & la Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine & Mesdames de France, arriverent à Fontainebleau du Château de Choisy.

Le 9, pendant la Messe du Roi, l'Evêque de Montpellier & l'Evêque de Viviers, prêterent serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté.

M. le Maréchal Comte de Saxe arriva de Bruxelles à Paris le 10, & le 12 il alla à Fontainebleau rendre ses respects au Roi, qui l'a reçû très favorablement.

Sa Majesté a disposé du Gouvernement de Montmedy en faveur de M. le Comte de la Claviere, Maréchal de Camp, & Commandant à Sedan.

Sa Majesté a accordé au Comte de Scey Mont-

Digitized by Google

Béliard le Régiment du Roi Dragons, vacant par la démission du Marquis d'Ormenans.

Les Comtes Sulkouski, fils du Comte de ce nom, Ministre & Général de Sa Majesté le Roi de Pologne Electeur de Saxe, eurent l'honneur d'être présentés le 24 du mois dernier par le Chevalier de Sainctot, Introducteur des Ambassadeurs, au Roi, à la Reine, à la Famille Royale, qui leur firent un accueil favorable. Ces jeunes Seigneurs dînerent ensuite chés M. le Marquis de Puysieulx, Ministre d'Etat, ayant le Département des affaires étrangeres, qui donnoit ce jour-là un repas aux Ambassadeurs.

M. de Klinglin, Premier Président du Conseil Supérieur d'Alsace, a été introduit dans le Cabinet du Roi, & présenté à Sa Majesté par M. le Chancelier & M. le Duc de Fleury. Ce Magistrat a été nommé l'année derniere à cette Place, en récompense des services que lui & ses ancêtres ont constamment rendus à Sa Majesté & à l'Etat.

REPONSE de M. l'Abbé l'Advocat, Docteur & Bibliothecaire de Sorbonne, à M. Piganiol de la Force, sur le Fondateur de Sorbonne.

Il ne m'a pas été possible, Monsieur, de répondre plutôt à la lettre que vous avez inférée dans le Mercure du mois de Juillet. J'étois en Province lorsqu'elle a paru, & je n'en suis de retour que depuis quelques jours. Vous ne perdrez cependant rien à ce retardement. Je vais terminer notre differend de maniere à ne point souffrir de réplique.

Il s'agit entre nous de sçavoir quel est le Fondateur de Sorbonne. On a toujours crû que c'étoit Robert de Sorbonne, Chanoine de Cambrai, & ensuite de Paris, Chapelain & Confesseur du Roi S. Louis. Telle a été jusqu'ici la croyance de tous nos Docteurs; croyance fondée sur nos Archives & sur la tradition constante de notre Maison. Vous prétendez au contraire, Monsieur, que le Fondateur de Sorbonne est Robert de Douai, Chanoine de S. Quentin, & ensuite de Senlis, Médecin de la Reine Marguerite de Provence, femme de Saint Louis. Vous rapportez vous-même comment cette idée vous est venue. C'est qu'en lisant un Recueil de Piéces sur la Faculté de Médecine de Paris, imprimé en 1714, vous trouvâtes un Panégyrique de cette même Faculté, prononcé par Gabriel Naudé, où il est dit que *Robert de Douai laissa par son Testament quinze cens livres parisis pour achepter des revenus à des Ecoliers étudians en Théologie, ce qu'il entendoit faire par l'avis de Robert de Sorbonne.*

Dès que vous eûtes fait cette découverte, vous la vérifiâtes, dites-vous, sur l'original de ce Testament, qui est gardé dans les Archives de Sorbonne, *& dès-lors vous n'hésitâtes plus à regarder Robert de Douai comme le Fondateur de la Sorbonne.* Vous ajoûtez qu'ayant fait part au Public de cette découverte dans votre Description de Paris en 1742, *vous ne fûtes pas peu surpris de ce que je vous fis donner avis par M. l'Abbé d'Alinval, que vous vous étiez trompé sur le Fondateur de la Sorbonne, mais que vous répondîtes que cela ne pouvoit point être, parce que vous aviez composé cet article sur l'Acte qui est dans les Archives de la Sorbonne; que depuis ce tems-là*, comme vous prépariez une nouvelle Edition de votre Ouvrage, *je vous avois fait dire les mêmes choses par un Avocat d'Auvergne, nommé*

M. de Fraissis, & que vous m'aviez fait la même réponse. Enfin, Monsieur, vous persistez dans votre opinion, & vous faites tous vos efforts pour appuyer ce que vous avez avancé en 1742 dans votre Description de Paris, tom. 6. p. 499, en ces termes.

» Robert de Douai fut le premier Fondateur de » ce Collége (de Sorbonne) & est cependant ce» lui qui est le moins connu. Il étoit Chanoine de » Senlis & Médecin de la Reine Marguerite de » Provence, femme du Roi S. Louis. Par son Tes» tament, qui est gardé dans les Archives de la » Maison de Sorbonne, il donna quinze cens li» vres monnoye de Paris, pour la fondation de ce » Collége, & en confia l'exécution à Robert de » Sorbonne son ami. *Mille & quingentas libras Pa» risienses reliquit ad opus quorumdam Scholarium, » quos intendebat facere ex consilio magistri Roberti » de Sorbonâ; in Theologiâ studentium.* En consé» quence de ce legs, *continuez-vous*, Robert de » Sorbonne commença la fondation de ce Collége » vers l'an 1252. Et comme on ne vit que lui, & » qu'on ne connut que lui dans tout ce qui fut fait » pour l'établissement de ce Collége, le Public lui » donna le nom de *Collége de Sorbonne*.

Telles sont vos paroles. C'est donc uniquement sur le Testament de Robert de Douai que vous appuyez votre prétention; & que vous voulez enlever à Robert de Sorbonne la gloire d'avoir fondé le premier Collége du monde. Mais on vous a déja prouvé; & je vais vous prouver encore par le Testament même de Robert de Douai, que votre prétention est insoutenable. En effet la Maison de Sorbonne a été fondée vers l'an 1252. Or le Testament de Robert de Douai n'a été fait que le 13 Mai 1258. La fondation de Sorbonne est donc

postérieure au Testament de Robert de Douai. Ainsi ce n'est point *en conséquence de ce Testament que la Sorbonne a été fondée.* On ne peut donc prouver par cette piéce, que Robert de Douai soit le Fondateur de Sorbonne.

Vous avez senti, & vous sentez encore la force de ce raisonnement. Toute votre défense consiste à nier la date du Testament de Robert de Douai, & à soûtenir qu'il a été passé vers l'an 1251, & non point le 13 Mai 1258, comme on l'a rapporté. Mais j'en appelle ici, Monsieur, à votre bonne foi, & à votre exactitude. Quoi! Vous êtes venu, dites-vous, en Sorbonne, consulter l'original même de ce Testament; vous l'avez eu entre les mains, vous l'avez collationné avec feu M. Salmon, Bibliothéquaire de Sorbonne. Comment donc se peut-il faire que vous en ignoriez, & que vous en contestiez même la date? Nous conservons ce Testament en original dans nos Archives. J'offre de vous le faire voir, & à tous ceux qui en auront la curiosité. Il est daté comme le sont tous les Testamens authentiques. La date fait foi. Elle porte: Passé à Paris, l'an du Seigneur 1258, le Samedi d'après la Pentecôte. *Actum Parisiis anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo octavo, Sabbato post Pentecosten.* Il y a dans nos Archives une ancienne copie en parchemin du même Testament. J'ai entre les mains plusieurs autres copies faites par les soins des Docteurs, Edmond, Richer, Meusnier & Mauduison. La date est la même par tout. Il est impossible de contester cette date, car elle n'est point en chiffres dans l'original, mais le mot *octavo* y est écrit tout au long, en caractéres très-distincts & très-lisibles. Il n'y a donc aucun doute que le Testament de Robert de Douai n'ait été fait, comme porte sa

date, le Samedi d'après la Pentecôte, c'est-à le 13 Mai de l'année 1258. Or la Maison de bonne étoit déja fondée. *Vous en convenez même*, puisque vous en mettez *la fondation* l'an 1252. Il est donc démontré qu'elle n'a p: fondée en conséquence du Testament de Robe Douai. D'où il suit qu'on ne peut prouver p Testament, qu'il soit le Fondateur de Sorbor

Une autre raison qui m'avoit fait dire q fondation de Sorbonne étoit antérieure au T ment de Robert de Douai, c'est qu'il dit dan: Testament qu'il legue quinze cens livres p pour de nouveaux Ecoliers. *Ad opus quorumdam novorum Scholarium*. Or qui dit *nouveaux Ecoliers*, suppose des Ecoliers plus anciens déja établis auparavant. Robert de Sorbonne avoit donc déja rassemblé & établi des Ecoliers, avant que Robert de Douai fit son Testament Par conséquent la fondation du Collége de Sorbonne est antérieure au legs de Robert de Douai.

Ce raisonnement ne vous presse pas moins que le précédent, mais vous y répondez beaucoup plus mal. Si l'on vous en croit, au lieu de rapporter le Testament tel qu'il est, nous l'avons *falsifié*, en ajoutant, *novorum Scholarium in Theologiâ Audientium*, & par l'intromission de ce mot *novorum*, *nous renversons*, ajoutez-vous, *les tems & les faits, pour établir un systême qui n'est pas celui de la vérité, & qui est d'une grande conséquence.* J'en appelle encore ici à votre bonne foi. Est-il bien vrai que vous ayez consulté le Testament original de Robert de Douai, comme vous le dites avec tant d'assûrance? Est-il bien vrai que vous l'ayez eu entre les mains? Est-il bien vrai que vous l'ayez collationné dans nos Archives avec feu M. Salmon? Si cela est, Monsieur, c'est donc vous qui

l'avez altéré ; c'est vous qui l'ayez rapporté autrement qu'il n'est : c'est vous qui l'avez falsifié : c'est vous enfin qui en avez retranché le mot *novorum*, pour bâtir un systême singulier, inconnu jusqu'ici, & contraire à la vérité. J'offre encore un coup, de vous faire voir, & à tous ceux qui en auront la curiosité, le Testament original de Robert de Douai, tel qu'il se trouve dans nos Archives. Il est en parchemin & a été passé pardevant Adam, Évêque de Senlis. On y trouve le mot *novorum*, très-distinct & très bien écrit. En voici la clause en entier. *In nomine sanctæ & individuæ Trinitatis ; Ego Magister Robertus de Donaco, Physicus* (c'est-à-dire Médecin) *Canonicus Silvanectensis, compos mentis meæ, condo & ordino Testamentum meum in modum qui sequitur. In primis lego ad opus quorumdam novorum Scholarium quos intendo facere de consilio Magistri Roberti de Sorbonâ, in Theologiâ studentium, qui boni & idonei inventi fuerint vel inveniri poterunt, de quâcumque natione fuerint, mille quingentas libras parisienses pro emendis reditibus eisdem Scholaribus per manus Executorum meorum inferius contentorum distribuendis ubicumque studium se transferat. Item eisdem Scholaribus lego omnes libros meos de Theologiâ, tam Biblias, tam originalia* (c'est-à-dire, les œuvres des Saints Peres) *quam alios libros Glossatos, & assignabuntur eis coram Magistris Theologiæ qui tunc legent, etsi contingat aliquem de Scholaribus recedere promittent bonâ fide quod aliquem alium bonum substituent.*

Item lego Ecclesiæ Beati Maturini, &c. Actum Parisiis anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo octavo, Sabbato post Pentecosten.

Voyez à présent, Monsieur, lequel de nous deux doit passer pour avoir alteré le Testament de Robert de Douai, lequel a voulu établir un

Digitized by Google

systême singulier, inoüi jusqu'aujourd'hui, & contraire à la vérité ? Malgré l'assûrance avec laquelle vous parlez dans votre Lettre, je ne puis me persuader que vous ayez *véritablement* une copie du Testament de Robert de *Douai*, ni que vous l'ayez collationnée en Sorbonne avec l'original. J'aime mieux croire que vous n'avez eu sous les yeux que le fragment rapporté par Naudé, fragment informe, qui est sans date, & duquel le mot *novorum* a été retranché. Mais quoi qu'il en soit, ce n'est point à un fragment interpollé & alteré qu'il faut s'en rapporter. C'est à la piéce authentique, c'est-à-dire, au Testament original qui est dans nos Archives. C'est-là où vous trouverez que Robert de Douai est à la vérité le *Bienfaicteur* de la Maison de Sorbonne, mais qu'il n'en est pas le Fondateur. Que son intention n'a pas été de fonder un Collége, ni d'établir des Ecoliers, mais de donner de plus grands revenus au Collége, qui étoit déja fondé, & par-là d'augmenter le nombre des Ecoliers déja rassemblés par Robert de Sorbonne.

C'est sur ces raisons que M. Vosgien, dans son excellent Dictionnaire (qui ne vous paroîtroit [illegible] moins portatif qu'il l'étoit ci-devant, si on n'avoit pas pris la liberté d'y contredire un systême, dont vous êtes si flaté d'avoir fait la découverte) c'est sur ces raisons, dis-je, qu'il a avancé avec tant de menagement que vous vous étiez trompé.

Voulez-vous de nouvelles preuves que la Sorbonne a été fondée avant le Testament de Robert de Douai, c'est à-dire, avant le treiziéme Mai 1258, & que c'est Robert de Sorbonne qui en est le Fondateur ? Au mois de Novembre de l'an 1254, Guillaume de Chartres, Chanoine de Saint Quentin

entin, Chapelain du Roi Saint Louis, & ami
me de Robert de Sorbonne, acheta pour l'œu-
d'un certain sien ami, *ad opus cujusdam amici*
(c'est-à-dire, pour la fondation du Collége,
on le langage de toutes les piéces de ce tems-là)
eta, dis-je, de Robert de Douai une maison,
sieurs granges & plusieurs préaux, moyennant
rix & somme de six cens livres parisis; le mê-
Guillaume de Chartres acheta de differens
ticuliers en 1254 & 1255, pour la fondation
Sorbonne, la plus grande partie des maisons
'elle posséde aujourd'hui. Guillaume de Me-
nt, Chapelain du Roi Saint Louis, & Chanoine
Melun, autre ami intime de Robert de Sor-
nne, acheta aussi pour le Collége en 1254 &
56 quelques maisons assés considérables. Ro-
t de Sorbonne de son côté fit de grandes acqui-
ons pour ses Ecoliers depuis 1254 jusqu'en
58. Saint Louis lui donna, en 1256, la maison
les étables qu'il avoit dans la rue Coupe-gueule.
dis en 1256, car telle est la date de l'original,
non pas 1250, comme vous l'avez mis dans
tre Description de Paris, pag. 500, d'après du
eul & le Maire. Enfin Jean de Douai donna au
me Collége le Fief des Rosiers que nous possé-
ns encore aujourd'hui. Nous avons dans nos
chives les Actes authentiques de toutes ces ac-
isitions. Par conséquent le Collége de Sorbonne
oit des revenus considérables avant le legs de
bert de Douai, fait le treiziéme Mai 1258.
onc il ne peut être le Fondateur de Sorbonne
vertu de ce legs. Il en est seulement Bienfai-
ır, tels que l'ont été S. Louis, & tous les amis de
obert de Sorbonne, je veux dire Guillaume de
hartres, Guillaume de Memont, Jean de Douai,
Cardinal de Bar, & plusieurs autres.

K

Digitized by Google

Aussi le titre de *Fondateur* est-il réservé à Robert de Sorbonne, dans l'ancien Necrologe de Sorbonne, fait sur la fin du XIII^e. siécle, peu de tems après la fondation. C'est ce qu'on y lit au quinziéme d'Août, en ces termes. *Obiit Magister Robertus de Sorbonio, Canonicus Parisiensis, Fundator Domûs hujus.* Remarquez en même tems, que Robert de Sorbonne est mort le quinziéme d'Août, c'est-à-dire, le jour de l'Assomption de l'an 1274. au lieu que Robert de Douai mourut le 20 Mai 1268, ce qui n'a encore été observé par personne.

Le titre de Fondateur est aussi donné à Robert de Sorbonne dans plusieurs autres de nos manuscrits. L'un des plus anciens porte. *Anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo tertio, sub Ludovico Francorum Rege Christianissimo, fuit Domus de Sorbonâ fundata per Patrem veneratissimum Robertum de Sorbonio Sacrarum Litterarum Doctorem devotissimum, Dictique Regis Confessorem, Ecclesiarum Parisiensis & Cameracensis Canonicum.*

Voilà Robert de Sorbonne reconnu par les premiers Sorbonistes pour leur *Fondateur.* Or pouvez-vous vous flater d'être mieux instruit de la fondation de Sorbonne qu'ils ne l'étoient ? Le nom seul de la Maison prouve clairement que Robert de Sorbonne en est le Fondateur. Parcourez tous les Colléges de l'Université ; ils portent presque tous le nom de leurs Fondateurs, ou celui des lieux où leurs Fondateurs ont pris naissance. Tels sont les Colléges du Plessis, d'Harcourt, des Cholets, du Cardinal-le-Moine, le Collége Mazarin, &c. Il en est de même du Collége de Sorbonne, Il tire son nom du Village de *Sorbonne* au Diocèse de Rheims, Patrie de Robert son Fondateur.

Digitized by Google

Quel est le Fondateur d'un Collége ? N'est-ce pas celui qui l'a dotté ? Qui en a fait les Statuts & les Réglemens ? Qui en a eu le premier la conduite & la direction ? Or voilà précisément ce qu'a fait Robert de Sorbonne*, par rapport à la Maison qui porte son nom. C'est lui qui l'a dottée, qui en a fait de sa propre autorité les Statuts & les Réglemens, qui en a obtenu la confirmation des Souverains Pontifes, & les Lettres Patentes de nos Rois ; qui en a eu le premier la conduite, la direction, & la supériorité pendant toute sa vie. Il a donc toutes les qualités de Fondateur.

Je crois, Monsieur, qu'en voilà plus qu'il n'en faut pour vous faire abandonner un paradoxe que vous aviez avancé sans preuves. Si vous aviez voulu prendre la peine de venir consulter les originaux, comme je vous en avois fait prier, vous auriez reconnu votre erreur, & vous auriez évité un grand nombre de fautes, beaucoup plus considérables, où vous êtes tombé dans votre Description de Paris, en parlant de la Sorbonne.

Je suis, &c.

En Sorbonne, ce 24 Septembre 1748.

ADDITION au Journal de la Cour, de Paris, &c.

LE 15 de ce mois, Fête de Sainte Therése, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, & Mesdames de France, assisterent dans l'Eglise des Carmes des Basses-Loges au Salut, & à la Benediction du S. Sacrement.

On a appris par un courier extraordinaire, arrivé à Fontainebleau le 20, que le Traité définitif de la Paix générale avoit été signé à Aix-la-Cha-

Digitized by Google

pelle le 18 par les Ministres Plénipotentiaire Roi, & par ceux du Roi de la Grande Breta & des Etats Généraux des Provinces-Unies.

Les nouvelles, qu'on a reçûës en même te font esperer que les Cours de Madrid & de V ne, animées du même esprit de conciliation tarderont pas à donner leur accession à ce Trai

---

BENEFICES DONNE'S.

LE Roi a nommé à l'Evêché de Poitiers l'A de la Marthonie de Caussade, Vicaire Gé de l'Evêché de Tarbes.

Sa Majesté a accordé l'Abbaye de Verm Ordre de Prémontré, Diocèse de Noyon, à l'Abbé Hachette, Visiteur Général des Carmelites de France.

Celle de Saint Liguaire, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Xaintes, à l'Abbé Rabereul, Vicaire Général de l'Evêché de Poitiers.

MARIAGES ET MORTS.

AVERTISSEMENT.

CE n'est point pour satisfaire une vaine curiosité, que nous nous efforçons de donner à cette partie de notre ouvrage une certaine étenduë. L'utilité publique est le seul objet que nous nous proposons, & c'est pour le remplir plus parfaitement, que nous prions avec instance toutes les personnes distinguées, de nous aider dans notre travail, en nous faisant tenir des Mémoires exacts & circons-

Digitized by Google

ranciés sur les alliances que leurs familles contractent & sur les morts qui y surviennent. On n'ignore point que les guerres continuelles, qui désolerent la France dans toutes ses Provinces sous la seconde Race de nos Rois, & la confusion générale qui s'éleva dans la Monarchie, détruisirent l'ordre que Charlemagne avoit établi pour conserver à la Noblesse tout son éclat & toute sa pureté. L'autorité que s'attribuerent les differens Seigneurs au commencement de la troisiéme Race, lorsque tous les Fiefs & Gouvernemens furent rendus héréditaires, fut entr'eux une source de jalousie & de discorde, qui les obligeant sans cesse de monter à cheval, fit tellement prévaloir l'exercice des armes, que l'étude des Lettres fut entierement négligée. Les Grands se firent un dèshonneur de sçavoir lire & écrire, & les petits se firent un devoir de les imiter; de sorte que l'ignorance répandit sur l'histoire, & principalement sur les Genéalogies, les ténébres les plus épaisses, dont même les plus illustres Maisons ne furent pas exemptes. C'est de-là que viennent ces lacunes que l'on rencontre si fréquemment dans les siécles dont nous parlons. En effet les Seigneurs se contentant de la preuve par témoin de la filiation & noblesse de ceux qui se présentoient aux Tournois pour y être admis, & les Actes & Contrats étant beaucoup plus rares que les incendies & les ravages, on doit encore s'étonner comment les lumieres, que l'on a sur les premieres familles du Royaume, ont pû parvenir jusqu'à nous, & certainement sans les titres des donations faites aux Eglises, ces tems seroient couverts d'une nuit impénétrable.

D'un côté les Croisades ayant fait périr une grande partie de la noblesse, de l'autre l'affranchis-

sement des bonnes Villes, ayant excité les Roturiers à se distinguer, la lumiere des Sciences commença à jetter sa premiere aurore. Si la Noblesse continua long-tems de se borner aux armes, les Lettres furent d'abord le partage du Tiers-Etat. Les Ecrivains se multiplierent, & depuis ce tems les familles illustrées nous présentent des filiations suivies.

Mais celles d'un rang inférieur essuyerent encore de terribles orages pendant la guerre avec l'Angleterre, guerre que les Historiens remarquent avoir duré près de trois cens ans, & qui ne finit que sous Charles VII. La désolation surtout fut si grande, depuis la prison du Roi Jean jusqu'à la levée du siége d'Orleans sous Charles VII. que le désordre introduit dans le Corps de la Noblesse mérita l'attention de ce Prince lorsque la tranquillité fut rétablie. La fureur des guerres avoit éteint quantité de familles, une infinité d'autres avoit perdu ses titres, plusieurs de ceux qui suivoient la profession des armes s'étoient substitués d'eux-mêmes aux familles éteintes, & en avoient usurpé les noms, & un beaucoup plus grand nombre s'arrogeoient les honneurs & les droits d'une Noblesse qu'ils prétendoient avoir acquise avec leur épée. Le Roi par de sages Ordonnances purgea le premier Corps de l'Etat, & ces Ordonnances sont la seconde époque qui justifie suffisamment la noblesse des familles qui sont dans l'impossibilité de produire des titres antérieurs.

Henri IV. au commencement du siécle dernier suivit l'exemple de Charles Les troubles de la Ligue avoient produit les mêmes malheurs & les mêmes abus que la guerre avec les Anglois. Le même remede y fut apporté, & la prospé

Digitized by Google

sité de l'Etat depuis le regne de ce Prince, nous fait espérer qu'on ne les reverra point si tôt.

Cependant quelques nécessaires que fussent ces Ordonnances, quelques salutaires qu'elles ayent été, il est certain qu'on n'auroit jamais été en état de les donner, sans le progrès que les Lettres firent par la protection spéciale des Rois. Elles firent sentir de plus en plus combien il étoit important de dresser des Actes autentiques & de tenir des Régistres. On écrivit l'Histoire, on dressa des Mémoires, on fit des Dissertations qui éclaircirent les chôses passées, & conserverent la mémoire des présentes. A la faveur du jour que répandirent tant d'Ecrits, on démêla plus facilement la véritable Noblesse d'avec la supposée; & dans les derniers tems, on a dressé des Nobiliaires particuliers dans chaque Province, qui remplacent en quelque façon les Hérauts établis par Charlemagne, dont la Charge étoit de tenir un rôle de la Noblesse, & de prendre garde qu'aucun Membre étranger ne s'y glissât.

Mais ce que ces Hérauts, se succedant les uns aux autres, pouvoient exécuter sans interruption, le Nobiliaire ne peut le faire que de loin en loin, non plus que les Livres Généalogiques. Cette étude qui a cela de particulier, que l'abondance de la matiere est plus capable que la stérilité de rebuter un Auteur, exige d'ailleurs un goût particulier & des secours difficiles à trouver. Ainsi pour exciter ce goût dans les personnes qui l'auront, on ne peut trop s'attacher à leur amasser les matériaux nécessaires & à leur fournir des Mémoires sûrs & instructifs. C'est dans cette vue que nous dressons ce présent article, & que nous prenons la liberté d'exhorter toute la Noblesse Françoise à nous en-

K iiij

Digitized by Google

voyer les éclairciſſemens les plus circonſtanciés.

Pour les Mariages, il ſuffira de marquer du côté de l'Epoux, ſes noms de Baptême & de famille, ſon ſurnom, ſon âge, ſes qualités & dignités, paſſées & préſentes, avec leurs dattes préciſes, les noms & qualités de ſes pere & mere. Du côté de l'Epouſe, ſon nom & ſurnom, ceux auſſi de ſes pere & mere : ſans oublier le jour de la célébration du mariage.

Il conviendra pour les Morts, de marquer le jour du décès, les noms & ſurnoms du décedé, ſon âge, ſes qualités, ſes dignités, ſes actions militaires & celles où il s'eſt trouvé ; s'il a été marié, la datte de ſon mariage, le nom de ſa femme, dont on marquera auſſi les pere & mere, les enfans qu'il a eus, ceux qu'il laiſſe, s'ils ſont mariés ou non, quel jour ils l'ont été, qui ils ont épouſé ; les freres & ſœurs qu'il laiſſe, ſur-tout pour les filles ou veuves qui meurent ſans enfans ; & au défaut de freres & ſœurs, les neveux ou collatéraux à qui les biens paſſent : nous recommandons ſur-tout la fidélité des dattes. Il ſera auſſi utile de marquer de quelle Province eſt la famille.

Par ce moyen, la Nobleſſe Françoiſe jouira de ſa gloire préſente, & ſera aſſurée de la faire paſſer à ſa poſtérité.

Elle eſt d'autant plus intéreſſée à le faire, que ſi certaines Maiſons ſont univerſellement connues par l'éclat des honneurs & des dignités qui y ſont héréditaires ; il eſt conſtant qu'il y en a de très-anciennes, qui, faute de ces avantages, ſont tombées dans une eſpece d'obſcurité, qu'il eſt du bien & de la gloire de l'Etat de diſſiper. On ſçait comment les Narbonne-Pelet perdirent au commencement du treiziéme ſiécle, la

Digitized by Google

Vicomté de Narbonne, & quelles injustices leur enleverent leurs grands biens; cette famille subsiste encore. Il est encore des descendans des anciens Vicomtes de Turenne, dont l'héritiere d'une branche aînée porta cette belle Seigneurie dans la Maison de la Tour d'Auvergne. Les branches cadettes privées de leur patrimoine par la bisarrerie d'une Coutume, qui, se contredisant elle-même en ce point, mériteroit une sérieuse attention, n'ont pû soutenir la splendeur du sang illustre, qu'elles ont transmis jusqu'à nous dans toute sa pureté. L'attention publique a suivi le Fief. C'est donc pour obvier à cet inconvénient, que nous demandons des Mémoires qui ne peuvent être remplacés d'aucune façon : & il seroit bien triste que nos intentions, entierement tournées vers le bien général, restassent infructueuses, lorsque l'intérêt particulier des familles leur prescrit d'entrer dans nos vûes.

La Robe a part comme l'Epée à notre invitation. L'importance des services qu'elle rend à l'Etat soutient sa dignité contre les attaques que semble lui livrer la vénalité des Charges. Ce n'est point ici le lieu de discuter, s'il est aussi glorieux de maintenir la paix au-dedans qu'au-dehors : bornons-nous à remarquer, que la Robe a beaucoup de familles, qu'une longue possession d'honneurs rend illustres; qu'elle a donné de très-grands hommes à l'Etat; que grand nombre des branches de familles de Robe passe dans l'Epée; & enfin quelle est la tige de quantité de Maisons qui tiennent aujourd'hui un rang distingué dans l'Etat.

Nous devons à la Maison d'Argouges, aussi illustre dans la Robe que dans l'Epée, de recti-

K v

fier l'article de M. le Marquis de Rânes dont nous avons annoncé le décès le mois dernier.

Louis *d'Argouges*, Marquis de *Rânes*, Seigneur de Dampierre, la Calonge, &c. aîné de la Maison d'Argouges, mourut le 13 Août 1748, en son Château de Rânes en Normandie, âgé de 79 ans, 3 mois, 13 jours, étant né à Paris le 2 Avril 1669. Il avoit été Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, Brigadier, & depuis Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il s'est extrêmement distingué dans plusieurs actions Militaires, & entr'autres dans la défense des Ville & Citadelle de Lille, où il soutint le siege avec M. le Maréchal de Boufflers, & défendit la Place très-long tems avec autant de capacité que de valeur. Il s'acquit aussi beaucoup d'honneur à l'affaire de Carpi en Italie dans la précédente guerre, & en plusieurs autres rencontres.

Il étoit fils de Charles d'Argouges, Chevalier, Marquis de Rânes, Marquis de la Chapelle-la-Reine, Seigneur de Fleuri & autres Lieux, Baillif & Gouverneur des Ville & Château d'Alençon, qui fut d'abord Cornette des Gendarmes de la Garde du Roi, puis Colonel Général des Dragons, & Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, & qui se distingua par-tout à la tête des Dragons, sur-tout à la Bataille de Senef en 1674, & en 1678 en Allemagne, où il mourut dans le lit d'honneur, très-regretté de son Prince & de toute l'Armée. Charles d'Argouges avoit épousé Charlotte de Beautru, femme en secondes nôces du Prince de Montauban.

Louis d'Argouges eut pour ayeul Henri d'Argouges, Chevalier, Marquis de Rânes, & de la Chapelle-la-Reine, Seigneur de Fleuri & au-

tres Lieux, Gouverneur des Ville & Château d'Alençon.

Il épousa le 12 Novembre 1708 Catherine d'Hernoton, fille de François-Joseph d'Hernóton, Baron de l'ancienne Baronnie du Pont, en Bretagne, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de Marie-Renée de Fresnoi, dont il a laissé trois enfans mâles. L'aîné, Charles-Louis d'Argouges, Marquis de Rânes, ci-devant Colonel du Régiment de Languedoc Dragons, à la tête duquel il se distingua fort à l'affaire de Montalban, où il reçut une blessure; est aujourd'hui Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il a épousé en 1742, Marie-Angelique-Claudine-Henriette Bec-de-Lievre de Cany, fille de Louis Bec-de-Lievre, Marquis de Cany.

Le 26 Août, François *Delphin d'Aulede de Lestonac, Marquis de Margaux, en Medoc*, mourut à Paris dans la 89 année de son âge, étant né au mois d'Avril 1660, & il fut inhumé le 27, en l'Eglise des Celestins, après avoir été porté à celle de Saint Paul, sa Paroisse; il étoit fils de Charles-Denis d'Aulede de Lestonac, Baron de Margaux, nommé Premier Président du Parlement de Bordeaux en 1673, & de Therese de Pontac, avec laquelle il avoit été marié le 30 Octobre 1654, fille d'Arnaud de Pontac, Seigneur de Salles, Lessac & de la Mothe Souveraine, Premier Président du Parlement de la même Ville, & de Louise-Gabrielle de Thou, fille de Jacques-Auguste de Thou, Président du Parlement de Paris, célebre par ses Ecrits, & de Gasparde de la Châtre.

M. d'Aulede avoit été marié le 17 Juillet 1696 à Elizabeth-Antoinette le Fevre de Caumartin, morte à Bordeaux le 11 Avril 1713, sans laisser

de postérité, fille de Louis-François le Fevre, Seigneur de Caumartin, Conseiller d'Etat, & de Catherine-Magdeleine de Verthamon, sa seconde femme. Il avoit épousé en secondes nôces le 11 Décembre 1715, Antoinette-Charlotte de Lenoncourt, Chanoinesse de Remiremont, fille de Charles-Henri-Gaspard de Lenoncourt, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, & Grand Chambellan de Leopold, Duc de Lorraine, & de Charlotte-Yoland de Nettancourt, de laquelle il n'a point eu non plus d'enfans.

Le 10 Septembre, Françoise *de Grasse*, veuve de Jean-Baptiste de Villeneuve, Comte de Vence, Capitaine des Vaisseaux du Roi, mourut au Château de la Varenne en Forez, âgée de 79 ans. Elle étoit fille d'Aléxandre de Grasse, Baron de Mouans & de Satous, & de Françoise de l'Isle, fille de Guillaume de l'Isle, des Seigneurs de Thulane. Aléxandre de Grasse étoit de la sixiéme branche de sa Maison, & descendoit en ligne directe de Rodoart de Grasse, nommé Prince d'Antibes dans le Cartulaire de Merias, qui fut reçû de Guillaume II. Comte de Provence, dans la moitié du Diocèse d'Antibes, l'an 993, où sa femme & ses enfans sont nommés. Il eut de son mariage avec Françoise de l'Isle cinq enfans, 1°. Louis-Joseph, Marquis de Grasse, Baron de Mouans & de Satous, qui a servi plusieurs années Capitaine de Dragons dans le Régiment de l'Epinoi, & a été Capitaine de la Ville de Grasse. N'ayant point eu d'enfans de deux femmes qu'il avoit épousées (Marguerite Corbinelli, d'une illustre Maison de Florence, & Thérese-Albertine du Quenci, fille du Marquis de Coupigni;) il a cedé son droit d'aînesse sur l'héritage de son pere. 2°. Jean de Grasse, Capitaine des Vaisseaux, mort à l'Amérique. 3°. Jean-Bap-

tiste de Grasse, qui de son mariage avec Marie-Françoise de l'Isle, fille de N. de l'Isle, Seigneur de Tulanne, & de Susanne de Grasse, a eu Augustin, Susanne, Rosalie, Félicité & Jeanne Aléxandre de Grasse. 4°. *Françoise de Grasse*, dont il s'agit. 5°. Susanne de Grasse, mariée à Joseph de l'Isle, Seigneur de Tulanne. *Françoise de Grasse*, de son mariage avec le Comte de Vence, laisse plusieurs enfans, entr'autres Claude-Aléxandre de Villeneuve, Comte de Vence, Colonel du Régiment Royal Corse, Brigadier des Armées du Roi du premier Mai 1745, & Thérese Rosalie de Villeneuve, veuve d'Antoine Darci, Comte de la Varenne, &c.

Dom *Andoche Pernot*, Abbé & Général de l'Ordre de Cîteaux, est mort le même jour à Dijon, âgé de 74 ans; il étoit entré au Noviciat à l'âge de 14 ans, & à 16 il prononça ses vœux. Après avoir passé par toutes les charges, il fut élû Abbé & Général de tout l'Ordre, & il a rempli cette Dignité pendant 22 ans; il avoit 60 ans de Religion, & il avoit aussi été premier Elû des Etats de Bourgogne.

Le 14, Charlotte *de Villars*, épouse de Jacques Comte de Vogué, mourut à Paris, âgée de 84 ans. Elle étoit fille de Pierre de Villars, Seigneur de la Chapelle, Baron de Masenas, &c. Chevalier des Ordres du Roi; Premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. M. le Prince de Conti; Lieutenant Général des Armées du Roi; Gouverneur de Besançon, Envoyé à Vienne, puis en Espagne, où il fut ensuite Ambassadeur Extraordinaire, puis en Savoye, & enfin pour la troisiéme fois en Espagne; Conseiller d'Etat en 1683, & la même année Ambassadeur Extraordinaire en Dannemarc; Chevalier d'honneur de Madame la Duchesse de Chartres, mort le 20 Mars 1698, âgé de 75 ans. Il i

avoit épousé le 24 Janvier 1651 Marie Gigaut de Bellefonds fille de Bernardin Gigaut de Bellefonds, Gouverneur des Ville & Château de Caën, & de Valogne, & de Jeanne-aux-Epaules Sainte Marie, de laquelle il avoit eu Charlotte dont il s'agit & feu M. le Maréchal Duc de Villars.

Le 19, N. *de la Hamayde de Saint Ange*, Officier du Régiment de Vallons-Salz, mourut à Paris. Il étoit l'Auteur de la Poudre Céphalique, dont les effets ont été salutaires à tant de personnes.

Le 20, Marie-Louise *Haudaille*, épouse de Jean-Baptiste-Maximilien Titon, Chevalier, Seigneur de la Neuville, de Lormoy, &c. Conseiller au Parlement, mourut à Paris, dans la 43e année de âge, laissant un fils unique, Jean-Baptiste-Maximilien-Pierre Titon, Chevalier Seigneur de Villotran, Misaugui & autres lieux, Conseiller au Parlement.

Le même jour, François *Courtin*, Seigneur de Presolines, &c. Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Lieutenant des Maréchaux de France, mourut à Paris sans postérité.

Le 26, Jean *Otter*, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Professeur en Arabe au Collége Royal & Interprete du Roi pour les Langues Orientales, mourut à Paris, âgé de 39 ans. Il étoit Suédois de nation.

Le 28 Jean-Charles *de Segur*, ancien Evêque de Saint Papoul; Abbé Commendataire de l'Abbaye de Vermans, Ordre de Prémontré, Diocèse de Noyon; Docteur en Droit de l'Université de Rheims, mourut à Paris, dans la cinquante-troisiéme année de son âge, étant né à Paris le 28 Décembre 1695. Il reçut la Tonsure à Paris le 7 Juin 1716 dans l'Eglise de l'Institut de l'Oratoire, dont

il étoit alors Confrere, par les mains de feu M. Soanen, Evêque de Senez, les Quatre-mineurs le 4 Juin 1719 par feu M. d'Entragues, Evêque de Leictoure, & le Soudiaconat le 25 Avril 1720 par feu M. de Camboût, Evêque de Tarbes; M. Clermont, Evêque de Laon, l'ordonna Diacre à Laon le 21 Sept. 1721, & son successeur, M. de S. Albin, l'ordonna Piêtre le 30 Mai 1722, & le fit son Grand Vicaire. En 1720, le Roi le nomma à l'Abbaye de Vermans, & il en prit possession le 24 Mars 1721. Il reçût le bonnet de Docteur dans la Faculté de Droit de l'Université de Rheims en 1722. Le Roi le nomma à l'Evêché de Saint Papoul en Octobre 1723; il en prit possession le 8 Août 1724, & s'en démit entre les mains de S. M. le 26 Février 1735.

Il étoit fils de Henri-Joseph Marquis de Segur, Grand Croix de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Gouverneur & Grand Sénéchal de la Province de Foix, Lieutenant Général des Provinces de Brie & de Champagne, & de Claude-Elisabeth Binet. De ce Mariage sont issus, 1°. Henri-François Comte de Segur, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, Commandant pour le Roi dans les trois Evêchés & sur la Saare, Gouverneur & Grand Sénéchal de la Province de Foix, en survivance de N. Marquis de Segur, son fils, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de son nom, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis. 2°. Jean-Charles de Segur, qui donne lieu à cet article. 3°. Marie-Anne-Françoise de Segur, Abbesse de l'Abbaye Royale de Notre-Dame du Val-de-Gif. 4°. N. de Segur, Religieuse dans la même Abbaye.

La Famille de Segur est très-ancienne parmi la haute Noblesse du Périgord. On trouve des Se-

Digitized by Google

gur de Pardaillan au nombre des hauts Nobles présens à l'Hôtel de Ville de Bordeaux lors de la prise de possession de la Guienne par Louis XI. & les Mémoires de la vie de Henri IV. en font mention en plus d'un endroit.

Le 30, François *de Frémont d'Auneuil*, Seigneur de Brie & autres lieux, Doyen des Maîtres des Requêtes, mourut à Paris.

Le même jour Elisabeth *Hemart*, épouse de Jean-Baptiste-Joseph Saget, Chevalier, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, Seigneur de Fontaine-l'Abbé, &c. mourut à Paris.

ARRESTS NOTABLES.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 11 Juillet, en interprétation de celui du 5 Octobre 1747, qui a révoqué le privilége exclusif, accordé à Noel Chavillot, pour la culture du Riz en France.

AUTRE du 23, qui supprime le Droit de péage ou travers, prétendu par le sieur Comte d'Auteuil, au lieu & dans la Seigneurie d'Auteuil.

AUTRE du même jour, qui fait défenses aux Communautés Ecclésiastiques, Séculieres, Régulieres & Laïques, & même aux Particuliers Propriétaires de Bois, de faire abattre aucun des arbres futaye ou épars, & baliveaux sur taillis, qui auront été marqués du marteau de la Marine, &c.

Digitized by Google

AUTRE du 24, qui accorde à Charles Adam le privilége pour l'établissement de la Manufacture de Porcelaine façon de Saxe, au Château de Vincennes.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du premier Août, portant établissement d'une seconde Loterie Royale.

AUTRE du 6, qui confirme le Privilége exclusif accordé à Charles Adam pour la fabrique de la Porcelaine façon de Saxe, & fait défenses de former aucun nouvel établissement pour travailler à la porcelaine, &c.

AUTRE du 11, portant réglement pour la fabrique des Etoffes à chaîne de soie, tramées, brochées, & lancées de soie, laine, fil & coton, de la Généralité de Roüen.

AUTRE du 19, portant réglement pour les Ouvriers de la Manufacture de Porcelaine façon de Saxe, établie au Château de Vincennes.

AUTRE du 24, qui renouvelle les défenses précédemment faites par ceux des 24 Août 1715, 7 Octobre 1717, & 18 Novembre 1720, d'introduire & faire entrer dans le Royaume des sardines de pêches étrangeres.

AUTRE du même, qui permet l'entrée dans le Royaume, sans payer aucuns droits, des lards, suifs, chandelles & saumons salés, destinés pour les Isles & Colonies Françoises.

Digitized by Google

DECLARATION du Roi, donnée à Versailles le 26, qui ordonne que les Receveurs Généraux des Domaines & Bois ne rapporteront pour piéces justificatives des comptes rendus ou à rendre à l'avenir, du récouvrement des frais de Justice, que les Arrêts qui auront accordé les décharges sur les états de récouvrement.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi du 27, qui ordonne l'élargissement de la rue dite des Pâtissiers en la Ville de Meaux; en conséquence, que les maisons faisant saillie dans ladite rue, seront démolies.

AUTRE contradictoire de la Cour des Aides, du 28, qui confirme une Sentence du Grenier à Sel de Mayenne, du 9 Avril 1748, en ce qu'elle déclare nul un procès verbal de capture fait en forme de simple rapport par un Exempt & quatre Cavaliers de Maréchaussée: & qui juge qu'ils ne sont point assujettis aux formalités requises pour les procès verbaux des Commis; qu'il suffit qu'ils ayent affirmé leur rapport, & ayent été répétés dessus pour opérer ces condamnations pécuniaires, comme s'ils avoient rempli la disposition de l'Article XIX. du titre XVII. de l'Ordonnance 1680.

ORDONNANCE du Roi, du premier Septembre, pour réformer un Bataillon de chacun les Régimens de son Infanterie Françoise, y dénommés.

AUTRE de même jour, pour réformer un Escadron de chacun des quatorze Régimens de Cavalerie qui y sont dénommés.

Digitized by Google

AUTRE du même jour, concernant la réforme dans les Dragons.

AUTRE du même jour, concernant la réforme dans differens Corps de Troupes légeres.

AUTRE du 8, pour réformer une partie des Compagnies à cheval du Régiment Royal Cantabres.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 12, qui déclare vacans au profit de Sa Majesté tous les Offices des Officiers décédés après avoir payé l'annuel, ou dont ils jouissoient à titre de survivance ou d'hérédité, faute par les veuves, enfans, héritiers, créanciers, adjudicataires ou propriétaires, d'en avoir fait sceller les provisions dans l'espace de trente années, à compter du jour du décès desdits Officiers.

AUTRE du 20, concernant les frais de Justice qui doivent être payés par le Fermier de la Régie.

ORDONNANCE du Roi, du 27, portant réunion du Corps des Galeres à celui de la Marine.

AUTRE du premier Octobre, pour réformer un Bataillon de chacun des Régimens de son Infanterie Françoise, y dénommés.

Digitized by Google

TISANNE appellée communément de Vinache.

LE fils du feu Sieur Vinache, Auteur de cette Tisanne, a négligé depuis long-tems d'avertir le Public des succès journaliers qu'elle opere, & il ne l'auroit point fait encore, si des personnes, témoins de ses succès, ne l'y avoient engagé.

Cette Tisanne est un remede doux, qui purge sans violence, qui augmente l'appétit, & qui loin d'affoiblir l'action de l'estomach & des intestins, la fortifie.

Les plus habiles Medecins ont toujours reconnu l'utilité d'un tel purgatif, surtout dans les maladies chroniques, dont les symptômes sont souvent aggravés par les purgatifs ordinaires, qui dérangent à la longue les fonctions des visceres, en les affoiblissant.

Sans vouloir attribuer à cette Tisanne des guérisons inespérées & miraculeuses, langage ordinaire des Charlatans; on peut dire, qu'elle est employée heureusement dans une infinité de maladies qui exigent les purgatifs.

Cette Tisanne est peut-être le seul purgatif, dont ceux qui sont affligés de l'affection hypochondriaque, se soient mieux trouvés; parce qu'en dissipant les obstructions, & en évacuant les humeurs par les selles, elle hâte la digestion, & rétablit le calme dans le mouvement des intestins.

Par la même raison, les filles qui ont les pâles couleurs, sont soulagées, & même guéries par l'usage de cette Tisanne.

Digitized by Google

Elle convient aussi aux enfans scrophuleux & rachitiques, qui ont toutes les glandes engorgées; parce qu'elle évacue sans violence toutes les impuretés du corps de ces enfans, & qu'elle empêche l'amas des crudités dans les premieres voyes, en fortifiant l'estomach & les intestins.

Elle est de même très-propre pour toutes les obstructions au foye, à la ratte, au mésentere, &c. en un mot, elle est efficace pour la cacochimie, & généralement pour toutes les maladies chroniques, où il est nécessaire de diviser & évacuer les humeurs.

On en fait un usage journalier sans le moindre inconvénient. On peut la prendre pour se purger par précaution : ajoutez encore qu'elle est très-gracieuse à boire, & que sans le nom de remede qu'elle porte, on pourroit l'avaler avec plaisir.

Elle se distribue chés Madame Vinache, rue du Chantre, dans la maison de M. Marteau, Menuisier du Roi. On donne avec la bouteille un imprimé qui explique la maniere de s'en servir.

L'ESSENCE BALSAMIQUE, stomachique & anti-vermineuse, continuë à produire des effets surprenans dans les maladies, qui tirent leur origine des premieres voies, comme obstructions, indigestions & flux dissentériques, qu'elle guérit dans peu de jours. M. *de Pasturel demeure ruë Simon-le-Franc*, vis-à-vis un Perruquier, près un Vinaigrier, entre le Signe de la Croix & le Lion d'or. On peut y envoyer à toutes les heures du jour. Les personnes des Provinces, qui souhaiteront de ce reméde, pourront s'adresser à l'Auteur qui le leur enverra fidélement; il prie qu'on ait soin d'affranchir le port.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le *Mercure de France* du mois d'Octobre 1748. A *Paris* le premier Novembre 1748.

BONAMY.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.
Séance publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, de Rouën, 3
La Nonette, 17
Les Fruits de la Paix, 19
Vers à Iphise, en lui envoyant un bouquet, 22
Autres d'une Sylphide, 26
Epitaphium, 28
Mémoire présenté aux Etats de Bretagne, 30
Essai d'un Ecolier du Collége de Louis le Grand, 53
L'Abeille & l'Ecolier, Fable, par le même, 55
Lettre sur le projet d'une Place pour la Statuë du Roi, 57
Autre sur le même sujet, 63
Dispute de l'Art & de la Nature, 67
Eloge de M. de Fontenelle, 68
Séance publique de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, 70
Lettre sur la nouvelle Edition du *Gallia Christiana*, 72
Ode sur les routes de l'immortalité, 75
Epigramme, 80
Observations sur les Corbeaux, ibid.

Digitized by Google

Vers à Melle Cleron, 84
Epitre de Mad. Desforges Maillard à M. Titon du Tillet, 85
Réponse de la même Dame à M. de la Soriniere, 86
Lettre de M. de Montcarville à M. Remont de Sainte Albine, 87
Stances, 90
Discours & Remarques sur les enterremens, 93
Eglogue à une Dame, 97
Vers à la même, 99
Lettre à M. Nicole sur la Statuë du Roi, 10[illegible]
Ode contre l'Auteur de Libelles diffamatoires, 106
Lettre sur les accidens extraordinaires d'une grossesse, à M. Remond de Sainte Albine, 10[illegible]
Bouquet pour le jour de S. Louis, 115
Inscription pour le Cadran Solaire du Jardin d'une Pension, 116
Mots des Enigmes & des Logogryphes du Mercure de Septembre, *ibid.*
Logogryphes & Enigmes, *ibid.*
Récit de Basse, 122
Nouvelles Litteraires, des Beaux Arts, &c. 123
Lettre sur le Panégyrique de S. Louis par M. l'Abbé Poulle, 147
Autre de M. de la Soriniere à un Libraire d'Angers, 15[illegible]
Prospectus de l'Histoire Naturelle, générale & particuliere, avec la description du Cabinet du Roi, 157
Prix proposés par l'Académie de Toulouse pour 1749 & 1750, 165
Programme de celle des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, pour 1749, 169
Celui de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban pour 1749, 170
Celui de l'Académie des Sciences de Dijon, 172

Estampes nouvelles,
Myologie complette par le sieur Gautie
Testament en faveur de la Ville de Lyo
Copie de la lettre à Mad. la Générale la
Lettre à M. Arnoult sur le Sachet anti
que,
Lettre de M. Launay, au sujet des Banc
nouvaux,
Spectacles & Concerts de la Cour,
Troisiéme Recueil de Chansons par M. G
Nouvelles Etrangeres,
France. Nouvelles de la Cour, de Paris,
Réponse de M. l'Abbé l'Advocat à M Pig
de la Force, sur le Fondateur de Sorbc
Addition au Journal de la Cour, de Paris
Bénéfices donnés,
Mariages & Morts,
Arrêts Notables,
Tisanne de Vinache,
Essence Balsamique, 237

La Chanson notée doit regarder la page 12[illegible]

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

Digitized by Google